

PH. VANDER MAELEN

DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE
DU
LIMBOURG

PROFESSOR HONORIS ET F. DE ROEMER



VAN GORCUM ASSEN/AMSTERDAM 1978

© 1978 Van Gorcum & Comp. B.V., Postbus 43, 9400 AA Assen

Uit deze uitgave mag niets worden gereproduceerd door middel van boekdruk, foto-offset, fotocopie, microfilm, of welk ander medium dan ook, zonder schriftelijke toestemming van de uitgevers.

ISBN 90 232 1606 7 (ing.)

ISBN 90 232 1607 5 (geb.)

Inhoudsopgave

Inleiding door Dr. H.C.W. Roemen.....	VII
Préface.....	i-iiij
Coup d'oeil sur la province de Limbourg.....	1-127
Kaart 1	130-131
Kaart 2	132
Kaart 3	133
Kaart 4	134
Kaart 5	135
Dictionnaire géographique de la province de Limbourg	1-149
Routes et rivières de la province de Limbourg	150

Inleiding

Ph. Vander Maelen werd in 1795 te Brussel geboren. Zijn vader was arts, doch begon na zijn huwelijk een zeepfabriek, waarin de zoon Philippe werkzaam was tot zijn vader overleed. Hij wijdde zich daarna geheel aan de kartografie en de geografie, waarvoor hij reeds vanaf zijn jeugd belangstelling had. Hij bezocht de middelbare school en verwierf daarna door zelfstudie een omvangrijke kennis.

In de jaren 1825-1827 verscheen zijn "Atlas universel de géographie, physique, politique, statistique et minéralogique", een werk in zes delen, waarmee Vander Maelens naam als kartograaf gevestigd was. Aangemoedigd door dit succes stichtte hij in 1830 het "Établissement géographique de Bruxelles". Hierin waren ondergebracht o.a. de ateliers voor de vervaardiging van kaarten, een kaartenverzameling, een bibliotheek, een natuurhistorisch museum en een verzameling van aan dagbladen, periodieken en persoonlijke waarnemingen ontleende aantekeningen, welker aantal in 1836 reeds tot vijf- á zeshonderd duizend was gestegen. Naast het gebouw lagen een tuin en serres met zeldzame en exotische planten, verzorgd door Vander Maelens broeder François. In de jaren 1838 tot 1845 was aan het instituut verbonden een "École normale, littéraire, scientifique, commerciale et industrielle", welke echter bij gebrek aan belangstelling werd opgeheven.

Vander Maelen was een harde werker. Tot aan het einde van zijn leven stond hij in de zomer om vier uur en 's winters om vijf uur op en werkte hij tot vier uur 's middags in het instituut. De avonden bracht hij door in de familiekring met vrouw en vier kinderen. In het openbaar vertoonde hij zich alleen, wanneer zulks noodzakelijk was.

In de loop der jaren deed hij een groot aantal kaarten op verschillend gebied verschijnen o.a. een "Atlas de l'Europe" (1829-1830), een verbeterde heruitgave van de "Ferrariskaart der Oostenrijkse Nederlanden"

(1831-1832), een "Carte topographique de la Belgique" (1837-1852), een "Atlas cadastrale du Royaume de Belgique" (1846-1854), een "Atlas des chemins vicinaux" (1841), "Cartes hypsométriques des provinces" (1851-1861), een "Carte des concessions houillères de la Belgique" (1862), een "Carte archéologique, ecclésiastique et nobiliaire de la Belgique" (1862), een "Atlas des Chemins de fer" en een "Carte géologique du sol de la Belgique" (1852). Een toeristische gids verscheen als "Atlas pittoresque des chemins de fer de la Belgique par A. Wauters" (1840). Verder een "Plan géométrique de la ville de Bruxelles par W. B. Craan" (1835) en plattegronden van andere steden.

Vander Maelen was niet alleen een harde werker; hij werkte ook consentieus. Zoals reeds vermeld verzamelde en ordende hij veel materiaal uit periodieken en hij beschikte over een uitgebreide bibliotheek. Ook maakte hij gebruik van enquêtes; zo stelde het Ministerie van Buitenlandse Zaken op zijn verzoek een rondschrĳven op om voor de internationale documentatie van Vander Maelen gegevens te verzamelen over aantal, aard en vestigingsplaats van nijverheidsbedrijven, mijnen, groeven en fabrieken, transportmogelijkheden ter zee en te land, verder statuten, reglementen en ledenlijsten van wetenschappelijke verenigingen en tevens het verzoek om toezending van nummers van dagbladen. Vander Maelen beschikte in zijn instituut over deskundige medewerkers en onderhield contacten met geleerden elders o.a. met A. Quetelet. Blijkbaar beschikte hij over de nodige koopmansgeest; het instituut had bijna veertig jaar een bloeiend bestaan. In deze richting wijst ook het feit, dat hij de nieuwe methode van Senefelder toepaste, waarbij op steen gegraveerd werd. Deze manier van werken was belangrijk goedkoper en sneller dan de koperdruk. Hij was een uitstekende organisator, doch geen groot geleerde, die aan de geografie nieuwe ideeën of concepties schonk. Zijn werk valt in een periode, waarin in Duitsland geleerden als von Humboldt (1769-1859), Ritter (1779-1859) en anderen de geografie van een beschrijvende tot een verklarende wetenschap trachtten te maken. Vander Maelen bleef bij het verzamelen, ordenen en publiceren van materiaal.

Hij overleed in 1869. De activiteiten van het instituut liepen daarna snel terug, vooral vanwege de te geringe belangstelling van zijn zoon, die de wetenschappelijke contacten verwaarloosde en niet tijdig overging op nieuwe kartografische technieken. Bovendien ondervond het instituut de concurrentie van een rijksinstelling, het "Dépot de guerre", dat de rege-ringsopdrachten kreeg. In 1878 werd het instituut opgeheven. De verzamelingen werden verkocht; delen ervan bleven in belgische bibliotheken bewaard.

Naar de omvang van zijn publicaties te oordelen was Vander Maelen in de eerste plaats kartograaf, maar hij had ook als geograaf bijzondere verdiensten. Zulks niet alleen door de stichting van en zijn werk in het "Établissement géographique de Bruxelles" maar ook op publicistisch gebied. Spoedig na de oprichting van het instituut werd – met medewerking van Dr. F. J. Meisser – begonnen aan de uitgave van de "Dictionnaire géographique des provinces Belges". Al eerder had hij het plan om geografische woordenboeken uit te geven o.a. een "Dictionnaire géographique universel", welke bij zijn overlijden nog niet gereed was en een "Géographie en douze dictionnaires". Het verschijnen van het deel over Nederland werd in 1830 aangekondigd, doch de politieke verwickelingen van 1830 en volgende jaren deden een groot deel van het nederlandse afzetgebied verloren gaan en het werk verscheen niet. Het voornemen (1830) om een "Bulletin des Sciences" uit te geven kon eveneens als gevolg van de beroeringen niet verwezenlijkt worden. Evenmin had Vander Maelen succes met de drie pogingen (1840-1846) om te komen tot de uitgave van een soort encyclopedieën op een ruimer dan geografisch gebied, waarvoor hij in zijn instituut een enorme hoeveelheid materiaal verzameld had.

Wel verscheen een serie dictionnaires van belgische provincies namelijk: Luik 1831, Namen 1832, Henegouwen 1833, Antwerpen 1834, Oost-vlaanderen 1834, Limburg (inclusief nederlandse Limburg) 1835 West-vlaanderen 1836, Luxemburg (met inbegrip van het groothertogdom) 1838; het deel Brabant werd echter niet gepubliceerd.

Deze uitgaven moeten wel in een behoefte voorzien hebben; de kennis van het land was in die tijd in België en elders – zelfs bij de ontwikkelden – zeer gering. Vander Maelen beschikte bij de samenstelling van deze dictionnaires over literatuur en door hem verzamelde gegevens; hij vroeg ook inlichtingen aan specialisten o.a. aan de Inspecteur en chef des ponts et chaussées en hij bediende zich van vragenlijsten, welke hij zond aan de Ontvangers en controleurs der provincies en aan de burgemeesters.

De "Dictionnaire géographique du Limbourg" omvat behalve een korte inleiding twee delen, te weten een algemene beschrijving (Coup d'Oeil) van belgisch en nederlandse Limburg en verder een alfabetisch gerangschikte beschrijving van elke gemeente. Zoals reeds vermeld bleef Vandermaelen een beschrijvende geograaf, doch dit verhinderde niet, dat hij in het Coup d'Oeil hier en daar adviezen geeft ten aanzien van mogelijkheden om de productie te verbeteren en daardoor de welvaart te verhogen. Zo achtte hij het mogelijk (blz. 6) Tongeren te ontwikkelen tot een badplaats op basis van de daar aanwezige minerale bronnen. Hij wees (blz. 65-66 en

87) op de wenselijkheid van drooglegging van moerassen, ontginning, bosaanplant op de uitgestrekte heidevelden en verbetering van de bosexploitatie. Hij zag echter ook de moeilijkheden daarbij; veel gronden waren eigendom van gemeenten, die het niet eens waren over hun grenzen en zich verzetten tegen verkoop en ontginning van hun grond.

De landbouw stond volgens hem op vrij hoog peil (blz. 65-66), doch kon verbeterd worden door vermindering van de braak en uitbreiding van het weideoppervlak, zodat meer vee gehouden zou kunnen worden, wat de opbrengst aan mest zou verhogen: "la vrai source des richesses agricoles". Ook de schapenhouderij achtte hij voor verbetering vatbaar (blz. 91). De dieren hadden slecht geluchte en te warme stallen, wat nadelig was voor de wol; zij kwamen zelden op omheinde grond. Kruisen met andere rassen kon een betere kwaliteit wol opleveren.

Zowel in het Coup d'Oeil als in de eigenlijke dictionnaire vermeldt Vander Maelen kwantitatieve gegevens. Zijn deze juist? Voor enkele van deze gegevens is getracht een antwoord op de gestelde vraag te geven. Vergelijkingsmateriaal werd gevonden voor wat betreft: bevolking, veestapel en nijverheid.

Vander Maelen vermeldt voor elke gemeente het aantal inwoners zonder onderscheiding naar geslacht, leeftijd of burgerlijke staat. Voor 124 nederlands limburgse gemeenten geeft hij bevolkingsaantallen. Bij elf van deze gemeenten eindigt het aantal inwoners op nul. Op grond van het toeval zou bij twaalf gemeenten een aantal op nul eindigend verwacht kunnen worden. Van schattingen en afrondingen is dus waarschijnlijk geen of weinig gebruik gemaakt. Een uitzondering vormt de gemeente Maastricht, voor welke een rond aantal van 22.000 inwoners wordt vermeld. In verband met de reeds vermelde politieke strubbelingen, kon waarschijnlijk geen nauwkeurige opgave verkregen worden.

Aangezien de gegevens van Vander Maelen wel betrekking moeten hebben op een jaar in de eerste helft der 1830-er jaren, werden zijn gegevens voor de nederlands limburgse gemeenten vergeleken met de uitkomsten der volkstelling van 31 dec. 1829. Daaruit blijkt dat in 109 gemeenten (88,0%) geen grotere toe- of afnemings der bevolking geconstateerd kan worden dan van 0-5% van het aantal inwoners op 31 dec. 1829. Een paar gemeenten lopen erg uit de pas. Bemelen zou met 39 inwoners (17,5%) zijn toegenomen. In een zo kleine gemeente (223 inwoners op 31 dec. 1829) kan de vestiging van een paar grote gezinnen het aantal inwoners snel doen stijgen. Frappanther is de ontwikkeling in Schaesberg, waar het

aantal van 1106 inwoners met 394 personen zou zijn gestegen, dat is met 35,6%. Hier zou men eerder dan bij Bemelen een fout in een der beide tellingen kunnen veronderstellen.

Voorts zijn de gegevens van Vander Maelen vergeleken met de bevolkingsaantallen der nederlands limburgse gemeenten voor het jaar 1833, zoals deze gepubliceerd zijn in het "Memorial administratif de la province de Limbourg". De verschillen tussen deze aantallen en die van Vander Maelen zijn zeer klein; bij 95,1% van de gemeenten blijft de afwijking beneden 5%. Uit deze vergelijking valt af te leiden, dat de gegevens van Vander Maelen vrijwel zeker betrekkingen hebben op het jaar 1831 of 1832.

Voor de gemeenten van belgisch Limburg was een vergelijking van Vander Maelens gegevens met die der volkstelling van 1829 niet mogelijk, omdat deze gegevens voor belgisch Limburg ontbreken. Voor een vergelijking zijn wel beschikbaar de gegevens der "Statistique de Belgique, Population", welke bevolkingsaantallen geeft per 31 dec. van de jaren 1831 tot en met 1840. Vergelijkt men de aantallen van Vander Maelen met die van de Statistique de Belgique voor het jaar 1831, dan blijkt, dat zijn gegevens geheel overeenstemmen met die der Statistique de Belgique bij 173 (87,4%) van de 198 belgisch limburgse gemeenten. Blijkbaar heeft Vandermaelen de officiële aantallen van 31 dec. 1831 kunnen gebruiken.

Bij de gegevens betrekking hebbend op vee onderscheidt Vander Maelen: paarden, veulens, "bêtes à cornes", kalveren, schapen en geiten. Vroeg in de 19e eeuw werden onder "bêtes à cornes" verstaan: koeien, ossen, stieren en jongvee met uitsluiting van kalveren. Een vergelijking van de door Vander Maelen gegeven aantallen met andere van ongeveer dezelfde tijd is mogelijk voor bijna 80 nederlands limburgse gemeenten. Op de bladen Noord-Brabant en Limburg van de Topografische kaart 1 : 25.000 van $\pm$ 1837 zijn per gemeente aantekeningen geplaatst betrekking hebbend op: boerderijen met schuren, bakovens, paardestallen, paarden, trek-ossen, koebeesten, wagens en karren. Deze gegevens zijn blijkbaar voor militaire doeleinden verzameld. De aantallen paarden en koebeesten kunnen vergeleken worden met gegevens van Vander Maelen.

Voor beide bronnen geldt, dat het niet geheel duidelijk is, wat al dan niet is meegeteld. Bij paarden ware het van belang te weten, wanneer het dier als paard en wanneer nog als veulen is beschouwd. Ook is niet bekend of legerpaarden al dan niet zijn meegeteld. In de gegevens van de Topografische Dienst zijn stieren en mestossen blijkbaar niet meegeteld; bij Vander Maelen zouden deze moeten zijn begrepen in de "bêtes à cornes".

Uit het groot aantal gevallen, waarin het opgegeven aantal dieren op nul eindigt, valt af te leiden, dat in beide bronnen gebruik gemaakt is van schattingen en afrondingen.

Bij veel gemeenten zegt Vander Maelen uitdrukkelijk, dat zijn gegevens betrekking hebbend op vee, gelden voor het jaar 1832. Tussen zijn gegevens en die van de Topografische Dienst zou dan een tijdsverschil van ongeveer vijf jaar bestaan. De verschillen tussen de beide waarnemingen zijn vrij groot. Misoogsten en veeziekten konden in de eerste decennia der 19e eeuw in korte tijd beduidende verkleiningen van de veestapel teweeg brengen. Accepteert men een toe- respectievelijk afneming van 10%, wat voor een vijfjarige periode wellicht ruim, maar toch acceptabel schijnt, dan zou voor 27 van 79 gemeenten het verschil in aantal paarden verklaarbaar kunnen zijn; dat is voor slechts 34,2% van het aantal gemeenten. Voor de "bêtes à cornes"/koebeesten blijft in 25 of 23% van de 78 gemeenten de toe- of afneming beneden 10%. Een verschil van 25 tot meer dan 50% wordt in 23 of 29,1% der gemeenten geconstateerd voor de paarden en in 26 of 33,4% der gemeenten voor het vermelde rundvee.

De verschillen, welke bij vergelijking der twee bronnen geconstateerd worden, kunnen moeilijk geheel aan het verschil in tijd der waarnemingen worden toegeschreven.

Het bleek mogelijk de gegevens van Vander Maelen voor wat de nijverheid in de gemeente Hasselt betreft, te vergelijken met die in een handschrift opgesteld door het Stadsbestuur en gedateerd 14 dec. 1843 en verder met die van Hannes, welke ontleend waren aan kadastrale statistieken van 1842-1844.

Tussen deze drie opgaven van nijverheidsbedrijven bleken vele verschillen te bestaan. Zo vermeldt Vander Maelen twaalf looierijen, Hannes vermeldt er elf, doch in de opgave van het Stadsbestuur is geen enkele looierij vermeld. Opgemerkt zij hierbij, dat Vander Maelen in het Coup d'Oeil (blz. 107) niet twaalf maar slechts drie looierijen noemt. Bij Vander Maelen en Hannes ontbreken opgaven van metaalbedrijven, terwijl het Stadsbestuur er 32 vermeldt. Volgens Vander Maelen zou Hasselt 25 brouwerijen tellen, maar volgens het Stadsbestuur slechts vier en volgens Hannes zes. Vander Maelen noemt in de dictionnaire acht tabaksfabrieken (in het Coup d'Oeil, blz. 3, drie), terwijl noch het Stadsbestuur noch Hannes deze bedrijven vermelden. Volgens deze laatste bron zouden er drie steenbakkerijen zijn, doch Vander Maelen en Hannes vermelden er geen.

Tussen de opgaven van Vander Maelen en die der beide andere bronnen

kan een tijdsverschil van acht à elf jaar liggen. In deze periode kunnen bedrijven zijn opgeheven of gevestigd, maar daardoor kunnen niet alle verschillen verklaard worden. Het is mogelijk, dat de normen voor het vermelden van bedrijven in de drie bronnen verschillend zijn geweest. Het kan zijn dat, in een der bronnen de aanwezige, in een andere bron de in werking zijnde bedrijven werden opgenomen. Dat hiertussen grote verschillen kunnen bestaan, blijkt uit de "Verzameling Van Maanen 1830". Deze geeft voor nederlands Limburg: 512 brouwerijen, waarvan werkzaam 294 of 57% en verder: 182 branderijen, waarvan werkzaam 61 of 34%. Voor steenbakkerijen – omstreeks 1830-1835 veldovens – zou hetzelfde het geval kunnen zijn.

Uit het voorafgaande blijkt, dat de gegevens van Vander Maelen, welke betrekking hebben op de aantallen inwoners der gemeenten in het algemeen voldoende betrouwbaar zijn.

Minder zekerheid bestaat voor de betrouwbaarheid van zijn gegevens betrekking hebbend op de aantallen paarden en rundvee. Hier bestaan twijfels over de definities der dieren; ook is blijkbaar met schattingen en afrondingen gewerkt. De verschillen tussen de beide met elkaar vergeleken bronnen zijn zo groot, dat deze voor een aanzienlijk deel der gemeenten niet uit het tijdsverschil verklaard kunnen worden.

De vergelijking van de bronnen betrekking hebbend op de nijverheid in de gemeente Hasselt levert ook twijfels omtrent de betrouwbaarheid. Zijn bij de telling dezelfde criteria in de drie bronnen in acht genomen? Heeft men alleen bedrijven van enige omvang opgenomen en de ambachtelijke of b.v. de één-persoonsbedrijven niet vermeld? Vander Maelen geeft slechts in enkele gevallen iets over de omvang van het personeel.

Voor de beide laatstbesproken categorieën (vee en nijverheid) geldt, dat men niet kan zeggen, welke bron de meest juiste gegevens levert. Zowel de gegevens betrekking hebbend op het vee als die, welke betrekking hebben op de nijverheid illustreren de nog primitieve toestand der nijverheids- en der agrarische statistiek omstreeks 1830-1840.

Alles bijeen genomen mag de *Dictionnaire géographique du Limbourg* beschouwd worden als een tijdsdocument, waaruit blijkt hoe een serieuze werker als Vander Maelen met de in zijn tijd aanwezige mogelijkheden getracht heeft een gedetailleerd beeld van de toenmalige provincie Limburg te geven. Hierin ligt naar de mening der Redactie van de Maaslandse Monografieën voldoende grond om een heruitgave te doen verschijnen.

Geraadpleegde literatuur

- Aantekeningen op de Topografische kaart: Noord-Brabant en Limburg 1 : 25000. $\pm$ 1837.
Bijdragen tot de algemene statistiek van Nederland. Jrg. 1878, afl. 1. Bevolking en oppervlakte.
Centraal Bureau voor de Statistiek. 's Gravenhage.
- Hannes, J. De Limburgse steden Hasselt, Maaseik, Sint Truiden en Tongeren (1842-1844).
Uitgave van kadastrale statistieken in Revue Belge d'Histoire Contemporaine – Belgisch
Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis I 1969, 2. Blz. 185-206.
- Memorial administratif de la Province de Limbourg. Hasselt.
- Philips, J.F.R. Jansen, J.C.G.M. Claessens, Th.J.A.H. Geschiedenis van de Landbouw in Limburg
1750-1914. Assen 1965.
- Philips, J.F.R. Limburgse bevolkingscijfers uit de eerste helft van de 19e eeuw. In: Studies over
de sociaal economische geschiedenis van Limburg. Dl. VIII. Maastricht 1963. Blz. 99-158.
- Relevé général des ateliers, usines et fabriques établies dans la commune de Hasselt. Door het
Stadsbestuur op aanvraag van de Gouverneur opgestelde inventaris. Handschrift. 14 XII 1843.
- Smet, A. de. Philippe Vander Maelen (1795-1869) in: Wellens – De Donder, L. Catalogue de
l'Exposition. Brussel. 1969.
- Statistique de Belgique. Population. 1831 à 1840. Bruxelles 1842.
- Tulippe, O. Philippe Vander Maelen. Cartographe et géographe 1795-1869. Florilège des sciences
en Belgique pendant le XIXe siècle et le début du XXe siècle. Bruxelles. Académie royale de
Belgique, Classe de sciences, 1968. Blz. 531-549, ill.
- Verzameling van Maanen. 1930. Algemeen Rijksarchief. 's Gravenhage. Doss. 1900 no. 176.
- Waal, E.H. van de. De belgische kartograaf Philippe Vander Maelen (1795-1869). Geografisch
Tijdschrift IV (1970). Blz. 186-188. Koninklijk Aardrijkskundig Genootschap.
(Copyright Koninklijke Bibliotheek Albert I,
Brussel (Prentenkabinet), François De Meersman)



Philippe Vander Maelen
1795 - 1869

Kartograaf en geograaf. Stichter, eigenaar en leider
van het Établissement géographique de Bruxelles.

(Copyright Koninklijke Bibliotheek Albert I,
Brussel (Prentenkabinet), François De Meersman)

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DU LIMBOURG,

PAR

PH. VANDER MALEN,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE TURIN ET DE LUCQUES, DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE, DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE, DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES PHYSIQUES, CHIMIQUES, ET ARTS INDUSTRIELS DE FRANCE, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA 1^{re} CLASSE DE L'INSTITUT HISTORIQUE, ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS, DE CELLE D'HISTOIRE NATURELLE DE VÉTÉRAIRIE, CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LIÈGE, DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE AÉRIENNE D'AREZZO, DE CELLE DE STATISTIQUE DU ROYAUME DE SAXE, MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NAVIGATION DE LONDRES, MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DU NORD À COPENHAGUE, CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ PROVINCIALE DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT, ET DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE; AUTEUR DE L'ATLAS UNIVERSEL EN 400 FEUILLES, ET DE L'ATLAS DE L'EUROPE EN 165 FEUILLES.

LE DOCTEUR MEISSER,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,

EST CHARGÉ DE LA RÉDACTION ET DE LA CORRESPONDANCE.



Bruxelles,
A L'ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE,
FAUBOURG DE FLANDRE.

1835

PRÉFACE.



A l'époque où celui de nous qui se chargea de la rédaction des dictionnaires géographiques des provinces de la Belgique, entreprit seul cette série d'ouvrages qui exigeait la collaboration de plusieurs hommes instruits, la géographie était tellement incertaine sur plusieurs points importans qui sont pour ainsi dire à peine complètement connus aujourd'hui, que les difficultés que présentait l'exécution de ce pénible travail étaient en quelque sorte insurmontables. Cependant dans les pays étrangers, et surtout en France, en Allemagne et en Angleterre, les progrès que faisaient toutes les sciences permettant de tracer les limites dans lesquelles chacune d'elles doit être circonscrite, la géographie physique occupait le rang qu'elle devait prendre comme science qui a pour but de connaître les phénomènes de physique et d'histoire naturelle qui ont un rapport immédiat avec la constitution du sol.

Obligés que nous étions de recueillir des renseignemens dans chaque localité, au lieu de puiser nos matériaux dans des ouvrages, nous ne crûmes pas moins devoir joindre l'aéroggraphie, l'hydrographie et la géologie, à la géographie que nous eussions plutôt voulu considérer comme science descriptive de la terre, et non comme celle qui retrace les lignes de démarcation inventées par l'homme et muables comme lui.

Dans le domaine de l'aéroggraphie nous fîmes rentrer des aperçus, sur l'influence que les vents, les pluies, les brouillards, la pesanté, la vivacité ou la pureté de l'air, les orages et les ouragans exercent sur les êtres répartis à la surface de notre pays.

Dans l'hydrographie furent comprises l'histoire des bassins que parcourent les fleuves et leurs affluens, celle des sources qui les alimentent, celle des sources minérales, celle des lacs et des réceptacles de toutes les eaux qui sillonnent et parcourent notre sol.

Dans la géologie nous considérâmes ce qui est essentiel pour pouvoir expliquer, au moyen des faits les mieux constatés, le mode de formation de certaines chaînes, des vallées et des bassins. Dans des questions de cette importance, nous ne pouvions nous dispenser de rappeler les coupes des terrains ou des dépôts qui se succèdent, les principaux minéraux qu'ils renferment, les corps organisés qu'on y retrouve : produits dont l'étude est devenue tellement importante, et quelquefois tellement sûre, qu'ils sont, pour celui qui cherche à s'instruire des révolutions et des changemens que la terre a éprouvés, ce que sont les médailles pour l'historien et l'archéologue.

C'est ici le lieu de citer la plateau de Saint-Pierre qui forme l'un des articles les plus longs de ce dictionnaire, pour lequel d'ailleurs il nous a été difficile de réunir des renseignemens aussi détaillés que pour les dictionnaires précédens, plusieurs circonstances qui ne dépendaient pas de nous y ayant mis obstacle : qu'il

nous soit permis de mentionner à ce sujet la ville de Maestricht, ancien chef-lieu du Limbourg.

Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas moins témoigner toute notre reconnaissance aux personnes éclairées auxquelles nous sommes redevables de beaucoup de données de la plus grande exactitude ; de ce nombre est M. l'Inspecteur en chef des ponts et chaussées, ainsi que MM. les Receveurs et Contrôleurs de la province.

Les principaux ouvrages que nous avons consultés sont :

L'Histoire naturelle de la montagne de St-Pierre de Maestricht par Faujas de St-Fond ;

La Description du plateau de St-Pierre, près de Maestricht, par M. Bory de St-Vincent.

Les Recherches sur la reproduction et la mortalité de l'homme, aux différens âges, et sur la population de la Belgique, par MM. A. Quetelet et Ed. Smits ;

Rapport sur la situation administrative de la province de Limbourg, par le gouverneur de la province. — Hasselt ;

Le Journal d'Agriculture et le Voyage pittoresque des Pays-Bas, dont les planches ont été exécutées par M. Madou.

LE D^r. MEISSER,
ANCIEN COLLABORATEUR DES ANNALES
DES SCIENCES PAYSIQUES.

PH. VANDER MAELEN,
FONDATEUR DE L'ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE
DE BRUXELLES.

COUP-D'OEIL

SUR LA

PROVINCE DE LIMBOURG.

La province de Limbourg est formée de la plus grande partie de l'ancien département de la Meuse-Inférieure.

Elle est composée d'une partie de la Campine et de la Hesbaye liégeoise, des anciens comtés de Vroenhoven, de Looz et de Horne, des villages dits de la *Rédemption*, et des communes ou *bancs de Saint-Servais*; de quelques portions de la Gueldre autrichienne et hollandaise, et de plusieurs villages des pays de Juliers et de Clèves.

Elle est bornée au N. par le Brabant septentrional, à l'E. par les provinces prussiennes de Clèves-Berg et du Bas-Rhin, au S. par la province de Liège, et à l'O. par celles du Brabant méridional et d'Anvers.

Sa longueur est de 25 lieues, sa largeur moyenne de 13 lieues, et sa superficie d'environ 200 lieues.

Cette province est divisée en trois arrondissemens judiciaires qui ont pour chef-lieu Maestricht, Hasselt et Ruremonde. Il y a vingt-quatre cantons de justice de paix.

La province de Limbourg renferme trois cent vingt-quatre communes rurales, et neuf villes, qui sont Maestricht, Saint-Trond, Hasselt, Venlo, Weert, Ruremonde, Tongres, Maeseyck et Sittard.

Elle a quatre membres à élire au Sénat et neuf à la Chambre des Représentans.

HYDROGRAPHIE.

Les principales rivières qui arrosent la province de Limbourg sont la Meuse, le Geer ou Jaar, le Demer, la Herck, la Geule, la Geleen, la Worms et la Roer.

La Meuse prend sa source en France, dans les Vosges, et traverse les départemens de la Meuse, des Ardennes, les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg, qu'elle coupe dans la direction du S. au N., en baignant les murs de Maestricht, Maeseyck, Ruremonde et Venlo; elle quitte la province à Mook.

Le Geer, qui prend sa source dans la province de Liège, passe à Tongres, et vient se jeter dans la Meuse à Maestricht. Ses eaux impriment le mouvement à beaucoup d'usines; en les retenant, on peut inonder le front des fortifications de Saint-Pierre de la place de Maestricht.

Le Demer et la Herck ont leurs sources dans la province, à peu de distance de la ville de Tongres. Ces deux rivières servent aussi à des usines. Elles se divisent en plusieurs bras, arrosent tout le pays situé entre Tongres, Bilsen, Looz, Hasselt et Herck, et contribuent particulièrement à la fertilité des belles prairies dont elles sont bordées. Les eaux du Demer et de la Herck se réunissent au-dessous de la petite ville de Herck, où elles sont encore accrues par celles de la Vespe; elles coulent alors dans la province de Brabant, en conservant le nom de Demer.

La Geule, la Geleen, la Worms et la Roer, arrosent la partie de la province située sur la rive droite de la Meuse.

Les deux dernières de ces rivières sortent de la Prusse; la Worms, qui a sa source dans les environs d'Aix-la-Chapelle, sépare le canton de Kerkrade de la Prusse: elle se confond auprès d'Hinsberg avec la Roer, qui, après avoir baigné les murs de Ruremonde, se jette dans la Meuse immédiatement auprès de cette ville.

La Geleen est une rivière peu considérable qui a sa source dans le canton d'Heerlen, et se jette dans la Meuse près de Stevensweert.

La Geule sort de la province de Liège; elle arrose Wittem, se grossit des eaux de la Galoppe, passe ensuite à Fauquemont et Meeresen, et va se perdre dans la Meuse au N. de Maestricht.

A l'exception de la Meuse, il n'est aucun des cours d'eau de la province qui serve, soit à la flottaison, soit à la navigation. Leurs avantages n'ont consisté, jusqu'ici, que dans l'accroissement de prospérité qu'ils donnent à l'agriculture, et les facilités qu'ils procurent pour l'établissement des usines. Ces dernières, qui servent en général à la mouture des grains et à l'expression des huiles, sont d'autant plus multipliées, qu'il y a peu de moulins à vent.

Eaux minérales de Tongres.

La fontaine que l'on voit aujourd'hui à 1,000 mètres au N. O. de cette ville, était déjà connue du temps de

Pline. « Il existe à Tongres, cité des Gaules, rapporte
« ce naturaliste, une fontaine célèbre, dont les eaux
« bouillonnent, et ont une saveur ferrugineuse qui ne
« se reconnaît qu'après qu'on les a bues ; elles sont pur-
« gatives, et guérissent la fièvre tierce et la gravelle :
« lorsqu'on les approche du feu, elles se troublent et
« finissent par rougir (1).

Les signes caractéristiques indiqués par Pline se retrouvent encore aujourd'hui. Les eaux de la fontaine, lorsqu'elles tombent de la source dans le réservoir, sont agitées d'un bouillonnement continuel, qui n'est dû qu'au dégagement de l'acide carbonique et de l'air qu'elles contiennent. Leur saveur ferrugineuse est aussi très sensible ; on s'en aperçoit en les buvant, et elle occasionne un précipité noir abondant lorsqu'on y verse une dissolution de noix de galle. D'après l'analyse chimique de ces eaux, elles contiendraient du carbonate de fer et du carbonate de magnésie.

Il paraît qu'il n'y avait autrefois qu'une seule source ; on en a découvert dernièrement une seconde, située à peu de distance de la première : ses eaux sont à peu près les mêmes, excepté qu'elles contiennent un peu plus de carbonate de fer, et un peu moins de carbonate de magnésie.

Les propriétés médicales que Pline attribue aux eaux de Tongres sont aujourd'hui très contestées. On a même prétendu que le passage de ce naturaliste s'appliquait aux eaux de Spa, et que les mots latins *Tungri civitas Galliæ*, ne devaient pas s'entendre particulièrement de la ville, mais de la cité de Tongres, dans laquelle Spa était compris. L'on sent que cette distinction est entièrement futile et spécieuse.

(1) Pline, liv. 51.

On connaît peu aujourd'hui les vertus des eaux de Tongres ; elles ne sont point fréquentées , et dans la ville même on n'en fait presque point d'usage. Des expériences faites au commencement du XVIII^e siècle, par des médecins de Tongres, réunis à des physiiciens de Louvain, leur attribuent des propriétés beaucoup plus nombreuses que celles indiquées par Pline. Elles sont sans doute exagérées ; mais cependant, d'après leur analyse, elles doivent être résolvantes, apéritives et toniques.

Il est probable qu'il ne manque à cette fontaine, pour avoir autant de vogue que beaucoup d'autres, que d'être entourée de beaux paysages, d'établissemens thermaux agréables, et de tous les accessoires qui attirent les étrangers à Spa et à Aix-la-Chapelle. Les magistrats de Tongres devraient prendre cet objet en considération ; peut-être ne leur serait-il point difficile de faire valoir les eaux de leur fontaine. Les grands souvenirs que rappelle leur ville, les tombes dont elle est entourée, les médailles et les urnes que l'on retrouve dans les champs qui l'environnent, des débris épars de vieilles murailles, où l'on reconnaît encore la main des Romains, tout semble y attirer et y retenir le voyageur éclairé.

APERÇU GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE.

Cette province renferme des carrières de pierres calcaires et de grès, des mines de charbon et des tourbières. Ces richesses minérales sont dignes des méditations du géologue, et appellent toute l'attention et la surveillance de l'administrateur.

Carrières calcaires.

La plus grande partie des localités situées sur les bords des rivières du Geer et de la Geule, recèlent des carrières de pierres calcaires : on doit surtout distinguer celle qui est située à environ mille mètres au S. de la ville de Maestricht, et qui est particulièrement connue sous le nom de *souterrain de la montagne de Saint-Pierre* ou plateau de Saint-Pierre.

Plateau de Saint-Pierre.

L'habitant des plaines basses et maritimes qui, visitant les prétendues montagnes de Maestricht, et agran-

dissant par la pensée l'échelle à laquelle il mesurerait les mouvemens du terrain, croirait se faire une idée de ce que sont des montagnes véritables, serait étrangement trompé dans ses calculs ; mais si les plateaux entre lesquels circule la Basse-Meuse ne sont remarquables ni par leurs formes majestueuses, ni par leur élévation au-dessus du niveau des eaux, ni par une végétation particulière, ainsi que le sont ordinairement les contrées alpines, ils réclament toute l'attention des naturalistes par les débris dont ils sont composés, par la disposition générale qu'ils affectent, et surtout par des phénomènes qu'é l'homme mit à jour, à l'aide de longs travaux, comme pour montrer au savant les moyens qu'emploie mystérieusement la nature dans la formation des silex, ou pour cribler la pierre de pertuis souvent immenses, auxquels leur forme et leur bizarre disposition a mérité le nom d'*orgues géologiques*.

De vastes cryptes creusées par des milliers de générations, pendant la durée de plusieurs milliers de siècles, sont les seuls objets qui, dans les environs de Maestricht, frappent les yeux et l'esprit du vulgaire : aussi les carrières que l'on montre aux voyageurs vers le S. de la ville, et qui peut-être ne sont pas les plus curieuses ou les plus vastes du pays, sont-elles renommées comme des merveilles ; au point que M. de Buffon, les comparant au labyrinthe de Crète, pense, « qu'abandonnés pendant
« un long espace de temps, il ne serait pas aisé de recon-
« naître si ces excavations ont été le produit de la nature,
« ou faites de main d'homme. On connaît, ajoute cet
« écrivain, des carrières qui sont d'une étendue très
« considérable, celle de Maestricht, par exemple, où l'on
« dit que cinquante mille personnes peuvent se réfugier,

« et qui est soutenue par plus de mille piliers qui ont
« vingt ou vingt-quatre pieds de hauteur. L'épaisseur de
« terre au-dessus est de plus de vingt-cinq brasses ; il y a ,
« dans plusieurs endroits de cette carrière , de l'eau et
« de petits étangs où l'on peut abreuver le bétail, etc.»
(*Preuves de la théorie de la terre*, art. XVII.)

Les carrières de Maestricht renferment plus de mille piliers, et les dimensions de ces piliers sont beaucoup plus imposantes que ne le dit M. de Buffon : mais on ne trouve nulle part, dans ces souterrains, de petits étangs où se puisse abreuver le bétail ; et si ce n'est en un seul point, où quelques gouttes filtrantes entretiennent quatre ou cinq pintes d'eau médiocre dans un trou en forme de cuvette, les carrières de Maestricht sont remarquables par l'absence de toute humidité, ce qui contribue à rendre leur température extraordinairement égale.

Un grand nombre de curieux et de savans visitèrent à diverses époques le plateau de St.-Pierre : mais le beau mémoire publié par M. le colonel Bory de St.-Vincent (1), qui, en 1815 et surtout en 1819, a exploré ces souterrains en compagnie de M. Behr et de feu M. Deckin, a fait presque oublier les ouvrages qui avaient paru antérieurement sur ce sujet important d'histoire naturelle, dont il y avait bien des erreurs à rectifier.

D'après M. Bory de Saint-Vincent, la hauteur du plateau de Saint-Pierre doit être de cent soixante-quatorze pieds au-dessus des eaux du Geer, au point sous lequel existe ce qu'on nomme la grande entrée des grottes, et près du fort de Saint-Pierre. En adoptant les mesures prises par Faujas, comme dans cette direction le cours de la

(1) Voir la préface.

Jaar peut être de deux toises, au moins, supérieur à celui de la Meuse, la hauteur du plateau, en avant du fort, doit être d'une soixantaine de mètres, et M. Bory de Saint-Vincent la croit encore plus considérable vers Caster.

L'élévation du plateau se compose, toujours selon Faujas, dont M. Bory a vérifié les observations en ce point, 1^o d'une couche de galets arrondis ou ovales de la grosseur du poing à celle d'une noix, quartzeux, opaques, tantôt grisâtres, tantôt d'un blanc plus ou moins terne, tantôt couverts d'une rouille ferrugineuse, parmi lesquels on trouve quelques jaspes grossières rougeâtres, ou d'un violet obscur. Cette couche, au lieu où elle a pu être exactement mesurée, avait d'épaisseur vingt-cinq pieds, huit pouces et demi.

2^o D'une couche de sable quartzeux, friable, dont les particules n'ont point d'adhérence, de couleur ocreuse jaunâtre, souvent très vive et très foncée, et profonde de vingt-trois pieds, six pouces et demi.

3^o D'une autre couche de sable pareille aux précédentes, mais plus compacte, d'un gris verdâtre, et comme lié par un ciment calcaire qui lui donnerait la faculté de se laisser tailler en blocs : ce sable repose immédiatement sur la partie pierreuse et solide, qui se prolonge à des profondeurs inconnues, et dans laquelle les célèbres carrières ont été creusées. La surface du plateau de Saint-Pierre est formée par la continuité de ces trois couches; mais celles-ci varient dans leur épaisseur : il est des endroits où la partie solide est bien plus rapprochée de l'extérieur du sol, et celui-ci demeurant toujours à peu près de niveau, il est clair que la surface de la coupe compacte inférieure n'est pas tout-à-fait horizontale, et doit être légèrement onduleuse. Quoi qu'il en soit, cette

masse compacte est celle qui mérite toute l'attention du géologue. On voit que si la hauteur totale du plateau est de cent quatre-vingts pieds, en faisant la déduction des cinquante-six pieds d'épaisseur totale pour les trois couches qui la recouvrent, il reste pour elle, jusqu'au niveau de la Meuse, cent vingt-quatre pieds, au moins, de puissance. La matière dont se compose cette énorme épaisseur est vulgairement connue sous le nom de *pierre de Maestricht* ou *pierre de sable*. Elle n'a point paru à M. Bory un grès quartzeux, comme l'appelle M. de Thury dans son Essai potamographique sur la Meuse, ni une espèce de *grès très tendre* comme le pense Faujas, mais comme le dit M. Clerc (Journal des mines, sept. 1813), un amas de calcaire grossier, dont la contexture intérieure, seulement assez semblable à celle des grès, semblerait indiquer qu'il doit son existence à une agglomération mécanique de petits grains calcaires, provenant sans doute de la destruction d'un calcaire plus ancien. M. Clerc ajoute qu'on peut regarder ce calcaire comme une espèce de tuf, en général très tendre, qui se réduit facilement en poussière par la moindre pression, et qui peut être taillé avec facilité au moyen d'un instrument tranchant; il est rude au toucher, happe faiblement à la langue, et exhale une odeur argileuse par l'expiration de l'haleine. Sa couleur est plus ordinairement jaunâtre, et passe rarement au gris ou au blanc sale; et, dans ce cas, il est beaucoup moins tendre. Lorsqu'on frappe sur une de ses masses isolées avec un marteau, on entend un bruit particulier, très différent de celui que rendrait un calcaire compacte ordinaire. Sa cassure est imparfaitement conchoïde; calciné, il donne de la chaux, mais d'une qualité inférieure, ce qui fait qu'on ne l'emploie

guère. Le tuf calcaire des environs de Maestricht se façonne, au moyen de la scie, en pierres de forme à peu près constante, et en carré long; ces pierres sont, de temps immémorial, employées à construire des maisons et des édifices que les années ne tardent point à altérer; elles conviennent, dit-on, mieux pour des fondemens que pour des murs exposés aux intempéries de l'atmosphère. Sur les tours des églises de Maestricht qui en sont bâties, sur celle qu'on appelle encore *Tour de César*, et qui fait partie de la cense de Lichtenberg, on voit les traces du ravage des siècles qui ne prouvent point en faveur de la bonté des matériaux. Les débris aréniformes qui résultent de la taille de ces pierres, sont employés comme engrais dans les champs, et souvent on ne creuse le tuf que pour en obtenir le sable dont l'agriculture tire un grand parti.

Le voisinage de la Meuse, qui facilite le transport de la pierre de Maestricht et du sable d'engrais, ne laisse à la masse du tuf calcaire aucun repos : les carriers continuent à la percer en tout sens, assurés qu'ils sont de la défaite des produits qu'ils en obtiennent et dont la difficulté du transport ne saurait faire tomber le prix.

COQUILLES FOSSILES DU PLATEAU DE SAINT-PIERRE.

Buccinite siliceux.

1. Cette coquille est formée d'une belle pâte de silex

d'un gris blanchâtre : les tours de spire sont détachés, bien nets et bien distincts.

Une coquille fossile très rapprochée de celle-ci, et trouvée à Grignon (France), peut servir de point d'analogie et de comparaison pour caractériser celle de Maestricht. La coquille de Grignon paraît, au premier aspect, appartenir au genre *tonne*, *Dolium*, de Lamarck, système des animaux sans vertèbres, genre 40, p. 79; mais, comme elle n'est pas *cerclée transversalement*, ni à *bord droit denté*, ou *crénelé dans toute sa longueur*, caractère que Lamarck assigne au genre *tonne*, il faut la placer dans le genre *buccin*, avec lequel cette coquille a plus de rapport.

La coquille siliceuse de Maestricht, étant dépourvue de ces espèces de crénelures transversales, et ayant la même configuration que celle de Grignon, paraît donc devoir être placée dans le genre *buccin*; mais l'espèce de l'un et de l'autre ne saurait être déterminée.

2. Une autre coquille, attachée à la pierre dans laquelle elle a été trouvée, paraît appartenir au genre *nérîte* de Linné et de Lamarck; elle est à *côte saillante*: on ne saurait en déterminer l'espèce.

Nautilite siliceux.

3. Ce nautilite chambré d'une grande espèce, passé à l'état siliceux, encore adhérent d'un côté au silex qui lui

servait de gangue, en a été si heureusement détaché, qu'on peut voir distinctement la partie intérieure de la coquille, ainsi que toutes les formes et le caractère. Ses cloisons sont épaisses, mais distinctes et séparées les unes des autres, de manière à permettre de voir le tube ou syphon qui communique d'un disque à l'autre; mais ce tube, qui est plus long et plus renflé que dans le grand nautilite chambré ordinaire, a aussi un étranglement qui ne se voit pas dans les nautilus de cette espèce. Cependant, comme ce nautilite a d'ailleurs la forme et les caractères du *nautilus pompilius* de Linné, cet accident pourrait bien n'être dû qu'à l'effet de la pétrification, et d'une surabondance de matière lapidifique qui s'est portée dans cette partie; on peut le considérer comme ayant appartenu à cette espèce dont l'analogue existe dans les mers des Indes et dans celles d'Afrique.

Corne d'ammon droite, ou ammonite.

4. Cette espèce est un peu cylindrique, articulée et diminuant d'épaisseur à mesure qu'elle s'allonge; ses articulations ou cloisons transverses sont imperforées et découpées dans leurs bords à la manière des créneaux des anciennes tours.

Il est probable que ces espèces de vertèbres ou articulations, qui s'emboîtent très exactement les unes dans les autres par leurs sutures crénelées, ne sont que le relief

du moule intérieur formé par la matière pierreuse qui s'est introduite dans les loges de cette coquille, qui n'est peut-être qu'une espèce particulière de corne d'ammon. Faujas Saint-Fond incline d'autant plus à penser ainsi, qu'il y a pour ainsi dire un passage graduel dans ces coquilles qui peut conduire à cette forme.

En effet, quoique la plus grande partie des ammonites soient discoïdes ou rondes, on en connaît cependant quelques-unes d'oblongues, et celles-ci offrent divers degrés de prolongement, sans que néanmoins leurs tours de spire soient disjoints; mais la belle et singulière corne d'ammon turbinée, de la montagne de Sainte-Catherine près de Rouen, qui se déroule et s'allonge en spirale, comme un buccin, semble résoudre le problème; et Faujas ne voit pas pourquoi, une fois que la nature a permis à cette coquille de prendre cette forme, d'autres espèces rapprochées de celles-ci n'arriveraient pas jusqu'à la ligne droite.

Faujas présume que Lamarck a pesé toutes ces considérations qui ne lui auront pas paru assez fortes pour l'engager à laisser dans les cornes d'ammon, non seulement celle qui fait l'objet de cet article, dont il a fait un genre particulier sous le nom de *baculite* (*baculites vertebralis*), genre 92, en citant l'ammonite droite de Maestricht; mais encore celle de la montagne de Sainte-Catherine, que Denys Montfort a si bien décrite et si bien figurée dans le Journal de Physique et d'Histoire naturelle, therm. an VII, sous le nom de *corne d'ammon turbinée*, et dont Lamarck a formé son 91^{me} genre, p. 102, sous le nom de *turrilite* (*turrilites costata*).

Le baron de Hupsch, dans un livre qui a pour titre : *Nouvelles découvertes de quelques testacées pétrifiées, rares*

et inconnues, pour servir à l'Histoire naturelle de la Basse-Allemagne, Cologne, 1773, a figuré dans la planche 4, l'ammonite droite avec tous ses détails, d'après un exemplaire trouvé par lui dans les environs d'Aix-la-Chapelle.

M. de Hupsch disserte fort au long sur l'importance de sa découverte, « qui est, dit-il, en quelque façon plus « remarquable que la découverte des orthocératites. »

En dernière analyse, le naturaliste de Cologne, entraîné par la force de l'analogie, après avoir cherché à démontrer et même à prouver, selon lui, que l'ammonite droit n'est pas un ammonite, finit cependant par dire qu'on pourrait l'appeler *ammonite droit* (*ammonites rectus*); et telle est l'opinion de Faujas.

La longueur des détails dans lesquels Faujas entre au sujet de l'ammonite droit, est justifiée par l'importance, pour la géologie, de la connaissance exacte des corps marins fossiles, qui est si propre à répandre des lumières sur les révolutions diverses de la terre, dont ces antiques corps marins sont les témoins irréfragables.

Pinne (pinna Linnæi).

5. Lister a fait graver dans son bel ouvrage plusieurs coquilles de ce genre dont quelques-unes approchent de celle-ci, mais présentent néanmoins des différences.

Faujas possédait, dans sa collection, le véritable analogue de cette coquille : elle venait de la Martinique.

Cette coquille est mince, papyracée, de forme élégante, et ne diffère de celle de Maestricht que parce qu'elle est un peu plus grande.

Planospirite (planospirites ostracina).

6. Quoique cette coquille ait quelque rapport de forme et d'épaisseur avec la valve d'une huître, elle en diffère en ce qu'elle est dépourvue de la fossette qu'on trouve au sommet des coquilles d'huîtres, et qui sert à loger le ligament, caractère distinctif de ce genre : on n'y voit pas non plus l'impression musculaire qui se remarque dans toutes les huîtres. Elle serait plus rapprochée du genre *acarde*, n° 134 de Lamarck, que de tout autre, si l'on avait la certitude que cette coquille est bivalve ; mais son cordon rentrant, sa privation de fossette et d'impression musculaire, et un certain *facies*, font présumer que cette coquille est univalve, et doit former un genre particulier. Lamarck n'a pas balancé à adopter ce sentiment, et en a fait un genre nouveau qu'il a publié par addition dans son système sous le nom de *planospirites* : mais il l'a placé dans un article additionnel qui a pour titre : *Genres incomplètement connus*.

Pinna saccata ?

7. Cette coquille du genre pinna est plus épaisse que celle désignée sous le nom *pinna Linnæi*, et ses stries ou plis sont plus réguliers; elle est très rapprochée de la figure que Lister a publiée, planche 371, figure 212, et qu'il a désignée sous le nom de *digitiformis*, dans l'index qui est à la fin de son livre; mais cet habile conchilologue n'a donné aucune indication sur le lieu qu'habite la coquille, ni sur quel exemplaire il en a fait dessiner ou graver la figure. Linné, en citant Lister, dit que cette coquille est très rare et qu'elle vit dans l'Océan indien, ainsi que dans la Méditerranée. (Linn., Syst. nat., édit. de Gmelin, sp. 8.)

Avicule ?

8. Cette coquille, séparée de sa gangue à demi pétrifiée, offre deux valves bien conservées, qui s'emboîtent parfaitement l'une dans l'autre : elle a des sillons ou rides placés des deux côtés de la fossette, qui rappellent ceux qu'on remarque dans les petoncles de Lamarck,

genre 105, mais qui en diffèrent par leur irrégularité : elle est en outre feuilletée à l'extérieur, avec des indices de rayons qui divergent jusqu'au bord.

Ostrea. (Espèce nouvelle.)

9. Cette coquille ressemble à une moule, lorsqu'on ne l'examine qu'en dessus : mais en l'observant avec attention, sous tous les aspects et sur des coquilles détachées de leur gangue, on reconnaît bientôt que c'est une espèce nouvelle de gryphite, appartenant au genre huître, *ostrea* de Lamarck, genre 139. Cette jolie gryphite a sa coquille très mince : elle est changée en spath calcaire.

Elle a quelque analogie avec les fossiles figurés par Bourguet, pl. 15, p. 62, sous le titre de : *Huître à bec recourbé en dedans, ou gryphite* ; mais plus encore avec ceux que Langius a publiés, pl. 48, fig. 1 et 2, sous le nom de *gryphitæ luidio* ; toutefois celle de Maestricht est d'une espèce différente.

Peigne bombé.

10. Cette coquille, dont l'analogue n'est pas connu, a les côtes fortement prononcées, saillantes et arron-

dies , et les oreilles presque égales. On trouve la même pétrification dans les environs de Bordeaux ; mais moins bien conservée que celle de la montagne de Maestricht , qui a changé à peine de nature.

Linné avait confondu mal à propos les peignes avec les huîtres , sous la dénomination d'*ostrea pecten* ; mais ceux qui avaient de nombreuses collections les avaient toujours séparés , et Bruguière prononça affirmativement , et en forma le genre peigne , *pecten* , que Lamarck a conservé , et dont il a fait son 145^{me} genre. Les peignes diffèrent des huîtres par leurs oreilles et par la régularité constante des valves de chaque individu de la même famille , tandis que les huîtres sont irrégulières , au point qu'on en trouve difficilement deux qui se ressemblent parfaitement.

Ostrea Jacobæa (Peigne de Saint-Jacques).

Linn., Syst. nat., sp. 2.

11. Cette coquille fossile de Maestricht est une des plus communes de la montagne de Saint-Pierre et des collines voisines ; mais la valve inférieure manque toujours , tandis que la supérieure est dans un état de conservation qui ne laisse rien à désirer. Cette singularité n'est pas sans exemple dans de semblables amas de coquilles fossiles , réunies et accumulées au milieu des sables , par l'effet d'antiques alluvions , subordonnées à une suite

de circonstances accidentelles, qui ont jeté le désordre et la complication dans le déplacement et la marche de ces corps organisés, lesquels ont vécu jadis dans le sein des mers. L'analogue de cette coquille de Maestricht se trouve en très grande abondance dans la Méditerranée.

On rencontre dans le sol de Maestricht un autre peigne, à une seule oreille, à côtes larges, saillantes et fortement prononcées, dont on ne connaît rien de semblable dans les nombreuses espèces qui ornent les plus riches collections de coquilles.

Pecten pleuronectes de Lamarck.

Sole de Dargueville, pl. 27, fig. G.

12. Cette coquille délicate et fragile, encore adhérente à la pierre qui lui a servi de soutien, a pour analogue, l'*ostrea pleuronectes*, Linn., Syst. nat., sp. 6, qui vit dans les mers de la Chine et du Japon, et qui n'est point une huître, mais un peigne d'une élégance et d'une fragilité extrêmes.

Coquille appartenant au genre avicula.

Lamarck.

13. Cette coquille très mince et aussi bien conservée que la précédente, n'a le plus souvent qu'une seule valve,

et si fragile que , malgré son bel état de conservation , l'on serait comme assuré de la briser , si on voulait la séparer de la pierre.

C'est une espèce nouvelle, dont Faujas a trouvé sur les lieux , à force de recherches , la seconde valve : on en trouve de trois fois plus grandes. Comme cette coquille est presque papyracée, on est étonné de la trouver en si bon état ; il est vrai que les beaux exemplaires n'en sont pas communs.

Ostracite de l'espèce nommée gryphite.

14. Linné a placé les gryphites , qui sont fort multipliées , dans le genre des huîtres. On trouve , dans beaucoup d'endroits , des gryphites pétrifiées et même dans l'état fossile , et les espèces en sont nombreuses : celles dans l'état naturel sont recherchées des naturalistes , qui leur ont donné le nom de *crêtes de coq* , et on en compte plusieurs espèces.

Celle de Maestricht paraît nouvelle.

15. Les autres gryphites du même sol sont une gryphite de forme alongée, un peu contournée, à grandes stries saillantes : ce n'est ici qu'une valve inférieure , d'une belle gryphite d'espèce inconnue.

16. Une gryphite encore plus grande que la précédente. Elle a ceci de remarquable que les deux valves sont adhérentes par le bas ; ce qui n'est point l'effet de

la pétrification, mais bien celui de la nature, qui a lié, dès leur naissance, ces deux valves, qui appartiennent l'une et l'autre à la partie supérieure de la coquille; de manière que ces deux parties supérieures adhérentes par le bas devaient recouvrir deux valves inférieures également adhérentes; l'on a journellement des exemples de ces coquilles doubles, particulièrement dans la famille des huîtres.

17. Une gryphite qui paraît appartenir, par sa forme, plutôt à une huître qu'à une moule; mais comme il n'existe que cette valve adhérente à la pierre, et qu'on a craint de la briser en la séparant, on n'a pu voir la charnière; ce qui a empêché de prononcer affirmativement.

18. On rencontre dans le même sol un joli pectinite, sillonné, découpé et dentelé. Il rappelle en petit les formes et les sillons du *manteau ducal* et de la *gibecière*; mais cette valve, qui est la supérieure de ce peigne, est plate, tandis que la *gibecière* et le *manteau ducal* ont leurs deux valves bombées et arrondies. Vainement a-t-on fait des recherches pour découvrir l'analogue de ce peigne; on n'a rien trouvé qui puisse lui être comparé avec exactitude.

19. Une coquille allongée, comme celles du genre *lime*, n° 146, de Lamarck, qui paraît même, par un petit renflement, avoir été un peu bâillante, comme les limes: elle en diffère néanmoins par le *facies* général et par les oreilles; il faut donc la laisser parmi les peignes; mais c'est ici une espèce dont l'analogue n'est pas connu.

20. Une coquille finement striée, avec un sillon en vive arête très prononcé sur le dos; c'est une huître assez analogue à celles que Bruguière a publiées dans

l'*Encyclopédie*, pl. 184, fig. 10, 11, 13 et 14, qui s'attachent ordinairement aux branches de mangliers, et s'y fixent à l'aide d'espèce de petits crochets ou appendices que l'animal a l'art de construire, de telle sorte que la branche de l'arbre se trouve enveloppée par là, et forme une sorte de moule en creux dans la valve inférieure de la coquille; souvent la valve supérieure se ressent de cette inflexion.

21. Une huître d'espèce inconnue; elle offre sur le derrière de la coquille un creux profond, cylindrique, se rétrécissant à mesure qu'il se prolonge dans la longueur des valves, ce qui prouve que cette huître, de même que la précédente, doit s'attacher aux arbres dont les branches sont baignées par la mer; elle s'y fixe probablement, non à l'aide de petits crochets, comme les huîtres des mangliers, mais en s'adaptant parfaitement sur les branches cylindriques qu'elle entoure étroitement; il serait cependant très possible qu'au lieu de se fixer à des arbres, cette huître s'attachât à des coquilles cylindriques.

22. Une valve supérieure d'une petite ostracite, assez rapprochée de l'huître commune, *ostrea edulis*, Linné, Syst. nat., sp. 105. Mais celle-ci offre un pli en saillie sur le rebord gauche de la coquille.

23. Une autre valve supérieure d'une petite ostracite, difficile à déterminer, parce qu'elle n'offre pas des caractères assez distinctifs.

24. Une coquille qui paraît devoir être rangée dans le genre des huîtres, et qui est absolument inconnue : ses formes larges, les espèces d'ondulations qui la recouvrent, les oreilles qui la distinguent la rendent très difficile à bien caractériser.

25. Un *mytilus litophagus*, ou datte de mer très singulière, en ce qu'au lieu de percer les pierres calcaires, à l'exemple des autres dattes, celle-ci s'enveloppe d'un fourreau pierreux, et forme une espèce particulière, dont l'analogue est encore inconnue. Bruguière, embarrassé de placer les dattes de mer, les a laissées dans le genre *mytilus*; Lamarck en a fait un genre particulier, sous le nom de modiole, *modiola*, genre 101.

Il est à présumer que les très petites ostracites qu'on trouve disséminées dans le même sol, ne sont que de très jeunes individus qui n'avaient pas acquis leur accroissement. On en trouve de semblables dans le sol sablonneux de Grignon, de Chaumont, de Courtagnon, et dans le falun de la Touraine. On ne saurait en déterminer avec certitude les espèces.

26. Une pectinite à stries fines, à coquilles presque papyracées; si l'on n'avait pas une grande habitude de la conchyliologie, et l'œil exercé, on croirait, au premier aspect, pouvoir déterminer à quel analogue appartient ce peigne; mais lorsqu'on l'étudie dans tous ses détails, on y distingue des différences qui ne permettent pas de le rapporter à aucune espèce connue.

27. Une coquille que l'on prendrait au premier aspect pour une espèce de nautilite papyracé particulier; mais, après l'avoir observée avec attention et l'avoir comparée à divers échantillons rapprochés de celui-ci, et trouvés dans les mêmes lieux, on ne peut s'empêcher de considérer cette coquille comme une nérите. Il est à remarquer seulement que celle dont il est question ne doit sa ressemblance apparente à un nautilite, que par l'effet de la compression, et que parce qu'elle se présente du côté de la spire.

28. Une ostracite de grandeur naturelle, dont la coquille est très épaisse. La valve supérieure est réunie à la valve inférieure, mais d'une manière si heureuse qu'on voit très distinctement les contours, l'épaisseur et la partie du dedans de la valve inférieure. On trouve dans le banc coquillier de Montmartre plusieurs ostracites de la même espèce.

Térébratulites.

Lamarck, dans son *Système des animaux*, a formé le genre térébratule, qui est son 152^{me} genre, et l'a défini de la manière suivante :

« Coquille régulière, fixée par un ligament ou tube
« court et composé de deux valves inégales, dont la plus
« grande a son crochet avancé presque en bec, et percé
« d'un trou par où passe le ligament. Charnière à deux
« dents, deux branches grêles, fourchues et osseuses,
« tenant à la valve non percée, paraissant servir de
« soutien à l'animal; *anomia terebratula*. L. » Les térébratulites de la montagne de Saint-Pierre de Maestricht sont assez nombreuses : il y en a qui se rapportent à des espèces qui existent ailleurs; mais on en trouve aussi plusieurs d'inédites, et une dont l'analogue est dans nos mers.

Térébratulite de la montagne de Saint-Pierre de Maestricht.

29. Inconnue et inédite.

30. Cette coquille ressemble beaucoup, mais en petit, à la térébratule publiée dans l'*Encyclopédie*, pl. 246, fig. 4 et 6.

31. Inconnue et n'a pas été publiée.

32. Paraît être inédite.

33. Cette coquille, de grandeur naturelle, est une térébratule lisse, semblable à celle qu'on trouve fossile et siliceuse dans les craies des environs de Meudon, près de Paris. Scheuzer, dans sa *Physique sacrée*, en a figuré une pareille, pl. 48, fig. 101.

34. Paraît écailleuse à la manière du *chiton* ou *osca-brion*. Sa valve supérieure est contournée vers le bas. — Inédite.

35. Jolie petite térébratulite. On trouve dans la mer Adriatique une petite térébratule qui paraît être l'analogue de celle-ci.

36. Térébratulite de forme allongée, de grandeur naturelle, représentée de face et de profil. Les espèces de cette forme sont rares; planche 243 de l'*Encyclopédie méthodique*, fig. 1 *a, b, c*, en présente une de forme oblongue, mais fortement striée, et qui appartient à une autre espèce.

37. Paraît se rapprocher de celle représentée dans la figure 6 *a, b, c*, planche 241 de l'*Encyclopédie*; mais celle de Maestricht est plus petite. La planche 246, fig. 8 *a*, de l'*Encyclopédie* en offre aussi une beaucoup plus petite que celle de Maestricht; mais, grossie à la loupe dans la figure 86, on voit que c'est la même que celle de Maestricht.

38. Térébratulite qui a dans sa valve supérieure une espèce de languette qui la rapproche du fossile décrit par le baron de Hupsch, sous le nom de *peridiolithe*. Voyez Nouvelle découverte de quelques testacées, par le baron de Hupsch; Cologne, 1771, planche 4, fig. 16 et 17.

39. Coquille remarquable par sa valve supérieure surbombée, et ornée d'espèces de rayons divergens.

40. Paraît inédite.

41. Est rapprochée des péridiolithes du baron de Hupsch.

42. S'éloigne si fort des autres térébratulites, que Ferrussac croit qu'il peut être convenable d'en former un genre placé immédiatement après celui des térébratulites; car le sommet tronqué, le sillon fortement prononcé, et les valves aplaties, pourraient servir de caractère à ce genre.

Le baron de Hupsch a figuré des coquilles fossiles semblables qu'il avait trouvées dans le pays de Juliers; il leur a donné le nom de *peridiolithes*, à cause de leur ressemblance avec une petite poche; mais c'est étaler une érudition trop fastueuse de mots pour de si petites choses.

43. Coquille du même genre que ci-dessus; son sillon proéminent forme une sorte de bifurcation qui la dis-

tingue de la précédente. Fortis dit que l'analogue de cette singulière coquille bivalve existe sur les côtes de la Dalmatie.

44. Quoique cette coquille ait, à l'extérieur, un rapport de forme avec les térébratules, elle en diffère en ce qu'elle est intérieurement sillonnée dans presque toute l'étendue de la valve inférieure, et se rapproche beaucoup plus du genre *cranie* de Lamarck, genre 151; *anomia craniolaris*, Linn. Bruguière a fait graver, planche 243, fig. 10, de l'*Encyclopédie*, une coquille bivalve assez semblable à celle-ci.

45. Ostracite de l'espèce de celles qui s'attachent à des mangliers ou autres arbres au bord de la mer, et quelquefois à des coquilles turbinées qui offrent un point d'appui à peu près analogue. Sa forme contournée diffère de l'huître d'espèce inconnue, indiquée ci-dessus, qui offre, sur le derrière de la coquille, un creux profond, cylindrique, se rétrécissant à mesure qu'il se prolonge dans la longueur des valves. Mais les huîtres étant sujettes à varier, il serait possible, malgré cette différence, que l'une et l'autre de ces coquilles fussent de la même espèce; elles ont chacune le moule et l'impression du corps oblong et cylindrique sur lequel elles s'étaient attachées, et des plis assez analogues.

46. Jolie coquille qui appartient incontestablement au genre lime, *lima* de Lamarck, genre 146, *ostrea lima*, Linn. Celle-ci a la plus grande analogie avec une semblable non fossile, que Bruguière a figurée dans l'*Encyclopédie*, planche 206, fig. 6 : elle n'en diffère que parce que celle de Maestricht est plus petite.

47. Térébratulites à côtes saillantes et élégamment disposées. On trouve la même espèce dans Scheuzer,

Physique sacrée, planche 45, fig. 46, et dans l'*Encyclopédie*, par ordre de matière, planche 241, fig. 4 a et b.

48. Petite térébratulite qui a beaucoup de rapport avec l'*anomia pectiniformis* de Linné.

49. Petite térébratulite surbombée, ayant des côtes peu saillantes et en quelque sorte obtuses.

50. Térébratulite lisse et sans côtes.

51. Jolie térébratulite, recouverte de petites protubérances, un peu écailleuses, très agréablement disposées : les valves en sont épaisses, et offrent dans l'intérieur des sillons saillans et contournés, qui rendent cette espèce de térébratule très singulière.

52. Noyau d'une coquille turbinée; le moule de sa bouche, parfaitement rond, la place dans le genre cyclostome, *cyclostoma* de Lamarck, genre 58.

53. Noyau d'une nérîte, ou peut-être d'un hélix; car il est difficile de prononcer sur un simple moule, quelque bien formé qu'il puisse être.

54. Coquille très rapprochée du genre 79 de Lamarck, désigné sous le nom d'*haliotide*; mais les véritables oreilles de mer ont leur disque percé de trous disposés sur une ligne parallèle au bord gauche, et celle-ci n'a point d'ouverture. L'on est donc fort embarrassé de lui trouver une place, excepté qu'on ne la considérât comme une espèce particulière de sigaret, *sigaretus* de Lamarck. Voyez ce que dit ce naturaliste, pag. 64 de son *Système des animaux*, au sujet du sigaret, qui paraît n'être qu'une coquille intérieure d'un mollusque du genre des *phylidiens*.

55. Petit peigne inconnu, ou peut-être un très jeune individu du genre spondyle.

56. Espèce de *rastellum* qui paraît tenir le milieu entre l'huître et la gryphite.

57. Coquille dont les oreilles ont été cassées en la tirant de la pierre : elle a des cannelures proéminentes, et des restes d'appendices un peu épineux; ce qui déterminerait à la considérer comme appartenant au genre *spondyle* de Lamarck, genre 137.

58. *Rastellum* de forme presque triangulaire.

59. Coquille qui a une impression musculaire comme les huîtres; son sommet est néanmoins recourbé comme celui des cardites : elle a une sorte de charnière qui rappelle celle des arches.

60. Noyau d'une coquille bivalve du genre *bucarde* de Lamarck, genre 113; c'est un *cardium* de Linné.

Oursin fossile.

61. Cet oursin est l'*echinus radiatus* de Leske, commentateur des *Échinodermes* de Klein, planche 234, tab. XXV. L'*echinus radiatus* de Linné, édition de Gmelin, Syst. nat., p. 3, 197, n. 92.

Cet échinite est très commun dans les environs de Maestricht. On le trouve quelquefois groupé et réuni au nombre de huit ou dix dans des pierres qui n'ont tout au plus qu'un pied et demi de largeur sur huit pouces d'épaisseur. On en voit deux de la même espèce, l'une

en dessus l'autre en dessous, qui sont attachés aux os maxillaires de la belle et rare tête qui était connue sous le nom de crocodile fossile de Maestricht.

Les auteurs qui ont fait mention de l'oursin fossile des environs de Maestricht, l'ont désigné sous la dénomination de *spatangus Mosæ*, spatangue de la Meuse, parce que cette rivière baigne les collines des environs de Maestricht.

62. Échinite convexe sur le dos, aplati sur la base, ayant une étoile à cinq rayons, l'an us un peu écarté de la ligne latérale, la bouche entourée de fleurons, qui lui donnent la forme d'une petite rosace.

63. Échinite de forme orbiculaire, l'an us parfaitement latéral; dos étoilé à cinq rayons; bouche sillonnée du même nombre de rayons. Cet oursin paraît avoir des rapports avec deux individus de grandeur différente, que Bruguière a fait graver dans l'encyclopédie, pl. 158, fig. 3, 4, 5 et 6, qui sont rapprochés de cet échinite. Les deux figures, dans la planche de Bruguière, semblent à Faujas former non deux espèces différentes, mais la même, d'un âge divers.

64. Oursin fossile convexe d'un côté, aplati de l'autre, et orné d'une étoile à cinq rayons : à la loupe, on peut voir la surface mamelonnée sur laquelle les pointes ou piquans étaient attachés.

65. Échinite moins bombé que le précédent, et de forme presque ronde; une étoile à cinq doubles rayons, ou formée par dix lignes de points disposés en rayons, occupe toute la partie convexe de cet oursin; l'an us est sur le bord, l'ouverture en est grande; la bouche est au centre de cinq espèces de divisions faiblement tracées.

66. Petit oursin en forme de turban, recouvert de mamelons et rapproché, en petit, de l'oursin de la mer

Noire. Les anciens naturalistes avaient donné à cette espèce d'oursin le nom de *cidaris*.

67. Échinite qui se rapproche beaucoup de celui décrit plus haut, dans lequel l'étoile à cinq doubles rayons, ou formée par dix lignes de points disposés en rayons, occupe toute la partie convexe. Il en est de même d'un autre échinite qui ne diffère de ce dernier qu'en ce que sa forme est plus allongée, que l'ouverture de l'anus est moins grande, et que la bouche a cinq fleurons plus prononcés et moins étendus.

68. Oursin très aplati, rapproché de celui décrit ci-dessus, lequel est convexe d'un côté, aplati de l'autre, et orné d'une étoile à cinq rayons, mais qui en diffère en ce qu'en l'examinant à la loupe, sa surface a des mamelons et des stries qu'on ne retrouve pas dans l'autre.

69. Échinite qui a beaucoup de rapport avec celui décrit ci-dessus au nombre 67, mais qui présente néanmoins quelques différences dans la forme, elles se sentent mieux qu'elles ne peuvent se décrire, quoiqu'elles soient légères; l'anus est d'ailleurs moins saillant, et la bouche a deux espèces de sutures prolongées, qui ne sont pas dans l'autre.

70. Oursin turban dont on n'aperçoit qu'une partie, le restant se trouvant engagé dans la pierre; il est écaillé ou tuilé, et garni en même temps de petits mamelons destinés à recevoir les pointes. Klein l'a figuré planche V c. de l'édition française in 8°, où Bruguière paraît l'avoir copié. (Voy. la planche 142, figure 5 de l'*Encyclopédie*). On trouve la même espèce pétrifiée en Champagne.

71. Portion d'un bel oursin, rapproché de celui figuré par Klein, planche V b., et gravé dans l'*encyclopédie*,

planche 141, fig. 1. Klein le rapporte à celui représenté dans Aldrovande, p. 411 des *Testacées*. Le naturaliste de Bologne dit que cet oursin, qui est d'un grand volume, se trouve dans les mers de Sardaigne.

Faujas, après avoir comparé un bel individu de sa collection, pris dans la même mer, qui ne diffère de celui d'Aldrovande, qu'en ce que le sien est d'un plus grand volume encore, ne croit pas que celui de Maestricht soit exactement le même, quoiqu'il soit vrai que ce dernier est trop imparfait, pour permettre de prononcer en connaissance de cause.

72. Autre oursin, figuré par Klein, planche VI c, copié par Bruguière, pl. 141, fig. 6 de l'*Encyclopédie*.

73. Ecusson de l'oursin figuré par Rumphius, pl. 13, sous la dénomination d'*echinometra digitata secunda rotunda vel cidaris mauri*. Bruguière l'a fait graver planche 136, figures 6, 7 et 8 de l'*Encyclopédie*. C'est le turban maure; il vit dans les mers de l'Inde.

On le trouve pétrifié dans plusieurs parties de la France, et souvent même changé en silex : Faujas en possédait de ce genre dans sa collection d'une conservation parfaite. On en a reconnu depuis en Suisse, qui ont passé à l'état de spath et de pierre calcaire ; voyez Languis, p. 123 et suiv., pl. 35, fig. 1 et 2, et pl. 36, fig. A, où il a fait graver un écusson semblable en tout à celui de Maestricht.

74. Deux pointes d'oursins qui ne se rapportent à aucune espèce connue. On en trouve de semblables dans les craies de la Champagne.

75. Deux pointes d'oursins cassées vers la base, ce qui leur donne l'aspect de bélemnites ; mais ce sont de véritables pointes d'oursins dont l'analogue n'est pas connu.

76. Pointe d'oursin bien entière , qu'on ne saurait rapporter à aucune espèce connue.

77. On trouve de grandes quantités de pointes d'oursins fossiles , ou en état de pétrification calcaire et de pétrification siliceuse , avec des formes très variées ; il n'est pas étonnant qu'on rencontre moins fréquemment les oursins eux-mêmes , à cause de leur grande fragilité.

Ces pointes ont fixé depuis long-temps, et même avant Pline, l'attention des naturalistes ; la plupart de ceux-ci ont disserté longuement sur ces sortes de pierres, sur leur origine , sur leurs noms et sur leurs prétendues propriétés ; les uns les ont appelés *radioli echinitorum*, *aculei*, *digiti* ; d'autres , *lapis cucumerinus*, *oliva*, etc. Depuis on les a mieux observées.

Ammonite articulée.

78. Il est étonnant, qu'au milieu de la diversité des genres et des espèces de coquilles qui se trouvent dans la montagne de Saint-Pierre de Maestricht et dans les collines environnantes, les cornes d'ammon y soient si rares; Faujas n'a pu en observer, soit sur les lieux et pendant un séjour assez long, soit dans les collections des particuliers qui avaient recueilli les fossiles du pays, que de simples fragmens ou articulations d'une seule espèce.

Ce savant a fait graver une portion d'ammonite de grandeur naturelle, qui suppose un individu d'un grand volume; mais il prévient que ce n'est que le noyau de la corne d'ammon qui s'est parfaitement bien moulé dans les articulations de cette coquille, trouvée dans la montagne de Saint-Pierre.

Les anciens naturalistes donnaient le nom de spondylolites à ces portions de vertèbres ou articulations plus ou moins complètes d'ammonites; ils les divisaient lorsqu'elles imitaient des espèces de feuillages en *junctura foliacea*; lorsque les vertèbres étaient plus serrées et plus régulières, ils les appelaient *spondylolithæ conjuncti*; voyez Langius, pl. 21, qui a figuré plusieurs de ces articulations. L'on en trouve quelquefois de mobiles, c'est-à-dire dont les espèces de vertèbres, quoiqu'étroitement engagées les unes dans les autres, sont comme flexibles, lorsqu'on les presse avec un peu d'effort.

Bélemnites, vertèbre et pinces de crabes.

79. Bélemnite à sommet obtus, adhérente à la pierre.

80. Bélemnite à sommet aigu.

81. Bélemnite à sommet mamelonné et pointu. Ces trois espèces de bélemnites sont remarquables, non seulement par leur forme bien prononcée, mais par un caractère qui leur est propre, celui d'avoir le bout opposé à la pointe très mince et comme papyracé, c'est-à-dire que la matière testacée est, dans cette partie, si délicate et si fine, qu'elle n'a pas un cinquième de ligne d'épaisseur; aussi a-t-elle toujours cédé à l'effort de pression, se trouvant constamment comprimée et fendillée dans cette partie; et, sans le sable qui s'y est introduit et a servi à la consolider, il ne resterait aucun vestige de ce test fragile.

Il est à remarquer que l'on trouve en assez grande abondance des bélemnites dans les collines des environs de Maestricht.

82. Petite vertèbre fossile et non pétrifiée, d'un poisson dont on ne saurait déterminer l'espèce d'après une simple articulation.

83. Bras et pinces d'une espèce de crabes que l'on rencontre très abondamment, dans la montagne de Saint-Pierre et dans les collines du voisinage, qui sont de la même pierre.

En recueillant les débris de ces crustacées fossiles, dont l'enveloppe est blanche et calcaire, Faujas s'est demandé souvent, pourquoi l'on ne trouvait jamais ni les corps, ni les autres parties de ces animaux. Après avoir réfléchi sur la singularité de ce fait qui est constant, et auquel il n'a pu trouver aucune exception, il en a conclu que ces crustacées devaient être de l'espèce des *Bernard l'ermite*, qui ont le corps si molasse et si délicat, qu'ils sont obligés de le défendre de tout attaque et de tout accident, en se logeant dans des coquilles univalves, qui leur servent d'asile et comme de rempart. L'opinion du savant professeur Latreille sur ce sujet est rapportée par Faujas de la manière suivante :

« Le rapprochement comparatif des bras du crabe figuré dans la planche XXXII de l'*Histoire naturelle de la montagne de Saint-Pierre*, leur courbure et leur direction, l'absence générale et constante des autres parties du corps, prouvent d'une manière très plausible, que ce crabe est un de ceux qu'on nomme *Bernard l'ermite*, et qui, s'emparant des coquilles univalves, s'y établissent. L'espèce à laquelle celui-ci a appartenu est très voisine de la plus commune, *pagurus Bernhardus*. Ici, comme dans l'autre, c'est le bras droit qui est le plus fort; la main a la même forme dans les deux; la seule différence qui existe entre eux consiste simplement dans un plus grand nombre d'aspérités, dans un allongement des doigts un peu plus grands, que l'on remarque dans le *pagurus Bernhardus*. L'arête supérieure de la main a même quelques petites dentelures qui ne se voient pas dans celle du crabe fossile de Maestricht; mais il est aisé de sentir que ces sortes d'aspérités peuvent facilement avoir été détruites, et qu'elles sont moins apparentes

dans les jeunes individus des crabes non fossiles. Les galeries du Muséum national d'histoire naturelle possèdent plusieurs individus du *pagurus Bernhardus* renfermés dans le *buccinum undatum*. »

Bois siliceux percé par des tarets.

84. La montagne de Saint-Pierre renferme, particulièrement dans la partie qui fait face à la Meuse, beaucoup de bois pétrifiés qui doivent avoir long-temps flotté dans la mer, puisque les tarets s'en étaient emparés à cette époque, et les avaient criblés de trous. Ces bois, dont on trouve des blocs qui pèsent plus de deux cents livres, ont passé à l'état de silex pierre à fusil, de couleur grise blanchâtre; leurs fibres ligneuses sont parfaitement conservées dans plusieurs morceaux, tandis que l'organisation végétale est presque entièrement effacée dans d'autres, et remplacée par la matière siliceuse, plus ou moins pure, plus ou moins transparente. Mais dans l'un et l'autre cas, les ouvertures longitudinales, sinueuses et cylindriques formées par les tarets sont très distinctes.

Ces ouvertures sont souvent restées vides, et il y en a qui ont plus de neuf lignes de diamètre, sur six pouces de longueur et même davantage; l'on distingue au milieu de la pâte siliceuse la matière encore en partie testacée du fourreau coquillier des tarets. Quelquefois l'on voit dans le tube des espèces de cloisons; enfin, l'on en dis-

tingue quelques-uns de mieux conservés, qui ont leur partie supérieure globuleuse et plus grosse que la partie tubulaire; ce qui les rapproche beaucoup des véritables fistulanes, dont le caractère est d'avoir constamment une des extrémités fermées. Dans les fistulanes, lorsque ce bout est formé en tête de massue, c'est la *fistulana clava*, la masse de Ceylan, *Encyclopédie*, pl. 167, fig. 17 et 22; Lorsque la fistulane est formée en manière de retorte à distiller ou de bouteille, c'est la *fistulana lagenula* de Lamarck, *Encyclopédie*, pl. 17, fig. 23. Une troisième espèce, qui vit en société, est la *fistulana agregata*, voy. Guettard, t. 3, pl. 70, fig. 6 et 9. Enfin, l'on en trouve dans la Champagne une quatrième espèce fossile, dont la tête renflée et sillonnée imite une espèce de mufle; c'est la *fistulana personata*, etc.

Il est à présumer que les vers testacés qui ont percé les bois qu'on trouve à Maestricht, étaient plutôt de l'espèce des fistulanes que de celle des tarets.

Numismales et madrépores.

85. Numismale avec une ébauche de mamelon au centre. Après l'avoir coupée par le milieu et en l'usant finement à l'aide d'une pierre à repasser les rasoirs, on parvient à voir les dispositions transversales des cellules.

86. Numismale qui, n'étant pas formée par des cloisons transversales, rentrerait, d'après Lamarck, dans ses orbitulites.

87. On trouve une autre numismale, beaucoup plus petite que celle-ci, dans les environs de Maestricht; on pourrait l'appeler *lenticulaire*, parce qu'elle n'est pas plus grosse qu'une petite lentille. Faujas en possédait un très grand nombre. Leur surface extérieure est très raboteuse; lorsqu'on les observe avec une forte loupe, au soleil ou au grand jour, on reconnaît que ces petites protubérances, presque globuleuses, ne sont pas accidentelles, mais tiennent à l'organisation particulière de cette espèce de numismale. L'on voit, à côté de ces mamelons, qui sont très rapprochés, des espèces de points enfoncés, qui donnent à cette surface l'aspect de certains madrépores à contexture grenue; en usant d'un côté ces numismales sur une pierre à repasser les rasoirs, et en se servant d'eau au lieu d'huile, on découvre les cellules intérieures, qui sont comme réticulées. Si l'on veut les voir d'une manière plus distincte, il ne s'agit que de laisser tomber une goutte d'encre sur la face usée, et lorsque l'encre est bien sèche, repasser délicatement et légèrement la numismale sur la pierre, pour enlever le noir extérieur; dès lors, tous les points qui ont retenu l'encre sont en évidence sur un fond blanc, et l'organisation intérieure se découvre parfaitement au moyen de cette petite pratique, qui n'est point à négliger pour reconnaître la contexture de plusieurs fossiles délicats.

Polypiers.

Les recherches géologiques de Faujas à Maestricht lui ont fourni un grand nombre de polypiers qui forment diverses variétés : on en trouve de deux couleurs, les uns sont d'un beau blanc, les autres d'un jaune ocreux doré. Les plus remarquables parmi ces polypiers étoilés sont :

88. Un polypier qui n'a que trois pointes ou rayons ;

89. Un polypier très régulier et à quatre pointes, recouvert d'une multitude de petites protubérances de formes plus ou moins régulières. Coupé par le milieu, il offre la forme transversale et la disposition de ses cellules ;

90. Un polypier à cinq rayons arrondis ;

91. Un polypier à six rayons obtus ;

92. Un polypier à sept rayons de la même forme ;

93. Un polypier à huit rayons ;

94. Un polypier à neuf rayons ;

95. Un polypier à neuf rayons , avec un dixième rayon en recouvrement sur l'un desdits rayons.

Lamarck, à qui Faujas avait communiqué ces jolis petits polypiers fossiles, en a formé un genre sous la dénomination de *siderolite* (*siderolites*) ; il désigne celui de Maestricht sous le nom de sidérolite *calcitrapoïde*.

96. Polypier qui paraît être un double alcyon pétrifié, ou un madrépore particulier et inconnu.

Madréporites de diverses espèces.

97. Le méandrite de Maestricht vient se ranger dans le onzième genre (de Lamarck) des polypes à rayons, du *madrepورا meandrites*, gravé dans le bel ouvrage de Solander et d'Ellis, pag. 161, pl. 48, fig. 1. Lamarck, voulant distinguer les polypiers naturels d'avec ceux qu'on trouve pétrifiés, a donné à son genre le nom de *méandrine*, réservant celui de *méandrite* au même lorsqu'il est fossile.

98. Polypier en forme de feuille d'une élégance et d'une régularité admirable; les lames sont d'une grande finesse et divergent, en s'épanouissant, du centre à la circonférence. Cette espèce doit être rangée, d'après les genres de Lamarck, dans les *agarices*, genre 13 des polypiers à rayons.

99. Madréporite avec des ramifications latérales presque égales; il est rapproché de l'*abrotanoïde*, ou *épi de plantain*, le même dont presque toutes les côtes des Antilles sont comme revêtues. On en trouve une espèce très semblable à celle-ci empâtée dans les marbres de *marquise*, dans le Boulonais, et changée en spath calcaire. Ce madréporite de Maestricht entre dans le genre *madrépore* de Lamarck, genre 9.

100. Fongite évasée en forme de coupe ou d'entonnoir; sa contexture intérieure lamelleuse la place naturellement

parmi les *fongies* de Lamarck, genre 7; mais ses faces extérieures semblent l'en tirer.

101. Très joli milléporite en colonne torse; ses pores, de forme presque carrée, se manifestent dans la partie saillante et contournée de la colonne. Nous voyons encore ici qu'il n'est presque aucun ouvrage d'art dont la nature ne nous offre des modèles, tant elle est inépuisable dans ses moyens et dans ses formes, si toutefois elle n'a pas épuisé dans les corps organisés tous les modes possibles d'être, depuis les plus élégans, les plus parfaits et les plus commodes, jusqu'aux plus bizarres, aux plus singuliers et aux plus défectueux en apparence.

Ce milléporite en colonne torse peut se rapporter au quatorzième genre des polypiers à rayons de Lamarck.

Guettard, t. 3, pl. 31, fig. 29 de ses *Mémoires*, a fait graver un petit madréporite trouvé dans les environs de Tours, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci : le *madréporite* de Guettard a la forme exacte d'un ruban ployé en spirale, tandis que le milléporite de Maestricht a celle d'une véritable colonne torse.

Madrépores et autres polypiers fossiles.

102. Espèce d'astroïte dont les étoiles sont comme saillantes et s'élèvent d'un quart de ligne environ au-dessus du fond qui fait partie du polypier, et sert de base à ces étoiles. Lorsqu'à l'aide d'une forte loupe on examine

attentivement ces sortes de protubérances étoilées, on voit qu'elles sont composées de sept rayons striés, dont la coupe ou tranche supérieure est formée en cœur, de manière que l'étoile résulte de la réunion de ces sept branches cordiformes.

Cette conformation singulière et constante dans cette espèce de polypier pourrait autoriser à en former un genre particulier.

La forme oblongue et régulière de ce polypier, son resserrement vers le bas, sa ressemblance avec une très grosse pointe d'oursin, de l'espèce connue sous le nom de pierre judaïque, les fleurons symétriques qui décorent toutes les faces extérieures, forment de ce madréporite une des plus singulières productions en ce genre. Sa cassure vers le pied, qui permet d'observer sa contexture intérieure, ne peut laisser aucun doute sur son origine : ce corps entier est l'ouvrage des polypes.

103. Astroïte rapproché de celui décrit ci-dessus au n° 102, mais qui en diffère en ce que les étoiles s'enfoncent plus en avant dans le corps du polypier, qu'elles sont un peu moins rapprochées, et surtout en ce qu'elles sont divisées en dix branches ou rayons qui, au lieu d'être placés verticalement et parallèlement les uns à côté des autres, ont leur base plus éloignée et disposée en gerbes.

104. Astroïte en rose d'une grande élégance et d'une belle régularité.

105. Polypier composé de petits faisceaux cylindriques très inclinés et comme couchés, de manière à imiter une espèce d'hermine. La base sur laquelle reposent ces petits cylindres cannelés, ou plutôt d'où ils sortent, examinée avec une forte loupe, offre une multitude de très petites

protubérances semblables à une sorte de chagrin à grain très fin qui, d'après leur régularité, ne permettent pas de révoquer en doute que ce ne soit là l'ouvrage des polypés.

Madrépores et étoiles de mer.

106. Polypier qui doit se rapporter au dixième genre des polypes à rayons de Lamarck, désigné sous la dénomination d'astrée, *astrea rotulosa*, p. 371 de son Système des animaux sans vertèbres. Il a quelque ressemblance avec le *madrepora rotulosa* gravé dans le bel ouvrage d'Ellis et de Solander, planche LV.

107. Fongites qui doivent être rangées dans le genre 7 des polypes à rayons de Lamarck.

108. Astroïte dont les rayons étoilés sont disposés comme en filigrane.

109. Étoile de mer ou astérîte qui se rapporte à celle qui est connue sous le nom vulgaire de *patte d'oie*, que l'on trouve dans les mers d'Afrique, et que Cuvier a reconnue dans la mer du Hâvre.

Fongites.

110. Fongite qui est d'autant plus digne de remarque qu'elle se trouve nichée dans une cavité qui n'est que le résultat de la forme creuse de ce polypier, revêtue d'une espèce de calotte ou enveloppe lamelleuse correspondante aux lames qui constituent le noyau.

111. Fragment d'un polypier d'autant plus singulier, qu'il est formé d'une réunion de petits corps cylindriques allongés et adaptés circulairement les uns contre les autres.

112. Fongites qui se rapportent au *madrepora patella* de Linné.

113. Polypier dont la partie supérieure a quelque rapport, au premier aspect, avec la tête d'une fistulane, *fistulana clava*, Lamarck.

114. Polypier que l'on peut rapporter au *madrepora porpita*.

Polypier fossile.

115. Pétrification dont on distingue le pied qui en fait partie, et qui paraît avoir appartenu à un polypier du

genre des flustres, *flustra*, Linn. Celui-ci était formé en entonnoir, et était attaché par son pied à quelque rocher. Son creux s'est rempli d'un sable en partie quartzeux; ses mailles ou pores sont presque tous pentagones ou hexagones.

116. Fragment de milléporite à trous ronds et sans étoiles.

117. Fragment d'un cératophyte; couché à plat sur sa gangue, il a beaucoup de rapport avec celui qu'Ellis a nommé éventail de mer, *flabellum Veneris*, Linn.

118. Milléporite oculé, dont chaque pore est entouré d'un petit bourlet circulaire, ce qui donne à ces pores la forme d'un godet.

119. Fragment d'un polypier fossile qui paraît avoir appartenu à un flustre à cellules irrégulières.

120. Cératophyte qui forme des espèces d'ogives et qui a quelque rapport avec le *flustra foliacea*, gravé pl. XI, fig. 8, dans l'ouvrage d'Ellis et de Solander.

121. Milléporite remarquable par la disposition de ses pores ronds, qui sont comme placés sur une espèce de ruban, dont ils semblent suivre les ondulations.

122. Espèce de flustre dont les mailles irrégulières ont pour centre, dans presque tous les points de soutien, des trous faits en manière d'anneaux.

Madrépores de diverses espèces.

123. Milléporite de forme oblongue un peu conique, avec des espèces de plis saillans.

124. Milléporite branchu.

125. Milléporite de forme évasée et faite à peu près en entonnoir, les pores sont réguliers et placés comme sur une sorte de réseau.

126. Milléporite rameux dont les pores tournent en spirale autour des tiges.

127. Milléporite en disque et d'une forme qui imite celle d'un ruban qui serait reployé circulairement sur lui-même.

128. Milléporite en forme de champignon; sa tête ou partie supérieure est très garnie de pores, tandis que la tige qui le supporte n'en offre que très peu et se distingue par des plis.

129. Milléporite rameux dont l'une des branches est revêtue de petits corps marins parasites.

130. Milléporite en crête de coq.

131. Astroïte dont les étoiles bombées et saillantes sont figurées en rosaces et placées avec beaucoup de régularité sur des lignes qui paraissent circuler parallèlement autour d'un centre.

132. Fongite légèrement concave, offrant une multitude de lames oblongues, épaisses et un peu bombées,

juxta-posées les unes contre les autres, et disposées en plusieurs plans contournés.

133. Astroïte ou peut-être tubiporite, formé d'une multitude de corps tronqués, qui ne sont qu'un assemblage de faisceaux lamelleux tronqués vers le sommet.

134. Astroïte dont les protubérances feuilletées sont terminées en forme arrondie semblable à celle d'un bouton.

135. Astroïte mamelonné, avec des rayons en tête de Méduse qui partent de chaque mamelon.

136. Astroïte dont les étoiles profondément sillonnées sont très nettes et très distinctes, et ressemblent à autant de petits soleils.

Polypier du genre des alvéolithes.

137. Ce beau polypier, un des plus remarquables et des mieux conservés qui aient été trouvés dans la montagne de Saint-Pierre, présente d'autres polypes d'un genre différent, qui ont construit leur habitation dans la partie creuse et évasée de celui-ci.

Les parties grossies à la loupe, rapprochent ce polypier du genre alvéolithe de Lamarck, que ce naturaliste définit ainsi : « polypier pierreux, épais, globuleux ou « hémisphérique, formé de couches nombreuses, concentriques, qui se recouvrent les unes les autres. Couches composées chacune d'une réunion de cellules

« alvéolaires, subtubuleuses, prismatiques, contiguës, « formant un réseau à leur superficie. »

Parmi les polypiers qui sont venus s'établir en famille dans ce grand alvéolithe, on remarque des polypiers oblongs dont il est impossible de bien déterminer le genre, des espèces d'astroïtes et des corps cylindriques, striés et lamelleux.

Découvertes faites en 1829.

La formation crayeuse de la montagne de Saint-Pierre de Maestricht, si célèbre par ses ossemens de tortues marines et par les restes de cet énorme lézard, que l'on a désigné par le nom de *Mosasaurus*, qu'elle contient pêle-mêle avec des coquillages et des polypiers qui caractérisent la craie, n'avait jusqu'à présent offert aucun os de mammifère aux recherches des naturalistes.

Ce ne fut donc pas sans surprise que, dans le courant de 1829, M. le professeur Van Breda reçut de M. Van Hees, docteur en médecine à Maestricht, une dent enclavée dans la craie de la montagne de Saint-Pierre, dent qui avait appartenu, sans doute, à un ruminant. On l'avait découverte enchâssée dans la paroi d'un grand pilier qui soutient le plafond d'une partie d'une carrière, où depuis long-temps on ne travaille plus ; elle s'y était présentée à environ 80 pieds sous la surface de la montagne, lorsque, grattant avec un instrument tranchant,

on voulait effacer une marque qui servait à trouver le chemin dans le dédale de ces immenses carrières.

Des recherches ultérieures, qui furent faites en présence de MM. Van Breda et Van Hees de Maestricht, firent découvrir à ces savans, au même endroit, mais en creusant plus profondément dans le massif du pilier, encore plusieurs dents en place; des travaux avaient été engagés; les ouvriers, à qui le hasard avait offert la première dent, en ont fait trouver toujours au même endroit, mais en avançant plus profondément dans l'intérieur du pilier, un nombre si considérable, que l'on pouvait déjà, le 3 juillet 1829, les estimer sans exagération à plus de cinq cents.

Les dents que MM. Van Breda et Van Hees ont examinées, leur ont paru appartenir à des ruminans des genres bœuf, chèvre ou mouton; à des pachydermes des genres cochon et cheval, et à des carnivores du genre chien.

Les dents des ruminans sont les plus nombreuses; elles forment les $\frac{8}{16}$, celles des pachydermes les $\frac{5}{16}$, et celles des carnassiers les $\frac{3}{16}$ du nombre total. Elles ne paraissent différer en rien des dents du bœuf ordinaire, de la chèvre ou du mouton domestique, du sanglier, du cheval et du chien domestique actuellement existans. MM. Van Breda et Van Hees en possèdent des incisives, des canines et des molaires.

La pierre dans laquelle les dents sont enclavées n'a rien qui la distingue de la pierre ordinaire de la montagne de Saint-Pierre; elle a la même couleur plus ou moins jaunâtre; l'on y trouve le même mélange de sable et de parties calcaires: seulement elle est très friable, comme cela a lieu dans plusieurs parties de la montagne; enfin,

elle ne diffère pas sensiblement de celle qui enveloppe souvent les ossemens de reptiles.

Des fragmens de coquilles et d'oursins se trouvent confondus avec les dents dans la même pierre; mais, ce qui est assez remarquable, aucune autre partie des animaux auxquels ces dents ont appartenu n'a été trouvée; point de restes d'ossemens, pas même des mâchoires: les dents étaient sans doute déjà séparées du squelette de l'animal quand elles ont été déposées dans la craie. L'on avait remarqué en plusieurs endroits de la pierre silicéo-calcaire qui entoure les dents, une matière brunâtre qui, au premier aspect, avait paru pouvoir être attribuée à une matière organique décomposée; mais des recherches chimiques ont appris que cette matière n'était qu'un silicate de fer manganésifère.

Les dents, au reste, étaient dispersées sans aucun ordre visible dans la pierre; elles paraissent avoir été soumises à une forte pression, et sont souvent divisées perpendiculairement en deux parties qui, dans la pierre, se trouvent à quelque distance l'une de l'autre: elles happent plus ou moins à la langue, et ont quelquefois une teinte bleuâtre qui semble indiquer la présence du phosphate de fer.

Tel est le fait qui s'est présenté en 1829 dans la formation de Maestricht, et qui, s'il n'admettait pas une explication particulière, devrait nécessairement bouleverser toutes les idées reçues en géologie, en nous montrant des restes d'animaux dont les analogues existent encore de nos jours, confondus pêle-mêle dans une formation très ancienne avec ceux de ces lézards gigantesques, dont la race était éteinte bien avant les temps historiques.

Il paraîtra sans doute difficile de ne pas regarder comme contemporains des restes de ces lézards, des dents qui se trouvent avec eux au milieu de la vaste formation de la montagne de Saint-Pierre, à 80 pieds de la surface, dans un énorme pilier, reste d'une couche que des travaux anciens ont emportée.

Voici cependant ce qu'un examen scrupuleux du terrain fit apercevoir à MM. Van Breda et Van Hees, et ce qui fit pencher ces naturalistes pour l'opinion que ces dents n'appartiennent pas à la même époque que les fossiles connus de la craie, et qu'elles ne se trouvent qu'accidentellement mêlées à ceux-ci.

1° La couche où les dents se trouvent se distingue des autres par une plus grande humidité et par une bien plus grande friabilité que celle de la craie. La pierre de cette couche n'offre presque aucune solidité, et n'est pas propre à servir de pierre de construction. Cependant la couche n'est pas tellement tranchée de la craie sur laquelle elle repose, ni de celle qui la recouvre, qu'on puisse distinguer des traces d'une séparation nette : le tout semble se fondre ensemble, et passer insensiblement à la masse crayeuse, qui ne diffère en rien de la pierre à bâtir ;

2° L'on y remarque beaucoup de veines, ou petits amas de la substance brune, que l'analyse chimique a prouvé contenir un silicate de fer manganésifère ;

3° Elle renferme de petits creux remplis d'un sable siliceux, pur, blanc, à gros grains, ne faisant aucune effervescence avec les acides ;

4° La couche ne se retrouve pas avec les mêmes caractères que dans le pilier opposé ;

5° Tout le terrain de la montagne paraît crevassé ; le

plafond des galeries environnantes montre plusieurs de ces petites crevasses remplies de sable et de la matière ferrugineuse indiquée plus haut;

6° A peu de distance de l'endroit où les dents ont été trouvées, des tuyaux d'orgue, remplis de diluvium, traversent les couches crayeuses;

7° En d'autres endroits l'on trouve, dans les couches supérieures des galeries, d'assez grands espaces où la craie, mêlée d'argile et de sable, forme des masses continues et tranchées nettement par des lignes sinueuses de la véritable craie;

8° Enfin, en un autre endroit, il a été observé au milieu d'une couche des excavations assez vastes, remplies en partie de stalactites calcaires.

Toutes ces observations ont fait admettre à MM. Van Breda et Van Hees, la conclusion que là où actuellement les dents se trouvent entourées de la substance crayeuse, il existait autrefois une large excavation; que les dents, auparavant répandues sur le sol, ont été emportées par les eaux, et ont coulé, avec la substance silicéo-calcaire de la montagne elle-même, par les fissures, jusque dans l'excavation, qui a été ainsi comblée par le détrit du sol crayeux auquel ces dents étaient entremêlées. L'eau entrée en même temps dans l'excavation, aura filtré par les fissures nombreuses inférieures, et la matière silicéo-calcaire, tassée et pressée par le poids énorme de l'eau élevée sur le sol de la montagne, et remplissant les fissures, aura repris l'aspect de la masse pierreuse de la montagne qui, elle-même, ne consiste qu'en particules remaniées par les eaux, sans cependant recouvrir totalement sa solidité antérieure.

Ainsi s'expliquerait facilement, 1° la présence des

dents au milieu d'une formation déposée originairement, quand les mammifères n'existaient pas encore; 2° pourquoi ces dents n'ont été trouvées que dans un endroit très circonscrit; 3° comment plusieurs d'entre elles sont divisées perpendiculairement, et enfin pourquoi la pierre qui les enveloppe possède une solidité bien moins considérable que celle qui sert de moellon, et qui provient des environs du même endroit.

Si ces conclusions sont exactes, les animaux dont nous venons d'examiner les restes ont vécu dans des temps bien moins éloignés de nous que les tortues et les *Mosasauros*, dont les mêmes carrières nous ont révélé l'existence; ils sont cependant bien antérieurs à l'énorme dépôt de diluvium que les eaux, descendant du faite des Ardennes, ont étendu dans l'ancienne vallée de la Meuse, et sur les plateaux de la montagne de St.-Pierre et des montagnes environnantes. Rien de ce qui s'y dépose actuellement ne pourrait pénétrer dans l'intérieur de la montagne que par un de ces trous coniques et étroits, que l'on désigne sous le nom de tuyaux d'orgue; mais dans ce cas, le corps porté dans la montagne serait entouré du diluvium qui remplit ordinairement les tuyaux d'orgue, et qui couvre tout le plateau (1).

Les dents découvertes en 1829 ont donc été déposées sur le plateau crayeux de St.-Pierre, quand le diluvium ne le couvrait pas encore; elles sont entrées avec la substance crayeuse remaniée par les eaux, soit dans des fissures, soit dans des tuyaux d'orgue alors encore vides, et ont été portées dans une de ces nombreuses cavités

(1) M. Van Hees, docteur en médecine à Maestricht, possède, dans sa collection, un morceau de bois de cerf trouvé dans l'intérieur de la montagne, entremêlé au gravier du diluvium qui avait fusé d'un tuyau d'orgue ouvert par le bas.

que la craie, en se déposant, avait laissées ouvertes. Ce ne fut qu'après leur dépôt que des courans d'eau, descendant des Ardennes, ont rempli les tuyaux d'orgue avec des blocs roulés quartzeux, et en ont étendu une masse considérable sur la surface du plateau.

Des ruminans, des pachydermes, des carnassiers du genre chien, semblables à ceux qui existent encore aujourd'hui, vécurent donc avant que le diluvium fût déposé dans les environs des mêmes endroits où on les retrouve encore. Ces animaux, poursuivent MM. Van Breda et Van Hees, furent donc déjà contemporains de ces hyènes, de ces ours, de ces rongeurs, dont on retrouve les ossemens déposés entre les couches de diluvium dans les cavernes et dans les fentes des rochers, et qui ont de même prolongé leur existence jusque après le dépôt du diluvium, sur lequel l'on retrouve, dans nos cavernes, leurs ossemens renfermés dans des couches d'une origine plus récente.

Des animaux paisibles peuplaient donc nos contrées avant et après notre diluvium, et servaient probablement de pâture à ces animaux féroces, qui existaient en même temps dans les mêmes pays.

Tableau des fossiles de la province de Limbourg (1).

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS.	AUTEURS.	PLANCHES.	FIGURES.	LOCALITÉS.	OBSERVATIONS.
ZOOPHYTES.						
1	<i>Achilleum glomeratum.</i>	Goldf.	1	1	Maestricht.	Goldf. ne l'indique pas comme appartenant à cette localité.
2	» <i>fungiforme.</i>	»	»	3	»	
3	<i>Manon capitatum.</i>	»	»	4	»	
4	» <i>tubuliferum.</i>	»	»	5	»	
5	» <i>pulvinarium.</i>	»	»	6	»	
6	» <i>peziza.</i>	»	»	78	»	
6	»	»	29	8	»	
7	<i>Scyphia verticillites.</i>	»	65	9	»	
8	» <i>Murschisonii.</i>	»	65	8	»	
9	<i>Tragos hippocastanum.</i>	»	5	7	»	
10	<i>Gorgonia bacillaris.</i>	»	7	3	»	
11	<i>Nullipora racemosa.</i>	»	8	2	»	
12	<i>Millepora madreporacea.</i>	»	8	4	»	
13	» <i>compressa.</i>	»	8	3	»	
14	<i>Eschara cyclostoma.</i>	»	»	9	»	
15	» <i>pyriformis.</i>	»	»	10	»	
16	» <i>stigmatophora.</i>	»	»	11	»	
17	» <i>Sesangular.</i>	»	»	12	»	
18	» <i>cancellata.</i>	»	»	13	»	
19	» <i>arachnoïdea</i>	»	»	14	»	
20	» <i>dichotoma.</i>	»	»	15	»	
21	» <i>striata.</i>	»	»	16	»	
22	» <i>filigrana.</i>	»	»	17	»	
23	<i>Cellepora ornata.</i>	»	9	1	»	
24	» <i>hipporrepis.</i>	»	»	3	»	
25	» <i>velamen.</i>	»	9	4	»	
26	» <i>dentata.</i>	»	»	5	»	
27	» <i>crustulenta.</i>	»	»	6	»	
28	» <i>bipunctata.</i>	»	»	7	»	
29	<i>Retepora clathrata.</i>	»	»	12	»	
30	» <i>lichenoides.</i>	»	»	13	»	
31	» <i>truncata.</i>	»	»	14	»	
32	» <i>disticha.</i>	»	»	15	»	
33	» <i>cancellata.</i>	»	36	17	»	
34	<i>Cocloptichium acaule.</i>	»	65	12	»	
35	<i>Ceripora micropora.</i>	»	10	4	»	
36	» <i>cryptopora.</i>	»	»	3	»	
37	» <i>anomalopora.</i>	»	»	5	»	
38	» <i>dichotoma.</i>	»	»	9	»	
39	» <i>milleporacea.</i>	»	»	10	»	
40	» <i>madreporacea.</i>	»	»	12	»	
41	» <i>tubiporacea.</i>	»	»	13	»	
42	» <i>verticillata.</i>	»	11	1	»	
43	» <i>spiralis.</i>	»	»	2	»	
44	» <i>pustulosa.</i>	»	»	3	»	
45	» <i>compressa.</i>	»	»	4	»	
46	» <i>stellata.</i>	»	»	11	»	
46	»	»	30	1	»	

(1) Communiqué par M^r Nyst fils.

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS.	AUTEURS.	PLANCHES.	FIGURES.	LOCALITÉS.	OBSERVATIONS.
47	<i>Ceripora diadema.</i>	Goldf.	11	12	Maestricht.	
48	<i>Lunulites cretacea.</i>	Defr.	"	"	"	
49	<i>Fungia cancellata.</i>	Goldf.	14	15	"	
50	<i>Diploctenium cordatum.</i>	"	15	1	"	
51	" <i>pluma.</i>	"	15	2	"	
52	<i>Meandrina reticulata.</i>	"	21	5	"	
53	<i>Astrea flexuosa.</i>	"	22	10	"	
54	" <i>geometrica.</i>	"	"	11	"	
55	" <i>clathrata.</i>	"	23	1	"	
56	" <i>escharoides.</i>	"	"	2	"	
57	" <i>textilis.</i>	"	"	3	"	
58	" <i>velamentosa.</i>	"	"	4	"	
59	" <i>gyrosa.</i>	"	"	5	"	
60	" <i>elegans.</i>	"	"	6	"	
61	" <i>angulosa.</i>	"	"	7	"	
62	" <i>geminata.</i>	"	"	8	"	
63	" <i>arachnoïdes.</i>	Schroter.	"	"	"	
64	" <i>rotula.</i>	Goldf.	24	1	"	
65	" <i>macrophthalma.</i>	"	"	2	"	
RADIAIRES.						
66	<i>Apicocrinites ellipticus.</i>	Miller Goldf.	55	3	"	
67	<i>Asterias quinqueloba.</i>	"	63	5	"	
68	<i>Cidaris regalis.</i>	"	39	2	"	
69	" <i>granulosus.</i>	"	40	7	"	
70	<i>Galerites sulcata radiata.</i>	"	41	4	"	
71	<i>Clypeaster Leskii.</i>	"	42	1	"	
72	<i>Echinoneus subglobosus.</i>	"	"	9	"	
73	" <i>placenta.</i>	"	"	12	"	
74	<i>Nucleolites ovulum.</i>	Lamk.	"	"	"	
75	" <i>scrobicularis.</i>	Goldf.	43	3	"	
76	" <i>patellaris.</i>	"	"	5	"	
77	" <i>pyriformis.</i>	"	"	6	"	
78	" <i>lapis cancri.</i>	"	"	12	"	
79	<i>Anachytes conoïdea.</i>	"	42	2	Aubel.	
80	<i>Spatangus suborbicularis.</i>	Defr.	"	"	Maestricht.	
81	" <i>granulosus.</i>	Goldf.	45	3	"	
82	" <i>radiatus.</i>	Lamk.	"	"	"	
83	" <i>truncatus.</i>	Goldf.	47	1	"	
84	" <i>bufo.</i>	Alex. Brong.	5	4	"	
		Goldf.	47	7	"	
85	" <i>arcuarius.</i>	Lamk.	"	"	"	
86	" <i>prunella.</i>	"	"	"	"	
87	" <i>amygdala.</i>	Goldf.	48	3	"	
88	" <i>cor testudina-</i>	"	"	5	"	
	<i>rium.</i>					
ANNÉLIDES.						
89	<i>Serpula dracocephala.</i>	"	70	5	"	
90	" <i>erecta.</i>	"	"	"	"	

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS.	AUTEURS.	PLANCHES.	FIGURES.	LOCALITÉS.	OBSERVATIONS.
91	<i>Serpula amphisbæna.</i>	Goldf.	"	16	Maestricht.	
92	" <i>gordialis.</i>	Schloth Gol.	71	4	"	N°93 bis au supplémt.
SUPPLÉMENT.						
CIRRHIPÈDES.						
93 93 bis	<i>Balanus balanoides.</i>	"	"	"	Klein-Sp.	Cabinet de M. Nyst.
94	<i>Magas pumilus.</i>	Soid.	119	"	Maestricht.	
95	<i>Thecidea radians.</i>	Defr.	"	"	"	Cabinet de M. N.
96	" <i>recurvirostra.</i>	"	"	"	"	
97	<i>Terebratula subplicata.</i>	Man.	26	5	"	
98	" <i>Deflancii.</i>	Alex. Brong.	3	6	"	Cabinet de M. N.
99	" <i>pectita.</i>	Soid.	138	1	"	
	" "	"	"	"	Klein-Spauwen près de Maestricht.	C'est de Mr Henckeli- us que M. Nyst tient cette coquille.
100	" <i>recurva.</i>	Defr.	"	"	Maestricht.	
101	" <i>chrysalis.</i>	Haen.	"	"	"	
102	" <i>microscopica.</i>	Fauj. St. Fond.	"	"	"	
103	" <i>peltata.</i>	"	"	"	"	
104	" <i>vermicularis.</i>	Scholth.	"	"	"	
105	<i>Crania parisiensis.</i>	Defr. Haen. monog.	"	8abcd.	"	Cabinet de M. Nyst.
106	" <i>antiqua.</i>	Defr.	"	"	"	Id.
107	" <i>striata.</i>	Haen. monog. Defr.	"	6af. 10af.	"	Id.
108	<i>Crania spinulosa.</i>	Nilson.	3	9	"	
109	" <i>nodulosa.</i>	Haen. monog.	"	12abc. 9abc.	"	
110	" <i>stellata.</i>	Defr.	"	11abc.	"	
111	<i>Sphærolites Moulinii.</i>	Goldf.	"	"	"	
112	<i>Ostrea vesicularis.</i>	Lamk.	"	"	"	Id.
113	" " <i>var. C.</i>	Goldf.	81	L	De Hoesselt	
114	" <i>serrata, var.</i>	Defr. Alex. Brong.	"	"	Maestricht.	Id.
115	" <i>larva.</i>	Lamk.	3	10	"	Id.
116	" <i>virgata.</i>	Goldf.	76	7	De Hoesselt	Id.
117	" <i>utillebrum.</i>	"	"	4	"	Id.
118	<i>Ostrea lunata.</i>	Nils.	75	2	Maestricht.	Id.
119	" <i>Harpa</i>	Goldf.	"	"	"	
120	" <i>curvirostris.</i>	Nils. Goldf.	82	2	"	
121	" <i>acutirostris.</i>	Nils. Goldf.	"	3	"	
122	" <i>conirostris.</i>	Munster Gol.	"	4	"	
123	<i>Exogyra decussata.</i>	"	86	11	"	

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS.	AUTEURS.	PLANCHES.	FIGURES.	LOCALITÉS.	OBSERVATIONS.
124	<i>Exogyra conica.</i>	Soid. Goldf.	87	1	Maestricht.	
125	" <i>plicata.</i>	Goldf.	87	5	"	
126	" <i>auricularis.</i>	"	88	2	"	
	" <i>ostracina.</i>	Faujas.	22	2	"	Cabinet de M. Nyst.
127	" <i>plani spirites.</i>	Goldf.	88	3	"	
128	<i>Gryphæa truncata.</i>	Goldf.	"	"	"	Id.
129	<i>Pecten quadricostatus.</i>	Soid.	56	1,2	"	Id.
130	" <i>cretosus.</i>	Defr.	3	7	"	Id.
		Alex. Brong.	"	"	"	
131	" <i>æquicostatus.</i>	Goldf.	92	6	"	Id.
132	" <i>Faujasii.</i>	Defr. Goldf.	93	7	"	Id.
133	" <i>complicatus.</i>	"	91	11	"	
134	" <i>acclinodus.</i>	"	"	12	"	
135	" <i>multicostatus.</i>	Nilson. Gol.	92	3	"	
136	" <i>striato costatus.</i>	Goldf.	93	2	"	Id.
137	" <i>ptychodes.</i>	"	"	4	"	
138	" <i>cicatratus.</i>	"	"	6	"	
139	" <i>Haeninghausii.</i>	Defr. Goldf.	94	10	Klein-Sp.	
140	" <i>compositus.</i>	Goldf.	97	3	Maestricht.	
141	" <i>Deshayesii.</i>	Nobis.	"	"	Klein-Sp.	Id. Mr Deshayes croit que c'est une nouvelle espèce.
142	<i>Lima pectinoïdes.</i>	"	"	"	Maestricht.	
143	" <i>striata.</i>	Goldf.	"	"	"	
144	" <i>muricata.</i>	"	"	"	"	
145	<i>Plagiostoma punctatum.</i>	Soid.	103	1,2	"	
146	<i>Plagiostoma squamosum.</i>	Goldf.	"	"	"	
147	<i>Meleagrina approximata.</i>	Broon.	"	"	"	Cabinet de M. Nyst.
148	<i>Avicula cærulescens.</i>	Nilson.	3	19	"	
149	" <i>triptera.</i>	Broon.	"	"	"	Id.
150	<i>Gervillia sol-noïdes.</i>	Defr.	"	"	"	Id.
151	<i>Mytilus Brardii.</i>	Alex. Brong.	6	14	Klein-Sp.	M. Nyst a trouvé cette coquille mais très rare- ment entière.
152	<i>Trigonia aliformis?</i>	Soid.	"	"	Maestricht	Il a vu des <i>Trigonia</i> dans la belle collec- tion de Mr Van Hees de Maestricht
153	<i>Pectunculus pulvinatus?</i>	"	"	"	Klein-Sp.	Cabinet de M. N. — Cette coquille se trou- ve en très grande abon- dance.
154	<i>Pectunculus aurita.</i>	Brocchi.	11	9	"	Cabinet de M. N. — En très grande abonde- Cabinet de M. Nyst.
155	<i>Nucula ovata?</i>	Desh.	36	13, 14	Klein-Sp.	
156	<i>Arca subacuta.</i>	"	"	"	Maestricht.	
157	" "	"	"	"	Hasselt.	
158	<i>Cardium multicostatum.</i>	Bast.	6	9	Klein-Sp.	Cabinet de M. Nyst.
159	<i>Venericardia chamæformis.</i>	Soid.	490	"	"	
160	<i>Astartea Henckeliustiana.</i>	Nobis.	"	"	"	C'est à M. Henckel que M. Nyst doit la con- naissance de cette co- quille; Mr Desh. la croit nouvelle.

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS.	AUTEURS.	PLANCHES.	FIGURES.	LOCALITÉS.	OBSERVATIONS.
161	<i>Cytherea laevigata.</i>	Desh.	20	12, 13	Klein-Sp.	Cabinet de M. N. Cabinet de M. N. - C'est une cythérie de Desh.
162	<i>Venus incrassata.</i>	Soid.	155	"	"	Id.
163	" <i>elegans.</i>	Soid.	422	"	"	Id.
164	" "	"	"	"	"	Id.
165	<i>Lucina uncinata.</i>	Defr.	16	3, 4	"rare.	Id.
		Deshayes.	17			
166	" <i>minuta.</i>	Deshayes.	17	15, 16	"	Id.
167	<i>Cyrena antiqua?</i>	"	18	19, 20	"	Id.
168	" <i>cuneiformis.</i>	"	19	1, 2	"	Id.
169	<i>Corbula pisum.</i>	Soid.	209	"	"	Id.
170	" "	"	"	"	"	
						Cabinet de M. N.
171	<i>Crassatella latissima.</i>	"	"	"	Maestricht.	
172	<i>Erycina miliaria.</i>	Desh.	6	22, 23	Klein-Sp.	Cabinet de M. N.
173	<i>Mya arenaria?</i>	Ken.	"	"	"	Id. — Très rare.
174	<i>Teredo.</i>	"	"	"	Maestricht.	
175	<i>Dentalium nitens.</i>	"	"	"	"	
176	" <i>grande.</i>	Desh. mono-	17	1, 2, 3	Klein Sp.	Cabinet de M. N.
		graphie.	"	"		
177	<i>Pileopsis cornucopiae.</i>	Desh.	"	6, 7, 8	"	Id. — Rare.
178	<i>Calitracca lamellosa.</i>	Desh.	4	1, 2, 3, 4	"	Id.
179	" <i>trochiformis.</i>	"	"	"	"	Id.
180	<i>Actæon Noë</i>	Soid.	"	"	Klein-Sp.	Id. — Très rare.
181	<i>Cyclostoma Duchastelii.</i>	Nobis.	"	"	"	Id. — Entièrement grande quantité. Les grands individus sont cons- amment tronqués.
						Cabinet de M. N.
182	<i>Melania.</i>	"	"	"	"	Id.
183	<i>Paludina trigonostoma.</i>	Nobis.	"	"	"	Les individus de Klein sont plus gros que ceux du cabinet de M. N.
184	" <i>nana.</i>	"	"	"	"	Cabinet de M. N.
185	<i>Natica.</i>	"	"	"	Klein-Sp. et Hasselt	Id.
186	<i>Neritina.</i>	"	"	"	Klein-Sp.	Id.
187	<i>Pleurotomaria.</i>	"	"	"	Maestricht.	Id.
188	<i>Trochus agglutinans.</i>	Lamk.	"	"	Klein-Sp.	Collect. de M. Du- chastel.
189	<i>Cerithium margaritaceum.</i>	Brong.	9	24	"	Cabinet de M. N.
190	" <i>incoustans?</i>	"	"	"	"	Id.
191	<i>Pleurotoma.</i>	"	"	"	"	Id.
192	<i>Pleurotoma.</i>	"	"	"	"	Id.
193	<i>Murex tricarınatus.</i>	Lamk.	"	"	"	Collect. de M. Du- chastel. — Très rare.
						Une collection rare.
194	" <i>tubifer.</i>	"	"	"	"	
195	<i>Triton.</i>	"	"	"	"	
196	<i>Strombus papilionatus.</i>	"	"	"	Maestricht	Cabinet de M. N.
197	<i>Buccinum desertum.</i>	Brand.	"	15	Klein-Sp.	Id.
198	<i>Voluta rarissima, var.</i>	Bast.	"	"	"	Id.
199	<i>Voluta.</i>	"	"	"	"	Id.
200	<i>Lycophris fenticularis.</i>	Bast.	"	"	Maestricht.	
201	" <i>Faujasii.</i>	"	"	"	"	
202	<i>Belemnites mucronatus.</i>	Lamk.	"	"	"	Id.
203	<i>Nautilus pseudo-pompilius?</i>	"	"	"	"	Id.
204	<i>Nautilus aperturatus.</i>	"	"	"	"	

NUMÉROS D'ORDRE	NOMS.	AUTEURS.	PLANCHES.	FIGURES.	LOCALITÉS.	OBSERVATIONS.
205	Baculites Faujasii.	Lamk.	"		Maestricht.	Collection de M. Nyst.
206	" ver ebralis.	"	"		"	
207	" triangularis.	Demarest.	"		"	
	CRUSTACÉS.					
208	Pagurus Faujasii.	Demarest.	*		"	
	REPTILES.					
209	Mosasaurus Hoffmanni.					

RÈGNE VÉGÉTAL.

AGRICULTURE.

Considérations générales.

Il est d'autant plus difficile de rendre un compte exact de la manière de cultiver dans cette province, qu'elle change pour ainsi dire d'une commune à l'autre, et que souvent, dans l'exploitation des terres d'une même ferme, les procédés sont différents.

Cette extrême variété prouve beaucoup à l'avantage des cultivateurs; elle indique qu'ils sont instruits, et qu'ils n'ignorent point que des terres d'une nature différente ne doivent point recevoir la même espèce de culture.

On est sans doute loin de croire que l'agriculture ne puisse être améliorée; mais on peut cependant hardiment avancer que beaucoup de pays voisins ont encore des connaissances à acquérir pour atteindre le degré de perfection de celui-ci.

Lorsque la plupart des propriétaires cultivent une partie de leurs biens, et que les autres propriétés sont confiées à des fermiers déjà aisés, l'agriculture n'est point entourée de préjugés pernicioeux et doit faire des progrès

rapides. Le petit cultivateur, convaincu par le succès des expériences faites sous ses yeux, n'hésite point à adopter la manière de son voisin : c'est ainsi que l'on a vu s'établir la culture de la garance, de la chicorée et du tabac ; que l'on a rejeté celle du pastel et de la luzerne, pour préférer à cette dernière le trèfle de Hollande.

Les améliorations dont l'agriculture de cette province est susceptible, sont l'abolition plus générale des jachères qu'il faudrait ne remplacer que par des prairies artificielles, et l'augmentation très facile des prés naturels. Le nombre des bestiaux augmenterait avec les moyens de les nourrir, et on verrait s'accroître la masse des engrais qui sont la vraie source des richesses agricoles.

L'emploi et la distribution de ces engrais sont aussi trop uniformes, et l'on ne sait pas assez quelle est la nature et la qualité de l'engrais qui convient plus particulièrement à un terrain donné.

Le desséchement de quelques marais, le défrichement et le semis en bois d'une quantité immense de bruyères, sont de nouvelles sources de prospérité publique qu'il est facile d'ouvrir, mais il est à remarquer que presque tous ces terrains appartiennent à des communes qui ne sont point d'accord sur leurs limites, qui s'opposent d'ailleurs à ce qu'on les cultive et qui refusent de les aliéner. Il en résulte que personne ne peut établir le précepte par l'exemple, et qu'il faut le concours de l'autorité pour réussir dans cette partie.

Qualités des terres.

On sait qu'un sol agricole quelconque se compose toujours de terres sablonneuses, ou marneuses ou argileuses; que rarement chacun de ces genres existe sans mélange, et que, presque toujours, ils sont combinés deux à deux ou même trois à trois.

Les variétés qui résultent de chaque espèce par l'effet de ces combinaisons, sont infinies, et lorsque l'étendue du territoire est considérable, il devient aussi difficile de les décrire que de les analyser. La division que l'on va donner ne peut donc être considérée que comme générale.

Le vallon riant qu'arrose la Meuse est recouvert d'une couche infiniment précieuse; elle est formée du dépôt successif des matières amenées par les débordemens, et elle est un heureux mélange des différentes terres les plus propres à la végétation. Son épaisseur varie beaucoup; elle pose partout sur le gravier.

Dans les cantons de Maestricht, Galoppe, Kerkraede, Heerlen, Meerssen, Oirsbeek, St.-Trond, Tongres, Looz, Ruremonde, Venlo et Weert, le sol, généralement argileux, se laboure cependant sans effort, ce qui indique qu'il est mélangé de terres calcaires et de sable.

L'argile domine davantage dans les cantons de St.-Trond et dans la partie méridionale de celui de Looz.

Dans ceux de Mechelen, Hasselt et Bilsen, les terres sont généralement sablonneuses.

Elles sont, pour ainsi dire, de sable pur dans la majeure partie de ceux de Herck, Beeringen, Peer, Maeseyck, Beek et Achel : aussi sont-elles généralement stériles.

Dans la province prise en masse les terres sablonneuses dominant ; de là vient la nécessité de cultiver moins de froment que de seigle, dont la racine moins horizontale va chercher des sucS à une plus grande profondeur, et se trouvent ainsi plus à l'abri des grandes sécheresses.

Engrais.

La marne et la chaux sont des engrais connus, mais dont l'usage n'est point général.

Les cendres de tourbe et de houille, les résidus des savonneries et la fiente de pigeon, sont principalement employés sur les trèfles et les prairies naturelles. Les boues des villes ne sont pas moins recherchées.

Les fumiers des bestiaux sont ordinairement réunis pêle-mêle dans un trou creusé exprès au milieu de la basse-cour ; toutes les eaux de pluie et de l'intérieur viennent y aboutir ; souvent elles sont trop abondantes et entraînent avec elles les sucS les plus propres à la végétation.

Dans la Campine on enlève la superficie des bruyères :

on la rassemble pour la faire entrer en fermentation ; on la donne comme litière aux bestiaux , ou , après l'avoir brûlée pour se procurer du chauffage, on en mêle la cendre aux autres engrais.

En général, on ne permet point aux engrais de fermenter assez long-temps pour que les germes des mauvaises graines qu'ils renferment soient détruits ; aussi les campagnes s'en trouveraient-elles infectées bien plus qu'elles ne le sont déjà, sans l'habitude de la garance, des pommes de terre et autres plantes potagères qui exigent plus de soin, et le remuement à plusieurs reprises des terres qu'elles occupent.

PLANTES CÉRÉALES.

Seigle.

De tous les grains, celui que l'on cultive en plus grande quantité est le seigle ; l'on ne fait guère usage, jusqu'à présent, que de celui d'hiver ; le printanier est très peu connu. Le froment d'hiver, celui marsais, l'orge d'hiver et celle printanière, le sarrasin ou blé noir, l'épeautre et l'avoine occupent des terrains plus ou moins étendus, suivant les différentes localités de la province.

Le seigle, ne demandant pas un sol aussi bien nourri que le froment et l'orge, est par cette raison l'espèce de grains à laquelle on s'attache plus particulièrement.

Froment.

Le cultivateur qui sèmerait beaucoup de froment finirait par se ruiner ; car il appauvrit trop les terres : la différence qui existe entre sa valeur et celle du seigle n'est pas assez grande pour le dédommager de l'augmentation de ses frais de culture , s'il voulait la forcer dans cette partie : sa récolte est d'ailleurs presque impossible dans une grande partie de la Campine.

Le froment marsais n'est guère en usage que là où , par crainte des débordemens de la Meuse , l'on n'a pas pu employer celui d'hiver ; il sert encore à réparer les dégâts faits dans les terrains ensemencés de celui-ci , et qui se trouvent dégarnis par les limaçons , les gelées ou autres accidens : on le sème au printemps sur les places nues , on l'enterre à la herse , et on affermit le terrain en y faisant passer le rouleau.

Orge.

La fabrication des eaux-de-vie de grains , et particulièrement celle de la bière , nécessite l'emploi d'une grande quantité d'orge d'hiver ; on la sème ordinairement sur des

terrains fortement amendés , et souvent de préférence au froment, attendu que son rapport est presque le même et qu'il n'appauvrit pas autant le sol. L'orge printanière n'est employée que dans les mêmes cas où l'on fait usage du froment marsais.

Sarrasin.

Une des principales ressources de toute la Campine réside dans le sarrasin ou blé noir ; le sarrasin sert autant que le seigle à la nourriture des habitants : il convient surtout au sol, en ce qu'il en tire peu de substance, et que , par sa croissance rapide et serrée, il étouffe toutes les herbes parasites. Dans les localités où le terrain est meilleur, le sarrasin entre dans la rotation des récoltes, et l'année qui le produit est pour ainsi dire regardée comme année de jachère.

Épeautre.

Les terres déjà épuisées par quelque autre récolte conviennent à l'épeautre ; en effet, on le cultive sur les hau-

teurs, dans les terrains peu profonds, en le laissant alterner avec le seigle et les autres grains, et presque toujours on lui assigne l'année qui précède celle où l'on donne un nouvel engrais.

Avoine.

Ce serait une erreur de n'assigner à l'avoine que le plus mauvais terrain, car son rapport dédommagera toujours des avances que l'on fera pour elle : d'ailleurs toute espèce de terrain lui convient. L'avoine que l'on cultive est blanche; elle entre dans la rotation générale des récoltes.

On en a vu semer sur des champs très gras, avec la précaution de la confier plus tôt à la terre, et son produit ne différerait que peu ou point des autres plantes céréales.

Plantes légumineuses.

Celles dont on fait usage sont les fèves, les vesces grises et blanches, la navette, le chanvre et le lin.

Les fèves servent pendant l'hiver à la nourriture des

chevaux et bestiaux ; on les sème au printemps dans des terres sur lesquelles on a conduit de l'engrais pendant l'hiver, et que l'on destine à porter du froment l'année suivante.

Colza.

Une partie des huiles dont le pays a besoin est fournie par le colza , auquel il faut une terre profonde et riche en engrais. On le sème généralement sur une jachère, et on le transplante à la charrue après les semailles d'hiver. Là où les terres n'ont point de repos, on le sème en place sur des terrains auxquels on n'a laissé donner qu'une seule coupe de trèfle, et que l'on a fumés et labourés de suite, ou bien on le sème aussitôt après l'enlèvement du seigle, et on le replante à la charrue vers la mi-septembre.

Navets.

Pour la nourriture des bestiaux le navet est d'une grande utilité : sa graine fournit en outre une huile meilleure que celle du colza ; on le sème immédiatement

après la récolte du seigle : aussi n'est-il jamais gros ; mais comme il ne doit pas rester long-temps en terre , on le sème très serré , et il produit par le nombre ce qui lui manque par la grosseur. Lorsqu'on se propose d'en extraire l'huile , on choisit les plus beaux , que l'on replante à la charrue en octobre , dans une terre richement amendée. La récolte , ainsi que celle du colza , s'en fait en juillet.

Chanvre et lin.

Le pays pourrait fournir abondamment ces plantes textiles , mais elles ne sont pas assez généralement cultivées : le chanvre , faute de débouchés , le lin , faute de connaissances pour le rouir et de fabriques pour l'employer.

Choux d'Allemagne.

C'est surtout aux environs des villes de Maestricht et de Hasselt que l'on cultive les choux d'Allemagne qui servent à faire le *sauerkraut* , que l'on appelle communément *choucroute* ; ces choux sont transportés dans les pays environnans , et vont même jusqu'en Hollande.

Chicorée.

Torréfiée et réduite en poudre, la chicorée remplace le café chez la classe pauvre des habitants.

Tabac.

La culture du tabac est peu étendue et n'a pas le degré de perfection qu'on pourrait lui désirer : mais il est à bon marché, et le pauvre y est habitué.

Garance.

Ce n'est que depuis environ un demi siècle qu'on cultive la garance. Les Zélandais firent des efforts inutiles pour écraser, dans son principe, cette nouvelle branche

d'industrie; la persévérance de quelques cultivateurs, qui s'en occupaient uniquement, surmonta heureusement tous ces obstacles, et en peu d'années la culture de cette plante fit des progrès très rapides.

Houblon.

Dans différentes parties de cette province, le houblon croît très bien : aussi la consommation en est-elle considérable; mais il n'y est pas cultivé assez en grand, et on le tire de la province de Liège.

Si l'on ajoute, aux diverses plantes qui viennent d'être nommées, la grande carotte d'un jaune pâle, destinée à l'engrais des porcs, le grand trèfle de Hollande, le trèfle sauvage, la pomme de terre que l'on cultive non seulement pour la table, mais encore pour l'engrais des bestiaux, on aura la nomenclature générale de toutes celles que l'on cultive dans la province.

Vesce.

Il existe deux variétés principales de vesce : celle de printemps qui se sème de mars jusqu'en juin, et celle

d'hiver, qui se sème en automne. L'une et l'autre aiment les bonnes terres, plutôt fortes que légères; cependant une humidité un peu considérable expose souvent la vesce d'hiver à périr; elle réussit mieux dans un terrain léger et sec que celle de printemps, laquelle, au contraire, s'accommode beaucoup de la fraîcheur, surtout pour les semis tardifs. Cette plante a l'avantage de purger la terre des mauvaises herbes et de la préparer à recevoir le froment. On coupe le fourrage quand il est en fleurs, ou quand une partie des gousses commence à mûrir, ou enfin après leur entière maturité. Ceux qui ont moins en vue de recueillir la graine qu'un fourrage abondant, que cette plante annuelle (1) ne manque jamais de fournir pour peu que le sol soit bon, la coupent en vert, au moment que les gousses commencent à se former. On a l'habitude de semer avec les vesces un peu d'avoine ou de seigle pour les soutenir et les ramer. La quantité ordinaire est de vingt-quatre décalitres par hectare.

Spergule.

Cette plante est un fourrage annuel qui pousse plusieurs tiges nouées; ses feuilles, petites, étroites, jaunâtres, sont disposées en rayons autour de chaque nœud

(1) M. Miller parle d'une vesce bisannuelle qui croît naturellement en Sibérie, et dont la dureté de la tige résisterait aisément aux froids de nos hivers. Comme on assure que cette espèce de vesce demeure fraîche et vigoureuse durant l'hiver de la première année, l'introduction de cette plante serait très avantageuse, et répondrait parfaitement aux vues de quelques sociétés qui ont proposé des prix pour la découverte d'un fourrage d'hiver pour les bestiaux.

des branches. Ce sont les vaches nourries avec cette herbe qui, en Allemagne et en Flandre, donnent le lait de meilleure qualité, et produisent ce bon beurre, connu sous le nom de *beurre de spergule*. On met les vaches au piquet pour paître la spergule jusqu'au temps des gelées : on coupe alors ce qui reste de fourrage pour le faire manger par les bestiaux dans l'étable. La spergule conserve les animaux en bonne santé. La paille en est plus nourrissante que le meilleur foin. Sa graine est excellente pour nourrir les pigeons et la volaille pendant l'hiver. Il semble qu'elle ait été créée pour qu'il n'y eût pas un coin de terre inutile : car elle croît dans les sables les plus stériles, les graviers les plus arides, tels que ceux de la Campine où elle abonde. On la sème quelquefois au printemps pour en gagner la semence, mais la saison ordinaire est en été, la sécheresse, la dureté du sol n'y étant point contraires, pourvu qu'il soit préparé par un labour. Enfin cette plante est d'un tel avantage, que pas un fermier ne devrait se dispenser de la cultiver. On en sème environ vingt-quatre livres par hectare.

Rotations des récoltes.

Il est plus facile de donner un aperçu qu'un tableau exact de la succession des récoltes, car rien n'est plus varié : ici les terres ne reposent jamais ; là on dédaigne même de leur faire porter des grains d'un faible rapport ;

dans certaines localités, la jachère a lieu tous les trois ans; ailleurs c'est à des temps plus rapprochés. Ce que l'on peut préciser relativement à la rotation des récoltes, est l'ordre que l'on suit ordinairement à Maestricht où l'on a l'habitude de fumer le terrain aussitôt la moisson, s'il s'agit d'y planter le colza ou la navette : pour la culture de la garance ou de la pomme de terre, on choisit le commencement de l'hiver; pour le chou d'Allemagne, et plus rarement pour le chanvre, les fèves ou les vesces, c'est ordinairement le printemps.

Au chou d'Allemagne succède la pomme de terre; au colza, à la navette, à la garance qui reste deux ans en terre, à la pomme de terre, au chanvre, aux fèves et aux vesces, succèdent le froment ou l'orge d'hiver; après ces derniers vient le seigle.

Les terres semées en orge, au lieu de froment, donnent ordinairement deux récoltes de seigle de suite. Le seigle qui a succédé au froment est, au mois d'août, remplacé par des navets qui servent, l'hiver, à la nourriture des bestiaux; l'avoine a son tour après les navets : dans cette avoine, ou dans la dernière récolte de seigle, après l'orge, on sème au printemps le trèfle, dont on commence quelquefois à jouir dès les mois de septembre et octobre, mais dont la principale récolte n'a lieu que l'été suivant. Le trèfle ne reçoit que la moitié des engrais ordinaires; il est remplacé par le froment ou l'orge, puis par le seigle et les navets, et enfin par l'avoine, à laquelle on fait assez souvent encore succéder le seigle lorsqu'on retarde la récolte des navets.

Le laboureur des environs de Maestricht s'éloigne peu de la marche qu'on vient d'indiquer, à moins qu'une gelée trop forte, une inondation, des limaçons ou d'autres

circonstances ne détruisent ses semailles d'hiver ; il recouvre alors sa terre d'autres plantes au printemps, et sa perte se borne aux frais de labour et de semailles, puisque sa nouvelle récolte n'en est pas moins bonne.

Dans les environs de Kerkraede, les jachères sont devenues rares : là où on tient encore à cet usage, le seigle succède à la jachère ; si elle est amendée, c'est le froment ; il remplace également les fèves, vesces, carottes et pommes de terre. Les défrichis de trèfle amendés sont également destinés au froment ; vient ensuite l'année de seigle.

Le colza fait place à l'orge d'hiver, et celle-ci aux vesces ou au seigle.

Une partie des défrichis de trèfle non amendés reçoit de l'avoine, qui se plaît dans ce terrain, au point d'y rapporter le double, et même le triple de son produit ordinaire, lorsqu'elle succède au seigle.

Dans les environs des localités sablonneuses, ordinairement le seigle succède au lin, et le sarrasin, l'avoine ou les pommes de terre au seigle ; mais les terres y doivent être amendées pour chaque récolte.

Dans les terrains plus sablonneux, et qui approchent de la Campine, le seigle succède à la jachère, et le sarrasin ou l'avoine au seigle ; ensuite revient la jachère.

A Hasselt l'on commence par les pommes de terre, auxquelles succède le seigle ; viennent ensuite l'avoine et le sarrasin.

Labour.

Les champs sont ordinairement labourés à plat, on observe seulement de croiser les sillons en donnant le second et le troisième labour. Les charrues que l'on emploie sont légères et simples.

Dans les endroits où il n'y a pas de jachères, on ne donne presque jamais que deux labours : le premier, qui a lieu après l'enlèvement des grains, est peu profond; il détache les chaumes, et les recouvre légèrement de terre pour en faciliter la décomposition : avant de donner le second, on herse le champ à diverses reprises et en sens contraires, un fort rouleau précède ordinairement la herse, afin de faciliter son action : après cette opération, on laboure aussi profondément que le terrain peut le permettre, et on laisse ensuite reposer la terre.

Cette manière de labourer ne varie pas beaucoup, même dans les cantons soumis à la jachère; elle peut donner une idée générale de ce qui se pratique dans toute la province.

Les grains d'été suivent la même marche, excepté que le premier labour ne se donne qu'après les semailles d'hiver, de manière qu'il n'y ait que la moitié du chaume détaché de la terre, et qu'il recouvre la moitié restante.

Cette méthode offre l'avantage de recueillir les influences favorables de la gelée et des météores.

Semailles.

Les grains sont répandus à la main ; on les recouvre à la herse, que l'on fait passer en tous sens ; vient ensuite le rouleau qui écrase ce que celle-ci a épargné, et enfin l'on finit par un tour de herse qui achève d'émotter le terrain.

Quand les grains sont levés, on y fait encore passer le rouleau pour raffermir les racines, excepté cependant dans les terres fortes où l'eau ne peut facilement pénétrer.

Le froment est le seul grain qui reçoive le chaulage ; on le lave dans de l'eau de chaux déjà un peu éteinte à l'air ; quelques cultivateurs y mêlent du sel marin ; il est rare d'ailleurs qu'il y ait des blés noirs dans le pays.

La quantité de grains répandus sur un hectare, varie comme toutes les autres choses : on peut l'évaluer à 95 kilogrammes pour l'orge, à 135 pour le froment, à 105 pour le seigle, à 110 pour l'avoine et à 11 pour le trèfle.

Les semailles ont lieu dans le courant d'octobre, et se continuent sans interruption ; on commence par l'orge, vient ensuite le seigle, puis le froment.

Moissons.

Tous les grains se coupent à la petite faux ; un homme peut en abattre 30 ares par jour. L'avoine, quand elle n'est pas trop ferme, se coupe à la grande faux.

Dès que les grains sont secs, on les réunit au nombre de trois à quatre javelles pour en faire une gerbe. Si la saison est humide, on dresse les javelles, en les assujettissant au sommet par un faible lien. Le produit de la récolte est ordinairement déposé dans des granges; on évite les meules autant que possible.

Les grains sont battus par les ouvriers de la ferme, ou bien par entreprise, au moyen de la 18^e ou 19^e mesure; on les nettoie au van, et plus généralement en les faisant passer au moulin appelé *tarare*.

La moisson commence vers la mi-juillet. Elle se fait dans l'ordre des semailles, et par les habitants du pays; on les paie à la journée, à l'exception de ceux qui coupent les grains, auxquels on donne communément de cinq à six francs par hectare.

Jardins potagers.

Chaque ménage, dans les campagnes, et souvent dans les villes, a un jardin qui suffit ordinairement à sa consommation; les marchés sont approvisionnés par des jardiniers qui habitent les faubourgs. Le jardinage potager est d'autant plus connu dans cette province, que les légumes sont la principale nourriture des habitants. Il n'y a que les grands propriétaires qui cultivent les primeurs; le jardinier qui s'y livrerait ne serait point indemnisé, par la vente, de ses soins et dépenses.

Arbres fruitiers.

Cette branche de culture est très soignée, et en voyant les beaux fruits que l'on récolte, particulièrement pour la table, on croirait qu'elle ne laisse rien à désirer. On se plaint cependant de ce que les nomenclatures en usage sont impropres, de ce qu'elles varient d'un endroit à l'autre, et surtout de l'ignorance de la plupart des jardiniers-fruitiers, qui paralyse souvent les efforts des amateurs, et leur inspire le dégoût.

Les pommes servent à faire du vinaigre et du sirop ; on en fait aussi du cidre dans certains cantons ; mais cette liqueur, faite sans choix, n'offre pas le degré de bonté dont elle est susceptible.

Les arbres fruitiers qu'on cultive dans la province sont le poirier, le pommier, le prunier, l'abricotier, le pêcher, le cerisier, le noyer, le châtaignier, le mûrier, la vigne et plusieurs de leurs variétés.

Prairies.

Outre les prés naturels qui bordent les cours d'eau et les bas fonds, il n'est pas une métairie qui n'ait son verger bien enclos. Les arbres fruitiers y sont espacés de onze à treize mètres ; ils ne nuisent point à la végétation, et procurent un asile aux bestiaux dans les chaleurs de l'été.

Les prairies artificielles sont composées de trèfle de Hollande, qui donne quelquefois jusqu'à trois coupes, de navet, de spergule et de trèfle sauvage que l'on sème sur les jachères. Ces nourritures se donnent ordinairement dans l'étable, excepté la spergule qui croît dans les terrains sablonneux, et que l'on fait paître sur le pré, en observant que les bestiaux ne s'en gorgent point. Le trèfle sauvage ne sert qu'aux moutons.

La luzerne n'est point en usage et ne peut soutenir la comparaison avec le trèfle de Hollande ; on n'a point essayé le sainfoin qui ailleurs réussit très bien, même dans les terres incultes.

En total, l'on peut estimer la quantité de terrains occupés par des prairies, tant naturelles qu'artificielles, au cinquième de ceux cultivés; leur produit est reconnu trop avantageux pour ne pas faire croire que cette quantité augmentera encore.

C'est de ce grand nombre de prairies que l'agriculture de la province tire son plus beau lustre et ses plus grands avantages. Elles mettent à même d'élever une multitude de bestiaux qui, par les engrais, rendent à la terre plus qu'elle n'a fourni elle-même pour les nourrir.

Forêts.

On se chauffe, dans presque toute la province, avec de la houille, excepté dans la Campine où la classe ouvrière et pauvre brûle des tourbes. Les bois ne servent qu'à la construction et au chauffage des fours et usines.

La masse des forêts comprend environ 5,400 hectares, dont 3,000 appartiennent à l'État et le reste à des communes ou à des particuliers.

Les bois nationaux sont distribués ainsi qu'il suit :

Futaie en massif, chênes et		
hêtres, ci.	200	} 3,000 hectares.
Futaie sur taillis, ci. . .	400	
Taillis sans futaie, ci. .	1,800	
Sapins de tout âge, ci. .	400	
Semis et plantis de diverses		
essences, ci.	200	

Ils sont d'une conservation difficile, tant par leur grand nombre que par leur éloignement les uns des autres : cette cause a beaucoup contribué jusqu'à présent à leur dévastation.

Il y a aujourd'hui beaucoup de places vides dans les forêts ; les semis qu'on ne replante point dépérissent, et les plantis de sapins languissent et s'étouffent, parce qu'on néglige de les éclaircir. La bruyère et la fougère dégradent aussi le taillis ; elles empêchent l'air d'y pénétrer, et enlèvent, pour elles, les suc nécessaires à la nourriture du bois.

On coupe ordinairement le taillis à l'âge de huit à neuf ans. On a remarqué qu'il dépérissait lorsqu'on le laissait plus long-temps sur pied ; les coupes annuelles comprennent environ 300 hectares.

Exercer une surveillance active, faire poursuivre sévèrement les délits forestiers, détruire la fougère et la bruyère qui étouffent les bois, faire relever les fosses de clôture pour en écarter les bestiaux, replanter les places nues, utiliser les semis actuels, former de nouvelles pépinières, éclaircir les sapins trop serrés, encourager par l'exemple les communes et les particuliers à planter les bruyères marneuses de la province, telle est une partie de la tâche importante et difficile de l'administration forestière.

Arbres croissant dans les bois de la province.

Futare.

Le chêne.
Le châtaignier.
Le marronnier.
Le hêtre.
L'orme.
Le charme.
Le frêne.
Le noyer.
Le noisetier.
Le cerisier.
Le peuplier noir.
Le peuplier blanc.
Le peuplier d'Italie.
Le peuplier tremble.
Le saule laineux.
Le saule blanc.
L'osier jaune.
L'osier blanc.
Le bouleau.
L'aune.
Le pin.
Le sapin.
Le tilleul.

Arbrisseaux et arbustes.

Le cornouiller.
Le chèvre-feuille.
Le lierre.
L'aubépine.
Le néflier.
Le prunellier.
Le buis.
La bruyère.
Le genévre.
Le genêt.
Le houx.
Le sureau.
L'épine-vinette.
L'ajonc.
La ronce.
Le groseiller épineux.
Le mûrier.
Le fraisier.
Le framboisier.

RÈGNE ANIMAL.

Il peut y avoir approximativement vingt à vingt-cinq mille chevaux dans la province : l'espèce n'en est point belle, excepté dans le pays de Weert et dans les environs de Ruremonde, où la race est meilleure et fournit d'excellens chevaux de voiture qui se vendent à l'étranger et dans l'intérieur du pays.

Les chevaux sont employés à la culture dans les cantons dont les terrains sont argileux et calcaires. On les emploie à peu près exclusivement dans la Campine, et dans les autres parties de la province dont le sol est sablonneux et léger.

Bêtes à cornes.

On évalue de quatre-vingt à cent mille le nombre des bêtes à cornes. Leur espèce est généralement belle. On engraisse tous les ans dix à douze mille bœufs environ, qui se vendent presque tous à l'intérieur. C'est aux distilleries de grains, dont les marcs nourrissent les bestiaux, que l'on est redevable de cette branche de commerce : il en résulte des engrais précieux à l'agriculture, et l'on n'est plus, d'un autre côté, tributaire de l'Allemagne pour les bœufs nécessaires à la consommation.

Porcs.

Le nombre des bêtes à cornes est bien moins considérable que celui des porcs. Indépendamment de la grande consommation qui s'en fait dans le pays, on en vend tous les ans une grande quantité à l'étranger, et particulièrement à la Hollande.

Bêtes à laine.

Il est difficile de déterminer, même par approximation, le nombre de bêtes à laine existant dans la province; il paraît seulement certain qu'il n'est point aussi considérable que l'étendue du territoire le comporte.

Les moutons sont généralement mal soignés; on ne les fait jamais parquer; on les entasse presque toujours dans des étables mal aérées et trop chaudes, où leurs laines se gâtent. Quelques propriétaires se sont procuré des béliers de race espagnole; en les croisant avec les races du pays et des Ardennes, ils ont obtenu une laine assez fine: il est à désirer qu'ils trouvent des imitateurs, vu que dans cette province on s'est peu occupé jusqu'à présent de ce genre d'amélioration.

ANTHROPOLOGIE.

Un sol uni, un fleuve important qui traverse la province dans toute sa longueur, des rivières et des ruisseaux multipliés et rapides qui le coupent en tout sens, contribuent puissamment à y entretenir la salubrité. Elle est égale dans les trois arrondissemens, excepté dans une petite partie de celui de Ruremonde, où les terrains marécageux donnent lieu aux maladies communes aux pays bas et humides.

On a observé, en général, que les maladies inflammatoires, communes aux pays secs et élevés, étaient aussi rares que les fièvres intermittentes, le scorbut, les écrouelles et les autres maladies de ce genre qui règnent ordinairement dans les pays couverts d'eaux stagnantes.

Les épidémies sont également peu fréquentes, à l'exception cependant des affections catharrales, occasionées souvent par les vents du nord et nord-ouest, et par les pluies abondantes qui, pendant certaines années, ont régné à peu près constamment pendant le printemps et l'été.

Les fièvres putrides et les dysenteries y ont été, à différentes époques, très meurtrières; amenées dans le pays par la guerre, elles y ont été entretenues par les mêmes circonstances; mais leur fréquence et leur malignité diminuent. Quoique la constitution atmosphérique ait été très défavorable pendant l'année 1829, tant à raison des

grands froids de l'hiver, que des pluies continuelles de l'été, l'état sanitaire de la province n'en a pas moins été satisfaisant.

Les fièvres intermittentes qui, depuis 1825, avaient régné sur tous les points de la province, étaient notablement diminuées en 1829 : elles n'atteignaient plus guère que ceux qui en avaient déjà été affectés quelque temps auparavant, et chez lesquels la maladie pourrait être considérée comme une récidive.

Avant le mois d'octobre 1829, aucune autre maladie épidémique ou contagieuse ne s'était manifestée dans la province. Ce n'est qu'à cette époque que la petite-vérole se déclara dans le canton d'Oirsbeek, en attaquant presque tous les enfans de la commune de Schaesberg, au nombre de 120, parmi lesquels deux seulement succombèrent à la maladie. Dans le même temps, cette maladie apparut également dans quelques communes du canton de Tongres, où cependant elle fut moins générale, probablement à raison des soins que l'on y a pris pour propager la vaccine, tandis qu'à Schaesberg, les vaccinations, comme il est prouvé par des renseignemens positifs, ont été pratiquées par des charlatans ambulans qui ne s'occupaient pas plus de la nature du vaccin, que des résultats de l'opération. Quant aux autres localités de la province, elles ont été préservées de cette cruelle maladie, grâce à l'efficacité de la vaccine, qui se propage avec succès, surtout depuis l'établissement des districts médicaux.

D'après les documens parvenus à la commission médicale, le nombre des enfans vaccinés en 1828 dans la province, s'élève à plus de 5,000, dont plus de 4,000 ont été vaccinés gratis.

Vers le mois de novembre 1829, la rougeole éclata dans plusieurs parties de la province, et surtout dans le canton de Maestricht; elle fit même quelques ravages dans les environs de cette ville, principalement à Eysden. A Maestricht, où elle a été presque générale, sans épargner même les adultes, peu de symptômes graves se sont manifestés pendant son cours; aussi on n'a eu à déplorer qu'un petit nombre de victimes.

Pendant l'année 1830, bien que les froids excessifs de l'hiver précédent, ainsi que la constitution pluvieuse de l'été, eussent fait craindre des maladies épidémiques, cependant on n'a vu que peu de fièvres intermittentes, en comparaison des années antérieures; et la rougeole, ainsi que la scarlatine, qui règnent si souvent d'une manière épidémique dans cette province, ne se sont manifestées qu'en un petit nombre de localités. Il est vrai que la petite-vérole a éclaté dans plusieurs endroits et entr'autres à Maestricht, mais il n'y avait point de symptômes graves, et le peu d'individus qui en ont été atteints n'avaient pas été, à ce qu'il paraît, vaccinés.

Médecine vétérinaire.

Une grande mortalité a été observée, en 1829, parmi les moutons et les vaches, principalement dans les endroits les plus humides de la province. On doit attribuer cette mortalité aux maladies qui ont été déterminées par

la constitution excessivement pluvieuse de l'été de 1829, pendant lequel la plupart des prairies se trouvaient en partie submergées, de telle sorte que les animaux qui allaient paître, en y puisant une nourriture trop aqueuse et malsaine, éprouvaient encore le grave inconvénient de demeurer une partie de l'année les pieds dans l'eau : ce qui devait produire des maladies plus ou moins dangereuses, telles que des hydropisies, des engorgemens du foie et d'autres lésions des viscères abdominaux. Ce fut vers la fin de l'année 1829 que commença cette mortalité dont les ravages continuèrent jusqu'en été 1830.

C'est pendant la même année que le professeur Numan, d'Utrecht, a publié une courte instruction sur les mesures à prendre pour préserver les bestiaux des effets pernicioeux de l'humidité. Parmi les principaux moyens sur lesquels il insiste, et qu'il conviendrait de mettre en usage pendant tous les étés pluvieux, il recommande surtout de donner journellement aux bestiaux un peu de nourriture sèche, telle que du foin de bonne qualité ou un peu d'avoine; de leur frictionner souvent le corps pour favoriser la transpiration; d'administrer tous les deux ou trois jours, savoir, aux chevaux et aux vaches, une ou deux onces et aux moutons une demi once d'un mélange, à parties égales, de poudre de racine de gentiane, de baies de genièvre et de sel de cuisine. Ce remède peu frayeux active la digestion et l'excrétion des urines, et neutralise en partie les effets d'une nourriture trop aqueuse. M. Numan recommande en outre de retenir les bestiaux à l'étable pendant l'arrière-saison avant l'époque ordinaire de leur sortie, à moins que le beau temps ne permette d'en agir autrement. Enfin, il conseille, dans la vue d'améliorer le foin d'une année plu-

vieuse, d'y mêler une livre de sel de cuisine sur cent livres de foin.

Nourriture.

L'usage du pain blanc ne s'est introduit dans les villes que depuis peu de temps; on mange partout du pain de seigle, et les gens aisés y sont tellement habitués, qu'ils le préfèrent par goût à tout autre.

Les pommes de terre, les choux et toutes les espèces de légumes potagers, forment la partie essentielle et importante de la nourriture : l'habitant de la campagne, depuis le fermier jusqu'au simple paysan, les accommode avec un peu de lard ; les plus aisés ont soin, à cet effet, d'élever tous les ans un ou plusieurs porcs, selon leurs facultés. Les ouvriers les plus pauvres ne mangent que du pain de seigle et des légumes; il y a même quelques cantons de la Campine où la classe ouvrière mange peu de pain de seigle, et se nourrit entièrement de légumes et de gâteaux de farine de sarrasin.

L'eau-de-vie de grains et la bière sont les seules boissons du pays; tous les habitans en font usage. La bière est ordinairement bonne; il n'y a que la classe des journaliers et les plus pauvres habitans de la Campine qui boivent de l'eau et du petit lait.

L'usage du thé et du café est général dans les villes et parmi la classe un peu aisée des habitans de la campagne :

on prend ordinairement du thé le matin et du café l'après-midi; on y met peu ou point de sucre, et pour en diminuer la dépense, on y mêle de la chicorée torréfiée qui coûte très peu.

Langage.

Excepté les communes contiguës à la province de Liège, où l'on parle wallon, la langue flamande est en usage dans le reste de la province. Le français se parle dans toutes les villes; il est même très répandu dans les cantons ruraux.

Les habitans de cette province, placés entre la Prusse rhénane où l'on parle allemand, et la province de Liège dont le langage wallon se rapproche du français, ont beaucoup d'aptitude à apprendre toutes les langues.

Caractère.

Les intérêts opposés des anciennes souverainetés ont donné à chacun des pays qui composent aujourd'hui la province de Limbourg un caractère et un esprit parti-

culier, que l'observateur éclairé peut aisément distinguer. La généralité des lois actuelles, et l'ouverture des communications tendent à effacer cette diversité d'habitudes, que l'on peut aussi attribuer à l'isolement des différentes parties du territoire les unes à l'égard des autres.

Les habitants de cette province sont doués des qualités les plus estimables : ils sont laborieux, économes, industriels, patients et soumis aux lois : leur constance dans leurs entreprises, et l'esprit d'observation qu'ils y portent les ont toujours distingués. Ils excellent particulièrement dans l'agriculture, à laquelle ils se livrent à peu près exclusivement.

On regrette que les propriétés ne soient pas plus divisées dans les cantons de Saint-Trond, Looz, etc. On y serait d'autant plus attaché à ses foyers.

TABLEAU de la population de la province de Limbourg, au premier janvier 1831.

NOMS DES CANTONS.	POPULATION		NOMBRE DE COMMUNES	
	DES CANTONS.	DES ARRONDIS.	PAR CANTON.	PAR ARRONDIS.

ARRONDISSEMENT DE MAESTRICHT.

Bilsen	13,780	162,515	17	157
Galoppe	13,243		12	
Heerlen	8,831		5	
Kerkrade	7,298		6	
Maaseyck	18,230		18	
Maestricht (nord).	17,351		8	
Maestricht (sud)	21,443		11	
Mechelen	9,410		17	
Meerssen	13,751		16	
Oirsbeek	12,245		13	
Sittard	11,040		8	
Tongres	14,893		26	

ARRONDISSEMENT DE HASSELT.

Beeringen	14,443	89,763	9	104
Hasselt	15,100		7	
Herck-la-ville	12,234		13	
Looz	18,900		36	
Peer	8,947		9	
Saint-Trond	20,139		30	

ARRONDISSEMENT DE RUREMONDE.

Achel	5,191	} 86,117	7	} 63
Beek	6,989		11	
Horst	26,962		13	
Ruremonde.	21,122		20	
Venloo	10,747		5	
Weert	15,108		7	
TOTAUX.		338,395	324	

La population de cette province s'élevait, au 1^{er} janvier 1832, à 339,444 habitants, et au 1^{er} janvier 1833, à 341,880, ce qui fait une augmentation de 2,436 habitants.

RÉSUMÉ

Des naissances et des décès qui ont eu lieu dans la province, pendant l'année 1831.

NAISSANCES.

		Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Dans les villes.		780	692	1472
dans les communes {	arrondiss. de Maestricht .	1750	1625	3375
	— de Hasselt. . .	1272	1160	2432
	— de Ruremonde.	1281	1207	2488
	TOTAL. . . .	5083	4684	9767

DÉCÈS.

Dans les villes.		676	611	1287
dans les communes {	arrondiss. de Maestricht .	1213	1286	2499
	— de Hasselt. . .	1020	992	2012
	— de Ruremonde.	1093	1096	2189
	TOTAL. . . .	4002	3985	7987

RÉCAPITULATION.

Naissances.	5083	4684	9767
Décès.	4002	3985	7987
Augmentation de la population.	1081	699	1780

COMMERCE ET INDUSTRIE.

La province de Limbourg , située entre la Belgique , la Hollande et l'Allemagne , arrosée d'ailleurs par une rivière navigable , est appelée , par sa position , à jouir d'un commerce considérable de commission et d'entrepôt.

Distilleries de grains.

L'usage des liqueurs fermentées est regardé comme de première nécessité dans les pays humides. La province de Limbourg , ainsi que les pays environnans , recevaient autrefois des fabriques hollandaises de Schiedam , la grande quantité d'eau-de-vie de grains nécessaire à leur consommation. L'activité de quelques habitans naturalisa , il y a soixante-dix ans , cette branche d'industrie à Maestricht ; ils ne tardèrent point à avoir de nombreux imitateurs : on perfectionna les procédés des fabriques de Schiedam , et leur débit dans le pays fut presque entièrement anéanti.

La fabrique des eaux-de-vie de grains est , sans con-

treddit, la branche de commerce la plus considérable de la province. Aussi le nombre des distilleries est-il considérable : on en compte vingt-cinq à Hasselt, dont une à vapeur, et seize à Maestricht.

Quelque difficile qu'il soit de déterminer avec précision la consommation et le produit annuel des fabriques, on croit cependant qu'elles emploient chaque année, savoir :

En seigle.	1,500,000	myriag.
En orge	500,000	»
	2,000,000	

On a vu que les richesses de la province étaient entièrement agricoles : l'excédant des grains nécessaires à la nourriture de ses habitans suffirait, à peu près, à la consommation des fabriques : mais on a plus d'avantage dans plusieurs cantons à les vendre dans les pays de Verviers et de Limbourg, ce qui oblige les distillateurs à tirer une grande partie de leur seigle de la Campine.

L'avantage des fabriques d'eau-de-vie de grains ne consiste point seulement dans les produits considérables qui ont été indiqués. Les marcs résultant de la distillation servent à la nourriture de plus de sept mille bœufs et d'un grand nombre de porcs. Ces animaux contribuent, par les engrais qu'ils procurent, à la prospérité de l'agriculture, et la soutiennent tout entière dans un pays dont le sol ingrat ne produit qu'autant qu'il est amendé fréquemment.

Garance.

La garance est l'objet d'un commerce assez actif dans cette province. Il y a trois fabriques à Hasselt, dont la principale occupe environ quarante ouvriers.

Tabac.

Le tabac que l'on cultive dans cette province se consomme presque en totalité dans le pays. On compte trois fabriques à Hasselt ; il en existe également dans plusieurs autres localités.

Chicorée.

Cette denrée se débite particulièrement dans la province et dans les pays environnans, où la classe du peuple a l'habitude journalière du café. Pour en diminuer la dépense, elle y mêle quelquefois jusqu'à moitié, et même jusqu'à deux tiers de chicorée.

Chapeaux de paille.

Ce genre d'industrie occupe les deux tiers de la population des communes de Bassenge, Roclenge et Wonck. Dans ces localités, les femmes, les filles et jusqu'aux enfans en bas âge s'occupent de la formation des tresses, et les hommes de l'assemblage des mêmes tresses. Il s'y fait un débit considérable de ces chapeaux de paille.

A Bassenge, on compte vingt-trois fabricans qui occupent constamment, dans leurs ateliers, soixante-douze ouvriers; en outre plus de cinq cents habitans de Bassenge fabriquent chez eux ou confectionnent les matières premières qu'ils livrent ensuite aux principales fabriques de la commune.

Papeteries.

Il existe dans cette province plusieurs papeteries. On en compte une à Maestricht, une à Galoppe qui emploie cinquante à soixante-dix ouvriers, une à Ruremonde où il y a quarante-six ouvriers, deux à Wittem, et une à Maeseyck.

Filatures de coton.

La ville de Venlo possède une filature de coton qui alimente cent ouvriers.

En outre, il y en a deux à Maestricht et une à Tongres.

Poteries de terre.

Il en existe dans plusieurs localités : dans la seule commune de Tegelen, on en compte quinze qui emploient cent vingt ouvriers, et consomment annuellement pour trente mille florins de bois.

Tuileries et briqueteries.

On en remarque dans un grand nombre de communes.

Tegelen, entr'autres, possède sept tuileries qui emploient soixante-deux ouvriers, et consomment pour dix mille florins de bois par an.

Manufactures d'aiguilles.

La commune de Vaels possède une manufacture d'aiguilles : il y en a une aussi à Heerlen. Les fils d'acier nécessaires à la fabrication des aiguilles se tirent de la Prusse.

Manufactures d'épingles.

Il y a dans la ville de Venlo une manufacture d'épingles établie depuis très long-temps.

Le fil de laiton brut provient de la Prusse ; il est tiré et apprêté dans la fabrique.

Raffineries de sel.

On ne consomme dans la province que du sel blanc : on le fait venir brut en grande partie de la France, et on le raffine dans le pays. On compte trois raffineries à Maestricht, trois à Venlo, deux à Weert, trois à Tongres, une à Maeseyck, une à Hasselt, qui est la plus importante de la province, etc.

Manufactures de draps.

Vaels, situé à l'est de Maestricht et à environ deux myriamètres et demi de cette ville, n'était, il y a soixante-dix ans, qu'un misérable hameau sans ressources et sans industrie ; il s'est accru au point que sa population est à présent de plus de deux mille habitans, et il est aussi célèbre par ses belles manufactures de draps, que par les bâtimens superbes qui servent aux ateliers. C'est au fabricant Jean-Arnold Clermont qu'on est redevable de ces beaux établissemens.

Il y a sept fabriques de draps qui emploient ordinairement quarante à cinquante ouvriers : dans le même endroit se trouve une filature de laine qui occupe quarante-cinq ouvriers.

Les draps sont teints en pièces, et les couleurs ordinaires sont le rouge, le bleu et le vert.

Tanneries.

Les tanneries de cette province sont renommées par la bonté de leurs cuirs.

On met toutes les peaux à la fosse ; les grosses y restent ordinairement trois ans, et les petites environ neuf mois. On tire le tan des provinces de Namur et de Liège.

Weert possède huit tanneries : on en compte sept à Maestricht, six à Sittard, cinq à Ruremonde, trois à Hasselt et trois à Maeseyck.

Savonneries.

Il y a plusieurs savonneries dans la province; on y fait du savon noir dont on fait une grande consommation ici et dans les pays environnans. Les fabricans tirent la potasse de l'étranger, et l'huile qu'ils emploient, qui est ordinairement de navette, de colza, de chanvre et de lin, provient de la province et des autres parties du royaume.

Fabriques de dentelles.

On fabrique des dentelles à Saint-Trond : cette branche d'industrie fait vivre un sixième de la population de cette ville. Ces dentelles sont fabriquées au fuseau; elles sont dans le genre de celles de Malines et de Bruxelles.

Carrière de grès.

Dans les environs de Rolduc, sur le penchant de la montagne qui borde la Worms, il y a une carrière de grès. On a commencé à l'exploiter il y a près de soixante ans, et on en a extrait tous les pavés dont on a construit les chaussées du pays de Rolduc. Le grès en est de bonne

qualité; il se taille aisément, et se trouve être très propre à la construction des routes. On a lieu de croire que la carrière peut en fournir abondamment, et qu'on pourrait d'ailleurs en trouver d'autres, en faisant des sondes dans les environs.

Houillères.

Les mines de houille ou de charbon de terre sont situées dans les environs de Kerkraede, et s'étendent jusque dans la Prusse rhénane, qui leur est contiguë; leur plus grande longueur du nord au sud est d'environ cinq à six kilomètres; elles n'en ont que deux à trois dans la direction de l'est à l'ouest; de sorte que la surface du terrain qui recouvre les mines est approximativement de douze à quinze kilomètres carrés. La moitié environ de cette surface est dans la Prusse rhénane, le reste se trouve dans la province de Limbourg.

Le charbon que l'on extrait de toute cette partie est généralement de très bonne qualité; il est connu dans le pays sous le nom de *houille maigre*, pour le distinguer du charbon gras qui s'allume plus vite, contient plus de bitume et de soufre, et donne une chaleur plus intense.

On calcule approximativement qu'un ménage ordinaire composé de cinq personnes peut brûler, chaque année, dans un seul feu, six à sept mille kilogrammes de houille; d'où il résulterait que l'exploitation annuelle sert au chauffage de quatre-vingt à cent mille individus.

Si l'on considère que ces mines de houille sont exploitées depuis plusieurs siècles sans que cependant leurs richesses paraissent épuisées, et que, d'un autre côté, il n'existe point dans le pays de forêts qui puissent les remplacer en donnant du bois de chauffage, on sentira que leur conservation est d'un prix infini.

Avant l'entrée des Français et la publication de la loi du 22 juillet 1791, les mines se régissaient conformément à un règlement de Charles VI, qui accordait la propriété de la mine au propriétaire de la surface. Les compagnies qui faisaient exploiter avaient, en conséquence, chacune un arrondissement déterminé par leur possession des terrains supérieurs, ou par la concession d'exploiter, achetée au propriétaire de la surface.

La loi du 22 juillet 1791, en déclarant que les mines appartenaient à la nation, obligeait ceux qui exploitaient de demander de nouvelles concessions dont l'étendue aurait été naturellement limitée par leurs droits antérieurs; mais peu d'entre eux se soumettaient aux formalités voulues par la loi, et presque tous continuaient de travailler en se conduisant d'après le règlement de Charles VI; de sorte que les contestations qui s'élevaient tous les jours à cette époque, relativement à l'exploitation, étaient très difficiles à terminer, tant devant les tribunaux que devant les administrations.

Tourbières.

Il n'arrive que trop souvent que cette exploitation n'est pas surveillée comme l'exige la nature de ce terrain :

quelques-uns de ceux qui s'y livrent font trop peu d'attention à la conservation de ces mines, et se renvoient les eaux les uns sur les autres, sans chercher à se procurer des dégorgemens.

Les tourbières les plus abondantes sont situées dans les cantons d'Heythuysen et de Weert.

La tourbe se trouve ordinairement à trois, quatre et cinq mètres au-dessous du sol. La hauteur de la couche, qui paraît formée tout entière de débris de substances végétales, est d'environ cinquante à quatre-vingts centimètres. Les tourbières s'exploitent en été; on fait bien sécher les tourbes que l'on en tire, et on les débite ensuite dans toute la Campine, et dans une grande partie de l'arrondissement de Ruremonde où elles servent au chauffage du peuple.

FOIRES ET MARCHÉS.

Arrondissement de Maestricht.

Maestricht : le 13 mai, foire aux chevaux, bestiaux, quincaillerie, ferronnerie, laine et mercerie. Elle dure quinze jours.

Tongres : en mars, le jeudi après Lætare, foire aux chevaux, bestiaux, quincaillerie et laine; le dimanche après la Nativité de Notre-Dame, foire aux instrumens aratoires et ferronnerie. Ces deux foires ne durent qu'un jour.

Eyden : le dimanche après la Saint-Barthélemy, foire aux bestiaux, instrumens aratoires et quincaillerie; elle dure deux jours.

Fauquemont : foire de deux jours le premier juillet, pour bestiaux, instrumens aratoires, etc.

Beek : foires d'un jour le quatre juillet et le treize décembre.

Galoppe : le trois novembre foire d'un jour pour bestiaux et instrumens aratoires.

Heerlen : le quatre novembre, foire d'un jour.

Herderen : le lundi après le troisième dimanche d'octobre, et le mercredi après la Quinquagésime; elles ne durent qu'un jour.

Wittem : le 19 octobre, foire d'un jour.

Ghenck : le lundi avant la Saint-Servais.

Maeseyck : En mars , le lundi après la Saint-Joseph et le lundi après la Saint-Michel ; elles durent un jour.

Schin-sur-Geulle : le dernier dimanche de juin , un jour.

Arrondissement de Hasselt.

Hasselt : le 16 et le 27 septembre , foires pour chevaux , bestiaux , étoffes de laine , mercerie et quincaillerie ; la première dure deux jours et la deuxième quatorze jours.

Alken : le 2 mai ; si cette date tombe un dimanche la foire est remise au lendemain ; un jour.

Cortesseem : le 19 mars et le 5 septembre ; un jour chacune.

Curange : Le premier mercredi après la St.-Lambert pourvu que le jour de cette fête soit un mercredi , un jeudi , un vendredi ou un samedi ; dans le cas contraire la foire est remise au second mardi après la St.-Lambert.

Exel : en août , le premier lundi après l'Assomption , foire aux chevaux , bestiaux et instrumens aratoires ; elle dure un jour.

Peer : le lundi avant la Saint-André , un jour , pour bestiaux et quincaillerie.

Looz : le dimanche de la Quasimodo , huit jours ; le lundi après Saint-Pierre et Saint-Paul , un jour ; le premier dimanche d'octobre , huit jours.

Herck-la-Ville : en mars, le lundi après Lætare, un jour ; le 29 septembre, un jour.

Houthalen : le 4 mai, un jour ; le jeudi après le 21 septembre, un jour.

Montenaken : le 8 septembre, deux jours.

Saint-Trond : en mars, le lundi après la Quinquagésime, un jour ; le mardi après le dernier dimanche d'août, un jour.

Gruytrode : huit jours avant Noël, foire aux bestiaux, instrumens aratoires, etc., elle dure un jour.

Zonhoven : le 16 mars, un jour .

Diepenbeek : le 18 mars, et en septembre le lundi avant la Saint-Lambert, foires aux bestiaux, quincaillerie, etc., elles durent un jour chacune.

Arrondissement de Ruremonde.

Ruremonde : le jour de la Trinité, foire de huit jours ; on y vend des bestiaux, des denrées coloniales, de la quincaillerie, etc.

Herten : foire d'un jour à la Saint-Remacle.

Overpelt : le premier mardi après Pâques ; le deuxième lundi après la Pentecôte ; le premier lundi après la St.-Barthélemy ; ces foires ne durent qu'un jour.

Neerpelt : le lundi après le dimanche des Rameaux ; le troisième lundi de juillet ; elles durent un jour.

Brée : le lundi après le dimanche des Rameaux; en août, le lundi après la Saint-Laurent; le 5 décembre; le quinzième jour après Pâques; toutes ces foires ne durent qu'un jour.

Bockholt : le 11 août, foire d'un jour; le 29 décembre, même durée que la précédente.

Baexem : le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Stamproy : le 17 mars; le 14 juin; le 27 septembre; le 24 octobre; le 29 novembre; ces foires ne durent qu'un jour; on y vend des chevaux, des bestiaux, des instrumens aratoires et d'autres objets.

Heythuyzen : le premier jeudi après Pâques, un jour.

Helden : le troisième lundi après Pâques; le 16 août; le 8 septembre; le premier lundi d'octobre; le dernier lundi d'avril ou le lundi suivant si c'est un jour de fête; toutes ces foires durent un jour chacune.

Odilienberg : le mardi après le deuxième dimanche de juillet, un jour.

Weert : le lundi avant la Quinquagésime; le 13 mars; en mai, le lundi avant la Saint-Jacob; le second lundi de décembre; ces foires durent un jour.

Nederweert : le lundi qui suit la Saint-Martin, un jour.

Beesel : le dimanche qui précède le 17 septembre, un jour.

Neeritter : à la Saint-Remy; le jour de Sainte-Lucie; elles durent un jour.

Venlo : le 24 juin, foire de quinze jours, pour chevaux, bestiaux, denrées coloniales, cuirs, fer, etc.

ROUTES.

La province de Limbourg est traversée par cinq routes de première classe, cinq de deuxième classe, et par deux routes non classées.

Routes de première classe.

Route de Bruxelles à Liège par Saint-Trond. Son développement dans la province, de la limite du Brabant à celle de Liège, est de 17,523 mètres.

Route de Saint-Trond à Maestricht, par Looz et Tongres. Elle a 38,185 mètres de longueur.

Route de Hasselt à la limite du Brabant septentrional. Sa longueur est de 38,860 mètres.

Route de Maestricht à Aix-la-Chapelle, par Vaels. Sa longueur jusqu'à la frontière est de 25,690 mètres.

Route de Maestricht à Venlo, par Maeseyck. Son développement est de 74,009 mètres.

Routes de deuxième classe.

Route de Hasselt à Liège, par Tongres. Sa longueur jusqu'à la limite de la province de Liège, est de 26,088 mètres.

Route de Maestricht à Rolduc (Prusse), 30,488 mètres de longueur.

Embranchement de Falkenhausen (point de jonction de cette route avec la précédente) à la limite de Prusse, sur Aix-la-Chapelle, 1,702 mètres de développement.

Route de Venlo aux limites prussiennes. Sa longueur est de 4,100 mètres.

Route de Maestricht à Verviers, par Battice. La partie comprise dans la province a 9,152 mètres de longueur.

Route non classée de Maestricht à Fauquemont, par Meerssen, 12,089 mètres.

Route de Maestricht à Beek, 11,140 mètres.

Routes en projet.

Route de première classe de Saint-Trond à Diest. Elle aura 22,245 mètres de développement dans la province.

Route de première classe de Maestricht à Liége. Sa longueur, dans la province, sera de 27,542 mètres.

Route de deuxième classe de Hasselt à Diest. Son développement sera de 21,462 mètres.

Route de deuxième classe de Saint-Trond à Hasselt, 15,344 mètres.

Route de Weert à Ruremonde, 19,681 mètres.

Route de deuxième classe de Maestricht à Mook (rive droite de la Meuse); elle passera par Beek, Sittard, Susteren, Ruremonde et Venlo.

Route de deuxième classe de Sittard à Heerlen. Cette route aura 15,935 mètres de développement.

ORGANISATION CIVILE.

La province de Limbourg est administrée par un gouverneur qui réside à Hasselt.

Il y a un commissaire de district à Hasselt, Ruremonde et Tongres.

Les trois chefs-lieux d'arrondissement sont le siège d'un tribunal de première instance. La cour d'appel est à Liége.

ÉTABLISSEMENS DE BIENFAISANCE.

L'administration des secours publics se divise en deux parties : la première consiste dans la distribution à domicile des secours et aumônes ; la seconde comprend les maisons de bienfaisance et de charité, destinées aux vieillards infirmes, au traitement des malades, et à l'entretien des enfans orphelins, indigens et abandonnés.

La plupart des communes ont des fondations affectées à la distribution des secours à domicile, et il existe des établissemens de l'une et l'autre espèce dans toutes les villes de la province. Presque tous jouissaient, avant la révolution de 1793, de revenus considérables, dont ils ont perdu une grande partie, consistant en rentes sur les maisons religieuses, et les anciens États des provinces et des villes. Ces pertes, augmentées par les événemens de la guerre qui paralysaient la rentrée des fermages, avaient obligé la plupart des administrations de bienfaisance de contracter des dettes pour faire face à leur service courant. Cet état de pénurie a existé pendant quelque temps ; et s'il ne se fait plus sentir dans quelques villes, on le doit au zèle et au dévouement philanthropiques des administrateurs, qui, par leurs soins, leurs veilles et leur économie, ont su rétablir l'ordre.

Secours à domicile.

Autant on doit éviter de multiplier ces secours dans les villes, où ils sont souvent une cause de fainéantise, autant on doit les administrer dans les communes rurales, où il est impossible d'avoir des établissemens permanens pour les nécessiteux où le vagabondage est moindre que dans les grandes cités, et où, d'ailleurs, les administrateurs peuvent toujours connaître la nécessité de donner et l'emploi du bienfait.

Plusieurs communes possèdent des dotations affectées aux secours que réclame l'indigence, de telle sorte que, si les fondations de cette espèce se multipliaient, on aurait la perspective flatteuse qu'il n'existerait point un seul hameau dans la province, où l'on ne pourrait soulager une pauvre femme en couches, secourir la vieillesse infirme et malheureuse, élever les enfans orphelins, aider les familles nombreuses et indigentes, salarier des médecins pour soigner les pauvres, et prévenir la mendicité en donnant de l'ouvrage aux indigens dans les saisons difficiles.

Maisons de bienfaisance et de charité.

Il y a de ces établissemens dans les villes de Maestricht, Tongres, Saint-Trond, Looz, Hasselt, Ruremonde et Venlo.

Les établissemens de Maestricht, par leur administration et leur tenue, ont acquis le droit de servir de modèle à tous les autres. Ils comprennent :

- 1° Un hospice pour les orphelins;
- 2° Un hospice pour les enfans indigens et abandonnés;
- 3° Une maison de retraite pour les vieillards infirmes;
- 4° Un hôpital pour les malades de la ville.

Il existe à Reckheim un dépôt de mendicité pour les pauvres des provinces de Liège et de Limbourg.

Ce dépôt est établi dans un bâtiment vaste et spacieux; il jouit des produits d'un jardin étendu, de deux prairies et d'environ 258 ares de terre arable, le tout concédé en usufruit par la province.

Le régime alimentaire ne laisse rien à désirer, non plus que les infirmeries.

La nourriture est effectuée par voie d'économie sous la surveillance de la commission.

Tous les objets d'habillement et de couchage sont confectionnés dans la maison par les reclus valides, sous la direction d'un maître ouvrier.

Quelques autres objets tels que bas, chaussettes, etc., sont livrés au commerce.

Résultat du compte de l'exercice 1830.

	Francs.	C.
Recettes.	57,562	55
Dépenses.	38,864	40
Excédant des recettes.	18,698	15

Compte de 1831.

Recettes.	52,456	31
Dépenses.	39,005	61
Excédant des recettes.	13,450	70

Le budget de l'exercice de 1832 offre également une situation satisfaisante : les recettes y figurent pour une somme de. 54,426 05

Les dépenses pour 51,057 14

Excédant présumé. 3,368 91

L'augmentation du chiffre des dépenses provient de ce que la commission s'est vue à même de proposer le remboursement, 1° de la dernière moitié d'une somme de quatre mille florins prêtée à l'établissement par la ville de Maestricht ; 2° d'une somme de trois mille florins reçue à titre d'avance sur le budget provincial de 1830.

Le compte de 1832 et le budget de 1833 paraissent devoir donner un résultat plus satisfaisant encore.

Voici le tableau de la population pendant les années 1831 et 1832 :

	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Total.
1831	125	115	21	15	276
1832	129	111	10	12	262

L'année 1833, d'après une évaluation basée sur les dix premiers mois de l'exercice, présentera des résultats qui ne s'éloigneront guère de ceux de ce tableau.

Le nombre des mendiants dont les frais d'entretien sont à charge de l'État, c'est-à-dire dont le domicile de secours est absolument inconnu ou ne peut être légalement fixé, s'est élevé à 10 en 1831, et à 9 en 1832, et en journées d'entretien à un total de 6,170, ce qui fait une dépense d'environ 2,100 francs.

L'état sanitaire a été constamment très favorable, grâce aux soins et au zèle éclairé de la commission administrative.

Un instituteur attaché à l'établissement qui touche, outre le traitement alloué sur les fonds du dépôt, un subside de fr. 423 68 cent. sur la caisse provinciale, enseigne aux enfans des deux sexes les élémens des langues flamande et française, de l'arithmétique et de la géographie.

L'instruction religieuse des reclus est confiée à un aumônier jouissant d'un traitement de 500 fr. à charge du dépôt.

La rentrée des frais d'entretien éprouve parfois des lenteurs provenant principalement des difficultés élevées par les communes contre la reconnaissance du domicile de secours.

Les moyens que donnent à la députation des États la loi du 13 et l'arrêté royal du 29 août dernier, font espérer que cette partie du service marchera dorénavant avec plus de célérité.

Instruction publique.

Il n'existe pas, dans la province, d'établissement d'enseignement supérieur.

Ceux d'enseignement moyen sont au nombre de cinq, savoir : les collèges de Hasselt, Saint-Trond, Weert, Tongres et Ruremonde.

Ceux de Hasselt, de Weert et de Ruremonde sont dans un état de décadence qui existait déjà antérieurement à 1830.

Le premier, auquel deux professeurs étaient attachés, ne comptait plus, en dernier lieu, qu'une douzaine d'élèves.

Aujourd'hui cependant que la population de Hasselt et ses revenus ont subi un notable accroissement, la régence, convaincue de la nécessité d'un établissement où la jeunesse puisse, sans déplacement, puiser l'instruction, a nommé une commission chargée de lui proposer un plan pour la réorganisation du collège.

Ses efforts sont dignes d'éloge, et tout fait présager qu'ils seront couronnés de succès.

Le collège de Weert est fréquenté par quarante-sept

élèves sur une population de 5,930 âmes. L'enseignement y est donné par trois professeurs.

La part contributive annuelle de la caisse municipale dans les dépenses est de fr. 1,301-56.

Le collège de Ruremonde a quatre professeurs et quarante-six élèves sur une population de 5,349 habitants.

La ville paie annuellement, pour traitement aux professeurs, une somme de fr. 2,343-87.

Les chiffres ci-dessus des élèves sont presque les mêmes depuis plusieurs années.

Les finances des villes de Weert et de Ruremonde ne permettant pas de majorer les sommes qu'elles accordent et les établissemens menaçant une dissolution faute de secours, la députation des États a résolu de leur allouer des subsides sur les fonds provinciaux.

Saint-Trond compte 8,345 habitants; le nombre des professeurs du collège est de quatre, celui des élèves de cent vingt-cinq. La part que la ville supporte annuellement dans la dépense est de fr. 2,539-60.

Le collège de Tongres compte aussi quatre professeurs et quatre-vingts élèves sur une population de 5,020 habitants. La dépense annuelle à charge de la caisse communale est de 2,000 fr.

Ce collège a reçu du gouvernement, en 1833, un subside de 741 fr.

Le chiffre des élèves de Saint-Trond et de Tongres est plus fort qu'auparavant.

Les matières d'enseignement dans les différens collèges sont en général, le flamand, le français, le latin, le grec, l'histoire, les mathématiques, la géographie, etc.

Il n'existe pas d'écoles secondaires distinctes pour les élèves du sexe féminin, qui méritent d'être mentionnées.

Deux cent cinquante-deux communes possèdent des écoles primaires.

Voici le tableau du nombre des élèves qui les fréquentent, avec la population, par ville et district administratif :

Villes.	Population.	Garçons.	Filles.	Total.
Sittard.	3,791	392	272	664
Tongres.	5,920	252	244	496
Hasselt.	7,332	284	169	453
Saint-Trond.	8,345	302	97	399
Maeseyck.	3,938	158	160	318
Ruremonde.	5,349	191	190	381
Venlo.	6,517	275	243	518
Weert.	5,930	332	264	596

COMMUNES RURALES.

Distr. de Maestricht.	110,207	5,893	4,021	9,914
» de Hasselt.	78,036	3,804	2,828	6,632
» de Ruremonde.	86,719	5,823	4,619	10,442
Totaux,	<u>321,184</u>	<u>17,706</u>	<u>13,107</u>	<u>30,813</u>

Ce qui donne un élève sur un peu plus de dix habitants.

Soixante-sept communes rurales manquent d'écoles, savoir :

District de Maestricht.	25
» de Hasselt.	38
» de Ruremonde.	4
Total,	<u>67</u>

Ces communes sont, en général, pauvres et d'une très faible population. Les enfans fréquentent, autant que possible, les écoles des communes voisines.

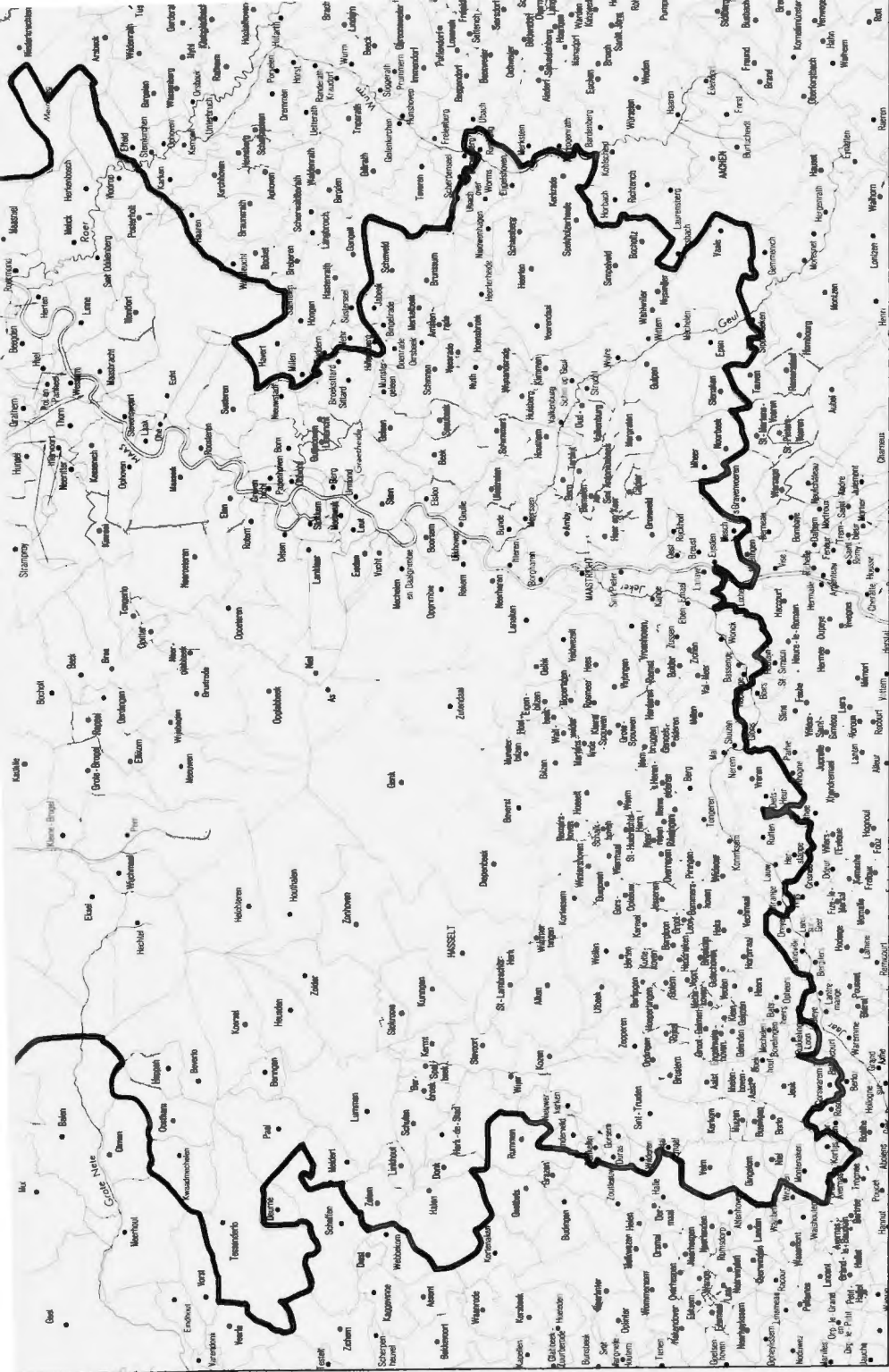
Cent huit instituteurs reçoivent des subsides de l'État, qui s'élèvent ensemble à la somme de fr. 25,511-42.

Le district de Maestricht y participe pour

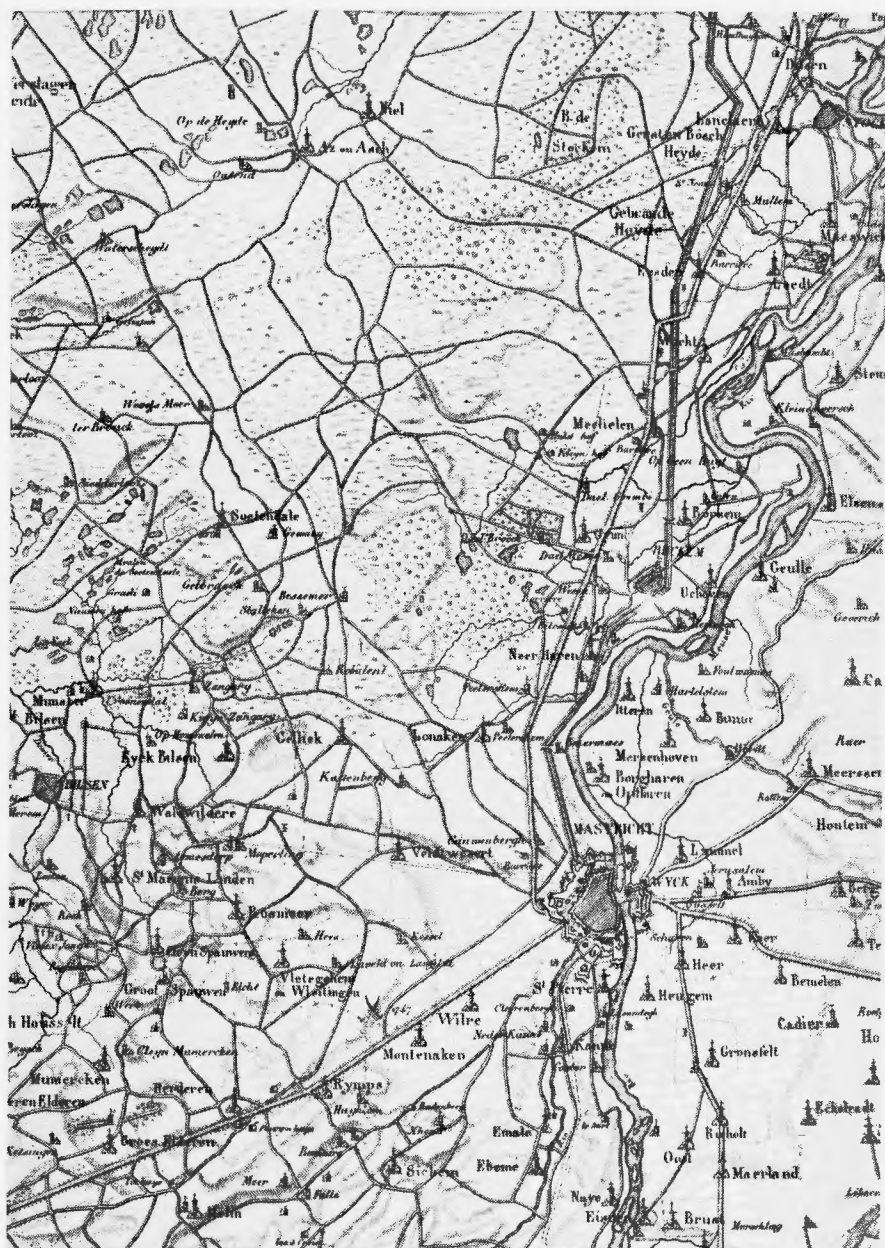
	Fr.	C.
	11,202	46
Celui de Hasselt pour	2,708	94
Celui de Ruremonde pour	11,600	02
Total,	25,511	42



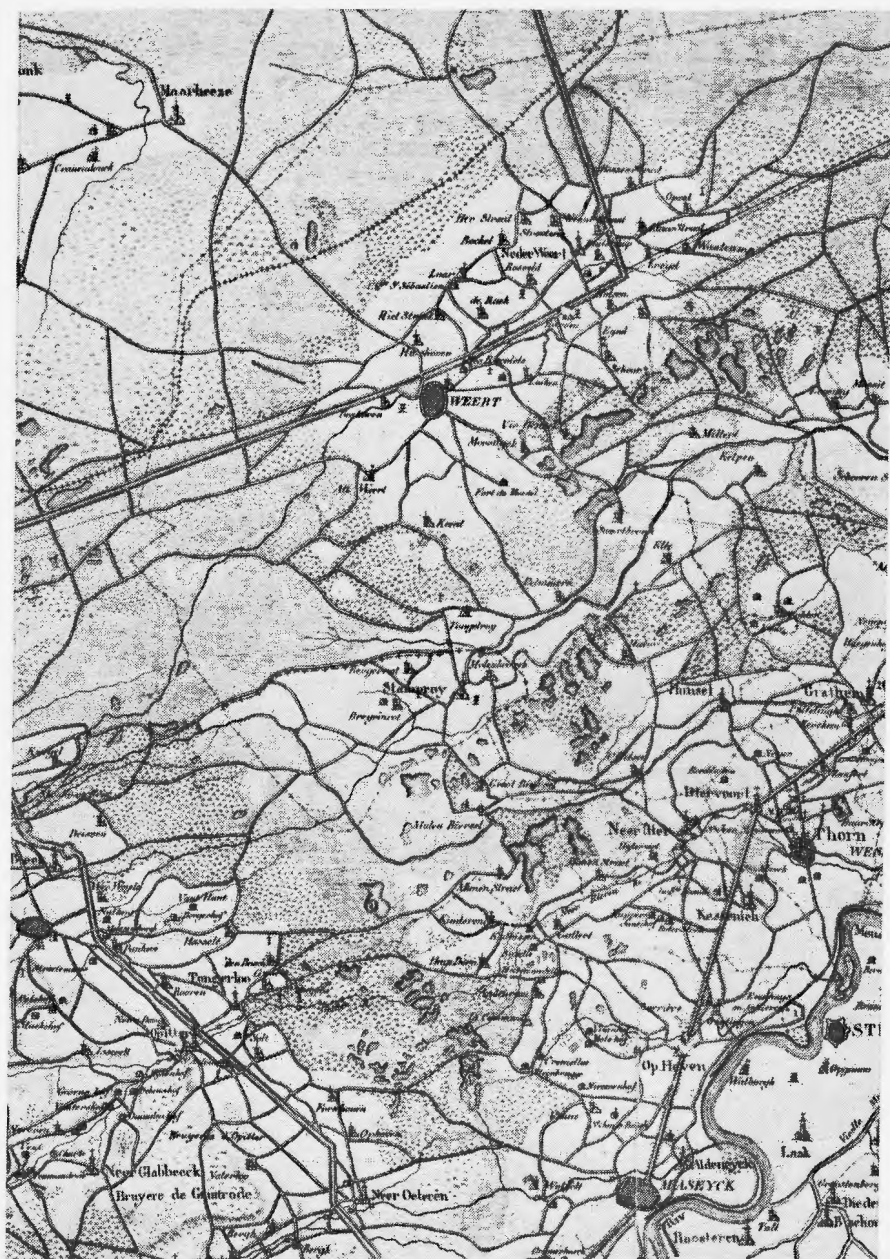
Kaarten 1 t/m 5



Uitsnede uit de Atlas van Limburg, Voors Meijweg (gemeenten Melick, Herkenbosch en Wierden)



Ph. Vander Maelen. Gedeelten van de Carte de la Belgique d'après Ferraris augmentée des plans des six villes principales et de l'indication des routes, canaux et autres travaux exécutés depuis



1777 jusqu'en 1831 42 feuilles. Bruxelles, Établissement géographique de Bruxelles. 1831-1832.
Copyright Koninklijke Bibliotheek Brussel.



Ph. Vander Maelen. Gedeelte van de Carte administrative et industrielle de la Belgique. 1834.
Copyright Koninklijke Bibliotheek Brussel.

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DE LA

PROVINCE DE LIMBOURG.

A

AALBEEK, dépendance de la commune de Halsberg.

AALDONK, dépendance de la commune d'Ottersum.

ABSHOVEN, dépendance de la commune de Munstergeleen.

ACHEL, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 7 lieues $\frac{1}{3}$ O. de Ruremonde et à 9 lieues $\frac{1}{5}$ N. N. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Beek.

SOL : Généralement sablonneux.

AGRICULTURE : On y récolte du seigle, de l'avoine, du sarrasin et un peu de lin. — En 1832 on y comptait dix-sept chevaux, trois cent cinquante bêtes à cornes, trente-deux veaux, quatre-vingt-cinq cochons et trente-cinq chèvres. On y élève des abeilles.

POPULATION : Six cent soixante-dix-huit habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de quatre-vingts habitations rurales, de sept fermes, de vingt cabanes et d'une maison de campagne. Il y a une église et une école primaire.

PROVINCE DE LIMBOURG.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie, un moulin à farine mû par eau, un moulin à huile activé par un manège et une blanchisserie de cire.

ROUTES ET CHEMINS : Elle est traversée par la route d'Eindhoven à Maestricht. — Un pont en bois sur le ruisseau.

ACHERHOEK, dépendance de la commune de Hamont.

ACHERSTE-HEES, dépendance de la commune de Horst.

ACHERSTE-STEEG, dépendance de la commune de Horst.

AELST, commune du canton et à 1 lieue S. S. E. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 4 lieues $\frac{1}{5}$ S. S. O. de Hasselt, et à 7 lieues O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est baignée du S. au N. par un affluent de la Petite-Geete.

SOL : Argileux.

AGRICULTURE : Ce territoire offre une superficie de trois cent soixante-neuf bonniers de terre labourable, dont quatre-vingts bonniers sont ordinairement cultivés en froment ; quatre-vingts en seigle ; sept en orge d'hiver ; soixante en avoine ; quinze en colza ; deux en chanvre ; vingt-cinq en

féveroles et vesces; vingt-cinq en trèfles; quatre en petit trèfle; quinze en pommes de terre; huit en carottes et navets; et quarante-huit bonniers en jachères. La quantité approximative des récoltes par division de culture est la suivante : froment, huit cents hectolitres; seigle, neuf cent soixante; orge d'hiver, soixante-dix-sept; avoine, neuf cents; colza, cent quatre-vingt-quinze; pommes de terre, trois mille sept cent cinquante. Il y a vingt-cinq bonniers de vergers et prairies. — *Animaux domestiques en 1832* : chevaux quarante-neuf; poulains, dix; bêtes à cornes, quatre-vingt-huit; veaux, vingt-sept; cochons, soixante-dix.

POPULATION : Trois cent vingt-sept habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme seize habitations rurales, huit fermes, une maison particulière et vingt-cinq cabanes. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à huile mû par un cheval. — Deux maréchaux ferrans, un charron et un tonnelier.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Saint-Trond à Liège passe à quelque distance au N. de la commune.

AFFERDEN, dépendance de la commune de Bergen.

ALDENEYK, dépendance de la commune de Maeseyck.

ALKEN, commune du canton et à 1 lieue $\frac{2}{3}$ N. de Looz, de l'arrondissement et à $\frac{1}{2}$ lieue S. de Hasselt, et à 5 lieues $\frac{1}{2}$ O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Nieuwe-Beek et l'Oudebeek, affluens de la Herck, rivière qui se perd dans le Demer, arrosent ce territoire en coulant du S. au N. O.

SOL : Le sol, généralement argileux, se labouré cependant sans effort parce qu'il est mélangé de terre calcaire et de sable.

AGRICULTURE : Les principales productions de ce territoire consistent en froment,

seigle, orge, avoine, pommes de terre, féveroles, vesces et foin. — En 1832 on y comptait deux cents chevaux, cinquante poulains, trois cents bêtes à cornes, cent veaux, et trois cents cochons. — Éducation des abeilles.

POPULATION : Deux mille sept cent onze habitants.

HABITATIONS : Cinquante fermes, cent quatre-vingt-quinze habitations rurales, cent quarante cabanes. On y remarque les maisons de campagne de MM. de Corswarem, d'Erkenteel, de Grady et Palmaerts. Il y a une église, une chapelle et une école primaire. — Résidence de deux docteurs en médecine, en chirurgie et en pharmacie, d'un notaire, d'un arpenteur géomètre et d'un artiste vétérinaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois brasseries, quatre moulins à eau et un moulin à vent. — Cinq maréchaux ferrans, trois charrons, un sabotier, un tisserand et un cirier.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 2 mai.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Saint-Trond à Hasselt traverse le territoire vers l'O.

ALFHOESSELT, dépendance de la commune d'Hoesselt.

ALTWEERT, dépendance de la commune de Weert.

* **AMBY** ou **AMBI**¹, commune du canton et à $\frac{2}{3}$ de lieue S. O. de Meerssen, de l'arrondissement et à $\frac{3}{5}$ de lieue E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Kanelbeek.

SOL : Argilo-sablonneux.

AGRICULTURE : On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des pommes de terre, toutes sortes de légumes et de fruits. — Élevés de chevaux, de bêtes à cornes, et de porcs.

POPULATION : Six cent trente-cinq habitants.

¹ Les communes marquées d'un astérisque sont celles qui ont été cédées à la Hollande en vertu

des vingt-quatre articles de la Conférence de Londres.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Commerce agricole.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht sur Aix-la-Chapelle et Rolduc traverse le territoire de l'O. à l'E.

AMELSDORP, dépendance de la commune de Waltwilder.

* **AMSTENRAED**, commune du canton et à 2/5 de lieue S. S. E. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 3 lieues 4/5 E. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Cette commune n'est arrosée par aucun cours d'eau.

SOL : Entrecoupé de collines et de plaines; terrain argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : La superficie des terres labourables est de deux cent cinquante-un bonniers, dont quatre-vingt-trois bonniers sont destinés au froment; quatre-vingt-trois au seigle; vingt-un à l'avoine; vingt-un à l'orge; vingt-un au sarrasin; et vingt-deux aux pommes de terre. La quantité approximative des récoltes est évaluée à mille deux cent quarante-cinq hectolitres de froment; mille deux cent quarante de seigle; trois cent cinquante d'avoine; deux cent soixante-deux d'orge, quatre cent vingt de sarrasin, et mille quatre cent soixante-trois de pommes de terre. En 1832, on y comptait trente-deux chevaux, deux poulains, cent dix bêtes à cornes, vingt-deux veaux, soixante-douze cochons, trente chèvres.

POPULATION : Quatre cent cinquante-un habitants.

HABITATIONS : Quatre-vingt-une maison. — Une église et une école primaire. On y remarque le château de M. le comte d'Ansembourg. Ces jardins, entretenus avec soin, renferment quelques sites intéressants où l'on a ménagé de très beaux points de vue. Le château est ancien, mais bien bâti, il est flanqué d'une tour carrée plus élevée de moitié que le bâtiment principal.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune route ne traverse le territoire.

ANTONIUS-BANK (SAINT), dépendance de la commune de Heer.

* **ARCEN-VELDEN** ou **AERSEN-VELDEN**, commune du canton et à 2 lieues N. de Venloo, de l'arrondissement et à 6 lieues 1/2 N. de Ruremonde, et à 15 lieues N. N. E. de Maestricht.

Cette commune se compose des villages d'Arcen et Velden et des hameaux de Lomm et Peterweert.

HYDROGRAPHIE : Cette commune, située sur la rive gauche de la Meuse, est arrosée par le Molenbeek, un de ses affluents.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, deux cents hectolitres de froment, trois mille hect. de seigle, sept cent vingt hect. d'orge, mille deux cent soixante hect. d'avoine, neuf cents hect. de sarrasin, quatre-vingt-dix hect. de graine de navette, et quatre-vingts hect. de pois. — *Animaux domestiques :* cent quatre chevaux, dix poulains, cinq cent cinq bêtes à cornes, quatre-vingts veaux, deux cent vingt cochons et vingt chèvres.

POPULATION : Mille cinq cent quarante-deux habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme trente-huit fermes, cent quatre-vingt-deux habitations rurales et vingt cabanes. Il y a une église au village d'Arcen, une au village de Velden, et une chapelle au hameau de Lomm. Les villages possèdent chacun une école primaire. On y remarque le château de M^{me} la baronne de Wymar.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On trouve dans la commune quatre brasseries, une distillerie, une tannerie, un moulin à farine et à huile mû par eau, un moulin à farine activé par le vent, un fabricant de chocolat, un cordier, et deux vanniers.

FOIRES ET MARCHÉS : Autrefois il y avait dans cette commune une foire le 19 octobre : elle n'a plus lieu depuis la création des douanes en Prusse.

ROUTES ET CHEMINS : Elle est traversée par la route qui conduit de Venloo à Moek et par celle de Straeten (Prusse) qui se dirige sur les deux passages d'eau de Broekhuizen (village de Lottum) vers l'intérieur de la province.

ARDZENRYK, dépendance de la commune d'Haelen.

ARENSGENHOUT, dépendance de la commune de Hulsberg.

AS, dépendance de la commune de Hunsel.

ASCH ou **AZ**, commune du canton et à 2 lieues N. O. de Mechelen, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/2 N. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le ruisseau d'Asch, qui se dirige vers le N. E.
SOL : Généralement sablonneux.

AGRICULTURE : Les principales productions sont le seigle, le sarrasin, l'avoine et les pommes de terre. On récolte environ neuf cents muids de la première espèce, cent muids de la seconde, trente muids de la troisième et deux mille muids de la quatrième. *Animaux domestiques* : neuf chevaux, deux cent cinquante bêtes à cor-

nes, cinquante veaux, trente-huit cochons et deux chèvres.

POPULATION : Trois cent quarante-cinq habitants.

HABITATIONS : On y compte cinquante-huit maisons. — Une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie et deux moulins à farine mus par eau.

ROUTES ET CHEMINS : Les routes de Maestricht à Bois-le-duc et de Hasselt à Maeseyck traversent le territoire.

ASENRAY, dépendance de la commune de Maesniel.

ASSELT, dépendance de la commune de Swalmen.

ASTERBERG, dépendance de la commune d'Echt.

AYEN, dépendance de la commune de Broekhuizen.

B

BAERLOO, dépendance de la commune de Maesbrée.

BAERSTRAET, dépendance de la commune de Thorn.

* **BAEXEM** ou **BAXEM**, commune du canton et à 2 lieues 1/2 E. de Weert, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 O. de Remonde, et à 8 lieues 1/3 N. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est baignée par la rivière de Neer, qui porte dans la commune le nom de Molenheck.

SOL : La surface de cette commune est presque entièrement composée de sable et de brayères.

AGRICULTURE : On ensemence, année commune, cent vingt-cinq bonniers en seigle, cinquante en sarrasin, cinquante en avoine et vingt-cinq en spergule. *Animaux domestiques* : quarante-trois chevaux, neuf poulains, deux cent trente-quatre bêtes à cornes, quatre-vingts à cent veaux, cinquante-cinq cochons et deux cent trente moutons.

POPULATION : Quatre cent quatre-vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : On y compte soixante-quatre maisons. — Une église, une chapelle, une école primaire et un château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie, une distillerie et un moulin à farine mû par eau.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient un marché aux cochons le 25 de juin.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve aucune grande route. — Quatre ponts en bois sur le cours d'eau.

BAKHOVEN, dépendance de la commune de Susteren.

BALSBRUCH, dépendance de la commune de Kerkraede.

BANENHEIDE, dépendance de la commune de Wittem.

BANNET, dépendance de la commune de Mheer.

BASHEERS. *Voyez* **HEERS** (Bas).

BASSENGE, commune du canton, de

l'arrondissement et à 2 lieues 1/5 S. S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Geer traverse le territoire au S. de l'O. à l'E.

SOL : Argileux et sablonneux. Il s'y trouve plusieurs carrières de pierre, non exploitées.

AGRICULTURE : On cultive un tiers des terres arables en grains durs, un tiers en grains d'été, et un tiers en trèfle et jachères. En 1832, on y comptait soixante chevaux, quinze poulains, cent six bêtes à cornes, vingt-cinq veaux, quatre-vingt-cinq cochons et dix chèvres.

POPULATION : Sept cent onze habitants.

HABITATIONS : Il y a seize maisons particulières, cinq fermes, trente-trois habitations rurales, cent vingt-neuf cabanes et une maison de campagne. — Une église et une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : La fabrication de chapeaux de paille est la principale branche d'industrie des habitants de cette commune. Les femmes, les filles et jusqu'aux enfans en bas âge s'occupent de la formation des tresses et les hommes de l'assemblage des mêmes tresses. Il s'y fait un débit considérable de ces chapeaux de paille: on y compte vingt-trois fabricans qui occupent constamment dans leurs ateliers soixante-douze ouvriers; en outre plus de cinq cents habitants de Bassenge fabriquent chez eux ou confectionnent les matières premières qu'ils livrent ensuite aux principales fabriques de la commune. Il y a un fabricant de sirop de fruits et un moulin à farine mû par eau.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Liège, dite *route des Botresses*, celle de Bilsen et les pavés de Maestricht aux houillères d'Oupeye et de l'Espérance, passent sur le territoire. — Un pont en pierre et un pont en bois sur le Geer.

* BEEGDEN, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue O. de Ruremonde et à 8 lieues N. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : La Meuse arrose le territoire par sa rive gauche.

SOL : Sablonneux; la partie méridionale est couverte de prairies.

AGRICULTURE : On y récolte un peu de froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, du fourrage, des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques :* Trente-cinq chevaux, trois poulains, cent soixante-deux bêtes à cornes, soixante veaux, quatre-vingt-dix-sept cochons.

POPULATION : Cinq cent trente-un habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-quatorze maisons, six fermes et une maison de campagne. — Église et école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie. — Deux maréchaux ferrans.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 6 novembre.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Ruremonde passe au N. de la commune. — Un pont en briques.

* BEEK, commune du canton et à 1 lieue 1/2 N. de Meersen, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/2 N. N. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Neerbeek, Grootgenhout, Kleingenhout, Geverik, Kelmont et Onzel.

HYDROGRAPHIE : Le Geleen-Beek circule sur le territoire.

AGRICULTURE : Les produits de l'agriculture s'élèvent, année commune, à trois mille neuf cents rasières de froment, quatre mille deux cents de seigle, six cent cinquante d'orge, deux mille quatre cents d'avoine, mille six cents de pois et fèves, sept cent vingt de sarrasin et vingt-un mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* deux cent quatre chevaux, quarante poulains, cinq cent dix-huit bêtes à cornes, cent veaux, trois cent soixante-deux cochons et trente-six chèvres.

POPULATION : Deux mille trois cent cinquante-huit habitants.

HABITATIONS : On y compte trente maisons particulières, cinq fermes, deux cent trente habitations rurales, deux cent dix

cabanes, une maison communale, une école primaire et une église. — Résidence d'un notaire, d'un médecin, d'un pharmacien et d'un artiste vétérinaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve une tannerie, une teinturerie, une brasserie, une fabrique de drêche et un moulin à farine mû par eau.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 13 décembre.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Ruremonde traverse le territoire. — Trois ponts en bois. — Relais de poste.

BEEK, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 5 lieues $1/2$ O. de Ruremonde, et à 6 lieues $1/3$ N. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le canal de Bois-le-Duc à Maestricht passe sur le territoire.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte mille six cent quarante hectolitres de seigle, deux cents d'orge, huit cents d'avoine, six cents de sarrasin. — Cinquante chevaux, trois cent cinquante bêtes à cornes, deux cents veaux, soixante-dix cochons, dix chèvres.

POPULATION : Cinq cent trente-neuf habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingts maisons. — Une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine et un moulin à huile mûs par eau.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune route ne passe sur le territoire.

BEEK, dépendance de la commune de Maesbracht.

BEEK, dépendance de la commune de Venray.

BEERINGEN, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 3 lieues $1/5$ N. O. de Hasselt, et à 8 lieues $1/5$ O. N. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Swartebeek.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, mille sept cents hectolitres de seigle, cent d'avoine, mille cent cinquante

de pommes de terre, et vingt mille kilogrammes de foin. — Vingt-neuf chevaux, cent vingt-trois bêtes à cornes, quarante veaux, trente-sept cochons et dix-sept chèvres.

POPULATION : Huit cent quatre-vingt-seize habitants.

HABITATIONS ET ÉDIFICES : On y compte soixante-huit maisons particulières, vingt-huit fermes, trente habitations rurales, quatorze cabanes, une église, deux chapelles, un hôpital, une école et une prison.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux moulins à farine mûs par eau

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient trois foires par an : le deuxième lundi de carême, le lundi après la saint Pierre et le lendemain de la saint Hubert.

ROUTES ET CHEMINS : La route en projet de Diest à Ruremonde traversera le bourg de Beeringen de l'O. à l'E.

BEERSEL, dépendance de la commune de Hunsel.

BEERSEL, dépendance de la commune d'Ittervoort.

BEERSEL, dépendance de la commune de Kessenich.

BEERSEL, dépendance de la commune de Neeritter.

* **BEESEL** ou **BESEL**, commune du canton et à 1 lieue $3/4$ S. O. de Venloo, de l'arrondissement et à 1 lieue $3/4$ N. N. E. de Ruremonde, et à 10 lieues $1/4$ N. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par la Meuse ; le Schelkesbeek, le Huilbeek et le Tutebeek circulent aussi sur le territoire : le dernier de ces cours d'eau sépare une partie de la commune de celle de Swalmen.

SOL : Argileux, sablonneux et tourbeux. Les pauvres exploitent de la tourbe dans le marais communal de Rykelsbroek.

AGRICULTURE : Les principaux produits consistent, année commune, en cent dix rasières de froment, six mille de seigle, mille de sarrasin, six cents d'orge, mille d'avoine et dix mille de pommes de

terre. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-trois chevaux, treize poulains, cinq cent quarante bêtes à cornes, cent sept veaux, cent quatre-vingt-dix cochons et sept chèvres.

POPULATION : Mille deux cent vingt-huit habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre maisons particulières, seize fermes, cent habitations rurales, soixante-dix-neuf cabanes et un château qui porte le nom de Nieuwenbroek.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie, trois distilleries de grains et deux moulins à farine mûs par eau.

FOIRES ET MARCHÉS : Il se tient un marché au bétail au hameau de Reuvel, le jour de la Saint-Lambert.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Ruremonde à Venloo traverse la commune du S. au N.

* BELFELT, commune du canton et à 1 lieue 1/5 S. de Venloo, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/3 N. de Ruremonde, et à 12 lieues N. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : La Meuse forme sa limite à l'O. Deux ruisseaux, le Molenbeek et le Soersbeek traversent le territoire de l'E. à l'O., et vont se perdre dans la Meuse.

AGRICULTURE : Année commune, on récolte quarante rasières de froment, deux mille de seigle, quatre cents de sarrasin, deux cents d'orge, quatre cents d'avoine, trois mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : trente chevaux, deux poulains, cent quatre bêtes à cornes, soixante-seize veaux, soixante-quatre cochons et treize chèvres.

POPULATION : Trois cent quatre-vingt-sept habitants.

HABITATIONS : La commune de Belfelt comprend quatre maisons particulières, vingt-huit fermes, dix-sept habitations rurales, dix-sept cabanes, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Au hameau de Maelbeek, près de la frontière de Prusse, se trouve un petit moulin à farine mû par eau.

ROUTES ET CHEMINS : La nouvelle route projetée de Ruremonde à Venloo traversera le territoire du S. au N. Deux ponts en briques et un en bois.

* BEMELEN, commune du canton et à 2/3 de lieue S. de Meersen, de l'arrondissement et à 4/5 de lieue E. de Maestricht.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau de Gasthuis.

HYDROGRAPHIE : Elle n'est arrosée par aucun cours d'eau.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en froment, seigle, avoine, sarrasin, féveroles, légumes et fruits. — Éléves de chevaux, de bêtes à cornes, de moutons et de cochons.

POPULATION : Deux cent soixante-deux habitants.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle passe à peu de distance de Bemelen.

BERBROEK ou BEERBROEK, commune du canton et à 1/2 lieue E. de Herck, de l'arrondissement et à 2 lieues 2/5 O. de Hasselt, et à 7 lieues 1/2 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Lummen, à l'E. par celle de Kernpt, au S. par celle Weyer et à l'O. par celle de Herck.

HYDROGRAPHIE : Le Demer et la Herck arrosent ce territoire; à l'O. se trouvent quelques marais.

SOL : Sablonneux.

AGRICULTURE : Du seigle, de l'avoine et du sarrasin, tels sont les principaux produits de ce territoire, généralement peu fertile. — *Animaux domestiques* : vingt-huit chevaux, quatre-vingts bêtes à cornes, trente-sept veaux, trente-cinq cochons.

POPULATION : Trois cent trente-quatre habitants.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie et un moulin à farine mû par eau.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Diest à Hasselt traverse le territoire de l'O. à l'E.

BERG, dépendance de la commune de Neerglabek.

BERG, dépendance de la commune d'Urmond.

BERG, dépendance de la commune de Vael.

* **BERGEN**, commune du canton et à 3 lieues 1/5 N. de Hoorst, de l'arrondissement et à 9 lieues N. de Ruremonde, et à 16 lieues 2/3 N. de Maestricht.

Cette commune se compose des villages de Bergen (chef-lieu), Well, Afferden et Heyen.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne le territoire par sa rive droite.

SOL : Il renferme beaucoup de tourbes.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, trente-neuf lastes de froment, cinquante de seigle, quarante d'orge, vingt-huit d'avoine, cent mille livres de choux et vingt mille sacs de pommes de terre. En 1832, on y comptait trois cents chevaux, quarante poulains, mille cinquante bêtes à cornes, trois cent cinquante veaux, huit cents cochons et deux cent cinquante chèvres.

POPULATION : Trois mille trois cent quatre-vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : La commune de Bergen renferme quatre-vingts maisons particulières, cent fermes, deux cents habitations rurales, cent soixante cabanes, quatre églises, quatre chapelles, une maison communale, quatre écoles primaires et une prison. On y remarque les châteaux de Well, de Bleyenbergh et de Heyen. — Résidence d'un notaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve six brasseries, six fabricans de drèche, un teinturier, deux tanneurs, deux fabricans d'huile, un de moutarde, deux moulins à farine mûs par vent, deux moulins à huile activés par des manèges.

FOIRES ET MARCHÉS : Il se tient à Well un marché aux grains; il a lieu le lundi de chaque semaine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Venloo à Nimègue traverse le territoire. — Trois ponts en pierre.

BERGERHUIZEN, dépendance de la commune de Noorbeek.

BERGERROTH, dépendance de la commune de Stamproy.

* **BERG-ET-TERBLYT**, commune du canton et à 3/5 de lieue S. de Meersen, de l'arrondissement et à 1 lieue E. de Maestricht.

Cette commune est composée des villages de Berg (chef-lieu), Geulen, Vliet et Terblyt à la porte de Fauquemont.

HYDROGRAPHIE : Elle est baignée par la Gueul.

SOL : Argilo-sablonneux.

AGRICULTURE : La récolte en céréales s'élève, année commune, à six cent cinquante rasières de froment, sept cents de seigle, quatre-vingt-dix d'orge, mille soixante d'avoine, quatre-vingt-dix de sarrasin. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-un chevaux, quinze poulains, cent vingt bêtes à cornes, quatre-vingts veaux, cent douze cochons, trente chèvres, et quatre cent dix-huit moutons.

POPULATION : Sept cent trente-neuf habitants.

HABITATIONS : On y compte trois fermes, quarante-trois habitations rurales, soixante-dix-huit cabanes; une église, et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par eau.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle passe sur le territoire.

BERGH, dépendance de la commune de Spauwen (Petit).

BERGHEM, dépendance de la commune de Galoppe.

BERG-SOUS-TONGRES, commune du canton et à 1/3 de lieue N. E. de Tongres, de l'arrondissement et à 3 lieues S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Il ne s'y trouve aucun cours d'eau.

SOL : Il se compose d'une terre argileuse mélangée de terre calcaire et de sable.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en froment, seigle, orge, avoine, sarrasin, légumes et fruits pour la consommation. — En 1832, on y comptait trente-neuf

chevaux, quinze poulains, cinquante-cinq bêtes à cornes, vingt-sept veaux, soixante-dix-sept cochons, et treize chèvres.

POPULATION : Trois cent quarante-sept habitants.

HABITATIONS : La commune renferme cinquante-six maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : En produits agricoles.

ROUTES ET CHEMINS : Elle est traversée de l'O. à l'E. par la chaussée de Tongres à Maestricht.

BERINGE, dépendance de la commune de Helden.

BERKEINDE, dépendance de la commune d'Opoeteren.

BERKEL, dépendance de la commune de Horst.

BERKELAER, dépendance de la commune d'Echt.

BERKENEN, dépendance de la commune de Zonhoven.

BERLINGEN, commune du canton et à 1/2 lieue N. O. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/2 S. de Hasselt, et à 5 lieues 1/4 O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : La rivière de Herck baigne le territoire et le sépare de ceux de Looz et Hoopertingen.

SOL : Le territoire se compose d'une argile sablonneuse favorable à la culture des céréales.

AGRICULTURE : Année commune, on récolte trois cent cinquante hectolitres de froment, cinq cent quarante de seigle, deux cent neuf d'orge, neuf cent d'avoine, quatre-vingts de féveroles et vesces, six cent de pommes de terre, et vingt mille kilogrammes de foin.

POPULATION : Deux cent cinquante-deux habitants.

HABITATIONS : Quarante maisons; une église, un hospice et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie, une distillerie de grains et deux moulins à farine mûs par eau.

ROUTES ET CHEMINS : Le principal chemin est celui de Wellen à Saint-Trond. La route de Saint-Trond à Maestricht,

passé à peu de distance au S. du village.

BERUHEY, dépendance de la commune de Meuwen.

BESEL. Voyez **BEESL**.

BESNIER, dépendance de la commune de Lanaken.

BESSEMER, dépendance de la commune de Sutendaal.

BEURS, dépendance de la commune d'Ulbeek.

BEVERLOO, commune du canton et à 1 lieue N. de Beeringen, de l'arrondissement et à 3 lieues 4/5 N. O. de Hasselt, et à 8 lieues 2/3 N. O. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Corspel et Heppen.

Elle est bornée au N. par la province d'Anvers, au S. E. par la commune de Coursel, au S. par celle de Beeringen, à l'O. et au N. O. par les territoires de Quaedmechelen et Oostham.

HYDROGRAPHIE : Le Beek et le Swerte-Beek circulent sur le territoire et fluent de l'E. au S. O. Il s'y trouve plusieurs étangs.

SOL : La majeure partie du territoire se compose de sable pur et est couverte de bruyères.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte sept cent cinquante hectolitres de seigle, soixante-dix de sarrasin, trois cent cinquante d'avoine, sept cent cinquante de pommes de terre et six cent soixante-quinze kilos de foin. — *Animaux domestiques* : dix-huit chevaux, quatre cent cinquante bêtes à cornes, cent veaux, quatre-vingts cochons.

POPULATION : Mille quatre cent trente-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte cent cinquante habitations rurales et vingt-cinq cabanes.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine mû par le vent.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne traverse le territoire; les principaux chemins vicinaux sont ceux qui conduisent à Lommel, Oostham et Beeringen. — Sept ponts en bois sur les cours d'eau.

BEVERST, commune du canton et à $3/4$ de lieue N. O. de Bilsen, de l'arrondissement et à 2 lieues $1/4$ O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Beek, affluent du Demer.

AGRICULTURE : Cent cinquante rasières de seigle, cent quarante d'avoine, cinquante-cinq d'orge, cinquante-cinq de sarrasin, mille kilogrammes de lin, cinq cents kilogr. de chanvre et environ sept cents rasières de pommes de terre, tels sont les principaux produits de l'agriculture de cette commune. — *Animaux domestiques* : seize chevaux, soixante-deux bêtes à cornes, vingt-huit cochons.

POPULATION : Deux cent cinq habitants.

HABITATIONS : On y compte trente-deux maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Industrie agricole.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Hasselt à Maestricht traverse la commune du N. O. au S. E.

BEVINGEN, dépendance de la commune de Saint-Trond.

BIES, dépendance de la commune de Schimmert.

BILSEN, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 2 lieues $1/2$ O. de Maestricht.

Cette commune se compose de la ville de Bilsen, chef-lieu, et des hameaux suivants : Meershoven, Meerhem, Holt, Laer, Boyer, Broucken, Buyssen, Lethen, Beeck, Ryckhoven, Schoonbeek, Heesveld, Eyck et Sparck.

HYDROGRAPHIE : Le Demer traverse la commune du S. au N. O.

AGRICULTURE : On récolte tous les ans environ quatre mille trois cent cinquante rasières de froment, dix-sept mille quatre cent quatre-vingts rasières de seigle, deux mille cent cinquante rasières d'orge, douze mille neuf cent vingt rasières d'avoine, douze mille rasières de féveroles et vesces, trois mille neuf cent quatre-vingts rasières de sarrasin et soixante-onze mille trois cent vingt rasières de pommes de terre. — *Ani-*

maux domestiques : deux cent cinquante chevaux, quarante-cinq poulains, six cents bêtes à cornes, soixante-cinq veaux, deux cent quatre-vingts cochons et cinquante chèvres.

POPULATION : Trois mille quatre-vingt-cinq habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de cinq cent cinquante maisons. Il y a une église, une chapelle, une maison communale, une école, et une prison. On y remarque les châteaux de Schoonbeek et du Vieux Jonc.

ROUTES ET CHEMINS : La route en terre, de Hasselt à Maestricht, traverse la commune.

BINDERVELD, commune du canton et à 1 lieue N. N. O. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 3 lieues $1/3$ S. O. de Hasselt, et à 7 $1/2$ O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Rummen (province de Brabant), à l'E. par celle de Nieuwerkerken, au S. par celles de Gorssum, Duras et Runkelen, et à l'O. par celles de Budingen et Graesen (province de Brabant).

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par deux cours d'eau qui fluent à l'O. L'un d'eux fait mouvoir un moulin.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : On y récolte du froment, du seigle, de l'avoine, de l'orge, des colzas, du trèfle, des légumes et des fruits.

— *Animaux domestiques* : vingt-cinq chevaux, sept poulains, quarante-cinq bêtes à cornes, dix-sept veaux, trente cochons.

POPULATION : Trois cent trente-deux habitants.

HABITATIONS : La commune se compose de cinquante-cinq habitations rurales, trois fermes et une maison particulière. — Une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par eau.

ROUTES ET CHEMINS : La route en projet de Diest à Saint-Trond traversera le territoire du N. O. au S. E.

* **BINGELRADE** ou **BINGELRAEDE** ;

commune du canton et à $\frac{3}{5}$ de lieue N. E. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 4 lieues $\frac{1}{3}$ N. E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux de Raede et Viel.

AGRICULTURE : On sème ordinairement cent dix bonniers de froment, cent dix de seigle, trente-neuf de pommes de terre, trente-cinq d'avoine, trente-cinq d'orge et trente-quatre de sarrasin. La quantité approximative des récoltes s'élève, année commune, à mille six cent cinquante hectolitres de froment, mille six cent quarante-cinq de seigle, cinq cent vingt-cinq d'avoine, quatre cent trente-sept d'orge, six cent quatre-vingts de sarrasin et deux mille cinq cent soixante-trois de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* cinquante-deux chevaux, onze poulains, cent soixante-treize bêtes à cornes, trente-quatre veaux, cinquante-cinq cochons.

POPULATION : Quatre cent trente-un habitants.

HABITATION : On y compte soixante-sept maisons, une maison de campagne, une église et une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux.

BISSELS, dépendance de la commune de Mook.

BISTEROELD, dépendance de la commune d'Ottersum.

BLANKELAER, dépendance de la commune de Meldert.

BLERIK, dépendance de la commune de Maesbrée.

BLITTERWYK, dépendance de la commune de Meerloo.

BLOER, dépendance de la commune de Tongres.

BLYDERHEID, dépendance de la commune de Kerkraede.

BLYLEVER, dépendance de la commune de Wychmael.

BOCKHOLT, commune du canton et à $\frac{3}{4}$ de lieue N. N. O. de Beek, de l'arrondissement et à 5 lieues $\frac{4}{5}$ O. de Ruremonde, et à 7 lieues N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des

hameaux de Kreyel, Grooder, Loozen et Veldhoven.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par le canal de Bois-le-Duc à Maestricht, et par l'Abcek, le Derperbeek, le Schutelbeek et le Brocksbeek.

AGRICULTURE : On y récolte quatre mille neuf cent trente rasières de seigle, sept cent soixante-dix d'avoine, mille deux cent de sarrasin, deux mille cinq cents de pommes de terre et sept mille cent kilogr. de lin. — *Animaux domestiques :* soixante-dix chevaux, huit cent vingt bêtes à cornes, trois cent quarante veaux, deux cent un cochons et quarante-cinq chèvres.

POPULATION : Mille trois cent trente-sept habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent vingt-sept maisons, une église, une chapelle, une maison communale, une école, un château et une prison.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie, une tannerie, un fabricant de tabac, un cirier; deux moulins à huile. un à farine, et un à foulon.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Bois-le-Duc à Maestricht traverse le territoire.

* **BOCKHOLZ** ou **BOCHOLTZ**, commune du canton et à 2 lieues S. O. de Kerkraede, de l'arrondissement et à 4 lieues $\frac{1}{2}$ E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Bockholtzerheide et Bonneheid.

AGRICULTURE : Son territoire produit tous les ans environ mille deux cent cinquante hectolitres de froment, mille huit cent soixante de seigle, huit cents d'orge, deux mille cent quatre-vingt-deux d'avoine, deux cents de féveroles, mille six cents de pommes de terre, soixante-sept mille cinq cents kilogrammes de foin. — *Animaux domestiques :* quatre-vingt-dix-neuf chevaux, cinq poulains, deux cent quinze bêtes à cornes, quarante-deux veaux, deux cent huit cochons.

POPULATION : Neuf cent trois habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-dix-huit maisons, une église et un vieux château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve une distillerie et une brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : Elle est traversée par un chemin vicinal nommé *Akerweg* qui vient d'Aix-la-Chapelle est rejoint la route de Maestricht au village de Nyswiler, commune de Wittem.

BOCHOLZEREIDE, dépendance de la commune de Bockholz.

BOEKER, dépendance de la commune de Nederweert.

BOEKT, dépendance de la commune de Peer.

BOELEHOEVE, dépendance de la commune de Neerpelt.

BOESHOVEN, dépendance de la commune de Looz.

BOIS-LE-DUC A MAESTRICHT (CANAL DE). Il commence à Maestricht, passe sur le territoire de Neerharen, Reckheim, Borsheim, Mechelen, Eysden, Nee-roeteren, Oppiter, Brée, Beck, Bockholt, Weert et Nederwert, où il sort de la province pour entrer dans le Brabant septentrional. Le développement de ce canal depuis Maestricht jusqu'à la limite de la province est de 67,393 aunes 23 savoir :

Depuis la grande écluse de Maestricht jusqu'à celle de Hocht 4,946 87

De celle de Hocht jusqu'à celle Bockholt 38,464 38

De celle de Bockholt jusqu'à celle de Loozen 2,128 00

De celle de Loozen à celle de Boshoven 9,055 28

De celle de Boshoven à celle de Nederweert 7,738 55

De cette dernière à celle de la haie de Nederweert 2,060 00

De la précédente jusqu'à la limite de la province 3,200 15

Il y a deux ponts fixes, quatorze ponts-levis, sept écluses et seize bassins.

Ce canal est alimenté par les eaux de la Meuse.

BOLDERBERG, dépendance de la commune de Zolder.

BOLENBERG, dépendance de la commune de Belfeld.

BOLRÉ, dépendance de la commune de Sichen.

BOMMERSHOVEN, commune du canton et à 3/4 de lieue O. de Tongres, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/4 S. O. de Maestricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau de Haeren.

HYDROGRAPHIE : Un petit ruisseau circule sur le territoire.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en froment, seigle, épeautre, orge, avoine, féveroles et vesces. — *Animaux domestiques* : quarante chevaux, dix poulains, cinquante-sept bêtes à cornes, vingt-un veaux, soixante-six cochons.

POPULATION : Trois cent quarante-deux habitants.

HABITATIONS : On y compte six fermes, quarante-six habitations rurales, quatre cabanes; une église, une chapelle et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Commerce en productions du sol.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Tongres à Maestricht traverse le territoire.

BONNEHEID, dépendance de la commune de Bockholz.

BOOMEN, dépendance de la commune de Peer.

BOORSHEIM, commune du canton et à 1/2 lieue S. de Mechelen, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/3 N. de Maestricht.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau de Cothem.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par la Meuse, par le canal du Nord et par un ruisseau appelée le Zyp.

AGRICULTURE : On récolte environ mille quatre cent soixante-quinze rasières de froment, mille six cents de seigle, deux cents d'orge, six cents d'avoine, deux cents de sarrasin, trois cent cinquante de féveroles, trois cent soixante mille kilogrammes de foin, et trois mille rasières de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cinquante-six chevaux, quinze pou-

lains, deux cent trente bêtes à cornes, trente-huit veaux, cent quarante-trois cochons.

POPULATION : Sept cent trente-sept habitants.

HABITATIONS : Cent quarante-huit maisons. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par vent.

* BORGHAREN, BORGHAEREN ou OPHAREN, commune du canton et à 5/6 de lieue O. de Meersen, de l'arrondissement et à 1/2 lieue N. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Kanjel serpente sur le territoire.

AGRICULTURE : Froment, sept cents rasières; seigle, sept cents; orge d'hiver, vingt-cinq; orge d'été, dix; avoine, trois cent soixante-dix; sarrasin, trente-cinq; pommes de terre, cent cinquante. — *Animaux domestiques* : en 1832 on y comptait quarante chevaux, douze poulains, cent bêtes à cornes, quarante veaux, soixante-dix cochons et deux cent vingt moutons.

POPULATION : Quatre cent quarante-un habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-dix-sept maisons, un château, une maison de campagne, et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par eau, et un fabricant de chicorée.

BORGLOOM. Voyez Looz.

BORKEL, dépendance de la commune de Peer.

BORLOO, commune du canton et à 1 lieue 4/5 S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 5 lieues S. S. O. de Hasselt, et à 7 lieues 1/3 O. S. O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Buvingen et Muysen, à l'E. par celle de Goyer, au S. par celles de Corswarem et Fresin, et à l'O. par celle de Niel.

HYDROGRAPHIE : Un petit ruisseau qui sert à l'irrigation des prés circule sur le territoire.

SOL : Argilo-sablonneux.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, neuf cents hectolitres de seigle, six cents hect. de froment, deux mille neuf cent soixante hect. d'avoine, mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cinquante-huit chevaux, seize poulains, quatre-vingt-quatre bêtes à cornes, quarante-quatre veaux, cent cinq cochons.

POPULATION : Trois cent trois habitants.

HABITATIONS : Douze fermes, trente-deux maisons. — Une église et une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule industrie des habitants de cette commune.

ROUTES ET CHEMINS : Elle est traversée par une ancienne chaussée romaine.

* BORN, commune du canton et à 1 lieue N. O. de Sittard, de l'arrondissement et à 3 lieues 7/8 N. N. E. de Maestricht.

Les hameaux de Buchten et d'Holtum dépendent de cette commune.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Molenbeek.

AGRICULTURE : Son territoire produit tous les ans environ cinq cent vingt hectolitres de froment, cinq cent trente-cinq hect. de seigle, quatre-vingt-dix hect. d'orge, mille deux cent soixante-dix hect. d'avoine, trois cent vingt-sept hect. de sarrasin, trois cent vingt-neuf hect. de féveroles, et quatre cent dix hect. de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-cinq chevaux, quinze poulains, trois cent quatre-vingt-une bêtes à cornes, cent cinquante-deux veaux, deux cent vingt-cinq cochons.

POPULATION : Mille deux cent soixante-dix-huit habitants.

HABITATIONS : La commune se compose de deux cent cinquante-cinq maisons, de deux châteaux, trois églises et deux écoles.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois moulins à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Ruremonde et celle de Maeseyck à Sittard, traversent le territoire.

BORNEDRICK, dépendance de la commune de Saint-Trond.

BOSCH, dépendance de la commune de Brogel (Grand).

BOSCH, dépendance de la commune de Wellen.

BOSCHSTRAET, dépendance de la commune de Hamont.

BASSELEN, dépendance de la commune de Spauwen (Petit).

BOSSERSTRAET, dépendance de la commune de Wederweert.

BOSSEYNDE, dépendance de la commune de Neerpelt.

BOSSHOVEN, dépendance de la commune de Weert.

BOUKHOEL, dépendance de la commune de Swalmen.

BOUCKHOUT, commune du canton et à 1 lieue $\frac{1}{3}$ S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 4 lieues $\frac{1}{3}$ S. S. O. de Hasselt, et à 6 lieues $\frac{3}{4}$ O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Aelst, à l'E. par celle de Marlinne (*Mechelen*), au S. par les territoires de Grand Goyer et Borloo, et à l'O. par ceux de Muysen et Buvingen.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée du S. au N. par un ruisseau qui se dirige sur Brusthem.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : On récolte, année commune, deux cents hectolitres de froment, quatre cents hect. de seigle, soixante-dix d'épeautre, six cent vingt-cinq hect. d'avoine, cent vingt hect. de divers fourrages, trente hect. de colza, deux mille trois cent quatre-vingts hect. de pommes de terre, soixante kilogrammes de houblon, cinq mille deux cents de foin, quatre mille deux cents de trèfle, et treize mille kilog. de paille. — *Animaux domestiques* : en 1832, on y comptait trente-six chevaux, onze poulains, cinquante-deux bêtes à cornes, vingt-trois veaux, quatre-vingt-douze cochons et cent cinquante moutons.

POPULATION : Cent soixante-six habitants.

HABITATIONS : Il y a vingt-neuf maisons et une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à huile activé par des chevaux.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire ; le principal chemin vicinal conduit à Saint-Trond.

BOYEN, dépendance de la commune de Grevenbicht.

BRÉE, commune du canton et à $\frac{1}{4}$ de lieue S. de Beek, de l'arrondissement et à $\frac{1}{4}$ O. de Ruremonde, et à $\frac{1}{4}$ de lieue de Maestricht.

Ses dépendances sont les hameaux de Hasselt et d'Eetsveld.

HYDROGRAPHIE : Le canal de Bois-le-Duc à Maestricht passe sur le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte quatre-vingts hectolitres de froment, deux mille trois cent cinquante-cinq de seigle, huit cents d'orge, mille deux cents de sarrasin, deux mille d'avoine. — *Animaux domestiques* : soixante-quinze chevaux, quatre cent dix bêtes à cornes, deux cent six veaux ; cent trente cochons et vingt-huit chèvres.

POPULATION : Mille cinq cent soixante-quinze habitants.

HABITATIONS : On y compte cent quatre-vingt-dix-neuf maisons, une église, une chapelle, une maison communale ; une école et une prison.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries et deux moulins à farine.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient trois foires par an : le lundi avant Pâques, le premier lundi d'août, et le 5 décembre.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Diest à Ruremonde et celle de Bois-le-Duc à Maestricht traversent le territoire.

BREELAER, dépendance de la commune de Pael.

BREUST, dépendance de la commune d'Eyden (rive droite de la Meuse).

BREYVENSROTH, dépendance de la commune de Stamproy.

BRIEGDEN, dépendance de la commune de Lanaken.

BRIGDEN, dépendance de la commune de Gellick.

BROEK, dépendance de la commune de Kessel.

BROEK, dépendance de la commune de Simpelveld.

BROEKANT, dépendance de la commune de Brogel (Grand).

BROEKHAUSEN, dépendance de la commune de Rimbourg.

* **BROEKHUISEN**, commune du canton et à 1 lieue 1/5 N. E. de Horst, de l'arrondissement et à 6 lieues 2/3 N. de Ruremonde et à 15 lieues N. N. E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des villages de Broekhuisenvorst et d'Oyen.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne le territoire par sa rive gauche.

AGRICULTURE : On récolte environ trente-deux hectolitres de froment par an, mille trente-cinq de seigle, cent soixante d'orge, cent cinq d'avoine, cent vingt-quatre de sarrasin, quatre-vingts de navette et quarante de pois. — *Animaux domestiques* : cinquante-quatre chevaux, seize poulains, cent quatre-vingt-quatre bêtes à cornes, quatre-vingt-quatorze veaux, cent quatre-vingt-onze cochons et cinquante chèvres.

POPULATION : Huit cent vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : On y compte cent trente-neuf maisons, deux maisons de campagne, deux églises et une école.

BROEKHUISENVORST, dépendance de la commune de Broekhuizen.

* **BKOEK-SITTARD**, commune du canton et à 2/5 de lieue E. de Sittard, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/2 N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Rodebeek circule à l'O. et sépare la commune du territoire prussien.

AGRICULTURE : Cette commune produit environ cent rasières de seigle, cinq cents de froment, cinquante d'orge, cent de sarrasin, quatre cents d'avoine et mille cinq cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : trente-trois chevaux, onze poulains, cent trente-six bêtes à cornes, trente-sept veaux, soixante-dix cochons et vingt-six chèvres.

POPULATION : Six cent dix-neuf habitants.

HABITATIONS : Elle se compose de trois

fermes et de cent vingt-trois maisons. Il y a une église dédiée à saint Lambert, une maison communale et une école primaire.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve que des chemins vicinaux.

BROESEIND, dépendance de la commune de Neerpelt.

BROGEL (GRAND), commune du canton et à 1 lieue N. E. de Peer, de l'arrondissement et à 6 lieues N. de Hasselt.

Ses dépendances sont Loobrouk, Bosch, Laar, Epelon et Broekant.

POPULATION : Cinq cent quatre-vingt-neuf habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-dix-huit maisons, une église, deux chapelles et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède deux fabriques de goudron et trois distilleries.

BROGEL (PETIT), commune du canton et à 1 lieue N. de Peer, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/2 N. de Hasselt.

POPULATION : Deux cent quatre-vingt-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte quarante maisons, une église, une chapelle et une école primaire.

BROMMELEN, dépendance de la commune de Geulle.

BROUCKEN, dépendance de la commune de Bilzen.

BROUCKHOM ou **BROUKOM**, commune du canton et à 1/2 lieue S. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/3 S. de Hasselt, et à 5 lieues 1/5 de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Hendrieken et Looz, à l'E. par celle de Bommershoven, au S. par celles de Gossoncourt et Hex, et à l'O. par celle de Mettecoven.

HYDROGRAPHIE : Un petit affluent de la Herck circule sur le territoire.

SOL : Inégal, de nature argileuse et sablonneuse.

AGRICULTURE : Année commune, on récolte cent hectolitres de froment, trois cents de seigle, trois cent cinquante d'avoine, huit d'épeautre, cinquante d'orge,

dix-huit de fêveroles et quatre cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : en 1832, on y comptait vingt-quatre chevaux, onze poulains, cinquante-une bêtes à cornes, huit veaux et trente cochons.

POPULATION : Deux cent dix-sept habitants.

HABITATIONS : La commune se compose de trente-sept maisons. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux; le principal conduit à Loos.

BROUWONCK, dépendance de la commune de Wonck.

BUISTERBOSCH, dépendance de la commune de Sainte-Gertrude.

* **BRUNSSUM**, commune du canton et à 1 lieue E. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/2 E. de Maestricht.

Les hameaux de Rumpen et Kling font partie de la commune.

HYDROGRAPHIE : Le Rodebeek et le Heibeek arrosent le territoire.

AGRICULTURE : On y compte quatre cent trente-huit bonniers de terres arables qui produisent, année commune :

	hectolitres.
109. . . . froment.	1635
109. . . . seigle.	1630
55. . . . pommes de terre.	3650
55. . . . avoine.	825
55. . . . orge.	687
55. . . . sarrasin.	1100

Animaux domestiques : en 1832, il s'y trouvait cinquante-sept chevaux, trois cent sept bêtes à cornes, cent quatre-vingts cochons et quinze chèvres.

POPULATION : Mille trente-un habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent onze maisons, un château qui appartient à M. de Negri, bourgmestre de la commune; une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une fabrique de rubans de soie qui emploie huit ouvriers, une fabrique de poterie en terre, une tannerie, une tuilerie et un moulin à farinc.

ROUTES ET CHEMINS : Le chemin de Heerlen à Sittard traverse le territoire.

BRUSTHEM ou **BRUSTEM**, commune du canton et à 1/2 lieue S. E. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 3 lieues 2/5 S. S. O. de Hasselt, et à 6 lieues 1/2 S. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune d'Ordingen, à l'E. par celle de Ryckel, au S. par celle d'Aelst, et à l'O. par le territoire de Saint-Trond.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau de Terstok.

HYDROGRAPHIE : Elle est baignée par un ruisseau dont la direction est du S. au N.

SOL : Inégal, de nature argileuse et sablonneuse.

AGRICULTURE : La superficie des terres labourables est de huit cent soixante bonniers, dont trois cent douze sont destinés à la culture du seigle, cent trente-six à celle du froment, treize à l'orge d'hiver, treize à l'orge d'été, cent quatre à l'avoine, trente-quatre aux pommes de terre, vingt-cinq au colza, dix au chanvre, un à la garance, vingt-un aux fêveroles et vesces, quarante-deux au trèfle, cinq au petit trèfle, vingt-un aux carottes et navets, enfin quatre-vingt-treize restent en jachères. La quantité approximative des récoltes est évaluée à : froment, soixante-dix-sept hectolitres; seigle, quatre mille trois cent soixante-huit; orge d'hiver, cent quarante-trois; orge d'été, cent quarante-trois; avoine, mille neuf cent soixante-seize; colza, trois cent vingt-cinq; pommes de terre, huit mille cinq cents hect. Les bois occupent une surface de cent hectares. — *Animaux domestiques* : en 1832, on y comptait cent douze chevaux, vingt-neuf poulains, deux cent neuf bêtes à cornes, quatre-vingt-douze veaux, deux cents cochons.

POPULATION : Neuf cent dix-neuf habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme soixante-cinq habitations rurales, vingt-cinq fermes, soixante cabanes, trois maisons particulières. Il y a une église, une chapelle, fondée en 1449, par la corporation

des drapiers, dont il se trouvait alors un grand nombre à Brusthem, et une maison de campagne. On y remarque une vieille tour, bâtie en 1111, par les comtes de Looz. — Résidence d'un arpenteur.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une distillerie, plusieurs brasseries, trois moulins à farine et à drèche, dont deux sont activés par l'eau et un par le vent.

ROUTES ET CHEMINS : Les routes de Bruxelles à Liège et de Saint-Trond à Maestricht traversent la commune de l'O. à l'E. Il s'y trouve aussi un chemin qui conduit à Waremme (province de Liège).

HISTOIRE : Le 28 octobre 1467, le duc de Bourgogne, Charles-le-Hardi, à la tête des Brabançons, y remporta une victoire signalée sur les Liégeois, commandés par le comte de Berlo. Ces derniers perdirent neuf mille hommes et leur bourgmestre, Fastré Barré.

BUCHTEN, dépendance de la commune de Born.

BUDEHOP, dépendance de la commune de Nederweert.

* **BUGGENUM**, commune du canton, de l'arrondissement et à 4/5 de lieue N. de Ruremonde, et à 10 lieues 1/2 N. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par la Meuse.

AGRICULTURE : On sème ordinairement cent dix bonniers de seigle, quatre-vingts de froment, cent dix d'orge, et environ trente d'avoine et sarrasin; le produit du bonnier est évalué à quatorze à quinze hectolitres; cent quinze bonniers de prés. — *Animaux domestiques :* cinquante-un chevaux, neuf poulains, cent soixante-sept bêtes à cornes, cinquante-deux veaux et quatre-vingts cochons.

POPULATION : Cinq cent soixante-huit habitants.

HABITATIONS : On y compte cent huit maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois brasseries, une distillerie et une tuilerie.

PROVINCE DE LIMBOURG.

ROUTES ET CHEMINS : Le chemin de Horst à Ruremonde traverse le territoire.

* **BUNDE**, commune du canton et à 1/2 lieue N. O. de Meerssen, de l'arrondissement et à 7/8 de lieue N. E. de Maestricht.

AGRICULTURE : Cette commune récolte, tous les ans, environ mille deux cents rasières de froment, mille deux cents de seigle, soixante-quinze d'orge, mille deux cent cinquante d'avoine, cent cinq de sarrasin, trois cents de féveroles, soixante-dix de pois et vesces, et trois mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* cinquante-six chevaux, vingt-trois poulains, cent quarante-deux bêtes à cornes, cent trois veaux et cent sept cochons.

POPULATION : Cinq cent quatre-vingt-dix-sept habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-quinze maisons. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Ruremonde traverse le territoire.

BUSCHENHAUS, dépendance de la commune de Schinveld.

BUSSERING, dépendance de la commune de Beesel.

BUVINGEN, commune du canton et à 1 lieue 3/5 S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 4 lieues 4/5 S. S. O. de Hasselt, et à 7 lieues 1/2 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Muysen, à l'E. par celle de Millen-sur-Aelst et Bouckhout, au S. par les territoires de Borloo et Niel, et à l'O. par celui de Ginkelom.

HYDROGRAPHIE : Un petit ruisseau circule du S. au N.

SOL : Argileux, sablonneux et inégal.

AGRICULTURE : Quatre cent cinquante hectolitres de seigle, quatre cents de froment, mille trois cent soixante-dix d'avoine, quatre cent soixante de pommes de terre; du trèfle et diverses autres plantes fourragères; des légumes et des fruits pour la consommation locale, tels sont les principaux produits de l'agriculture de cette commune. — *Animaux domestiques :* En 1852 on y comptait vingt-sept chevaux,

neuf poulains, cinquante-trois bêtes à cornes, vingt-cinq veaux, et soixante cochons.

POPULATION : Cent cinquante-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a environ vingt-six maisons. — Une église et une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Commerce agricole.

ROUTES ET CHEMINS : On communique avec Saint-Trond et les communes voisines par des chemins vicinaux.

BUYSEN, dépendance de la commune de Bilsen.

C

CABERG, dépendance de la commune de Lanaken.

CADIER. *Voyez KEER ET CADIER.*

CAESTERT, dépendance de la commune d'Eysden (rive droite de la Meuse).

CAMERIG, dépendance de la commune de Vaels.

CAMERLO, dépendance de la commune de Genck.

CANNE ou **KANNE**, commune du canton, de l'arrondissement et à 1/2 lieue S. de Maastricht (sud).

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Geer et par la rive gauche de la Meuse.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte environ mille quatre cents hectolitres de froment et de seigle, et mille sept cent cinquante hectolitres d'orge et d'avoine. — *Animaux domestiques* : soixante-seize chevaux, vingt-quatre poulains, cent soixante bêtes à cornes, cent soixante cochons et vingt-six chèvres.

POPULATION : Six cent dix habitants.

HABITATIONS : Il y a cent quatorze maisons, une église et une chapelle. On y remarque le château de M. de Thier : il est adossé à une montagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux fabriques de chocolat, une brasserie et deux moulins à farine. On y exploite une carrière de sable.

CARTILS, dépendance de la commune de Wittem.

CASEL, dépendance de la commune de Bunde.

CASTENRAY, dépendance de la commune de Venray.

CASTERT, dépendance de la commune de Hunsel.

CASTERT, dépendance de la commune de Lanaye.

CATERT, dépendance de la commune de Heel.

CATTENBOS, dépendance de la commune de Lommel.

CAUMER, dépendance de la commune d'Heerlen.

CHAPELLE, dépendance de la commune de Ruremonde.

CHEVREMONT, dépendance de la commune de Kerkrade.

COLENEIND, dépendance de la commune de Hainont.

COLMONT, dépendance de la commune d'Overrepen.

COLVEREN, dépendance de la commune de Zonhoven.

CORPSEL, dépendance de la commune de Beverloo.

CORSWAREM, commune du canton et à 2 lieues 1/2 S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/2 S. S. O. de Hasselt, et à 7 lieues 1/3 O. S. O. de Maastricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Goyer, à l'E. par la province de Liège, au S. et à l'O. par la même province, et au N. O. par celle de Fresin.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau d'Hasselbrouk.

HYDROGRAPHIE : Un petit ruisseau circule sur le territoire.

SOL : Argilo-sablonneux.

AGRICULTURE : Le territoire produit, année commune, trois cent trente hectolitres de froment, huit cent soixante de seigle, deux cents d'épautre, mille trois cent soixante-dix d'avoine, cent soixante-dix de fourrages, trente de colza, trois mille cinq cent soixante-dix de pommes de terre, soixante-dix kilogrammes de houblon, vingt-un mille deux cent quarante kilogrammes de foin, trois cent un mille deux cent cinquante kilogr. de paille, huit mille quatre cents kilog. de trèfle. — On y élève des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons et des porcs.

POPULATION : Trois cent soixante-quinze habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de soixante-neuf maisons. L'ancien château de la famille de Looz-Corswarem est aujourd'hui converti en ferme.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il n'y a qu'un moulin à farine mû par le vent.

ROUTES ET CHEMINS : Une route non pavée, connue sous le nom de chaussée de Nivelles, traverse la commune.

CORTESSEM ou KORTESSEM, commune du canton et à 1 lieue $2/5$ N. N. E. de Looz, de l'arrondissement et à 1 lieue $3/4$ S. de Hasselt, et à 4 lieues $1/5$ O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Wimmertingen et Diepenbeek, à l'E. par celle de Bommershoven et Hasselt, au S. par celle de Wintershoven et à l'O. par celle de Wellen.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Herck et le Winterbeek.

SOL : Sablonneux.

AGRICULTURE : Année commune, ce territoire produit mille cinq cents rasières de froment, quatre mille cinq cents de seigle, quatre cents d'orge, trois mille d'avoine, cent vingt de navette, cent quarante de pois et féveroles, et cinq mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* cent quarante chevaux, dix poulains,

deux cent quarante bêtes à cornes, trente veaux, cent cinquante cochons et six chèvres.

POPULATION : Mille cent quarante-trois habitants.

HABITATIONS : La commune de Cortessem comprend quatorze fermes, cent quarante-six habitations rurales, quatre maisons particulières et vingt cabanes. Il y a une église et trois communautés. On y remarque les anciens châteaux de Bombruck, de Prinshagen et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède trois brasseries, deux moulins à farine et un à huile. Il y a aussi un cirier.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient deux foires par an : le 15 mars et le 1^{er} lundi de septembre.

ROUTES ET CHEMINS : La route d'Hasselt à Liège, par Tongres, traverse la commune du N. O. au S. E., et le chemin vicinal de Looz à Diepenbeek du S. O. au N. E. — Deux ponts en briques et deux ponts en bois sur les cours d'eau.

CORTHYS ou KORTHYS, commune du canton et à 2 lieues $2/3$ S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 6 lieues S. S. O. de Hasselt, et à 8 lieues O. S. O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Niel, à l'E. par celles de Corswarem et Fresin, au S. par la province de Liège, à l'O. par la commune de Cras-Avernas (province de Liège) et Montenaken.

HYDROGRAPHIE : Il ne s'y trouve aucun cours d'eau.

SOL : Argileux; dans quelques parties la couche végétale est très profonde.

AGRICULTURE : On y récolte du froment, du seigle, de l'avoine, du sarrasin, des pommes de terre, des légumes et des fruits. On consacre tous les ans soixante bonniers à la culture du froment, cinquante à celle du seigle, cinquante à l'avoine et à divers fourrages, soixante-dix au trèfle et aux ja chères. Les jardins et les prairies occupent une surface de quarante bonniers. — *Animaux domestiques :* trente chevaux, sept

poulains, quarante-cinq bêtes à cornes, neuf veaux, cinquante-quatre cochons.

POPULATION : Deux cent douze habitants.

HABITATIONS : On y compte quarante maisons plus ou moins bien bâties. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Commerce agricole.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune route ne traverse la commune. Les chemins vicinaux sont assez difficiles à parcourir pendant l'hiver et les temps pluvieux.

COSEN, commune du canton et à 1 lieue 3/5 N. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 1 lieue 4/5 S. O. de Hasselt, et à 6 lieues 1/4 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Stevoort, à l'E. par celle d'Alken, au S. par celle de Zepperen et à l'O. par celle de Nieuwerkerken.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un petit ruisseau qui se dirige du S. au N. E. et va se réunir au Nieuwe Beek.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : On y récolte un peu de froment, du seigle, de l'orge, du sarrasin, du fourrage, du bois, des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques* : En 1832, on y comptait trente-six chevaux, huit poulains, quatre-vingts bêtes à cornes, vingt-cinq veaux et cinquante cochons.

POPULATION : Cinq cent quatre-vingt-dix-sept habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de cinq fermes, cinquante habitations rurales et dix cabanes. — Une église et une chapelle. — Résidence d'un artiste vétérinaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve une tuilerie où sont occupés douze ouvriers.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire.

COTHEM, dépendance de la commune de Boorsheim.

COTTESSEN, dépendance de la commune de Vaels.

COURSEL, commune du canton et à 2/3 de lieue E. N. E. de Beeringen, de

l'arrondissement et à 2 lieues 7/8 N. O. de Hasselt, et à 7 lieues 3/4 O. N. O. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Vurten et Stalle.

Les communes limitrophes sont au N. E. Hechtel, à l'E. Helchteren et Honthaelen, au S. Heusden, au S. O. Beeringen et au N. O. Beverloo.

HYDROGRAPHIE : Elle est baignée par le Winterbeek.

SOL : Sablonneux et convert en grande partie de bruyères.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, trois cents rasières de seigle, cent cinquante d'avoine, cent cinquante de sarrasin, dix-neuf mille kilos de foin et environ deux mille cinq cents paniers de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : vingt chevaux, cent bêtes à cornes, cent quarante veaux, quarante cochons et six chèvres.

POPULATION : Mille six cent seize habitants.

HABITATIONS : On y compte cent neuf habitations rurales, dix cabanes. — Une église, quatre chapelles.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine et un à huile.

ROUTES ET CHEMINS : Les principaux chemins vicinaux sont ceux de Hechtel à Beeringen, et de Heusden à Beverloo. — Trois ponts en bois.

CRAUBEK, dépendance de la commune de Klimmen.

CRUITS, dépendance de la commune de Noorbeek.

CRYT, dépendance de la commune de Diepenbeek.

CURANGE, *Curingen*, commune du canton, de l'arrondissement et à 3/5 de lieue O. de Hasselt, et à 6 lieues O. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Tuyt.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Demer.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales,

des plantes fourragères, des légumes, du chanvre et des fruits. — *Animaux domestiques*: soixante-treize chevaux, trois poulains, deux cent vingt-trois bêtes à cornes, quatre-vingt-treize veaux, deux cent douze cochons.

POPULATION: Mille cent quatre-vingt-sept habitants.

HABITATIONS: Il y a quatre-vingt-deux maisons; une église, deux chapelles, une maison communale et une école. On y remarque l'ancienne abbaye d'Herkenrode qui appartient à M. Claes.

COMMERCE ET INDUSTRIE: Cette commune possède une distillerie, une brasserie, trois blanchisseries de toiles, une filature de laine en non activité, un moulin à tan, un à huile, un à battre le chanvre, et un à farine.

ROUTES ET CHEMINS: La route de Hasselt à Diest traverse la commune de l'E. à l'O.

CURINGEN. Voyez CURANGE.

CUTTECOVEN, commune du canton et à 1/4 de lieue N. O. de Looz, de l'ar-

rondissement et à 2 lieues 3/4 S. de Hasselt et à 5 lieues O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Herten et Wellen, à l'E. par celle de Kerniel, au S. par la ville de Looz et à l'O. par les territoires d'Houppertingen et Berlingen.

HYDROGRAPHIE: Aucun cours d'eau ne se trouve sur le territoire.

AGRICULTURE: La quantité approximative des récoltes est évaluée de la manière suivante: froment, cent trente hectolitres; seigle, quatre cent soixante-huit; orge, cent trente; avoine, sept cent deux; féveroles et vesces, cent quatre; pommes de terre, deux mille kilogrammes; foin, deux mille kilogrammes. — *Animaux domestiques*: dix-sept chevaux, six poulains, vingt bêtes à cornes, six veaux et trente cochons.

POPULATION: Cent vingt-quatre habitants.

HABITATIONS: Il y a vingt-cinq maisons, une église et un hospice.

ROUTES ET CHEMINS: La route de Saint-Trond à Tongres passe à peu de distance au S. du village.

D

DAALGRIMBY, dépendance de la commune de Mechelen.

DAENRAEDT, dépendance de la commune d'Oirsbeek.

DAM, dépendance de la commune d'Ottersum.

DAMSHEYDE, dépendance de la commune de Neerpelt.

DEMER, rivière qui prend sa source à S'Heeren-Elderen, canton et à 3/4 de lieue N. E. de Tongres, se dirige au N. O., arrose Bilsen, Hasselt, et sort de la province près de Zeelhem, après s'être grossie des eaux de la Herck, de la Geette et de la Velp.

DESSOUS-LE-THIER, dépendance de la commune de Lanaye.

DEYGEN, dépendance de la commune de Zepperen.

DIEPENBEEK, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue E. S. E. de Hasselt, et à 4 lieues O. de Maestricht.

Ses dépendances sont les hameaux de Lutselus, Cryt, et Roze.

HYDROGRAPHIE: Les cours d'eau qui arrosent cette commune sont le Demer, le Stimer, et le Caetsbeek.

AGRICULTURE: Ce territoire produit du seigle, de l'avoine, du sarrasin, des légumes, des plantes fourragères et du bois. — *Animaux domestiques*: Cent quatre-vingt-quinze chevaux, trente poulains, sept cent vingt-quatre bêtes à cornes,

trois cent quarante-trois veaux, trois cents cochons.

POPULATION : Deux mille cinq cent huit habitants.

HABITATIONS : On y compte cinq maisons particulières, quarante fermes, deux cent trente-deux habitations rurales, quatre-vingts cabanes, un château; une église, quatre chapelles, une maison communale et une école primaire. — Résidence d'un notaire, d'un chirurgien et d'un officier de santé.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie qui confectionne environ deux mille barils de bière par an; trois moulins à farine et un à battre le chanvre.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient deux grands marchés par an : 1^o le 18 mars; 2^o le lundi avant la Saint-Lambert en septembre.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Hasselt à Maestricht traverse le territoire.

DIEPENPOEL, dépendance de la commune de Herck.

DIETEREN, dépendance de la commune de Susteren.

DILISHOEN, dépendance de la commune de Hamont.

DILSEN, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. de Maeseyk, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/2 N. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : La vieille Meuse, le canal de Bois-le-Duc à Maestricht et un ruisseau arrosent le territoire.

AGRICULTURE : On récolte environ deux cents rasières de froment, deux mille de seigle, sept cent cinquante d'avoine, trois cents d'orge, trois cent cinquante de sarrasin et deux mille cinq cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* Quarante chevaux, deux cent soixante bêtes à cornes, cent vingt cochons.

POPULATION : Cent soixante-quatorze habitants.

HABITATIONS : Cent quarante-neuf maisons, une église, une chapelle, une école primaire. On y remarque une jolie maison de campagne qui appartient au baron de Rozen.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un brasseur, un teinturier, et un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse le territoire du S. au N.

DINKENVIN, dépendance de la commune de Hamont.

DOMMEL, rivière qui prend sa source près du hameau de Waberg, commune de Peer, passe non loin et à l'O. de Peer, arrose Petit-Brogel, Overpelt, Neerpelt, entre dans le Brabant septentrional, baigne les murs d'Eindhoven, de Bois-le-Duc, où elle reçoit l'Aa, et va, sous le nom de Diezen, se jeter dans la Meuse, au fort de Crèvecoeur, après un cours d'environ 18 lieues du S. au N. Son développement dans la province de Limbourg est d'environ 4 lieues 1/2.

DONCK, commune du canton et à 2/5 de lieue O. de Herck, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/5 O. de Hasselt, et à 8 lieues 1/5 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Linckhout, à l'E. par celle de Herck, au S. par la province de Brabant et à l'O. par la commune de Haelen.

HYDROGRAPHIE : Les cours d'eau qui baignent le territoire de Donck sont, la Herck, qui coule au N., la Geette, qui circule à l'O., et dont la direction est du S. au N.

SOL : Sablonneux, renfermant beaucoup de bruyères.

AGRICULTURE : Le seigle, l'avoine, le sarrasin, et les pommes de terre sont les produits de ce territoire. — *Animaux domestiques :* En 1832, on y comptait cinquante-cinq chevaux, quatorze poulains, cent soixante-quatre bêtes à cornes, soixante-dix-huit veaux et quatre-vingts cochons. Quelques particuliers élèvent des abeilles.

POPULATION : Cinq cent quarante-neuf habitants.

HABITATIONS : Il y a six fermes, vingt habitations rurales et un château non habité. — Une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une distillerie.

ROUTES ET CHEMINS : Elle est traversée par les routes de Saint-Trond à Diest et de Diest à Hasselt.

DONK, dépendance de la commune de Kessel.

DONK, dépendance de la commune de Zonhoven.

DORENROTH, dépendance de la commune de Stamproy.

DORNE, dépendance de la commune d'Opoeteren.

DOUVE, dépendance de la commune de Merkelbeek.

DURAS, commune du canton et à $\frac{3}{4}$ de lieue O. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à $\frac{1}{3}$ S. O. de Hasselt et à 7 lieues $\frac{1}{3}$ O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Runckelen, à l'E. par celle de Gorssum, au S. par le territoire de Wilderen et à l'O. par celui de Leau (province de Brabant).

HYDROGRAPHIE : A l'E. se trouve un ruisseau qui coule entre Duras et Gorssum.

SOL : Le terrain, de nature argileuse, sablonneuse, est inégal.

AGRICULTURE : On y cultive le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, le sarrasin, le colza, les trèfles et plusieurs autres plantes fourragères. — *Animaux domestiques :* En 1832, il y avait vingt-sept chevaux, six poulains, vingt-six bêtes à cornes, quatre veaux et vingt-huit cochons.

POPULATION : Deux cent quarante-six habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de quarante-neuf maisons. On y remarque un très beau château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Industrie agricole.

ROUTES ET CHEMINS : Elle communique avec les villes de Saint-Trond et Leau, par des chemins vicinaux.

DYCK, dépendance de la commune d'Hamont.

E

EBEN-EMAEL, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue S. de Maestricht.

Cette commune est composée des villages d'Eben et Emael.

HYDROGRAPHIE : Le Geer arrose le territoire et se dirige du S. au N.

AGRICULTURE : Cette commune récolte environ deux mille quatre cents hectolitres de froment et seigle et trois mille six cents hect. d'avoine et orge. — *Animaux domestiques :* cent trente chevaux, deux cent seize bêtes à cornes et cent sept cochons.

POPULATION : Mille quinze habitants.

HABITATIONS : On y compte cent quarante-cinq maisons; une église, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une fabrique de chapeaux qui emploie ordinairement cinq ouvriers; une brasserie et cinq moulins à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve que des chemins vicinaux. — Quatre ponts en pierre.

ECHGEL, dépendance de la commune d'Helden.

* **ECHT**, commune du canton et à $\frac{1}{5}$ lieue E. de Maeseyk, de l'arrondissement et à 6 lieues $\frac{1}{5}$ N. E. de Maestricht.

Les villages et hameaux de Saint-Joost, Pey, Hingen, Sleik, Echterbosch, Gebroek, Asterberg, Berkelaer et Spaanschuiskens font partie de la commune d'Echt.

HYDROGRAPHIE : Le Roodebeek circule sur le territoire.

AGRICULTURE : La quantité approximative des récoltes est évaluée à dix-neuf mille rasières de seigle, trois mille de froment, trois mille cinq cents d'orge, mille d'avoine, cinq mille de sarrasin et neuf cents de colza. — *Animaux domestiques :* cent quarante-deux chevaux, douze poulains, six cent soixante-quatorze bêtes à cornes, quatre cent quarante-six veaux, trois cent cinquante-quatre cochons et cinquante-neuf chèvres.

POPULATION : Trois mille cent quatre-vingt-huit habitants.

HABITATIONS : On y compte cinq cent quatre-vingt-deux maisons, quatorze fermes, dix cabanes et un château. Il y a une église, une chapelle, une maison communale, une école et une prison.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On y trouve trois moulins à farine et un à huile.

ROUTES ET CHEMINS : La route non pavée, de Maestricht à Venlo, traverse la commune.

ECHTERBOSCH, dépendance de la commune d'Echt.

EELEN, commune du canton et à 3/4 de lieue S. O. de Maeseyk, de l'arrondissement et à 4 lieues 2/3 N. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne Eelen par sa rive gauche et le hameau de Visserweert par sa rive droite.

AGRICULTURE : On récolte environ cent soixante-cinq hectolitres de froment, trois cent quatre-vingts de seigle, deux cent soixante d'orge, trois cents d'avoine, et cent de sarrasin. — *Animaux domestiques :* quarante-deux chevaux, cent soixante-cinq bêtes à cornes, quatre-vingt-six cochons.

POPULATION : Six cent soixante-treize habitants.

HABITATIONS : Il y a deux maisons particulières, quatre fermes, quarante-huit habitations rurales, cinquante-sept cabanes; une église, une chapelle et une école primaire. On remarque, dans un site agréable, le château de Supernauwen qui appartient à M. Olislager.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse la commune.

EETSVELD, dépendance de la commune de Brée.

EGOVEN, dépendance de la commune de Gelinden.

EILAND, dépendance de la commune de Ruremonde.

EINDT, dépendance de la commune de Helden.

EINIGHAUSEN, dépendance de la commune de Limbricht.

EKKELRADE, dépendance de la commune de Gronsveld.

EKKELRADE, dépendance de la commune de Sainte-Gertrude.

ELDEREN. V. HEEREN-ELDEREN (S).

ELKENRAED, dépendance de la commune de Wylré.

ELLE, dépendance de la commune de Hunsel.

ELLICHT, dépendance de la commune de Vlytingen.

ELLICOM, commune du canton et à 1 lieue 2/5 O. S. O. de Beek, de l'arrondissement et à 6 lieues 3/4 O. de Ruremonde, et à 6 lieues 1/4 N. N. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Un ruisseau circule dans les bruyères.

AGRICULTURE : Cette commune, située au milieu des bruyères, récolte tous les ans environ trois cent cinquante hectolitres de seigle, cent soixante-dix d'avoine, cent quatre-vingts de sarrasin, cent cinquante kilogrammes de graines de trèfle, vingt de graine de lin et quatre cent soixante-dix de filasse. — *Animaux domestiques :* douze chevaux, quatre-vingt-huit bêtes à cornes, cinquante-sept veaux, vingt-cinq cochons et cent soixante-quinze moutons.

POPULATION : Cent soixante-six habitants.

HABITATIONS : Trente-trois maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve deux moulins à farine et un à huile.

* **ELSLOO** ou **EE3LOO,** commune du canton et à 1 lieue 1/8 N. de Meersen,

de l'arrondissement et à 2 lieues N. N. E. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Katsop et Terhagen.

HYDROGRAPHIE : Le territoire est baigné par la Meuse.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, trois cents hectolitres de froment, sept cents de seigle, cent d'avoine, et cinq mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* trente-huit chevaux, dix poulains, cent vingt bêtes à cornes, cinquante veaux et cent cochons.

POPULATION : Sept cent cinquante-six habitants.

HABITATIONS : On y compte cent trente habitations rurales, quarante-cinq cabanes et une maison de campagne qui appartient au comte de Geloës. — Une église et une chapelle.

ELST, dépendance de la commune de Millen.

EMMELENHOEK, dépendance de la commune de Hamont.

ENGELMANSHOVEN, commune du canton et à 1 lieue $1\frac{1}{2}$ S. E. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 3 lieues $1\frac{1}{3}$ S. de Hasselt, et à 6 lieues O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Grand-Jamine (*Groot-Gelmen*), à l'E. par celle de Petit-Jamine (*Klein-Gelmen*), au S. par le territoire de Gelinden et à l'O. par celui d'Aelst.

HYDROGRAPHIE : La Herck traverse une partie du territoire du S. au N. vers Petit-Jamine.

SOL : La surface, de nature argileuse et sablonneuse, est inégale.

AGRICULTURE : On y cultive des céréales, des plantes fourragères et légumineuses et des fruits. Un bonnier en froment produit, année commune, quinze hectolitres de grains, en seigle dix-huit, en orge douze, en avoine vingt, en épautre vingt-cinq. — *Animaux domestiques :* trente-quatre chevaux, neuf poulains, cinquante-trois bêtes à cornes, dix-huit veaux, quatre-vingt-un cochons.

POPULATION : Cent soixante-dix-neuf habitants.

HABITATIONS : Il y a trente-quatre maisons. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule industrie des habitants de cette commune.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Bruxelles à Liège traverse la commune du N. O. au S. E.

ENGSRERGS, dépendance de la commune de Tessenderloo.

EPEN, dépendance de la commune de Wittem.

EPERHEIDE, dépendance de la commune de Wittem.

ERPELON, dépendance de la commune de Brogel (Grand).

ESSCHEN, dépendance de la commune de Voerendaël.

ETENAKEN, dépendance de la commune de Wylré.

EVERBEEK, dépendance de la commune de Hamont.

EVERLOO, dépendance de la commune d'Helden.

EVERSEL, dépendance de la commune d'Heusden.

EXEL, commune du canton et à 1 lieue O. N. O. de Peer, de l'arrondissement et à 4 lieues $2\frac{1}{3}$ N. de Hasselt, et à 7 lieues $1\frac{1}{2}$ N. O. de Maestricht.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, des plantes fourragères, des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques :* trente-six chevaux, trois cent quarante-trois bêtes à cornes, et quatre-vingt-six veaux.

POPULATION : Mille cent vingt-deux habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de cent quatre-vingt-dix habitations rurales. Il y a une église, deux chapelles et une école primaire.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne traverse le territoire.

EYCK, dépendance de la commune de Bilsen.

* **EYGELSHOVEN** ou **EIGELSHOVEN,** commune du canton et à $3\frac{1}{4}$ de lieue N.

de Kerkrade, de l'arrondissement et à 4 lieues 3/4 E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Un ruisseau nommé Striellhagerbeek circule sur le territoire.

AGRICULTURE : Cette commune récolte mille sept cent cinquante rasières de froment, deux mille de seigle, mille d'avoine, quatre cents de sarrasin, sept mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* trente-cinq chevaux, cent dix-huit bêtes à cornes et soixante cochons.

POPULATION : Quatre cent quarante-six habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingt-dix-huit maisons, une église et une maison communale.

EYGENBILSEN ou **EIGENBILSEN**, commune du canton et à 3/4 de lieue E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 1 lieue 3/5 O. de Maestricht.

SOL : Entrecoupé de bruyères et de bois.

AGRICULTURE : Ce territoire produit tous les ans environ cinq cent cinquante rasières de froment, mille cent de seigle, cent vingt d'orge, quarante de sarrasin, huit cents d'avoine et quatre mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* cinquante-huit chevaux, dix-huit poulains, cent quarante-six bêtes à cornes, soixante-six veaux, cent cinquante cochons et trente chèvres.

POPULATION : Sept cent cinquante-huit habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de quatre-vingt-dix-sept maisons; une église. On remarque, au milieu des bruyères, un château entouré d'eau et près d'un bois appelé la *Zangery*, dont le château porte le nom : cette propriété appartient à M. J.-G.-J. Colpin.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux brasseries, un moulin à farine et un cordier.

EYKELENBOSCH, dépendance de la commune de Horst.

EYLAND, dépendance de la commune de Stevensweert.

EYND, dépendance de la commune de Nederweert.

EYS, dépendance de la commune de Wittem.

* **EYSDEN**, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/4 S. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Brenst, Oost, Maarland et Caestert.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par la rive droite de la Meuse et par la Voer qui traverse le hameau de Caestert.

AGRICULTURE : On sème ordinairement tous les ans six cent quatre-vingts bonniers en grains d'hiver, tels que froment, seigle, etc., et trois cent cinquante bonniers en avoine, orge, pommes de terre et betteraves; les prairies et pâturages occupent une surface de cinq cent dix bonniers; bois et bruyères. — *Animaux domestiques :* cent soixante chevaux, cinquante poulains, trois cent cinquante bêtes à cornes, cent trente veaux, cinq cents cochons.

POPULATION : Mille neuf cent quarante-un habitants.

HABITATIONS : Il y a trois cent quarante-neuf maisons, une église, une chapelle et trois écoles. Le château d'Eysden, situé près de la Meuse, appartient au comte C. de Geleoes.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède deux brasseries, deux distilleries, deux tanneries, une teinturerie, une fabrique de chandelles, une de tabac, une de sirop de fruits, cinq moulins à farine et un à huile.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient un marché le mardi de chaque semaine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Verviers par Battice traverse le territoire.

EYSDEN, commune du canton et à 2/3 de lieue N. de Mechelen, de l'arrondissement et à 2 lieues 5/8 N. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Deux ruisseaux, le Broekbeek et le Slakbeek circulent sur le territoire qui est en outre traversé du N. au S. par le canal de Bois-le-Duc à Maestricht.

AGRICULTURE : La récolte en graines

céréales s'élève, année commune, à deux cent trente-six rasières de froment, neuf cent quatre-vingt-seize de seigle, quatre cent trente-trois d'avoine, quatre-vingts d'orge, soixante-seize de sarrasin. — *Animaux domestiques* : seize chevaux, cent six bêtes à cornes, trente-deux veaux, trente-cinq cochons et cent soixante-trois moutons.

POPULATION : Deux cent quatre-vingts habitants.

HABITATIONS : On y compte quarante-maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule industrie de cette commune.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Maestricht à Venlo traverse la commune du S. au N. N. E.

EYZERHEIDE, dépendance de la commune de Wittem.

EZENRADE, dépendance de la commune de Jabeek.

F

FALL-ET-MHEER, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue $\frac{3}{4}$ S. O. de Maestricht.

Cette commune se compose des villages de Fall et de Mheer, situés à très peu de distance l'un de l'autre.

AGRICULTURE : On y récolte environ quatre cent cinquante rasières de froment, six cent quatre-vingt-quinze de seigle, vingt-cinq d'orge, cinq cents d'avoine, et mille cinq cents rasières de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quatre-vingts chevaux, quinze poulains, soixante-dix bêtes à cornes, vingt veaux, quarante cochons.

POPULATION : Huit cents habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre fermes, cent vingt habitations rurales, une église, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie, une vinaigrerie et une fabrique de sirop de fruits.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Tongres à Maestricht passe à environ $\frac{2}{5}$ de lieue au N. du village du Fall.

* FAUQUEMONT (*Valkenberg*), commune du canton et à 1 lieue $\frac{1}{4}$ E. de Meersen, de l'arrondissement et à 2 lieues $\frac{1}{5}$ E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : La Geule traverse la commune et se dirige vers l'O.

AGRICULTURE : Le froment rapporte environ treize rasières par bonnier; le seigle douze; l'orge seize; l'avoine dix-huit; les féveroles quinze; les pommes de terre cent. — *Animaux domestiques* : quarante chevaux, huit poulains, quatre-vingt-six bêtes à cornes, trente veaux, et vingt-huit cochons.

POPULATION : Six cent soixant-quatre habitants.

HABITATIONS : On y compte cent onze maisons, une église, une maison communale et une école. Il y a deux maisons de campagne et un bureau de bienfaisance. Sur une hauteur se trouvent les ruines de l'ancien château seigneurial.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries, deux tanneries, une distillerie, et deux moulins à farine; l'un des deux sert aussi à faire de l'huile et du tan.

FOIRES ET MARCHÉS : Le premier lundi de juillet il s'y tient une foire aux chevaux, bêtes à cornes et instrumens aratoires. Marché hebdomadaire le mardi.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Maestricht sur Aix-la-Chapelle et Rolduc traverse Fauquemont.

HISTOIRE : Cluvier prétend que Fauquemont est le *Coriovallum* de la table Théodosienne; d'autres croient que c'est le village de Keer; d'Anville, dans sa notice de la Gaule, met *Coriovallum* où est au-

jourd'hui le château de Cortenbach. Quoi qu'il en soit ce bourg est très ancien; il a été le chef-lieu d'un comté; il était fortifié et défendu par un château-fort : tous ces ouvrages ont été détruits par les Français, en 1672.

* **FAUQUEMONT (VIEUX)**, OUD-**VALKENBERG**, commune du canton et à 3/4 de lieue N. de Galoppe, de l'arrondissement et à 2 lieues 2/3 E. de Maestricht.

Cette commune est composée du village de Vieux-Fauquemont et des hameaux d'Yzeren et Sibbe.

HYDROGRAPHIE : Elle est baignée par la Geule.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en froment, seigle, orge, avoine, féveroles et pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-six chevaux, quinze poulains, cent cinquante-neuf bêtes à cornes, soixante-deux veaux, cinquante-neuf cochons.

POPULATION : Cinq cent quarante-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a cent maisons et une église. On y remarque un château et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par eau.

FOLOGNE (VEULEN), commune du canton et à 4/5 de lieue S. S. O. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues 3/4 S. de Hasselt et à 5 lieues 1/2 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Gossoncourt, à l'E. par celle de Hex, au S. par les territoires d'Horpmael et Heers, et à l'O. par celui de Petit-Jamine.

HYDROGRAPHIE : Deux ruisseaux arrosent le territoire du S. E. au N. O.

SOL : Argilo-sablonneux.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, deux cent quarante hectolitres de froment, six cents de seigle, sept cent vingt d'avoine, soixante-dix d'orge, soixante de féveroles et deux cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : trente-six chevaux, vingt-un poulains, cent trois bêtes à cornes, douze veaux, soixante cochons.

POPULATION : Trois cent dix-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a cinquante-neuf maisons; une église, une chapelle, une maison communale et un château.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire. Un chemin vicinal de Heers à Looz traverse la commune.

FREEREN, commune du canton et à 5/8 de lieue S. E. de Tongres, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/8 S. O. de Maestricht.

Elle est arrosée par un cours d'eau appelé le Beek.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte environ trois cent quarante-sept hectolitres de froment, quatre cent trente-deux de seigle, quatre cent dix d'avoine, quarant-d'orge, cent cinquante d'épeautre, sept cent cinquante de pommes de terre, cent soixante mille kilogrammes de paille, et seize mille cinq cents kilogrammes de foin. — *Animaux domestiques* : cent cinq chevaux, trente-trois poulains, cent quarante huit bêtes à cornes, cinquante-deux veaux, cent soixante-onze cochons.

POPULATION : Quatre cent quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingt-huit maisons, une église, une chapelle, une maison communale et une école.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Bruxelles à Liège, par Tongres, traverse la commune.

FRESIN, commune du canton et à 2 lieues 1/3 S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 7 lieues 1/3 S. S. O. de Hasselt, et à 8 lieues O. S. O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Niel et Borloo, à l'E. par celle de Corswarem et la province de Liège, au S. par cette même province, et à l'O. par les communes de Corthys et Montenaeken.

HYDROGRAPHIE : Elle n'est arrosée par aucun cours d'eau.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : On consacre tous les ans quarante bonniers à la culture du froment, quarante à celle du seigle, trente-cinq à

l'avoine et à divers fourrages, cinquante au trèfle et aux jachères. Les jardins et les prairies occupent une surface de vingt-cinq bonniers. — *Animaux domestiques* : quarante chevaux, huit poulains, cinquante bêtes à cornes, dix veaux et soixante cochons.

POPULATION : Cent soixante-treize habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de trente-huit maisons. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule industrie.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire.

FURTH, dépendance de la commune de Susteren.

G

* GALOPPE, GULPEN, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 2 lieues 4/5 E. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux d'Ingber, Rey-mestok, Pesaken et Berghem.

HYDROGRAPHIE : La Galoppe traverse presque toute la commune, et la Geule lui sert de limite vers l'Orient.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, mille neuf cents hectolitres de froment, trois mille quatre cents de seigle, mille d'orge, quarante de sarrasin, quatre mille neuf cent quarante d'avoine, trois cent soixante-dix de féveroles, pois et vesces, sept cent quatre-vingt-dix de fèves de marais, neuf mille soixante de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : en 1832, en y comptait deux cent trente-deux chevaux, quarante-trois poulains, cinq cent soixante-dix-neuf bêtes à cornes, trente-cinq veaux, deux cent douze cochons, quarante-cinq chèvres.

POPULATION : Mille sept cent soixante-deux habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de trois cent trente maisons; il y a une église, deux maisons communales, deux écoles, et une prison. On y remarque le château de Neubourg.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Galoppe possède une papeterie qui emploie cinquante à soixante-dix ouvriers, et deux moulins à

farine mûs par eau. Il y a aussi deux tanneries et une brasserie.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 3 novembre.

ROUTES ET CHEMINS : Elle est traversée par la grande route de Maestricht à Aix-la-Chapelle. On traverse les cours d'eau sur trois ponts dont deux en pierre.

GASTHUIS, dépendance de la commune de Bemelen.

GEBROEK, dépendance de la commune d'Echt.

GEBROEK, dépendance de la commune d'Herkenbosch.

GEBROEK, dépendance de la commune de Maesniel.

GEBROEK, dépendance de la commune de Susteren.

GEENEYNDE, dépendance de la commune de Meldert.

GEENMEER, dépendance de la commune de Meldert.

GEENRODE, dépendance de la commune de Meldert.

GEENRYD, dépendance de la commune d'Heusden.

GEER ou JAAR, rivière qui prend sa source dans la province de Liège, sur la commune de Lens-Saint-Remy, canton de Waremme, coule vers l'E. N. E., arrose les villages de Geer, Darion, Hollogne-sur-Geer, Grand-Arhe, la ville de Waremme, Lentreinange, Bergilez, Lens-sur-Geer, et Orey, où elle traverse la route de Liège à

Bruxelles, et sert, dans cette partie, de limite à la province de Liège et à celle de Limbourg. Elle entre dans cette dernière province, passe à Otrange, Lowaige, Koninxheim, Tongres, tourne à l'E. puis au S. E., arrose Mall, revient dans la province de Liège pour en sortir après un court trajet; se dirige au N. E. dans la province de Limbourg en passant par Roclenge, Bassenge, Wonck, Eben-Emael, Canne, Saint-Pierre, et va se joindre à la Meuse, par la rive gauche à Maestricht, après un cours de 13 lieues.

Le Geer, depuis Emael, s'écoule vers le N.; il arrose dans cette direction un vallon tellement incliné, qu'on peut évaluer l'élévation de son niveau au-dessus de celui de la Meuse, à douze ou quinze mètres par le travers de Castert et au S. de Canne. Le cours de cette petite rivière, intercepté par plusieurs moulins, est loin d'être rapide, et ses eaux sont d'autant moins abondantes qu'on se rapproche de Maestricht.

GEETTE (GRANDE), rivière qui prend sa source dans la province du Brabant, près d'Orbais, canton de Perwez, coule du S. O. au N. E., traverse la route de Namur à Louvain, arrose Petite-Rosières Mont-Saint-André, Bomal, Jauchette, Jodoigne, Geest-Sainte-Marie, Hougaerde et Tirlémont, reçoit la petite Geette à Budingen, entre bientôt dans la province de Limbourg, et se jette dans le Demer, par la rive droite, près d'Haelen.

GEISTEREN, dépendance de la commune de Wanssum.

GELEEN, rivière qui prend sa source près d'Heerlen, se dirige du S. E. au N. O., arrose Heerlen, Nuth, Spanbeek, Geleen, Munstergeelen, Sittard, Nieuwstadt, Susteren et va se perdre dans la Meuse non loin de Stevenswert.

* **GELEEN**, commune du canton et à 1 lieue 1/7 N. O. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/3 N. O. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Lutterade, Krawenkel et Neerbeek.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Geelen.

AGRICULTURE : Cette commune récolte tous les ans environ trois mille cinq cents rasières de froment, quatre mille de seigle, six cents d'orge, deux mille d'avoine, mille cinq cents de féveroles et pois, six cents de sarrasin et vingt-deux mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent vingt-huit chevaux, trente-un poulains, quatre cent quatre-vingt-quatorze bêtes à cornes, cent cinquante-sept veaux et deux cent cinquante cochons.

POPULATION : Deux mille quatre-vingt-onze habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre cent cinquante maisons, une église et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine mus par eau.

ROUTES ET CHEMINS : Elle est traversée par la route de Maestricht à Sittard.

GELDEREN, dépendance de la commune de Genck.

GELINDEN, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. E. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 3 lieues 3/4 S. de Hasselt, et à 6 lieues O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune d'Engelmanshoven, à l'E. par celles de Petit-Jamine et Fologne, au S. par celle de Marlinne et à l'O. par celle d'Aelst.

Elle se compose de son chef-lieu et des hameaux d'Ovelingen, Overbroek, Egoven et Maesniel.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Herck et par un de ses affluents.

SOL : Très inégal, de nature argileuse et sablonneuse.

AGRICULTURE : On y cultive des céréales, des plantes fourragères et légumineuses et des fruits. Un bonnier en froment produit, année commune, quinze hectolitres de grains; en seigle, dix-huit; en orge, douze; en avoine, vingt; et en épeautre, trente-cinq. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-quinze chevaux, quatorze poulains, cent vingt-six bêtes à cornes, trente-quatre veaux, cent trente-cinq cochons.

POPULATION : Cinq cent quarante-trois habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de trente-quatre fermes, sept maisons particulières, vingt-sept habitations rurales et quarante-neuf cabanes. Il y a une église et une école primaire. — Résidence d'un médecin.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à huile, un moulin à farine, une brasserie et un cirier.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Bruxelles à Liège traverse le territoire du N. O. au S. E.

GELICK, commune du canton et à 1 lieue 1/6 E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/4 N. O. de Maestricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau de Brigden.

AGRICULTURE : Les produits de l'agriculture sont peu importants ; ils ne consistent qu'en trente rasières de froment, huit cent soixante-dix de seigle, cinquante-neuf d'orge, trente de sarrasin, et en pommes de terre, légumes et fruits pour la consommation. — *Animaux domestiques :* vingt chevaux, quinze poulains, cent onze bêtes à cornes, vingt-cinq veaux, cent cochons.

POPULATION : Quatre cent quatre-vingt-seize habitants.

HABITATIONS : La commune de Gellick se compose de quatre-vingt-deux maisons. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie et un moulin à farine mû par le vent.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire.

GELOO, dépendance de la commune de Belfeld.

GENCK, commune du canton et à 2 lieues N. de Bilsen, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/5 E. de Hasselt, et à 4 lieues N. O. de Maestricht.

Ses dépendances sont les hameaux de Winterslag, Waterschey, Gelieren, Sliekerlo et Langerlo.

HYDROGRAPHIE : Le Winterslagbeek et un autre cours d'eau arrosent le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte, année com-

mune, deux mille six cent cinquante hectolitres de seigle, deux cent cinquante de sarrasin, vingt-cinq d'avoine, cinq mille cinq cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* cent treize chevaux, huit cents bêtes à cornes, trois cent vingt-cinq veaux, quatre-vingt-quinze cochons.

POPULATION : Mille quatre cent cinquante-sept habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent soixante-cinq maisons, une église et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries, deux moulins à farine, un à huile et un à battre le chanvre.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient deux foires par an : l'une le premier lundi avant la Saint-Servais ; l'autre le lundi avant la Toussaint.

GENEBOS, dépendance de la commune de Lummen.

GENENBEMDE, dépendance de la commune de Quaadmechelen.

GENENBERG, dépendance de la commune d'Oostham.

GENENDYK, dépendance de la commune de Quaadmechelen.

GENEYKEN, dépendance de la commune de Lummen.

GENIEUTH, dépendance de la commune de Mechelen.

* **GENNEP**, commune du canton et à 5 lieues 1/8 N. de Horst, de l'arrondissement et à 11 lieues 3/4 N. de Ruremonde, et à 20 lieues N. de Maestricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et des hameaux de Pannover, Picardie, Roepaan et Gennepervhuis.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par la rive droite de la Meuse qui reçoit la Niers au hameau de Gennepervhuis.

AGRICULTURE : La récolte en céréales consiste en mille huit cents hectolitres de froment, mille deux cents de seigle, mille quatre cents d'avoine, huit cents d'orge et huit cents de sarrasin. — *Animaux domestiques :* cinquante-cinq chevaux, cent trente-cinq bêtes à cornes, vingt-quatre veaux et quatre-vingt-dix-huit cochons.

POPULATION : Mille quatre-vingt-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent trente-quatre maisons, une maison communale, un hospice, une église catholique, un temple protestant et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a des fabriques d'étoffes de laine et des tanneries; un moulin à foulon, un à tan et une brasserie. On y exploite de la tourbe.

ROUTES ET CHEMINS : La route de terre de Venlo à Nimègue traverse la commune. — Un messenger part pour Clèves le mercredi et le samedi de chaque semaine.

HISTOIRE : On y trouve les ruines du château de Gennep, qui a été successivement occupé par les Espagnols, par les Hollandais et par les Français, qui l'ont détruit en 1710.

GENNEPERHUIS, dépendance de la commune de Gennep.

GENOELS-ELDEREN, commune du canton et à 7/8 de lieue N. E. de Tongres, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/4 S. O. de Maestricht.

AGRICULTURE : Deux cinquièmes en grains d'hiver (durs grains), deux cinquièmes en grains d'été, et un cinquième en trèfle et jachères. — *Animaux domestiques :* trente-quatre chevaux, douze poulains, cinquante-six bêtes à cornes, trente veaux et quatre-vingts cochons.

POPULATION : Deux cent trente habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-trois maisons, une église et un château qui appartient au comte de Borgchrave.

GERDINGEN, commune du canton et à 1/4 de lieue O. S. O. de Beek, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/4 O. de Ru-remonde, et à 7 lieues N. N. O. de Maestricht.

AGRICULTURE : Cette commune récolte tous les ans environ mille cent cinquante rasières de seigle, cent quatre-vingts d'orge, sept cents d'avoine et cinq cents de sarrasin. — *Animaux domestiques :* trente-neuf chevaux, deux cent cinquante bêtes à cornes, cent trente veaux et cinquante cochons.

POPULATION : Quatre cent vingt-six habitants.

HABITATIONS : Il y a cinquante-quatre maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve un moulin à huile mû par l'eau, une tuilerie et briqueterie peu importante.

GERHEES, dépendance de la commune d'Oostham.

GERHOEVEN, dépendance de la commune de Quaadmechelen.

GERTRUDE (SAINTE), commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 S. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont les hameaux de Bruisterbosch, Ekkelrade, Herkenrade, Libeck et Moerslag.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, des plantes fourragères, des légumes et des fruits. Il y a cent trente bonniers de prairies et cinquante bonniers de bois taillis. — *Animaux domestiques :* cent vingt chevaux, quarante-un poulains, deux cent trente-cinq bêtes à cornes, cent cinquante veaux, trois cent cinquante cochons et six chèvres.

POPULATION : Huit cent soixante-treize habitants.

HABITATIONS : On y compte cent soixante-douze maisons, une église, une maison communale et une maison de campagne.

GESSEL, dépendance de la commune de Lummen.

GESTEL, dépendance de la commune de Meuwen.

GEULE, rivière qui prend sa source à Eynatten (Prusse), coule du S. E. au N. O., entre dans la province de Liège à Moresnet, arrose Sippenaeken, pénètre dans la province de Limbourg en passant par Wittem, Wylré, Strucht, Schin-sur-Geule, Vieux Fauquemont, Fauquemont, Houtem, Meersen, Bunde, et va se jeter dans la Meuse à 1 lieue environ au-dessous de Maestricht.

Cetterivière reçoit la Gulpe ou Galoppeau hameau de Cartils, commune de Wittem.

Son cours est très rapide et sujet à des débordemens fréquents.

GEULEN, dépendance de la commune de Berg et Terblyt.

* GEULLE, commune du canton et à 3/4 de lieue N. O. de Meersen, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 N. N. E. de Maestricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et des hameaux de Moerveld, Huschenberg, Hulsen, Brommelen et Demaas.

AGRICULTURE : Le territoire de Geulle produit tous les ans environ 968 hectolitres de froment, neuf cent soixante-dix de seigle, soixante d'orge, deux cent dix de sarrasin, trois cent soixante-quinze d'avoine, et trois mille deux cent soixante-quinze de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cinquante chevaux, quinze poulains, deux cent soixante-dix bêtes à cornes, soixante-cinq veaux et cent cochons.

POPULATION : Neuf cent quarante habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cents maisons, une église, une maison communale et une école. On y remarque un vieux château entouré d'eau.

GEVERIK, dépendance de la commune de Beek.

GEWAGE, dépendance de la commune de Sutendaal.

GEYSTEREN, dépendance de la commune de Neeroeteren.

GEYSTINGEN, dépendance de la commune d'Ophoven.

GILBROEK, dépendance de la commune de Looz.

GINGELOM, commune du canton et à 1 lieue 4/5 S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/2 S. S. O. de Hasselt, et à 8 lieues O. S. O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Velm, à l'E. par celle de Buvingen, au S. par les territoires de Niel et Montenaeken (province de Liège).

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un ruisseau nommé le Molenbeek.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : On cultive tous les ans cent quarante bonniers en froment, cent trente en seigle, cent trente en avoine et

divers fourrages, deux cent quarante en trèfle et jachères. Les jardins et les prairies occupent une superficie de cent vingt bonniers. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-trois chevaux, vingt poulains, cent cinquante bêtes à cornes, trente veaux et cent quatre-vingts cochons.

POPULATION : Cinq cent un habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de douze fermes, soixante-six habitations rurales, vingt cabanes et deux maisons particulières. On y remarque le château de M. le baron Surlet de Chokier. Il y a une église et une école primaire. — Résidence d'un chirurgien.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par eau.

ROUTES ET CHEMINS : Le chemin de terre de Liège à Tirlemont passe par cette commune.

GIPPERSHOVEN, dépendance de la commune de Zepperen.

GOEDSCHEID, dépendance de la commune de Hasselt.

GOESLAER, dépendance de la commune de Lummen.

GOODER, dépendance de la commune de Bockholt.

GORS-OP-LLEUW, commune du canton et à 3/4 de lieue N. E. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues 3/5 S. de Hasselt, et à 4 lieues 1/5 O. de Maestricht.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau d'Opleuw.

HYDROGRAPHIE : La Herck arrose le territoire.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : Cette commune récolte, année commune, cent cinquante-deux hectolitres de froment, mille vingt de seigle, trente-cinq d'orge, mille cent quarante d'avoine, vingt-quatre de féveroles et pois, quinze de navettes et trois mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : en 1832, on y comptait soixante chevaux, huit poulains, cent quarante bêtes à cornes, quinze veaux, soixante-dix cochons et quatre chèvres.

POPULATION : Quatre cent neuf habitants.

HABITATIONS : Elle se compose de soixante-trois maisons. Il y a une église, deux châteaux et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie et un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux; le principal est celui qui conduit de Looz à Bilsen. — Un pont en bois sur le cours d'eau.

GORSSUM, commune du canton et à 1/2 lieue N. O. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/2 S. O. de Hasselt, et à 7 lieues 1/2 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Binderveld, à l'E. et au S. E. par celle de Saint-Trond, au S. par celle de Halmael, au S. O. et à l'O. par celles de Wilderen et Duras.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau de Schelfheide.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un ruisseau qui coule à l'O.

SOL : Le terrain, de nature argileuse et sablonneuse, est inégal.

AGRICULTURE : Les principaux produits de l'agriculture consistent en seigle, froment, orge, avoine, sarrasin, plantes fourragères, légumes et fruits. — *Animaux domestiques :* trente-et-un chevaux, neuf poulains, quarante-cinq bêtes à cornes, seize veaux et vingt-neuf cochons.

POPULATION : Trois cent trente habitants.

HABITATIONS : On y compte cinquante-six maisons. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie et un moulin à farine mû par eau.

ROUTES ET CHEMINS : On communique avec Saint-Trond et Leau par des chemins vicinaux.

GOSSONCOURT, **GUTSCHOVEN**, commune du canton et à 3/4 de lieue S. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues 2/3 S. de Hasselt, et à 5 lieues 1/3 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Brouckhom, à l'E. par celle de Hex,

au S. par celles de Horpmael et Fologne et à l'O. par celle de Petit-Jamine.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée du S. au N. par un petit ruisseau qui vient d'Horpmael.

AGRICULTURE : La quantité approximative des récoltes est évaluée à deux cent quatre-vingts hectolitres de froment, cinq cents de seigle, six cents vingt-quatre d'avoine, cent quatre-vingts d'orge, cent soixante de féveroles, deux cent cinquante de pommes de terre. On y cultive aussi de l'orge, du trèfle, des légumes, etc. — *Animaux domestiques :* trente-six chevaux, neuf poulains, soixante-neuf bêtes à cornes, dix veaux et cinquante cochons.

POPULATION : Cent soixante-deux habitants.

HABITATIONS : Il y a une ferme, douze habitations rurales et dix-neuf cabanes. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine et à drêche mû par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Saint-Trond à Liège passe à un tiers de lieue S. du village.

GOTHEM, commune du canton et à 2/5 de lieue O. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues S. de Hasselt et à 5 lieues 1/4 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Berlingen, à l'E. par celles de Looz et Hendriken, au S. E. par celle de Brouckhom, au S. O. par le territoire de Mettecoven et à l'O. par ceux de Ryckel et Houpertingen.

HYDROGRAPHIE : Un petit affluent de la Herck circule sur le territoire. La Herck baigne la partie occidentale.

AGRICULTURE : On y récolte annuellement environ cinq cent dix rasières de seigle, cent soixante de froment, quatre cents d'avoine, quatre-vingts d'orge, trente de pois et féveroles, sept cents de pommes de terre et dix-huit mille livres de foin. — *Animaux domestiques :* trente chevaux, sept poulains, quarante-six bêtes à cornes, dix veaux, soixante-deux cochons.

POPULATION : Cent quatre-vingt-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre fermes, une maison particulière, dix-neuf habitations rurales et dix cabanes. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie, et un moulin à huile et à battre le chanvre mû par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : La chaussée de Saint-Trond à Tongres (Bruxelles à Maestricht) traverse la commune de l'O. à l'E.

GOYER, commune du canton et à 2 lieues S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 5 lieues S. S. O. de Hasselt, et à 7 lieues O. S. O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Bouckhout et Millen-sur-Aelst, à l'E. par celle de Roelenge, au S. par celle de Corswarem et à l'O. par celle de Borloo.

Ses dépendances sont Heyselt, Hasselbrouk et Petit-Goyer.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un petit ruisseau qui y prend sa source.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : Année commune, on récolte mille trente-quatre hectolitres de froment, mille neuf cent trente de seigle, deux cent vingt-huit d'épeautre, trois mille deux cent vingt d'avoine, cinq cents de fourrage, quatre-vingt-quinze de colza, quatre mille huit cents de pommes de terre, cent quatre-vingts kilogrammes de houblon, vingt-six mille cent cinquante de foin; seize mille huit cents de trèfle et cent soixante-dix-sept mille sept cents de paille. — On y élève des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons et des porcs.

POPULATION : Huit cent six habitants.

HABITATIONS : On y compte vingt-cinq fermes, vingt-six habitations rurales, soixante-dix cabanes. Il y a une église, trois chapelles et une école. — Résidence de deux arpenteurs. Le château d'Hasselbrouk est très vaste et très ancien; quoique nouvellement restauré, ce château menace ruine: il appartient à la famille de feu le baron de Bormans-ab-Hasselbrouk.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à huile et un fabricant de chandelles.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux; le principal conduit à Saint-Trond.

GOYER (PETIT), dépendance de la commune de Goyer.

GRAET, dépendance de la commune de Looz.

GRAATH, dépendance de la commune de Hendrieken.

GRACHT, dépendance de la commune d'Oirsbeek.

GRAND - BROGEL. Voyez BROGEL (GRAND).

GRAND - JAMINE. Voyez JAMINE (GRAND).

GRAND-LOOZ. Voyez LOOZ (GRAND).

GRAND-SPAUWEN. Voyez SPAUWEN (GRAND).

GRATHEM ou GRAETHEM, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue $\frac{3}{4}$ O. de Ruremonde, et à 7 lieues $\frac{4}{5}$ N. N. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Kelpen et Oolre.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Neer: cette petite rivière est connue dans la commune sous le nom d'Asserbeek.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, des légumes, des fruits et du fourrage. — *Animaux domestiques :* soixante-quatre chevaux, dix poulains, trois cent quatre-vingt-huit bêtes à cornes, dix-neuf veaux et cent huit cochons.

POPULATION : Neuf cent trente-six habitants.

HABITATIONS : Il y a cent cinquante-cinq maisons, deux châteaux, une église et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux brasseries, une tannerie, une teinturerie et un moulin à huile.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse la commune.

* **GREVENBICHT**, commune du canton et à 1 lieue $\frac{3}{4}$ N. O. de Sittard, de l'arrondissement et à 4 lieues $\frac{1}{2}$ N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Boyen.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne le territoire par sa rive droite, et inonde souvent la commune.

AGRICULTURE : La quantité approximative des récoltes en grains céréales est évaluée à huit cent quarante hectolitres de froment, quatre cent soixante-quinze de seigle, trois cent trente d'orge, deux cent dix-huit de sarrasin et quatre cent trente-cinq d'avoine. — *Animaux domestiques :* cinquante-huit chevaux, deux cent vingt-cinq bêtes à cornes, soixante-cinq veaux et cent quatre-vingt-dix cochons.

POPULATION : Neuf cent soixante-deux habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme cent soixante habitations rurales, trente-deux cabanes. — Une église, une chapelle et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries et un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire.

GROELAER, dépendance de la commune de Lummen.

GROENSTRAET, dépendance de la commune d'Ubach-Over-Worms.

* **GRONVELD,** commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/5 S. E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux de Heugen, Ekkelraede et Houtem.

POPULATION : Mille trois cent quatre-vingt-seize habitants.

GROOTE- BROGEL. Voyez BROGEL (GRAND).

GROOTE- GELMEN. Voyez JAMINE (GRAND).

GROOT-HAERT, dépendance de la commune de Hamont.

GROOT-LOON. Voyez LOOZ (GRAND).

GROOTE-SPAUWEN. Voyez SPAUWEN (GRAND).

GROOTGENHOUT, dépendance de la commune de Beek.

GROOTHAASDAL, dépendance de la commune de Schimmert.

GROOTHEYDE, dépendance de la commune de Neerpelt.

GROOTE- WELSDEN, dépendance de la commune de Margraten.

* **GRUBBENVORST,** commune du canton et à 3/4 de lieue S. E. de Horst, de l'arrondissement et à 5 lieues 2/5 N. de Ruremonde.

Cette commune se compose des villages de Grabben, Vorst et Lottum.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne le territoire par sa rive gauche.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, quatre cent trente hectolitres de seigle, cent quarante d'orge, deux cents d'avoine, soixante-quinze de sarrasin, trente-deux de froment, quarante-cinq de pois et quarante de navette. — *Animaux domestiques :* cent dix-huit chevaux, quatre cent cinquante bêtes à cornes, trois cent cinquante cochons, huit chèvres et quatre cent cinquante moutons.

POPULATION : Mille cent cinquante-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent quarante maisons, deux églises, deux écoles, un château et une maison de correction.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux moulins à huile et un à farine.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient des marchés le lundi après la Saint-Jean-Baptiste, le lundi avant le dimanche des Rameaux, et le 12 novembre.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Venlo à Nimègue traverse la commune.

GRUYTRODE, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. de Beek, de l'arrondissement et à 6 lieues O. S. O. de Ruremonde, et à 6 lieues 1/4 N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Solt.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte deux mille hectolitres de seigle, mille d'avoine, cent d'orge, mille soixante-dix de sarrasin, deux mille cinq cents de trèfle, cent quatre-vingts de graine de lin, et cinq mille livres de lin brut. — *Ani-*

maux domestiques : quarante-deux chevaux, deux cent quatre-vingts bêtes à cornes, cent vingt veaux, quatre-vingts cochons et cinq cent soixante moutons.

POPULATION : Sept cent cinq habitants.

HABITATIONS : On y compte cent seize maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine.

GRYSEGRUBBEN, dépendance de la commune de Nuth.

GULPE ou GALOPPE, rivière qui prend naissance dans la province de Liège, à 1/4 de lieue et au N. de Henri-Chapelle, se dirige du S. au N., baigne les territoires de Sinnich et de Teuven, pénètre dans la province de Limbourg, arrose Slenaken, Galoppe, et va se perdre dans la Geule à Cartits, commune de Wittem.

GULPEN. *Voyez* GALOPPE.

GUTSCHOVEN. *Voyez* GOSSONCOURT.

GUTTECOVEN, dépendance de la commune de Limbricht.

GUYGOVEN, GUYKOVEN, commune du canton et à 1 lieue 1/5 N. E. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/5 S. de Hasselt, et à 4 lieues O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune

de Cortessem, à l'E. par celle de Vliermael, au S. par celle de Gors-op-Leeuw et à l'O. par celle de Wellen.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau de Mersenhoven.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Herck.

SOL : Sablonneux.

AGRICULTURE : On y récolte tous les ans environ cent vingt rasières de froment, cinq cent cinquante de seigle, trente d'orge, huit cent trente d'avoine, quinze de pois et féveroles, huit de navette, et mille neuf cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quarante-deux chevaux, cinq poulains, cent bêtes à cornes, dix veaux et cinquante cochons.

POPULATION : Trois cent soixante-six habitants.

HABITATIONS : On y compte deux fermes, vingt-huit habitations rurales, une maison particulière et dix-huit cabanes. — Une église et une communauté.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie et un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Hasselt à Liège, par Tongres, traverse la commune du N. O. au S. E.

H

HAELLEN, commune du canton et à 2/3 de lieue O. de Herck, de l'arrondissement et à 3 lieues 2/3 O. de Hasselt, et à 8 lieues 1/2 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Zeetham et Linckhout, à l'E. par celle de Herck, au S. et à l'O. par le Brabant.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux d'Ardenryk, Velpen, Zelck et Lotsbergh.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est arrosée par le Demer, la Geete et la Velp, et par plusieurs de leurs affluents, tels que le Yserebeek, le Melsterbeek, le Betserebeek, le Ketelbeek et le Zwartebeek.

SOL : Sablonneux.

AGRICULTURE : Ce territoire produit, année commune, quatorze mille hectolitres de seigle, mille cinq cents de sarrasin, neuf cents d'avoine, mille cinq cents de froment, deux mille trois cents d'orge, et environ douze mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent quatre-vingts chevaux, cent poulains, six cent quatre-vingt-dix bêtes à cornes, deux cents veaux, et trois cent cinquante cochons.

POPULATION : Deux mille cent vingt-neuf habitants.

HABITATIONS : On y compte soixante-trois fermes, deux cents habitations rurales,

cent quarante cabanes. — Il y a trois églises, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine mû par l'eau.

HAGENDORP, dépendance de la commune d'Ophoven.

HAL, dépendance de la commune d'Heusden.

* **HALEN** ou **HAELÉN**, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue N. N. O. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : Un cours d'eau connu sous le nom d'Haelder-Oeek circule sur le territoire.

AGRICULTURE : La surface arable se compose de quatre cent un bonnier, dont deux cents bonniers sont destinés au seigle, vingt à l'orge, cinquante au sarrasin, soixante-dix à l'avoine ; le reste aux pommes de terre et autre légumineuses. — *Animaux domestiques* : quarante-un chevaux, cent cinquante-trois bêtes à cornes, trente-deux veaux, soixante-dix cochons.

POPULATION : Cinq cent quatre-vingt-seize habitants.

HABITATIONS : Il y a cent deux maisons, une église et une école primaire. — Deux châteaux.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Elle possède une brasserie, une distillerie et trois moulins, dont deux à huile.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venloo traverse le territoire.

HALER, dépendance de la commune d'Hunsel.

HALMAEL, commune du canton et à 2/3 de lieue S. O. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/5 S. O. de Hasselt, et à 7 lieues 3/5 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Gorssum, à l'E. par celle de Brusthem, au S. par celle de Halle-Boyenhoven, province de Brabant.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est arrosée à l'O. par un ruisseau qui se dirige du S. au N.

SOL : Inégal.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte quatre cent quatre-vingt-quinze hectolitres de seigle, trois cents de froment, neuf cents d'avoine, trois cent cinquante de pommes de terre ; foin, trèfle et autres fourrages. — *Animaux domestiques* : dix-neuf chevaux, cinq poulains, trente bêtes à cornes, douze veaux, cinquante-cinq cochons.

POPULATION : Cent soixante-dix habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de vingt-quatre maisons. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule ressource des habitants de cette commune.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne traverse le territoire.

HAMONT, commune du canton et à 1 lieue E. d'Achel, de l'arrondissement et à 6 lieues 1/4 O. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Everbeek, Dyck, Groote-en-kleine-Haart, Varkensbosch, Boschstraet et Agterhoek, Winter, et Loo, Mulk, Dilishoon et Coleneind, Dinkenvin et Emmelenhoek.

HYDROGRAPHIE : Un seul ruisseau circule sur le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte du seigle, du sarrasin, des plantes fourragères et des légumes. — *Animaux domestiques* : trente chevaux, quatre cent dix-neuf bêtes à cornes, quarante veaux, cent cinquante cochons et vingt chèvres.

POPULATION : Mille deux cent vingt-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-six maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On y trouve trois brasseries, une tannerie et un moulin à farine.

HANRAEDE, dépendance de la commune de Kerkrade.

HAREN, dépendance de la commune de Bommershoven.

HARLES, dépendance de la commune de Vaels.

HASPERSHOVEN, dépendance de la commune d'Overpelt.

HASSELBROUK, dépendance de la commune de Goyer.

HASSELBROUK, dépendance de la commune de Corswarem.

HASSELT, commune, ville, et chef-lieu du canton et de l'arrondissement de son nom, à 4 lieues 1/2 O. N. O. de Maestricht.

Latitude N. 50° 55'. Longitude E. 3° 7'.

Cette commune se compose de la ville de Hasselt et des hameaux de Runxt, Trekschuuren, Rapertingen et Geedscheid.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Demer.

AGRICULTURE : On cultive sur le territoire, le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le colza, le houblon, la garance, le trèfle, les féveroles ; des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques* : en 1832, on y comptait cent cinquante-quatre chevaux, huit cent dix bêtes à cornes, cent cochons et trente chèvres.

POPULATION : Sept mille trois cent soixante habitants. Il y a eu, en 1832, deux cent trente-trois naissances, deux cent soixante-deux décès et soixante-six mariages.

HABITATIONS, ÉDIFICES ETC. : La commune se compose de mille trente-trois maisons. Il y a quatre églises, deux chapelles, une maison communale, deux hôpitaux, un hospice, quatre écoles, un collège et une prison. La ville est assez bien bâtie. Elle est le siège des autorités supérieures de la province, d'un tribunal de première instance et d'un commandant de place.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette ville possède trois fabriques de garance, dont la principale occupe constamment trente à quarante ouvriers, vingt-cinq distilleries, une raffinerie de sel très importante, douze tanneries, trois teintureries, vingt-cinq brasseries, huit fabriques de tabac, cinq blanchisseries de toiles, deux blanchisseries de cire, des fabriques de chapeaux, de chandelles, de savon, de chocolat, de cordes, et d'autres objets de première nécessité. Il y a aussi cinq moulins à huile,

et plusieurs moulins à farine dont un mù par la vapeur. Le commerce en eau-de-vie de grains, en tabac et en garance, est assez important.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient des marchés hebdomadaires, les mardis et vendredis.

ROUTES ET CHEMINS : La ville est traversée par la route de Bois-le-Duc à Liège ; d'autres routes la mettent en communication avec Diest, Saint-Trond, Maestricht et Ruremonde.

HISTOIRE : Hasselt fut entouré de murs en 1282 ; il fut, en 1567, le théâtre d'une révolte tendant à substituer le culte réformé à la religion catholique, et que l'évêque de Liège apaisa par la force.

Hasselt est la patrie de l'historien Mantelius.

HASSELT, dépendance de la commune d'Overpelt.

HASSELT, dépendance de la commune de Brée.

HAUTVINAF, dépendance de la commune de Sluse.

HAYENBROEK, dépendance de la commune de Neerpelt.

HECHTEL, commune du canton et à 1 lieue 1/2 O. de Peer, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/2 N. de Hasselt, et à 8 lieues 2/3 N. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Zwart-Water et le Bollische-Beek arrosent le territoire.

AGRICULTURE : Ce territoire, généralement sablonneux et peu fertile, n'est propre qu'à la culture du seigle et du sarrasin ; il produit environ mille cinq cents hectolitres de la première espèce et deux cents de la seconde. — *Animaux domestiques* : dix-neuf chevaux, deux cent quarante-huit bêtes à cornes, quatre-vingt-dix-huit veaux, quatre-vingts cochons et dix-sept chèvres.

POPULATION : Huit cent quante-deux habitants.

HABITATIONS : On y compte trois fermes, cent dix habitations rurales et trente-sept cabanes. Il y a une église, une mai

son communale, une école primaire et une prison.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine mû par le vent.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Hasselt à Bois-le-Duc traverse la commune du S. S. E. au N. N. E.

HEEK, dépendance de la commune de Hulsberg.

* HEEL-ET-PANHEEL, commune du canton de l'arrondissement et à 1 lieue 1/4 O. S. O. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : La Meuse et un ruisseau nommé Panhcelderbeek baignent le territoire.

POPULATION : Sept cent cinquante-cinq habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme cent vingt-deux maisons, une église et une école primaire. On y remarque un très beau château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à huile et un teinturier.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Ruremonde à Maeseyck passe sur le territoire.

* HEER, commune du canton, de l'arrondissement et à 1/2 lieue S. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont les hameaux de Schaarn et Banc-saint-Antoine.

POPULATION : Mille cent quatre-vingt-trois habitants.

HEEREN-ELDEREN(S'), commune du canton et à 3/4 de lieue N. E. de Tongres, de l'arrondissement et à 2 lieues 5/8 O. S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par les sources du Demer.

POPULATION : Quatre cent soixante-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a cinquante-six maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

Le château de 'S Heeren-Elderen, situé dans une vallée couverte de bois, et entrecoupée d'étangs, dont les eaux contribuent à grossir les sources du Demer, est contigu à l'église paroissiale et forme avec elle un

groupe de beaux bâtimens. Le jardin est enrichi d'un grand nombre d'objets remarquables. Ce château appartient à M. le comte de Renesse.

* HEERLEN, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 3 lieues 2/3 E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux d'Heerlerheide, Caumer, Vruschemig et Welten.

HYDROGRAPHIE : La Geleen et deux de ses affluens arrosent le territoire.

AGRICULTURE : Cette commune, dont le territoire est généralement très bien cultivé, récolte, année commune, six mille trois cents hectolitres de froment, six mille trois cents de seigle, mille huit d'orge, mille huit de sarrasin, deux mille huit d'avoine, deux cent dix de pois et fèves, trois cent dix de féveroles, cent quatre-vingt-quinze de colza, cent cinquante de lin, huit cents de houblon, douze mille huit cent quatre-vingts de pommes de terre et soixante-sept mille kilogrammes de foin.

— *Animaux domestiques* : deux cent quatre-vingt-dix-sept chevaux, quarante-trois poulains, neuf cent soixante-dix bêtes à cornes, deux cents veaux, deux cent quatre-vingts cochons et cent chèvres.

POPULATION : Quatre mille cent trente-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte vingt-cinq fermes, sept cent quatre-vingt-sept maisons, deux châteaux, une église, une chapelle, une maison communale, une école et une prison.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède quatre brasseries, trois tanneries, une corroierie, une fabrique d'aiguilles, une blanchisserie de toiles, une briqueterie, six moulins à farine, deux à huile, et deux à tan ; tous ces moulins sont activés par l'eau.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 4 novembre.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle, par Fauquemont, traverse la commune de l'O. au S. E.

HEERLERHEIDE, dépendance de la commune de Heerlen.

HEERSTRAET, dépendance de la commune de Neerpelt.

HEERS, commune du canton et à 1 lieue S. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues 4/5 S. de Hasselt, et à 5 lieues 3/5 O. de Maastricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Petit-Jamine et Mettecoven, à l'E. par celles de Falogne et Horpmael, au S. par celle d'Opheers et à l'O. par celle de Gelinden.

Elle a pour dépendances Middelheers et Maniche.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par une branche de la Herck.

SOL : Le territoire est argileux.

AGRICULTURE : Annuellement on récolte environ six cents soixante-deux hectolitres de froment, neuf cents de seigle, deux mille cent soixante d'avoine, soixante d'orge, cent cinquante-deux de féveroles et quatre cent quatre-vingts de pommes de terre. — *Animaux domestiques*, en 1832 : chevaux, quatre-vingt-neuf; poulains, vingt; bêtes à cornes, cent quatre-vingt-une; veaux, vingt-cinq; cochons, cent trente; chèvres, quatre.

POPULATION : Sept cent quatre-vingt-trois habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme quarante habitations rurales, une ferme et quatre-vingts cabanes. Il y a une église, une chapelle, une maison communale, une école primaire et un château.

Le château de Heers est situé à un demi-quart de lieue de la chaussée de Bruxelles à Liège. Il paraît avoir existé bien avant le treizième siècle, car on lit dans le Miroir des nobles de la Hesbaye, que Guillaume de Waroux, le jeune, qui fut « un des auteurs de la guerre civile des nobles, » l'an 1270, demeura, dans sa jeunesse, « pour apprendre le flamand et les belles manières chez un puissant chevalier, » seigneur de Heers, dont il épousa la veuve, après avoir été son écuyer. Cette famille descendait de Conon, qui tenait

« la terre de Heers en fief à titre de comté, » de Gérard, comte de Looz, depuis 1186. » Le dernier descendant de Guillaume de Waroux n'ayant laissé que deux filles, la cadette épousa Richard de Mérode, auquel elle porta en dot les terres de Petershem et de Leefdale; l'aînée épousa Raes de Rivière : elle eut pour dot la terre de Heers. Le château de Heers souffrit beaucoup pendant les guerres féodales. En 1676, les Hollandais s'étant emparés de la ville de Hasselt, jugèrent à propos de placer une garnison dans le château de Heers, qui était fortifié à la manière de ce temps. Cette garnison, attaquée dès le lendemain par le marquis d'Estrades, fut secourue à temps par le général-major Webenum. La descendance des comtes de Rivière étant tarie, la terre et le château de Heers sont passés, en 1740, dans la famille du baron de Stockhem, qui les possède encore aujourd'hui.

ROUTES ET CHEMINS : La commune de Heers est traversée du N. O. au S. E. par la grande route de Saint-Trond à Liège (Bruxelles à Liège).

HEERS (BAS), NEER-HEERS, commune du canton et à 1 lieue 3/5 S. de Looz, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/2 S. de Hasselt, et à 6 lieues E. de Maastricht.

HYDROGRAPHIE : Il ne s'y trouve aucun cours d'eau.

SOL : Argileux, plus ou moins compacte.

AGRICULTURE : Année commune, on récolte deux cent cinquante hectolitres de froment, trois cent soixante-dix de seigle, soixante-dix d'orge, trois cents d'avoine, mille cinq cent cinquante de pommes de terre, cinquante kilogrammes de houblon, neuf mille six cent cinquante de foin, deux mille cent quarante de trèfle et soixante-dix mille trois cent soixante de paille. — *Animaux domestiques* : vingt-cinq chevaux, onze poulains, trente-six bêtes à cornes, dix-sept veaux, quatre-vingts cochons et deux cents cinquante moutons.

POPULATION : Cent vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : La commune de Bas-Heers ne compte que vingt maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Les habitants de cette commune s'adonnent généralement à l'agriculture.

ROUTES ET CHEMINS : On communique avec les communes voisines, au moyen de chemins vicinaux, le plus souvent impraticables pendant une grande partie de l'hiver.

HEERS (HAUT), *OF-HEERS*, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. de Looz, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/2 S. de Hasselt, et à 6 lieues O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Un petit ruisseau circule dans la commune.

AGRICULTURE : Tous les ans on récolte environ trois cent cinquante hectolitres de froment, cinq cents de seigle, huit cents d'avoine, soixante d'épeautre, cinq cents d'orge, vingt-cinq de féveroles et mille de pommes de terre. *Animaux domestiques* : quarante-trois chevaux, quatorze poulains, soixante-dix-sept bêtes à cornes, douze veaux, quatre-vingts cochons.

POPULATION : Deux cent quarante-cinq habitants.

HABITATIONS : Il y a quarante-quatre maisons ; une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : On communique avec la grande route de Saint-Trond à Liège, par un chemin vicinal.

HES, commune du canton et à 1 lieue 1/2 E. S. E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 3/4 de lieue O. de Maestricht.

AGRICULTURE : Cette commune récolte environ trois cent quarante-cinq hectolitres de froment par an, cinq cent quatre-vingts de seigle, vingt-trois d'orge, dix de sarrasin, deux cent vingt-cinq d'avoine et mille deux cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quarante-six chevaux, cent quatre bêtes à cornes, quarante-sept cochons.

POPULATION : Quatre cent vingt-deux habitants.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par le vent.

HEES, dépendance de la commune de Zeelhem.

HEES, dépendance de la commune de Horst.

HEESACKER, dépendance de la commune d'Overpelt.

HEESVELD, dépendance de la commune de Bilsen.

HEGELSOM, dépendance de la commune de Horst.

HEID, dépendance de la commune de Susteren.

HEIDE, dépendance de la commune de Heythuizen.

HEILE, dépendance de la commune de Nieuwenhagen.

HEIENRATH, dépendance de la commune de Slenaken.

HEIWYK, dépendance de la commune de Mechelen.

HELCHTEREN, commune du canton et à 1 lieue 3/4 S. O. de Peer, de l'arrondissement et à 3 lieues N. de Hasselt, et à 7 lieues 1/4 N. O. de Maestricht.

Ses dépendances sont Sonnis, Veunzel et Hoef.

AGRICULTURE : Le territoire d'Helchteren, en grande partie sablonneux et couvert de bruyères, ne produit que du seigle et du sarrasin. — *Animaux domestiques* : trois cent vingt bêtes à cornes, cent soixante-douze veaux et cinquante-neuf cochons.

POPULATION : Six cent quatre-vingt-douze habitants.

HABITATIONS : Il y a cent douze maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine mû par le vent.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Hasselt à Bois-le-Duc traverse la commune du S. au N.

* **HELDEN**, commune du canton et à 2 lieues 3/5 S. de Horst, de l'arrondissement et à 3 lieues N. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Keup et Echgel, Hub et Zelen, Beringen, Everloo, Vosberg et Loo, Paninge, Stogger et Staetje, Onder et Lindt, Zandberg.

AGRICULTURE : Cette commune récolte tous les ans sept mille neuf cent quatre

hectolitres de seigle, trois mille six cent quarante-huit de sarrasin, trois mille six cents d'avoine, deux mille quatre-vingts de pommes de terre et six cent trente-six mille kilogrammes de foin. — *Animaux domestiques* : cent trente-neuf chevaux, vingt-quatre poulains, six cent soixante-trois bêtes à cornes, cent soixante-quatorze veaux, trois cent cinquante cochons et trente chèvres.

POPULATION : Deux mille quatre cent trente-quatre habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre cent quarante-huit maisons, une église, une chapelle, une maison communale, deux écoles et une prison.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède trois distilleries, cinq brasseries, une fabrique d'amidon, des moulins à huile et à farine, deux teintureries et une fabrique de sirop de carottes.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient des foires le troisième lundi après Pâques, le dernier lundi d'avril et le premier lundi d'octobre.

HELLE (DE), dépendance de la commune de Wittem.

HELLEBROEK, dépendance de la commune de Nuth.

HELISOVEN, dépendance de la commune de Houppertingen.

HENDRIKEN, commune du canton et à 1/5 de lieue O. S. O. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Cuttecoven, au N. E. par celle de Looz, à l'E. par celle de Grand-Looz, au S. par celle de Brouckhom, au S. O. par le territoire de Mettecoven, et à l'O. par celui de Gothem.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau de Graath.

HYDROGRAPHIE : Il ne s'y trouve aucun cours d'eau.

AGRICULTURE : Les produits de l'agriculture s'élèvent, année commune, à cent hectolitres de froment, cent quarante-quatre de seigle, quatre-vingt-huit d'orge,

deux cent cinquante-deux d'avoine, cinquante-six de féveroles et vesces, mille cinq cents kilogrammes de pommes de terre et sept mille de foin. — *Animaux domestiques* : en 1832, on n'y comptait que deux chevaux, douze bêtes à cornes et six cochons.

POPULATION : Cent deux habitants.

HABITATIONS : Cette commune ne comprend que vingt-une maisons, une église et un hospice.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une fabrique de sirop de fruits, une brasserie et une vinaigrerie.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Saint-Trond à Tongres traverse le territoire de l'O. à l'E.

HENIS, commune du canton et à 1/8 de lieue N. de Tongres, de l'arrondissement et à 3 lieues O. S. O. de Maestricht.

POPULATION : Deux cent quatre-vingts habitants.

HABITATIONS : Il y a trente-une maisons et une église.

HENSEM, dépendance de la commune de Meuwen.

HEPPEN, dépendance de la commune de Beverloo.

HEPPENERT, dépendance de la commune de Maeseeyck.

HERBRICHT, dépendance de la commune de Neerharen.

HERCK, dépendance de la commune de Wichmael.

HERCK ou HERCK-LA-VILLE, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 2 lieues 4/5 O. de Hasselt, et à 7 lieues 4/5 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Linckhout et Schuelen, à l'E. par celles de Spalbeck et Stevoort, au S. par celle de Rummen (Brabant), et à l'O. par celles de Donck et Haelen.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux d'Oppuin, Diepenpoel, Terbermelen et Schaekenbrouck.

HYDROGRAPHIE : Elle est baignée par la Herck qui va confluer non loin de là avec le Demer.

SOL : Sablonneux.

AGRICULTURE : Les principales productions du territoire sont le seigle, le froment, l'avoine, le sarrasin, l'orge, les pommes de terre et le foin. — *Animaux domestiques :* en 1832, il y avait cent dix-huit chevaux, vingt-trois poulains, trois cent quatre-vingt-dix-neuf bêtes à cornes, cent quarante-six veaux et trois cent cinq cochons.

POPULATION : Mille sept cent vingt-neuf habitants.

HABITATIONS : Cette ville est très ancienne. — Elle renferme une église, une école et une prison.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie, un moulin à farine et deux moulins à huile.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le lundi après Lætare.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Diest à Hasselt traverse le territoire.

* **HERKENBOSCH-ET-MELICH**, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue S. E. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : La Roër arrose le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des pois, des pommes de terre, des colzas et un peu de trèfle. — *Animaux domestiques :* quatre-vingt-trois chevaux, cinq cent quatre-vingt-trois bêtes à cornes, cent huit veaux, deux cent un cochons, cent dix chèvres.

POPULATION : Mille cent trente-deux habitants.

HABITATIONS : Il y a cent quatre-vingt-treize maisons, deux églises, une chapelle, deux écoles, un château et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par le vent.

HERCH-SAINT-LAMBERT, commune du canton, de l'arrondissement et à 7/8 de lieue S. de Hasselt et à 5 lieues 1/2 O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Moinbeek.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, des plantes fourragères, des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques :* En 1832, il y avait cinquante chevaux, vingt-cinq poulains, cent quatre-vingts bêtes à cornes, quatre-vingts veaux, cent quatre-vingts cochons.

POPULATION : Mille soixante-quatorze habitants.

HABITATIONS : On y compte trente fermes, soixante-six habitations rurales, quatre-vingts cabanes; une église. M. le baron E. de Stembier y possède un vaste château et le baron C. De Cecil une jolie maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries et un cirier.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Saint-Trond à Hasselt traverse le territoire.

HERDEREN, commune du canton et à 1 lieue 1/2 N. E. de Tongres, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/3 S. O. de Maestricht.

AGRICULTURE : On sème ordinairement 2/5 des terres labourables en froment et en seigle (*durs grains*), 2/5 en grains d'été, 1/5 en trèfle et jachères. — *Animaux domestiques :* soixante-dix chevaux, dix poulains, quatre-vingt-quinze bêtes à cornes, vingt-huit veaux, soixante-quatre cochons.

POPULATION : Quatre cent trente-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte dix maisons particulières, huit fermes, vingt-cinq habitations rurales, et trente-neuf cabanes. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux fabriques de chicorée.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient le mardi gras, et le 22 octobre, une foire aux chevaux et aux bêtes à cornes.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Tongres à Maestricht passe à très peu de distance du centre de la commune.

HERENT, dépendance de la commune de Neerpeelt.

HERKENRADF, dépendance de la commune de Sainte-Gertrude.

HERN-SAINT-HUBERT, commune du

canton et à 1 lieue $\frac{3}{5}$ E. N. E. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues S. E. de Hasselt, et à 3 lieues $\frac{1}{3}$ O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Schalkhoven et Hoesselt, à l'E. par cette dernière et celle de Membruggen, au S. par celle de Nerrepen et à l'O. par celle de Guykoven.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, des plantes fourragères et légumineuses et un peu de fruit. — *Animaux domestiques :* vingt-cinq chevaux, six poulains, cinquante-cinq bêtes à cornes, onze veaux, vingt cochons.

POPULATION : Deux cent vingt-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a une ferme, trente habitations rurales et dix-huit cabanes.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne traverse le territoire. Un chemin vicinal conduit à Tongres.

HERSTAPPE, commune du canton et à 1 lieue $\frac{1}{8}$ S. de Tongres, de l'arrondissement et à 4 lieues S. O. de Maestricht.

AGRICULTURE : Le froment, le seigle, l'orge, l'épeautre, l'avoine et les pommes de terre sont les principales productions du territoire. — *Animaux domestiques :* quinze chevaux, trois poulains, quinze bêtes à cornes, vingt-un cochons.

POPULATION : Cent vingt-deux habitants.

HABITATIONS : Il y a vingt maisons et une église.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux.

HERSTRAET, dépendance de la commune de Nederweert.

* **HERTEN**, commune du canton et à $\frac{3}{4}$ de lieue N. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues $\frac{1}{4}$ S. de Hasselt, et à 5 lieues O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : La Herck baigne le territoire du S. au N.

AGRICULTURE : Les productions de cette commune s'élèvent annuellement à quatre cent soixante-dix rasières de seigle, cent dix de froment, deux cents d'avoine, quatre-vingts d'orge, vingt de pois et fèves, quatre cents de pommes de terre et cinq mille livres de foin. — *Animaux domes-*

tiques : onze chevaux, trois poulains, vingt-deux bêtes à cornes, cinq veaux, trente-cinq cochons.

POPULATION : Soixante-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a dix maisons. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire. Un chemin vicinal conduit à Looz. Un pont en pierre sur la Herck.

HERTEN, commune du canton, de l'arrondissement et à $\frac{1}{3}$ de lieue S. O. de Ruremonde.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux de Merum et d'Ool.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne cette commune au hameau d'Ool.

AGRICULTURE : Cette commune récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des pois, du trèfle, des colzas et des pommes de terre. — *Animaux domestiques :* soixante-deux chevaux, trois cent cinquante-huit bêtes à cornes et quatre-vingt-seize cochons.

POPULATION : Six cent cinquante-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingt-dix maisons, une église, une école primaire, un château et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine activé par le vent.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient tous les ans, le premier mardi de septembre, une foire très renommée : on y vend toutes sortes de marchandises et principalement des instruments aratoires.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Ruremonde longe le territoire vers le hameau de Merum.

HEUGEM, dépendance de la commune de Gronsveld.

HEUKELOM, dépendance de la commune de Vroenhoven.

HEUR-LE-TIEXHE, commune du canton et à $\frac{5}{8}$ de lieue S. E. de Tongres, de l'arrondissement et à 3 lieues $\frac{1}{4}$ S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Beek.

AGRICULTURE : On y récolte environ trois cents hectolitres de froment par an, trois cents de seigle, quatre cents d'avoine, trente d'orge, cent quarante d'épeautre, cinq cents de pommes de terre, neuf mille kilogrammes de foin et cent mille de paille.
— *Animaux domestiques* : soixante-six chevaux, quatre-vingt-seize bêtes à cornes et cent quarante-trois cochons.

POPULATION : deux cent quarante-quatre habitants.

HABITATIONS : Elle renferme quarante-quatre maisons, une église et une chapelle.

HISTOIRE : En 1693, les environs de ce village furent le théâtre d'un combat sanglant entre les Français et les Anglais.

HEUSDEN, commune du canton et à 7/8 de lieue E. de Beeringen, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/8 N. O. de Has-selt et à 7 lieues N. O. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Schoot, Rehbersel, Hal, Eversel et Geenryd.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Mangelbeek.

AGRICULTURE : On récolte environ six mille huit cent vingt-cinq hectolitres de seigle, huit cent quarante d'avoine, deux cent vingt-cinq d'orge, deux cent cinquante de sarrasin, douze mille cinq cents de pommes de terre, deux mille quatre-vingts de chanvre, six cent vingt-cinq mille kilog. de foin et un million quatre cent trente-trois mille quatre cent cinquante de paille.
— *Animaux domestiques* : trente-sept chevaux, trois poulains, six cents bêtes à cornes, trois cents veaux et cent quatre-vingts cochons.

POPULATION : Mille deux cent soixante-treize habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent cinquante-deux maisons, une église, une chapelle et une maison communale. On y remarque le château de Meylandt qui appartient à M. le chevalier de Theux de Meylandt, et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine et un à huile.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve aucune grande route; un chemin vicinal communique avec le chef-lieu du canton.

HEUVEL, dépendance de la commune de Lommel.

HEX, commune du canton et à 1 lieue O. de Tongres, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/4 O. S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Un ruisseau arrose la commune.

AGRICULTURE : Le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les séveroles et les vesces sont les principales productions.

— *Animaux domestiques* : quarante-deux chevaux, cinquante bêtes à cornes et trente-cinq cochons.

POPULATION : Trois cent cinquante-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-quatre maisons, une église, une maison communale et une école primaire. On y remarque un beau château qui était anciennement la résidence de l'évêque de Liège : il appartient à la comtesse d'Ansembourg.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux brasseries, un moulin à farine et à drêche.

HEYDE, dépendance de la commune de Lommel.

HEYDE, dépendance de la commune de Swalmen.

HEYDE, dépendance de la commune de Venray.

HEYEN, dépendance de la commune de Bergen.

HEYERROTH, dépendance de la commune de Stamproy.

HEYSSELT, dépendance de la commune de Goyer.

* **HEYTHUIZEN**, commune du canton et à 2 lieues 1/4 E. de Weert, de l'arrondissement et à 1 lieue 2/3 N. O. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Kouk, Roligt, Heide et Leyveroy.

HYDROGRAPHIE : Le Molenbeek arrose la commune.

AGRICULTURE : On sème tous les ans trois

cent trente bonniers de seigle, cent soixante d'avoine, cinquante de sarrasin, dix d'orge, huit de lin et trois de colza. — *Animaux domestiques* : soixante-quatorze chevaux, cinq cent dix bêtes à cornes, soixante-sept veaux, cent quarante-huit cochons, cent chèvres et deux cent cinquante moutons.

POPULATION : Mille deux cent quarante-huit habitants.

HABITATIONS : La commune de Heyt-buizen se compose de deux cent dix-sept maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois brasseries, deux tanneries, une teinturerie, une fabrique d'amidon et deux moulins à farine.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le jeudi après Pâques.

HIEPT, dépendance de la commune de Venray.

HILLESCHAGEN, dépendance de la commune de Wittern.

HINGEN, dépendance de la commune d'Echt.

HOBBELRAEDE, dépendance de la commune de Spaubeek.

HOEF, dépendance de la commune de Helchteren.

HOEK, dépendance de la commune de Neerpelt.

HOELBEEK, commune du canton et à 1/2 lieue E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 1 lieue 3/4 N. O. de Maestricht.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, cent vingt rasières de froment, deux cent vingt-cinq de seigle, cent d'avoine, six de sarrasin, vingt-cinq d'orge et neuf cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : vingt-neuf chevaux, soixante-dix-neuf bêtes à cornes, soixante cochons et quinze chèvres.

POPULATION : Deux cent quatre-vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a trente-six maisons.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine.

* HOENSBROEK, commune du canton et à 3/4 de lieue S. d'Oirsbeek, de l'arron-

dement et à 3 lieues 3/8 E. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un ruisseau nommé Kattagerbeek.

AGRICULTURE : On sème tous les ans cent quatre-vingt-sept bonniers de froment, cent quatre-vingt-sept de seigle, quatre-vingt-quatorze d'avoine, quatre-vingt-quatorze d'orge, quatre-vingt-quatorze de sarrasin, quatre-vingt-quinze de pommes de terre. La quantité approximative des récoltes s'élève, année commune, à deux mille huit cent cinq hectolitres de froment, deux mille huit cents de seigle, mille quatre cent dix d'avoine, mille cent soixante-quinze d'orge, mille huit cent quatre-vingts de sarrasin et six mille trois cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent-un chevaux, vingt-un poulains, trois cent quatre-vingt-onze bêtes à cornes, soixante-douze veaux et cent quatre-vingt-deux cochons.

POPULATION : Mille deux cent treize habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent dix-sept maisons; une église, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries et deux moulins à farine.

HOESSELT, commune du canton et à 1/2 lieue S. S. O. de Bilsen, de l'arrondissement et à 2 lieues 2/5 O. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du village d'Alt-Hoesselt.

HYDROGRAPHIE : Le Demer baigne le territoire.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte mille huit cent cinquante rasières de froment, cinq mille neuf cent vingt-six de seigle, sept cent quatre-vingts d'orge, quatre mille six cent quarante d'avoine, six cents de féveroles et vesces, mille quatre cent trente de sarrasin et vingt-quatre mille huit cent six de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-dix-sept chevaux, quarante-deux poulains, deux cent trente-deux bêtes à cornes et cent quarante-sept cochons.

POPULATION : Mille neuf cent vingt-sept habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent quarante-six maisons, une église, deux chapelles, une maison communale et un château.

HOVEE, dépendance de la commune de Spaubeek.

HOVEN, dépendance de la commune d'Overpelt.

HOVEN, dépendance de la commune de Nederweert.

HOLSET, dépendance de la commune de Vaels.

HOLST, dépendance de la commune de Posterholt.

HOLT, dépendance de la commune de Bilsen.

HOLTUM, dépendance de la commune de Born.

HOMMERT, dépendance de la commune de Schinnen.

HONDRICKS, dépendance de la commune de Wichmael.

HONTEM, dépendance de la commune de Gronsvelt.

HORIK, dépendance de la commune de Nederweert.

* **HORN**, commune du canton, de l'arrondissement et à 1/2 lieue N. O. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : Le Beek et la vieille Meuse arrosent le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, du sarrasin, de l'avoine, etc. — *Animaux domestiques :* soixante-onze chevaux, cent quatre-vingt-six bêtes à cornes, quatre-vingt-dix veaux et quatre-vingt-trois cochons.

POPULATION : Six cent quatre-vingt-dix habitants.

HABITATIONS : Il y a cent six maisons, une église, une chapelle, une école primaire, un château et une maison de campagne.

HORNE, dépendance de la commune de Vechmael.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a quatre brasseries, une distillerie, une tannerie et un moulin à farine et à huile.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le deuxième lundi après Pâques.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Maestricht à Venlo et la route cantonale de Ruremonde à Weert, passent sur le territoire.

HORPMAEL, commune du canton et à 1 lieue S. de Laoz, de l'arrondissement et à 4 lieues S. de Hasselt, et à 5 lieues 1/4 O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un petit cours d'eau qui prend sa source sur le territoire.

AGRICULTURE : La récolte en grains et graines s'élève, année commune, à quatre cent trente-deux hectolitres de froment, huit cent quarante de seigle, huit cent quatre-vingts d'avoine, quatre-vingt-seize d'orge, cent trente-deux de féveroles et quatre cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* soixante-neuf chevaux, seize poulains, cent cinquante quatre bêtes à cornes, quinze veaux et quatre-vingt cochons.

POPULATION : Cinq cent quarante habitants.

HABITATIONS : On y compte une ferme, trente habitations rurales et soixante-neuf cabanes. — Une église, une maison communale et une école primaire.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Saint-Trond à Liège passe à peu de distance au S. du village. Un chemin vicinal conduit à Tongres.

* **HORST**, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/4 N. de Ruremonde.

De cette commune dépendent les villages ou hameaux suivans : Sevenum, Eikelenbosch, Meldelsloo, Voorstehees, Achtersleheer, Hegelsom, Berkel, Middeliek, Meterik, Schadyk, Oostenryk, Manhuis, Rooskens, Voorstesteeg, Achterstesteeg, Herr et Ulsterhoek.

HYDROGRAPHIE : Un affluent de la Meuse arrose le territoire.

AGRICULTURE : Cette commune récolte environ six mille hectolitres de seigle par an, deux mille deux cents d'avoine, mille

cinq cents de sarrasin, cent d'orge et deux mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : deux cent soixante-seize chevaux, mille deux cent quarante-cinq bêtes à cornes, cinq cents cochons, cent chèvres et trois mille quatre cent soixante-dix moutons.

POPULATION : Quatre mille sept cent vingt-cinq habitants.

HABITATIONS : Cette commune comprend huit cent vingt-cinq maisons, deux églises, une maison communale, deux hospices, trois écoles, une maison d'arrêt et un château en ruines.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve cinq moulins à farine et un à huile.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient deux foires par an : le lundi après le premier dimanche de mai et le premier lundi avant la Saint-Lambert.

HOUPPERTINGEN, commune du canton et à $\frac{3}{4}$ de lieue O. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues $\frac{3}{4}$ S. de Hasselt, et à 5 lieues $\frac{3}{5}$ O. de Maestricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et des hameaux de Reyken et Helshoven.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Herck.

AGRICULTURE : On sème tous les ans cent quarante-six hectares de froment, deux cent cinquante-un de seigle, vingt d'orge, quatre-vingt-dix d'avoine, quarante de pommes de terre, vingt-cinq de féveroles et vesces, dix de colza, trente de trèfle, quatre de chanvre, deux de garance, et dix hectares restent en jachères. La quantité approximative des récoltes est évaluée à : froment, mille huit cent vingt-cinq hectolitres ; seigle, trois mille sept cent soixante-cinq ; orge, trois cent soixante ; avoine, deux mille cent soixante ; pommes de terre, neuf mille deux cents ; féveroles et vesces, trois cent cinquante ; colza, cent dix. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-quatre chevaux, vingt-trois poulains, cent cinquante-trois bêtes à cornes, cinquante-deux veaux, cent vingt-cinq cochons.

POPULATION : Huit cent quarante-six habitants.

HABITATIONS : On y compte treize fermes, trois maisons particulières, soixante-douze habitations rurales, soixante-deux cabanes. — Une église, une chapelle, une école primaire et un château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a quatorze brasseries, deux moulins à farine et à drèche, et un à huile.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Saint-Trond à Maestricht traverse la commune de l'O. à l'E.

HOUT, dépendance de la commune de Kessel.

HOUT, dépendance de la commune de Meerkebeek.

HOUTHAELEN, commune du canton et à 2 lieues $\frac{1}{2}$ S. S. O. de Peer, de l'arrondissement et à 2 lieues $\frac{1}{3}$ N. de Hasselt et à 6 lieues $\frac{1}{2}$ N. O. de Maestricht.

Ses dépendances sont : Tenhout, Lilo et Laak.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par Lombeek et le Mangelbeek.

AGRICULTURE : On n'y récolte que du seigle et du sarrasin. Les autres productions consistent en plantes fourragères et en légumes pour la consommation. — *Animaux domestiques* : vingt-cinq chevaux, cinq cent cinquante-deux bêtes à cornes, trois cent quarante veaux, cent huit cochons et dix-huit chèvres.

POPULATION : Mille trois cent quatre-vingt-onze habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent quarante-quatre maisons, une église, trois chapelles, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux moulins à farine mûs par l'eau ; l'un d'eux sert aussi à faire de l'huile et du tan.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Hasselt à Bois-le-Duc traverse la commune du S. au N.

* **HOUTHEM**, commune du canton et à 1 lieue $\frac{1}{4}$ E. S. E. de Meerssen, de l'arrondissement et à 1 lieue $\frac{1}{2}$ E. N. E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Houthemerberg.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est arrosée par le Strabeker-Beek, le Drinkbeek, le Minderbeek, et par la Geulle qui la traverse de l'E. à l'O.

AGRICULTURE : On y récolte tous les ans environ cinq cent soixante-dix rasières de froment, cent dix d'orge d'hiver, six cent quarante de seigle, mille deux cents d'avoine, cent vingt de fèves, cent quinze de sarrasin et mille cinq cents rasières de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : soixante-un chevaux, douze poulains, deux cents bêtes à cornes, quarante veaux, cent cinquante cochons et cinq cents moutons.

POPULATION : Sept cent trente-deux habitants.

HABITATIONS : On y compte cent trente-quatre maisons et une église. Il y a aussi quatre maisons de campagne.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle, par Fauquemont, traverse le territoire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On y exploite une carrière de pierre à bâtir.

HOUTEMERBERG, dépendance de la commune de Houthem.

HOULSTRAET, dépendance de la commune de Wychmael.

HOEW, dépendance de la commune d'Opoeteren.

HOVERSEYNDE, dépendance de la commune d'Overpelt.

HUB, dépendance de la commune de Helden.

HULS, dépendance de la commune de Simpelveld.

* **HULSBERG**, commune du canton et à 1 lieue 1/2 E. de Meersen, de l'arrondissement et à 2 lieues 3/8 E. N. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Aelbeek, Arens-genhout et Heek.

AGRICULTURE : Les principales productions sont le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les féveroles et les pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quatre-

vingt-quinze chevaux, vingt-deux poulains, deux cent trente-neuf bêtes à cornes, cent vingt-sept veaux, deux cent quarante-huit cochons et onze chèvres.

POPULATION : Neuf cent vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : On y compte cent quatre-vingt-trois maisons, une église, une maison communale, une école primaire et une maison de campagne.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle, par Fauquemont, passe à peu de distance au S. de Hulsberg.

HULSEN, dépendance de la commune de Geulle.

HULSEN, dépendance de la commune de Nederweert.

HULST, dépendance de la commune de Tessenderloo.

HUNNEKUM, dépendance de la commune de Nuth.

* **HUNSEL**, commune du canton, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/2 O. de Ruremonde.

Ses dépendances sont les hameaux d'Olfelsen, Beersel, Castert, As, Haller et Elle.

HYDROGRAPHIE : Le ruisseau d'Hunsel et celui d'Elle arrosent la commune.

AGRICULTURE : On y récolte trois mille rasières de seigle, six cents de sarrasin, quatre cent cinquante d'avoine, six cents de pommes de terre, cent cinquante de graine de trèfle, trois cents de graine de lin et cent de spergule. — *Animaux domestiques* : soixante-dix-sept chevaux, trois cent cinquante bêtes à cornes, quatre-vingts veaux, cent soixante-dix cochons.

POPULATION : Mille cent un habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme cent quarante-cinq maisons, une église, une chapelle et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie et deux moulins à farine.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 25 juillet.

HUSHOVEN, dépendance de la commune de Weert.

HUYSCHENBERG, dépendance de la commune de Geulle.

HYSTERSTRAET, dépendance de la commune de Nederweert.

I

ILLEKOVEN, dépendance de la commune de Roosteren.

INGBER, dépendance de la commune de Galoppe.

*ITTEREN, commune du canton et à 5/6 de lieue O. N. O. de Meerssen, de l'arrondissement et à 7/8 de lieue N. de Maastricht.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne la commune par sa rive droite, et la Geulle à l'E. forme sa limite avec la commune de Bande.

AGRICULTURE : Le territoire d'Iteren produit, année commune, neuf cent soixante rasières de froment, neuf cent soixante de seigle, sept cent cinquante d'avoine, trois cent soixante-quinze de fèves, vingt de pois, quarante-huit de sarrasin, deux cents d'orge et cinq-cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : trente-six chevaux, quatorze poulains, deux cents bêtes à cornes, quarante veaux, cent treize cochons et trois cents moutons.

POPULATION : Trois cent quatre-vingt-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-douze maisons et une église.

* ITTERVOORT, commune du canton et à 1 lieue 2/3 N. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 8 lieues N. de Maastricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Beersel.

HYDROGRAPHIE : Un petit ruisseau nommé l'Iter circule sur le territoire.

AGRICULTURE : Des céréales en petite quantité, des plantes fourragères, des légumes et des fruits pour la consommation, tels sont les principaux produits de l'agriculture de cette commune. — *Animaux domestiques* : vingt-huit chevaux, cent soixante-six bêtes à cornes, quarante cochons

POPULATION : Trois cent quarante-six habitants.

HABITATIONS : On y compte quarante-six maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux moulins à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Les routes de Maastricht à Venloo, et de Brée à Ruremonde, traversent le territoire.

J

* JABEEK ou JAEBEEK, commune du canton et à 3/4 de lieue N. E. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/5 N. E. de Maastricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau d'Ezenraed.

HYDROGRAPHIE : Le Roodebeek arrose la commune vers l'E.

AGRICULTURE : On sème tous les ans

quatre-vingt-treize bonniers de froment, quatre-vingt-treize de seigle, trente-un d'avoine, trente-un d'orge, trente-un de sarrasin, et trente-quatre de pommes de terre. La quantité approximative des récoltes par division de culture, est évaluée à mille trois cent quatre-vingt-quinze hectolitres de froment, mille trois cent quatre-vingt-dix de seigle, quatre-cent-soixante-

cinq d'avoine, trois cent quatre-vingt-sept d'orge, six cent vingt de sarrasin, et deux mille deux cent soixante-onze de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : soixante-deux chevaux, deux cent treize bêtes à cornes, quarante-deux veaux, quatre-vingt-huit cochons.

POPULATION : Quatre cent trente-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-cinq maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie et un moulin à farine et à huile.

JAMINE (GRAND), GROOT-GELMEN, commune du canton et à 1 lieue 1/4 E. S. E. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/2 S. de Hasselt, et à 6 lieues O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Ryckel et Houppertingen, à l'E. par celle de Mettecoven, au S. par celle d'Engelmanshoven, et à l'O. par celles d'Aelst et Brusthem.

HYDROGRAPHIE : La Herck traverse une partie du territoire vers l'O.

SOL : Inégal.

AGRICULTURE : On y cultive des céréales, des plantes fourragères et légumineuses, un bonnier en froment produit ordinairement quinze hectolitres de grains ; en seigle, dix-huit ; en orge, douze ; en épeautre, trente-cinq ; et en avoine, vingt. — *Animaux domestiques* : cinquante-deux chevaux, dix-neuf poulains, quatre-vingts bêtes à cornes, trente-quatre veaux, et cent neuf cochons.

POPULATION : Trois cent trente-huit habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme seize fermes, dix-huit habitations rurales, vingt-neuf cabanes, deux maisons particulières et un château. — Une église et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par eau.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve que des chemins vicinaux. La route de Saint-Trond à Liège passe à environ un cinquième de lieue et au S. O. du village.

JAMINE (PETIT), KLEIN-GELMEN, commune du canton et à 1 lieue 1/4 S. O. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues 2/3 S. de Hasselt, et à 5 lieues 1/2 O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Un affluent de la Herck traverse une partie du territoire.

AGRICULTURE : On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'épeautre, de l'avoine, du trèfle, des légumes et des fruits. Le froment produit, année commune, quinze hectolitres de grains par bonnier ; le seigle, dix-huit ; l'orge, douze ; l'épeautre, trente-cinq ; l'avoine, vingt. — *Animaux domestiques* : cinquante-deux chevaux, dix-neuf poulains, quatre-vingts bêtes à cornes, trente-quatre veaux, cent neuf cochons.

POPULATION : Deux cent seize habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-cinq maisons, une église et une école primaire.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Saint-Trond à Liège passe à quelque distance au S. du territoire.

JESSEREN, commune du canton et à 1/3 de lieue E. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/4 S. de Hasselt, et à 4 lieues O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Herck.

AGRICULTURE : Cette commune récolte, annuellement environ trois cent trente-six rasières de froment, huit cents de seigle, deux cents d'orge, mille deux cents d'avoine, vingt de navette, soixante de pois et fèves, six cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quarante chevaux, sept poulains, quatre-vingts bêtes à cornes, dix veaux, quatre-vingts cochons.

POPULATION : Trois cent quarante-cinq habitants.

HABITATIONS : Cinq fermes, quarante habitations rurales, dix cabanes. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur la commune. Un chemin vicinal conduit à Looz et à Bilsen.

JOOST (SAINT), dépendance de la commune d'Echt.

JOOST (SAINT), dépendance de la commune de Maesbracht.

JORISBERG (SAINT), dépendance de la commune d'Ottersum.

K

KANNE. Voyez CANNE.

KATSOP, dépendance de la commune d'Elsloo.

KAULILLE ou **CAULILLE**, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. d'Achel, de l'arrondissement et à 7 lieues O. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : Un petit ruisseau arrose le territoire.

AGRICULTURE : Les récoltes consistent en mille deux cent quatre-vingt-dix rasières de seigle, deux cent soixante d'avoine, quatre cent trente de sarrasin, et sept cents livres de lin. — *Animaux domestiques* : treize chevaux, trois cent cinquante bêtes à cornes, soixante-neuf cochons.

POPULATION : Trois cent quatre-vingt-six habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-huit maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine qui chôme une grande partie de l'année faute d'eau.

* **KEER-ET-CADIER**, commune du canton, de l'arrondissement et à 3/4 de lieue S. E. de Maestricht.

POPULATION : Cinq cent quatre-vingt-quatorze habitants.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle, par Galoppe, traverse le territoire.

KEIZERSBOSCH, dépendance de la commune de Neer.

KELMONT, dépendance de la commune de Beek.

KELPEN, dépendance de la commune de Grathem.

KELSBEEK, dépendance de la commune de Saint-Trond.

KERKOM, commune du canton et à 1 lieue S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/3 S. S. O. de Hasselt, et à 7 lieues 1/4 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Saint-Trond, au N. E. par celle d'Aelst, au S. E. par celle de Millen-sur-Aelst, au S. par le territoire de Muysen, et à l'O. par celui de Velm.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un ruisseau qui se dirige au N. vers Saint-Trond.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : Ce territoire produit, année commune, neuf cents hectolitres de seigle, six cents de froment, deux mille six cent cinquante d'avoine, mille de pommes de terre, foin, trèfle et autres fourrages. — *Animaux domestiques* : cinquante-trois chevaux, dix poulains, soixante-trois bêtes à cornes, neuf veaux, cent huit cochons.

POPULATION : Trois cent vingt-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a cinquante maisons. — Une église et une chapelle. On y remarque deux châteaux.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule ressource des habitants de cette commune.

ROUTES ET CHEMINS : Elle n'est traversée par aucune grande route.

* **KERKRADE** ou **KERKRAEDE**, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 4 lieues 3/4 E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Blyderheid, Hahnraede, Schevreniont, Onderspeckholtz et Speckholtzerheide.

HYDROGRAPHIE : La Worms sépare son territoire à l'E. du grand-duché du Bas-Rhin.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, du fourrage, des légumes et des fruits. — **Animaux domestiques :** deux cent trois chevaux, quarante-deux poulains, cinq cent quatre-vingt-quinze bêtes à cornes, cent quatre-vingt-dix veaux, quatre cent trente cochons et quarante-cinq chèvres.

POPULATION : Trois mille trois cent onze habitants.

HABITATIONS : Il y a cinq cent trente-huit maisons, deux châteaux, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a quatre moulins à farine et un moulin à huile mûs par l'eau. On y exploite de la houille.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la Chapelle et Rolduc, par Fauquemont et Heerlen, traverse la commune de Kerkrade.

KERMPT, commune du canton et à 1 lieue 1/4 E. de Herck, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/3 O. de Hasselt, et à 6 lieues 3/4 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Zolder, à l'E. par celle de Curange, au S. par celle de Steevoort, et à l'O. par celles de Herck et Berbroek.

HYDROGRAPHIE : Le Demer et la Laak sont les principaux cours d'eau qui arrosent cette commune.

SOL : Ce territoire offre une surface sablonneuse.

AGRICULTURE : On y cultive le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le sarrasin, les pommes de terre et les prairies artificielles. — **Animaux domestiques :** en 1832, il y avait quarante chevaux, quatre poulains, quatre-vingts bêtes à cornes, vingt veaux et trente cochons.

POPULATION : Cinq cent vingt-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte dix fermes, trente habitations rurales, et vingt cabanes. — Une église, une chapelle, une école primaire. On y remarque le château de Kermpt, d'une architecture moderne et appartenant au baron de Stoekhem.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une bras-

serie, une distillerie, un moulin à farine et un à huile, mûs par l'eau

ROUTES ET CHEMINS : On n'y trouve que des chemins vicinaux ; deux ponts en bois sur les cours d'eau.

KERNIEL, commune du canton et à 3/8 de lieue N. E. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/2 S. de Hasselt, et à 4 lieues 1/3 O. de Maestricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau de Rollekoven.

HYDROGRAPHIE : Un ruisseau, connu sous le nom de Oude-Beek, prend sa source sur le territoire

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, deux cents hectolitres de froment, cinq cents de seigle, cinquante d'orge, six cents d'avoine, quarante de navette, vingt de pois et sèvesoles et six cents de pommes de terre. — **Animaux domestiques :** vingt-cinq chevaux, cinq poulains, soixante-quinze bêtes à cornes, dix veaux, cinquante cochons.

POPULATION : Cinq cent deux habitants.

HABITATIONS : Quatre fermes, soixante-cinq habitations rurales et dix cabanes. Il y a un pensionnat de demoiselles.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux brasseries.

ROUTES ET CHEMINS : Un chemin vicinal de Cortessem à Looz traverse le territoire de Kerniel. Un pont en pierre et un en bois sur le ruisseau.

* **KESSEL**, commune du canton et à 3 lieues 1/2 S. de Horst, de l'arrondissement et à 2 lieues 3/8 N. de Ruremonde.

Ses dépendances sont les hameaux de Kessellyk, Broek, Donk, Hout et Oyen.

HYDROGRAPHIE : La Meuse arrose la commune par sa rive gauche.

AGRICULTURE : La quantité approximative des récoltes par division de culture est évaluée à trente hectolitres de froment, trois mille six cents de seigle, quatre cents d'orge, cinq cents d'avoine, trois cents de sarrasin, quatre-vingts de graine de trèfle, deux de chanvre, cent quarante de lin, quarante de colza, trente-cinq de spergule, cinq mille six cents de pommes de terre ;

quatorze mille kilogrammes de carottes, quatre-vingt mille de navets, et vingt-neuf mille de foin. — *Animaux domestiques* : soixante-dix-neuf chevaux, trois cent vingt-deux bêtes à cornes, cent soixante-dix veaux, deux cent trente-sept cochons, vingt-sept chèvres et cinq cent onze moutons.

POPULATION : Mille quarante-sept habitants.

HABITATIONS : Cette commune comprend cent soixante-treize maisons, une église, une école primaire, une prison et un château.

Le château de Kessel, situé sur la rive gauche de la Meuse, est bâti sur une élévation qui domine une vaste plaine d'un aspect agréable et pittoresque. Ce château paraît avoir été bâti sur les ruines de l'ancien *Castellum Menapiorum*, dont parle Ptolomée. Il appartient au baron de Keverberg de Kessel.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un tisserand d'étoffes de coton qui occupe six ouvriers, et un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venloo traverse la commune du S. au N.

HISTOIRE : Ce village est très ancien. On croit que le château occupe la place de l'ancien *Castellum Menapiorum*. Cet endroit était, dans le moyen âge, le chef-lieu du pays de même nom, composé de dix-huit villages qui constituent aujourd'hui le canton de Horst. Ce pays eut, vers la fin du x^e siècle et au commencement du xi^e, ses seigneurs particuliers qui portèrent le titre de comte. En 1340, Reinold II, duc de Gueldre, en fit l'acquisition et les anciens comtes ne gardèrent que la terre et la seigneurie de Kessel, qui plus tard passa par mariage dans la famille des barons de Merwik. A l'extinction de cette dernière famille, la seigneurie de Kessel entra, par voie de succession, dans celle des barons de Keverberg.

KESSELT, dépendance de la commune de Veltwessel.

KESSELYK, dépendance de la commune de Kessel.

KESSENICH, commune du canton et à 1 lieue 1/3 N. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 6 lieues 1/6 N. de Maestricht.

Ses dépendances sont les hameaux de Kinroy et de Beersel.

HYDROGRAPHIE : La Meuse et deux ruisseaux arrosent cette commune. Il y a environ soixante bonniers de marais tourbeux.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, quatre mille rasières de seigle, trois cent quatre-vingts de froment, sept cents de sarrasin, cinq cents d'orge, soixante-dix de colza, six cents d'avoine, mille de pommes de terre, cent vingt-cinq de graine de lin et quarante de graine de trèfle. — *Animaux domestiques* : soixante-sept chevaux, trois poulains, trois cent quarante bêtes à cornes, soixante-dix veaux, cent quatre-vingts cochons.

POPULATION : Huit cent vingt-cinq habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-dix maisons; une église, une chapelle, une école primaire et un château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine mû par l'eau. On y exploite de la tourbe.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venloo passe sur le territoire.

KETZINGEN, dépendance de la commune de Berg-sous-Tongres.

KEUP, dépendance de la commune de Helden.

KINROY, dépendance de la commune de Kessenich.

KIVIT, dépendance de la commune de Posterholt.

KLAESSTRAET, dépendance de la commune de Nederweert.

KLEIN GELMEN. V. JAMINE (PETIT).

KLEIN-GENHOUT, dépendance de la commune de Beek.

KLEIN-HAASDAEL, dépendance de la commune de Schimmert.

KLEIN-BROGEL. V. BROGEL (PETIT).

KLEIN-HAART, dépendance de la commune de Haerent.

KLEINE-JEUK. *Voyez* GOYER (PETIT).

KLEINE-MEMBRÜGGEN. *Voy.* MEMBRÜGGEN (PETIT).

KLEINE-MERSCH, dépendance de la commune de Steyn.

KLEINE-SPAUWEN. *Voy.* SPAUWEN (PETIT).

KLEINE-WELSDEN, dépendance de la commune de Margraten.

* KLIMMEN, commune du canton et à 1 lieue O. d'Heerlen, de l'arrondissement et à 2 lieues 2/3 E. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Retersbeek, Radsdael et Cranbeek.

HYDROGRAPHIE : Un ruisseau peu important circule sur le territoire.

AGRICULTURE : Le produit d'un bonnier de froment, de seigle et d'orge est de quinze hectolitres; celui d'un bonnier d'avoine, de vingt-trois; de sarrasin, quatorze; et de pommes de terre, soixante-quinze. — *Animaux domestiques* : cent vingt chevaux, deux cent quarante bêtes à cornes, quatre-vingts cochons, dix chèvres et cinq cent vingt moutons.

POPULATION : Neuf cent quatre-vingt-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte cent soixante-dix-neuf maisons et un château. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à huile et une brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle, par Fauquemont, traverse la commune de Klimmen.

KLING, dépendance de la commune de Brunssum.

KOLEBERG, dépendance de la commune de Zeelhem.

KONINXHEIM ou CONINXHEIM, com-

mune du canton et à 1/3 de lieue S. de Tongres, de l'arrondissement et à 4 lieues 2/5 S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Geer.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte quatre cent cinquante hectolitres de froment, cinq cent quarante de seigle, cinq cent dix d'avoine, trente-cinq d'orge, deux cent quarante d'épeautre, mille de pommes de terre, dix-huit mille kilogrammes de foin et deux cent mille de paille. — *Animaux domestiques* : soixante-cinq chevaux, vingt-un poulains, cent vingt-sept bêtes à cornes, trente-quatre veaux, cent treize cochons et quinze chèvres.

POPULATION : Cinq cent sept habitants.

HABITATIONS : On y compte cent huit maisons et une église.

KORTESSEM. *Voy.* CORTESSEM.

KORTHYS. *Voy.* CORTHYS.

KOUK, dépendance de la commune de Heythuizen.

KRAAN, dépendance de la commune de Nederweert.

KRAWINKEL, dépendance de la commune de Gelcen.

KREYEL, dépendance de la commune de Bockholt.

KREYEL, dépendance de la commune de Nederweert.

KRUCHTEN, dépendance de la commune de Maesbracht.

KRUIS, dépendance de la commune de Schimmert.

KUNRAAD, dépendance de la commune de Voerendaal.

KUTTINGEN, dépendance de la commune de Wittem.

L

LAACK, dépendance de la commune de Houthalen.

LAACK. *Voy.* OHE-ET-LAAK.

LAEFFELD, dépendance de la commune de Vlytingen.

Le 2 juillet 1747, les Français, com-

mandés par Louis XV et le maréchal de Saxe, y remportèrent une victoire complète sur les alliés, commandés par le duc de Cumberland; ces derniers laissèrent dix mille hommes sur le champ de bataille.

LAER, dépendance de la commune de Bilsen.

LAER, dépendance de la commune de Brogel (Grand).

LAER, dépendance de la commune de Weert.

LANAKEN, commune du canton et à 1 lieue 2/5 S. de Mechelen, de l'arrondissement et à 7/8 de lieue N. de Maestricht.

Ses dépendances sont Caberg, Petersheim, Smeermaes, Briegden et Mesmer.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne le territoire par sa rive gauche, et le canal de Bois-le-Duc à Maestricht le traverse du N. au S.

AGRICULTURE : On récolte, année commune, trois cent soixante rasières de froment, trois mille cinq cent cinquante-cinq de seigle, quatre cent cinquante-neuf d'orge et cinquante de sarrasin. — *Animaux domestiques* : soixante-dix chevaux, cinquante poulains, quatre cents bêtes à cornes, cent veaux, deux cents cochons et cinquante chèvres.

POPULATION : Mille huit cent huit habitants.

HABITATIONS : Il y a trois cent vingt-cinq maisons, une église, une maison communale et une école primaire. On y remarque le château de Petersheim, qui appartient au comte de Mérode; le château de Hocht, ancienne abbaye qui est la propriété de M. Kaïson, et la maison de campagne de M. de Montaigne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède trois brasseries, deux distilleries, une fabrique de chocolat et trois moulins à farine.

FOIRES ET MARCHÉS : Ils'y tient tous les ans deux foires au bétail : elles ont lieu le 14 mai et le 25 juillet.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse le territoire du S. au N.

LANAYE, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/5 S. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est baignée par la Meuse.

AGRICULTURE : Année commune, on récolte en seigle et froment environ neuf cents rasières, en orge et avoine mille quatre cents rasières. — *Animaux domestiques* : soixante-cinq chevaux, deux cents bêtes à cornes et cent soixante cochons.

POPULATION : Sept cent vingt habitants.

HABITATIONS : Il y a cent quarante-trois maisons, une église, une maison communale, une école primaire et un château qui appartient à M. Visscher.

LANGERLO, dépendance de la commune de Genck.

LANGVEN, dépendance de la commune d'Oostham.

LANKLAAR, commune du canton et à 1 lieue 1/2 N. de Mechelen, de l'arrondissement et à 3 lieues 3/8 N. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Mullem et Rachels.

HYDROGRAPHIE : Un ruisseau et le canal du nord traversent le territoire.

AGRICULTURE : Ce territoire produit tous les ans environ trente rasières de froment, quatre cents de seigle, soixante-dix d'avoine, soixante de sarrasin et quatre cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : sept chevaux, soixante-cinq bêtes à cornes, dix-huit veaux et vingt cochons.

POPULATION : Cent quatre-vingt-cinq habitants.

HABITATIONS : Il y a trente-six maisons et une église.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo parcourt le territoire du S. S. O. au N. N. E.

LAREN, dépendance de la commune de Lummen.

LEMIERS, dépendance de la commune de Vaels.

LEROP, dépendance de la commune d'Odilienberg.

LETHEN, dépendance de la commune de Bilsen.

LEUKEN, dépendance de la commune de Weert.

LEUNEN, dépendance de la commune de Venray.

LEUTH, commune du canton et à 7/8 de lieue N. N. E. de Mechelen, de l'arrondissement et à 2 lieues 3/4 N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Massenhoven.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne le territoire par sa rive gauche ; deux affluents de cette rivière, le Zuidbeek et le Grevensbeek, arrosent aussi la commune.

AGRICULTURE : Les principaux produits de l'agriculture sont évalués approximativement à trois cents hectolitres de froment, mille deux cents de seigle, trois cents d'avoine, cent cinquante d'orge et soixante-dix de sarrasin. — *Animaux domestiques* : vingt-six chevaux, cent vingt-quatre bêtes à cornes, quarante veaux, soixante cochons et cent quarante moutons.

POPULATION : Cinq cent soixante-sept habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingt-deux maisons et une église. On y remarque un très beau château d'architecture moderne, qui appartient à M. le vicomte Charles Vilain XIII.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie, une distillerie et un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo passe à très peu de distance à l'O. de Leuth.

LEUWEN, dépendance de la commune de Beesel.

LEUWEN, dépendance de la commune de Maesriel.

LEYENBROECK, dépendance de la commune de Sittard.

LEYVEROY, dépendance de la commune de Heythuisen.

LIBEEK, dépendance de la commune de Sainte-Gertrude.

LICHTENBERG, dépendance de la commune de Schaesberg.

LILLE-SAINT-HUBERT, commune du canton et à 3/5 de lieue S. d'Achel, de

l'arrondissement et à 7 lieues 1/4 O. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : Le Beek arrose cette commune.

POPULATION : Cinq cent quinze habitants.

HABITATIONS : Elle renferme cent deux maisons, une église et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine.

LILO, dépendance de la commune de Houthalen.

* **LIMBRICHT**, commune du canton et à 1/4 de lieue N. de Sittard, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/8 N. E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux d'Einighausen et Gateckoven.

HYDROGRAPHIE : Le Molenbeek arrose le territoire du S. au N.

AGRICULTURE : On récolte environ quatre cent quatre-vingt-trois hectolitres de froment, quatre cent quatre-vingt-seize de seigle, soixante-huit d'orge, mille cent soixante-dix-neuf d'avoine, deux cent trois de sarrasin, trois cent quatre-vingt-six de pommes de terre, deux cent quatre-vingt-quatorze de féveroles. — *Animaux domestiques* : soixante-dix chevaux, neuf poulains, quatre cent deux bêtes à cornes, cent cinq veaux et deux cent trente-deux cochons.

POPULATION : Mille deux cent soixante-treize habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent cinquante-une maisons, deux églises, une chapelle et une école primaire. Il y a aussi un château qui appartient à M. Michiels.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Le chemin de Sittard à Maeseyck traverse le territoire.

LIMMEL, dépendance de la commune de Meerssem.

LINDEL, dépendance de la commune d'Overpelt.

LINDENSTRAET, dépendance de la commune de Peer.

LINKHOUT, commune du canton et à 5/8 de lieue N. O. de Herck, de l'arrondis-

sement et à 3 lieues $1/8$ O. de Hasselt, et à 9 lieues O. N. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Demer, le Zwartwater et le Vloet arrosent cette commune.

AGRICULTURE : On y récolte tous les ans environ deux mille hectolitres de seigle, trois cent quatre-vingt-dix de sarrasin, mille d'avoine, cent vingt-six de froment, cent soixante-quatre d'orge, six cent soixante de pommes de terre. On y récolte aussi du chanvre, du foin et du bois. — *Animaux domestiques :* quarante-un chevaux, dix poulains, deux cent six bêtes à cornes, soixante-dix veaux et cinquante-trois cochons.

POPULATION : Cinq cent soixante-quatorze habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-dix-neuf maisons, une église et une chapelle.

ROUTES ET CHEMINS : Les chemins de Lummen à Zeelhem et de Haelen à Lummen, traversent le territoire. — Trois ponts en bois sur le cours d'eau.

* LINNE, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue S. O. de Ruremonde.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux de Weert et d'Osten.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne la commune par sa rive droite.

AGRICULTURE : Ses productions consistent principalement en seigle, sarrasin, froment, orge, avoine, pois, colza, trèfle et pommes de terre. — *Animaux domestiques :* soixante-deux chevaux, cent soixante bêtes à cornes, soixante-deux veaux, quatre-vingt-six cochons et vingt chèvres.

POPULATION : Sept cent onze habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme quatre-vingt-huit maisons, une église, trois chapelles et une école primaire. Il y a un château et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Ruremonde traverse la commune.

LIVEROY, dépendance de la commune de Nederweert.

LOM, dépendance de la commune d'Arcen.

LOMMEL, commune du canton et à 3 lieues N. O. de Peer, de l'arrondissement et à 6 lieues $1/2$ N. de Hasselt, et à 11 lieues N. O. de Maestricht.

Ses dépendances sont : Cattenbos, Lutlommel, Eynde, Heuvel, Heyde et Wyrken.

AGRICULTURE : Ce territoire est peu fertile ; il produit du seigle, du sarrasin, des plantes fourragères et des légumes. — *Animaux domestiques :* soixante-dix-huit chevaux, six cent soixante-dix bêtes à cornes, deux cent quatre-vingts veaux, deux cent trente cochons et soixante chèvres.

POPULATION : Deux mille deux cent soixante-un habitants.

HABITATIONS : La commune de Lommel renferme trois cent cinquante-quatre maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une distillerie, une blanchisserie de cire, deux moulins à farine et un à huile.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Hasselt à Bois-le-Duc traverse le territoire vers l'E.

LONWEL, dépendance de la commune d'Opglabeeck.

LUO, dépendance de la commune d'Harmont.

Loo, dépendance de la commune d'Hel-den.

LOOBROEK, dépendance de la commune de Brogel (Grand).

LOOZ ou BORGLOON, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 2 lieues $4/5$ S. de Hasselt, et à 5 lieues O. de Maestricht.

Cette commune se compose de la ville de Looz (chef-lieu) et des hameaux de Boeshoven, Gillebroek, Terlogt, Graat, Zuldingen et Neufmoulins.

HYDROGRAPHIE : La Herck circule à l'O. et sépare son territoire de ceux de Berlingen et Houppertingen.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, sept cent quarante hectolitres de

froment, mille sept cent cinquante-deux de seigle, huit cent quatorze d'orge, deux mille sept cents d'avoine, deux cent quatre-vingts de féveroles et vesces, deux mille six cents de pommes de terre, et environ soixante-quatorze mille kilogrammes de foin. On y cultive aussi du trèfle, des colzas, du chanvre et de la garance. — *Animaux domestiques* : En 1832, il y avait cent douze chevaux, vingt poulains, cent cinquante-cinq bêtes à cornes, vingt veaux et deux cent cinquante cochons.

POPULATION : Mille quatre cent quarante-un habitants.

HABITATIONS ET ÉDIFICES PUBLICS : La commune de Looz renferme deux cent quarante-huit maisons, une église, une chapelle, une maison communale, un hospice, cinq écoles et un château. — Cette ville est la résidence d'un notaire, de trois médecins et de cinq pharmaciens.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à huile, un moulin à farine, une fabrique de vinaigre et un cirier.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Saint-Trond à Tongres traverse la commune de l'O à l'E.

HISTOIRE : La ville de Looz a été le chef-lieu d'un comté qui avait eu des seigneurs particuliers dès le neuvième siècle, et qui passa sous la domination des évêques de Liège en 1014.

LOOZ (GRAND), GROOT-LOON, commune du canton et à 1/4 de lieue S. E. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/5 S. de Hasselt, et à 4 lieues 2/3 O. de Maestricht.

SOL : La surface est argileuse, sablonneuse et inégale.

AGRICULTURE : On récolte approximativement trois cent quatre-vingt-cinq hectolitres de froment, quatre cent soixante-deux de seigle, huit d'orge, vingt-sept d'avoine, trente de féveroles et vesces, trois mille kilogrammes de pommes de terre et mille de foin. — *Animaux domestiques* : douze chevaux, quatre poulains, vingt-une bêtes à cornes et quarante cochons.

POPULATION : Deux cent un habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme quarante maisons. — Une église.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Saint-Trond à Tongres traverse la commune de l'O. à l'E.

LOOZEN, dépendance de la commune de Bockholt.

LOTSBERGHE, dépendance de la commune de Haelen.

LOTTUM, dépendance de la commune de Grubbenvors.

LOWAIGE ou ALWEGE, commune du canton et à 3/4 de lieue S. O. de Tongres, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/4 O. S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Geer arrose le territoire.

AGRICULTURE : Le froment, le seigle, l'avoine, l'orge et les pommes de terre sont les principales productions de cette commune. — *Animaux domestiques* : cinquante-cinq chevaux, cinquante-deux bêtes à cornes et soixante-dix cochons.

POPULATION : Sept cent quatre-vingt-neuf habitants.

HABITATIONS : Il y a cent trois maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux brasseries et deux moulins à farine mûs par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : La chaussée romaine passe sur le territoire : elle conduit de Tongres à Oreye.

LOY, dépendance de la commune d'Ottersum.

LULL, dépendance de la commune de Venray.

LUMMEN, commune du canton et à 1 lieue N. de Herck, de l'arrondissement et à 3 lieues N. O. de Hasselt, et à 8 lieues 1/2 O. N. O. de Maestricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et des hameaux suivants : Schallibrouck, Goeslaer, Mellaer, Laeren, Groelaer, Geneyken, Genebos, Gessel, Molen, Reekhoven et Kienwinkel.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Demer, le Zwartwater, le Melsterbeek et le Lombeek.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte environ sept mille deux cents hectolitres de seigle, cent soixante-deux de froment, cent soixante-trois d'orge, sept cent soixante-deux de sarrasin, mille soixante-deux d'avoine, quatre cent six de chanvre et vingt mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* soixante chevaux, vingt-cinq poulains, huit cents bêtes à cornes, cinq cent deux veaux, cent soixante-dix cochons et quinze chèvres.

POPULATION : Deux mille huit cent quatre-vingt-dix habitants.

HABITATIONS : Il y a trois maisons particulières, dix fermes, deux cent soixante-

dix habitations rurales et deux cent neuf cabanes. — Une église, trois chapelles; trois maisons communales, trois écoles et deux châteaux.

ROUTES ET CHEMINS : Les routes de Diest à Hasselt et de Diest à Beeringen traversent le territoire.

LUTLOMMEL, dépendance de la commune de Lommel.

LUTSELUS, dépendance de la commune de Diepenbeek.

LUTTEL-MEUWEN, dépendance de la commune de Meuwen.

LUTTERADE, dépendance de la commune de Geleen.

M

MAARLAND, dépendance de la commune d'Eysden (rive droite de la Meuse).

MAARLO, dépendance de la commune de Peer.

MAES (DE), dépendance de la commune de Geulle.

MAESBAND, dépendance de la commune de Steyn.

MAESBRÄECHT, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 3/5 S. O. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Saint-Joost, Kruchten et Beek.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne la commune par sa rive droite.

AGRICULTURE : On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des pois, des pommes de terre, du trèfle et un peu de colza. — *Animaux domestiques :* deux cent vingt-six chevaux, quatre-vingt-deux poulains, deux cent quatre-vingt-huit bêtes à cornes, quatre-vingt-dix veaux, cent cinquante cochons.

POPULATION : Neuf cent quatre-vingt-onze habitants.

HABITATIONS : On y compte cent soixante-quatorze maisons, une église, trois chapelles, une maison communale et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient deux grands marchés par an; ils ont lieu le 17 mars et le 2^e mardi de mai; on y vend principalement des bestiaux.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Ruremonde traverse le territoire du S. O. au N. E.

MAESBRÉE, commune du canton et à 1 lieue 1/6 S. de Horst, de l'arrondissement et à 5 lieues 3/4 N. de Ruremonde.

Ses dépendances sont les hameaux de de Baarlo et Blerick.

AGRICULTURE : La quantité approximative, par divisions de culture, est évaluée à trois cents hectolitres de froment, dix mille de seigle, mille trois cents d'orge, mille six cents d'avoine, trente d'épeautre, neuf cent cinquante de sarrasin; trois cents de graine de trèfle, trois de chanvre, cent cinquante de colza, deux cents de graine de lin, cent cinquante de spergule, mille huit cents de pommes de terre; quarante-quatre mille kilogrammes de carottes, cinquante-deux mille deux cents de navets et soixante-quinze mille de foin. — *Animaux domestiques :* deux cent

soixante-trois chevaux, mille trente-sept bêtes à cornes, quatre cent deux veaux, neuf cent huit cochons, soixante-onze chèvres, et mille trois cent quatre-vingt-quinze moutons.

POPULATION : Trois mille huit cent quinze habitants.

HABITATIONS : On y compte cinq cent trente-trois maisons, trois églises, deux maisons communales, trois écoles et deux châteaux.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à huile et trois à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Venlo sur Nymègue traverse la commune.

MAESEYCK ou **MAZEYK**, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 6 lieues N. N. E. de Maestricht, et à 4 lieues 1/2 S. O. de Ruremonde.

Cette commune se compose de la ville de Maeseyck, chef-lieu, et des villages d'Aldeneijk, Heppener et Solt.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne la ville et son territoire par la rive gauche; le Bos-Beet qui circule de l'O. à l'E. N. E. vient se perdre dans la Meuse non loin d'Aldeneijk.

AGRICULTURE : Cette commune récolte, année commune, environ sept cents hect. de froment, mille cinq cents de seigle, cent cinquante d'orge d'hiver; quatre cents d'orge d'été, six cents d'avoine, trois cents de sarrasin, et quatre cent cinquante de colza. — *Animaux domestiques* : en 1832, il y avait cent cinq chevaux, dix-huit poulains, cinq cent trente-sept bêtes à cornes, deux cent douze veaux, quatre cent quatre-vingt-sept cochons et trente-sept chèvres.

POPULATION : Trois mille neuf cent trente-quatre habitants.

HABITATIONS. ÉDIFICES PUBLICS, ETC. : Cette commune se compose de six cent quarante-neuf maisons. La ville est assez bien bâtie. Il y a deux églises, trois chapelles, une maison communale, un hospice pour les vieillards des deux sexes, une maison d'orphelins, deux écoles et

une prison. On y remarque la maison de campagne de Mont-Saint-Jean qui appartient au chevalier de Neuborg, et celle de Heeren-Laak, agréablement située sur le bord de la Meuse à 1/2 lieue de la ville. Maeseyck possède un bureau de bienfaisance et une société d'harmonie. Elle est la résidence de deux notaires et de quatre médecins et pharmaciens.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède huit brasseries, deux distilleries, deux moulins à huile, trois moulins à farine, un moulin à papier, deux fabriques de cordes, deux de pipes, une de poterie de terre, une de pompes à incendie, une de fleurs artificielles, deux de drèche, une de tabac; une raffinerie de sel, trois tanneries, deux briqueteries, une tuilerie, deux imprimeries sur étoffes, deux imprimeries en caractère. La pêche y est active.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 19 mars.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse la ville de Maeseyck. Une diligence part tous les jours à 7 heures du matin pour Tongres.

HISTOIRE : Cette ville a été fortifiée; les Français la prirent en 1675 et en firent sauter les fortifications : elles furent rétablies, mais détruites de nouveau en 1803 par les Français, qui s'étaient emparés de cette ville dans les guerres de la révolution.

MAESHEESHUTTE, dépendance de la commune de Weert.

MAESNIL, commune du canton, de l'arrondissement et à 2/5 de lieue E. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Assenray, Leuven et Gebroek.

AGRICULTURE : Tous les ans on y récolte environ mille quatre cent vingt hectolitres de froment, sept mille neuf cent vingt de seigle, mille neuf cent quatre-vingts de sarrasin et mille sept cents d'orge. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-six chevaux, trois cent soixante-dix-sept bêtes à cornes, cent dix-sept veaux, deux cent cinquante cochons.

POPULATION : Mille deux cent quatre-vingt-sept habitans.

HABITATIONS : Elle contient cent quatre-vingt-huit maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries et un moulin à huile.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Rumonde à Venloo traverse le territoire.

MAESNIEL, dépendance de la commune de Gelinden.

MAESTRICHT ou **MASTRICHT**, *Maastricht*, *TRAJECTUM AD MOSAM* ou *TRAJECTUM SUPERIUS*. ville, chef-lieu de la province, d'arrondissement et de deux cantons, à 5 lieues N. N. E. de Liège, et à 18 lieues E. de Bruxelles.

Latitude N. 50° 51' 7".

Longitude E. 3° 20' 46".

HYDROGRAPHIE : Cette ville est entourée de collines, et traversée dans sa partie méridionale par le Geer, affluent de la Meuse, et séparée par cette dernière du faubourg de Wyck, auquel elle communique au moyen d'un très beau pont en pierre de taille de cinq cents pieds de long.

HABITATIONS, ÉDIFICES PUBLICS, ETC. : Cette ville est très bien bâtie; les rues sont larges et propres, surtout celle de Bois-le-Duc, remarquable aussi par sa longueur. Le marché se tient sur une grande place, au milieu de laquelle est l'hôtel-de-ville, construit depuis 1652, et considéré comme un des plus beaux édifices de la Belgique; le Vryhof ou place d'armes, au milieu de la ville, est une très belle promenade plantée de plusieurs allées d'arbres. Les autres édifices qui méritent d'être remarqués sont : la halle, l'église Saint-Servais, le ci-devant collège des jésuites, l'arsenal et le théâtre. Les promenades sur les remparts et le long de la Meuse sont très agréables. Maestricht renferme dix églises pour les divers cultes, deux hôpitaux, deux hospices d'orphelins, un lazaret, un athénée, une belle bibliothèque et une société d'agriculture.

Maestricht est une des plus fortes places de la Belgique: elle est défendue par de

très bons remparts et des fossés, par de nombreux bastions qui en sont détachés, ainsi que par le fort Saint-Pierre, placé sur une hauteur voisine; les environs peuvent être inondés au besoin.

La ville de Maestricht possédait autrefois un grand nombre d'hospices et d'établissements de bienfaisance consacrés à diverses destinations. Les fonds des institutions de ce genre, dont la suppression a eu lieu successivement, ont été incorporés au profit des établissements que l'on a conservés. En 1820, le collège des régens des pauvres, autorisé par le gouvernement, fit l'acquisition de tout le couvent intérieur du mont Calvaire, pour le transformer en hospice à l'usage des infirmes, et ensuite y élever dans les jardins du couvent un vaste hôpital où seraient reçus les malades indigens.

L'hôpital et l'hospice sont composés chacun de deux grands quartiers pour les deux sexes, entièrement séparés. On compte dans l'hôpital dix grandes salles et plusieurs cellules : quatre-vingts à cent malades y sont habituellement soignés, et ce nombre, au besoin, pourrait être porté jusqu'à cent cinquante. Une pharmacie avec un beau laboratoire, ainsi qu'une salle de bains, font partie de cette institution bienfaisante : il y a en outre une salle destinée aux cours de l'école provinciale de pharmacie et d'accouchement.

L'hospice des infirmes compte ordinairement cent cinquante à cent soixante infirmes et vieillards; quelquefois le nombre s'est élevé à cent quatre-vingts. Les frais de l'un et de l'autre de ces établissements sont prélevés sur les revenus généraux des pauvres.

Tout infortuné est reçu dans cette institution, sans acception de sexe, d'âge ou de croyance religieuse. Il y règne une grande salubrité : aussi les vieillards y atteignent presque tous l'âge de la décrépitude. Parmi les décès on remarque celui d'une femme de cent et cinq ans qui y mourut en février 1828. Des opérations chirurgicales très importantes y ont été

pratiquées avec le plus grand succès par le docteur placé à la tête de cet hôpital. Le couvent des hospitalières de Sainte Élisabeth a été cédé en 1821 par la ville à l'administration des biens des pauvres pour en faire un hôpital destiné aux aliénés, qui s'y trouvent actuellement au nombre d'environ quarante. Les autres hospices de la ville de Maestricht sont la fondation ou mense du St.-Esprit dont les revenus, qui s'élèvent à environ cinq mille florins, sont appliqués aux besoins des indigens appartenant aux deux communions religieuses dominantes; l'hospice des vieillards, dit des Apôtres, qui renferme quatorze vieillards au moins sexagénaires. Cet hospice, qui a été créé en 1493 par un bourgeois de Maestricht, nommé Lambert Van Middelhoven, après des pertes considérables, conserve encore de nos jours environ deux mille six cents florins de revenus. La maison des orphelins réformés, entretient environ une dizaine d'enfants : les fonds de cette institution consistent entièrement en dette constituée. L'hospice des orphelins catholiques, au nombre de quarante à cinquante. Cette maison dont le principe remonte à l'année 1649, sous l'administration du bourgmestre De Grati, possède un revenu annuel qui dépasse six mille florins. L'hospice des pauvres catholiques romains qui doit son origine à Maximilien-Henri Salden, a une population de quatre-vingt-dix à cent élèves de l'un et de l'autre sexe. Les revenus annuels de cette fondation dont les enfants à l'âge de douze ans sont mis en apprentissage chez des maîtres et des maîtresses de métiers en ville, sont au-delà de six mille florins. L'hospice des vieilles femmes, dit couvent de St.-Martin fondé par un bourgeois de Maestricht nommé Martin Frencken, en faveur de treize vieilles femmes ayant au moins soixante ans, rappelle par le chronogramme suivant placé sur la porte d'entrée de cet établissement, le nom de son bienfaiteur. « Mar-
« tInI pUra LIberaLIitate ConDItUr. »
L'hospice de St.-Nicolas, connu sous le nom de petit couvent, offre un logement

gratuit à sept vieilles femmes. L'ancien couvent dit de Nieuwenhof, où en 1516 le savant théologien Abraham suivait dans son école, la nouvelle méthode d'enseignement des Jéromites, est devenu aujourd'hui l'hôpital militaire de cette ville, de même que le couvent des frères Cellites a été converti en 1822 en mont-de-piété au profit des indigens.

POPULATION : Vingt-deux mille habitants.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On y fabrique des draps, des armes à feu, des épingles, du savon, de l'eau-de-vie de grains, de la flanelle, des bas, de l'amidon et du tabac. Il y a en outre trois raffineries de sel, une papeterie, sept tanneries, vingt-et-une brasseries, huit teintureries, deux filatures de coton et deux filatures de laine. Il se fait un commerce assez actif par le port que cette ville a sur la Mense, et il en part tous les jours des bateaux pour Liège et autres endroits situés sur ce fleuve.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient des foires très fréquentées pour les chevaux et les bestiaux.

HISTOIRE : La ville de Maestricht est appelée en latin *Trajectus ad Mosam*, c'est-à-dire trajet de la Meuse, d'où s'est formé depuis le nom de Maestricht. Dans la basse latinité du moyen âge, on l'appelait *Trajectum superius*, pour le distinguer de la ville d'Utrecht, qu'on nommait *Trajectum inferius*; on l'appelait aussi simplement *Trectis* et *Trijectum*. Si l'on s'en rapportait à Georges Brin auteur du *Théâtre des cités du monde*, Maestricht aurait été fondé par Jules César qui aurait choisi ce lieu « comme place très convenable pour asseoir sa garnison, » mais il est peu vraisemblable que les Romains eussent fondé une ville dans la partie basse des rives de la Meuse, où, dominée par des hauteurs, elle eût été exposée aux attaques de l'ennemi, qui se fût rendu maître de celle-ci. S'il est probable qu'une route militaire coupât la Meuse au point où serait aujourd'hui le pont de Maestricht, les Romains pouvaient y avoir tout au plus un

poste retranché ; mais tout indique que la position de leur camp était située à une lieue au moins de la forteresse actuelle , dans la direction du sud , vers le rétrécissement d'un plateau facile à défendre, d'où l'on dominait tout le pays , et qui porte encore, avec le nom de *Caster* (*Castrum*), les traces de travaux antiques.

Cette position , pareille à la plupart de celles qui en d'autres contrées conservent encore des traces du séjour des Romains , avec des noms qui perpétuent leur souvenir , devait être fort importante dans un temps où , peu de chemins facilitant les communications , la Meuse était le canal par lequel se faisait tout le commerce du riche bassin de cette rivière , et lorsqu'un pays soumis à des maîtres étrangers devait être continuellement observé. Quand la puissance romaine succomba sous les efforts de ces barbares dont le plus puissant allié fut le despotisme d'empereurs corrompus , la position de *Caster* fut l'une de celles que se hâtèrent de lui enlever les Huns , et le plateau de Saint-Pierre prit sans doute de ces Huns le nom flamand de *Huysberch* , qu'on lui trouve encore dans la *Vue de Maëstricht* , donnée par Bruin , lequel a traduit ce nom par celui de *Mons Hunorum*.

Non loin de ce *Mons Hunorum* se trouve le couvent des récollets , qui porte le nom de *Slavande* , évidemment dérivé de la position que durent y occuper les Slaves , l'une des tribus qui ravagèrent l'Europe vers le commencement de notre ère. L'on sait que ces Huns tyrannisèrent cruellement les pays qu'ils soumièrent : Grégoire de Tours nous apprend comment l'évêque saint Servais , dont les reliques sont conservées dans la principale église de *Maëstricht* , « vacquant à veilles et prières , ayant sou-
« vent le visage arrosé de pleurs , implorait la miséricorde du Seigneur , en le
« priant , qu'il voulust jamais permettre
« que la gent incrédule des Huns entrast
« es Gaules ; mais tant par esprit que
« sa requête ne lui était octroyée à cause
« des pechez du peuple , ils'en alla à Rome

« au sépulchre de saint Pierre , afin qu'ayant
« avec foi la foueur de l'apostre , il pust
« obtenir plus fortement ce qu'il requérait ;
« et comme il se fust par plusieurs jours
« affligé et mortifié par jeusnes et oraisons
« en ce lieu , il reçut response qu'il estait
« décís et iugé , par ordonnance du Sei-
« gneur , que les Huns devaient piller et
« saccager la Gaule , mais que ses ieux ne
« verroyent ces maux. » *Maëstricht* existait comme ville au 14^{me} siècle : les différents sièges que cette ville a soutenus l'ont rendue célèbre. En 1632 elle fut prise par le prince Frédéric Henri. Les Français la bombardèrent en 1793 , mais furent bientôt obligés d'en lever le siège ; ils l'attaquèrent de nouveau en 1794 , sous les ordres du général Kléber , et la prirent après onze jours de siège. Elle fut réunie à la France en 1795 et devint le chef-lieu du département de la Meuse inférieure.

MALL, commune du canton et à 2/3 de lieue E. de Tongres , de l'arrondissement et à 2 lieues 5/8 S. O. de *Maëstricht*.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par le *Geer*.

POPULATION : Deux cent cinquante-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a quarante-neuf maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule industrie de cette commune.

MAMELIS, dépendance de la commune de *Vaels*.

MANESTRAET, dépendance de la commune de *Neeritter*.

MANHUYS, dépendance de la commune de *Horst*.

MANICHE, dépendance de la commune de *Heers*.

MARGRATEN, commune du canton et à 1/2 lieue O. de *Galoppe* , de l'arrondissement et à 2 lieues 1/3 E. de *Maëstricht*.

Ses dépendances sont *Termaar* , *Groote-Welsden* , *Kleine-Welsden* et *het Rooth*.

AGRICULTURE : Les produits de l'agriculture consistent , année commune , en deux mille quatre cent soixante rasières

de froment, deux mille trois cent dix de seigle, mille six cents d'orge, deux mille six cent vingt d'avoine, six cent quarante de féveroles, trente de pois, et six mille six cent dix de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent quinze chevaux, trente poulains, cent quatre-vingt-seize bêtes à cornes, cent deux veaux, deux cent cinquante cochons.

POPULATION : Neuf cent trente-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-six maisons; une église, une maison communale et une école primaire.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle par Galoppe, traverse le territoire de l'O. à l'E.

MARLINNE, *Mechelen*, commune du canton et à 1 lieue 2/3 S. O. de Looz, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/3 S. de Hasselt, et à 6 lieues 1/3 O. S. O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Gelinden, à l'E par celles d'Opheers et Basheers, au S. par celles de Goyer et Roclenge, et à l'O. par celles de Bouckhout et Mielen-sur-Aelst.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un ruisseau appelé Molenbeek.

SOL : Argileux.

AGRICULTURE : Ce territoire produit environ six cents rasières de froment, quatre cent trente de seigle, cent quarante d'orge, mille six cent cinquante d'avoine, cinquante d'épeautre, cinq mille de pommes de terre; soixante kilogrammes de houblon, vingt-neuf mille deux cents de foin, six mille trois cent trente de trèfle, trois cent soixante-deux mille cinq cents de paille. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-quatorze chevaux, vingt-sept poulains, cent quarante-neuf bêtes à cornes, cinquante-six veaux, quatre cent trente-six cochons, et trois cents moutons.

POPULATION : Six cent cinquante-sept habitants.

HABITATIONS : On y compte cent huit maisons; une église, une chapelle et une école primaire. On y remarque un très

beau château qui appartient au comte de Borchgrave d'Altena.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries et deux moulins à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire.

MARTENSLINDEN, commune du canton et à 1/2 lieue S. E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 1 lieue 7/8 O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un affluent du Demer.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, environ trois cents rasières de froment, quatre cents de seigle, cent d'orge, deux cents d'avoine, cent de féveroles et vesces, et mille six cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : vingt-trois chevaux, cinquante-deux bêtes à cornes, trente cochons et dix chèvres.

POPULATION : Trois cent seize habitants.

HABITATIONS : On y compte soixante-trois maisons et une église.

MASENHOFEN, dépendance de la commune de Leuth.

MECHELEN, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 2 lieues 2/3 N. de Maestricht.

Ses dépendances sont : Genheuth, Daalgrimby, Heiwyk.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par la rive gauche de la Meuse et traversée du N. au S. par le canal du Nord.

AGRICULTURE : La récolte en céréales s'élève, année commune, à huit cents hectolitres de froment, mille quatre cents de seigle, sept cents d'avoine, trois cents de sarrasin et deux cent cinquante d'orge. — *Animaux domestiques* : soixante-dix chevaux, dix poulains, deux cent quatre bêtes à cornes, quarante veaux et cent vingt-cinq moutons.

POPULATION : Mille quatre-vingt-quinze habitants.

HABITATIONS : On y compte cent vingt-quatre maisons, une église et une école primaire. — Deux maisons de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie et deux moulins à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Maestricht à Venlo traverse la commune du S. au N.

MECHELEN. Voyez MARLINNE.

MECHELEN, dépendance de la commune de Wittem.

MEELBERG, dépendance de la commune de Paël.

MEERHEM, dépendance de la commune de Bilsen.

MEERLOO, commune du canton et à 1 lieue $\frac{1}{6}$ N. de Horst, de l'arrondissement et 7 lieues N. de Ruremonde.

Ses dépendances sont les hameaux de Blitterswyk, Swolgen, Tienray.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne le territoire au hameau de Blitterswyk.

AGRICULTURE : On y récolte quarante hectolitres de froment, quatre cent onze de seigle, cent soixante-quinze d'orge, deux cent trente-trois d'avoine, cent soixante de sarrasin, cinquante-neuf de pois, et cinquante-deux de navette. — *Animaux domestiques* : cent huit chevaux, quatre cent soixante bêtes à cornes, cent quinze veaux, trois cent quatre cochons, vingt-cinq chèvres et quatre cent soixante moutons.

POPULATION : Mille deux cent quatre-vingt-treize habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent soixante-neuf maisons, trois églises, deux chapelles, trois écoles et un château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois moulins à farine, dont un sert aussi à faire du tan, et un moulin à huile.

MEERSCHHOVEN, dépendance de la commune de Bilsen.

MEERSSEN, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 1 lieue E. de Maestricht.

Ses dépendances sont les hameaux de Raar, Rothem et Limmel.

HYDROGRAPHIE : La Geulle, le Caniel et le Beek arrosent le territoire.

AGRICULTURE : La récolte en céréales s'élève, année commune, à six mille rasières de froment, six mille de seigle; l'avoine, les féveroles et le sarrasin produisent ensemble environ quatre-vingt-dix mille ra-

sières. — *Animaux domestiques* : deux cents chevaux, quarante poulains, six cents bêtes à cornes, cent cinquante veaux, six cents cochons, dix chèvres et mille cinq cents moutons.

POPULATION : Mille sept cent soixante-onze habitants.

HABITATIONS : La commune de Meerssen se compose de huit maisons particulières, cinq fermes, cent trente habitations rurales et cent quarante cabanes. Il y a une église, une chapelle, deux écoles et plusieurs maisons de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries, une distillerie, quatre moulins à farine et trois à huile.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle, par Fauquemont, traverse le territoire de l'O. à l'E.

HISTOIRE : Il y avait autrefois un château royal, dont il ne reste aucun vestige : c'est là que les enfans de Louis-le-Débonnaire se partagèrent, en 847, le vaste héritage de Charlemagne.

MEERSSENHOVEN, dépendance de la commune de Wintershoven.

MEESWYCK, commune du canton et à 1 lieue $\frac{1}{6}$ N. N. E. de Mechelen, de l'arrondissement et à 3 lieues N. N. E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Palmenhof.

HYDROGRAPHIE : La Meuse et plusieurs de ses affluents baignent le territoire.

AGRICULTURE : Tous les ans on récolte environ deux cents rasières de froment, huit cent quinze de seigle, deux cent cinquante d'orge et soixante de sarrasin. — *Animaux domestiques* : vingt-un chevaux, cent huit bêtes à cornes, trente veaux, cinquante cochons et cent vingt moutons.

POPULATION : Quatre cent dix-sept habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-dix-neuf maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie. MELDELSLO, dépendance de la commune de Horst.

MELDELT, commune du canton et à 1 lieue 1/6 N. N. O. de Herck, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/4 O. de Hasselt, et à 9 lieues O. de Maestricht.

Ses dépendances sont Geenmeer, Geeneynde, Blankelaer et Geenrode.

HYDROGRAPHIE : Le Zwartwater arrose le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte mille quatre cent quarante hectolitres de seigle, seize de froment, trente-cinq d'orge, deux cent quinze d'avoine, cent cinquante-deux de sarrasin, quatre-vingt-dix-sept de chanvre, quatre mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : trente-sept chevaux, quatre poulains, cent quatre-vingt-six bêtes à cornes, soixante-seize veaux, et cinquante-neuf cochons.

POPULATION : cinq cent soixante-dix habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-dix-sept maisons, une église, deux chapelles, et une école. On y remarque le château de M. le baron d'Arrazola Deonâte.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Diest à Hasselt traverse le territoire.

MELICH, dépendance de la commune de Herckenbosch.

MELLAAR, dépendance de la commune de Lummen.

MELLESCHET, dépendance de la commune de Vaels.

MELVER, dépendance de la commune de Saint-Trond.

MEMBRUGGEN, commune du canton et à 2 lieues 1/4 E. de Looz, de l'arrondissement et à 4 lieues S. E. de Hasselt, et à 2 lieues 1/4 O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Un petit affluent du Demer circule sur le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, des plantes fourragères, des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques* : quarante-deux chevaux, dix poulains, soixante bêtes à cornes, vingt veaux, quatre-vingts cochons.

POPULATION : Cinq cent cinquante-deux habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-dix maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie.

MEMBRUGGEN (PETIT), dépendance de la commune de Spauwen (Grand).

MERKELBEEK, commune du canton et à 7/8 de lieue E. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 4 lieues 2/5 E. N. E. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Hout et Douve.

HYDROGRAPHIE : Un cours d'eau sans nom circule sur le territoire.

AGRICULTURE : Les terres arables sont ensemencées dans les proportions suivantes : cent trente bonniers en froment, cent trente en seigle, trente-trois en pommes de terre, trente-deux en sarrasin, trente-deux d'orge, et quarante-un d'avoine. — *Animaux domestiques* : soixante-deux chevaux, treize poulains, deux cent quatre-vingt-deux bêtes à cornes, cinquante-six veaux, cent-un cochons.

POPULATION : Six cent soixante-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a cent dix-huit maisons et une église.

ROUTES ET CHEMINS : Un grand chemin de Heerlen à Sittard traverse le territoire.

MERSELO, dépendance de la commune de Venray.

MERSENHOVEN, dépendance de la commune de Guyoven.

MERUM, dépendance de la commune de Herten.

MESCH, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 3/4 S. S. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est arrosée par la Roer.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en céréales, plantes fourragères, légumes, graines oléagineuses, foin et fruits. — *Animaux domestiques* : quarante-cinq chevaux, quatorze poulains,

soixante bêtes à cornes , dix-neuf veaux et soixante-huit cochons.

POPULATION : Deux cent trente-deux habitants.

HABITATIONS : On y compte quarante maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie et un moulin à farine.

METERIK, dépendance de la commune de Horst.

METTECOVEN, commune du canton , et à 1 lieue S. O. de Looz , de l'arrondissement et à 3 lieues 1/2 S. de Hasselt , et à 5 lieues 1/2 O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Molenbeek et le Broeckbeek circulent sur le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte , année commune , quatre cent quatre-vingts rasières de seigle , cent vingt de froment , trois cents d'avoine , soixante-dix d'orge , trente de pois et féveroles , quatre cents de pommes de terre et vingt mille livres de foin.

— *Animaux domestiques :* trente chevaux , dix poulains , quarante-cinq bêtes à cornes , douze veaux , cinquante cochons.

POPULATION : Cent soixante-deux habitants.

HABITATIONS : Vingt-neuf maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois brasseries.

ROUTES ET CHEMINS : On communique avec les routes de Saint-Trond à Liège et de Saint-Trond à Tongres par des chemins vicinaux.

METZEREN, dépendance de la commune de Saint-Trond.

MEULENBROEKROTH, dépendance de la commune de Stamproy.

MEUSE, en latin *Mosa*, en flamand *Maes*, en hollandais *Maas*, fleuve qui prend sa source en France , dans le département de la Haute-Marne , arrondissement et à 7 lieues N. E. de Langres , canton et à 1 lieue S. de Montigny. Il est formé de deux ruisseaux qui parcourent les vallées de Récourt et d'Avrécourt. Ces cours d'eau se réunissent à Fort-Fillières , traversent

la ronte de Langres à Bourbonne-les-Bains , et ne commencent à porter le nom de Meuse que près du château en ruines et du village de Meuse. Il parcourt le N. O. du département des Vosges , où , près de Bazoilles , il disparaît pour ne se remontrer qu'à 1 lieue 1/2 plus loin , à Noncourt , près et au S. O. de Neufchâteau. Il traverse le département de la Meuse dans toute sa longueur , arrose la partie orientale de celui des Ardennes , et entre , un peu au-dessous de Givet , dans la province de Namur : sa direction est d'abord au N. ; par la rive droite il longe les communes de Heer et de Blaimont , et par la rive gauche celles d'Agimont et de Hermeton-sur-Meuse. Arrivée à Hastière-par-delà , la Meuse tourne brusquement à l'E. , et puis au N. jusqu'à la ville de Namur , où elle se grossit des eaux de la Sambre par sa rive gauche. La Meuse dévie ensuite vers l'E. N. E. , et baigne par la gauche les villages de Bouges , Beez , Marche-les-Dames , Namèche et Vezin , et par la droite ceux de Lives , Loyers , Maizeret , Thon , Sclayn et la ville d'Andenne , non loin de laquelle elle entre dans la province de Liège. Par la rive gauche elle côtoie les communes de Seilles et Bas-ohà , et par la rive droite celle de Ben-Ahin ; arrose Huy où elle reçoit le Houyoux par la droite , et la Mehaigne par la gauche , au faubourg de Statte ; de là , se dirige au N. E. jusqu'à Liège , traverse cette ville , coule ensuite au N. en laissant sur la droite Jupille , Wandre , Cheratte , Argenteau et Vizé , et sur la gauche , Coronmense , Herstal , Hermalle-sous-Argenteau et Lixhe , et sort de la province de Liège à Navagne , pour entrer dans celle de Limbourg où elle arrose Eysden , Lanaye , Saint-Pierre ; traverse Maestricht quelle sépare du faubourg de Wyck ; continue son cours vers le N. par Ophaeren , Itteren , Neerhaeren , Uykhoven , Geulle , Elsloo , Urmond , Meeswyck , Stockheim , Obbicht et Papenhoven , Maeseyck , Ophoven , Ohe-Laak , Stevensweert , Maesbracht , Wessem , Beegden , Ruremonde , Buggenum , Asselt , Neer ,

Bessel, Kessel, Belfeld, Venlo et sort de la province à Mook.

Les principaux affluens qui viennent grossir la Meuse dans la province de Limbourg, sont le Geer, la Geulle, la Geleen, la Roer et la Neers.

La navigation de la Meuse depuis Liège jusqu'à Venlo est assez difficile, parce que son lit est moins profond, et sujet à des attérissemens, et qu'il change souvent de direction.

MEUWEN, commune du canton et à 1 lieue 2/3 S. O. de Beek, de l'arrondissement et à 7 lieues O. S. O. de Ruremonde.

Les dépendances sont Gestel, Hensem, Bernhey, Latfel et Luttel-Meuwen.

HYDROGRAPHIE : Un petit ruisseau se dirige du S. au N. à travers les bruyères.

AGRICULTURE : Cette commune récolte tous les ans quatre mille rasières de seigle, mille d'avoine, sept cents de sarrasin, mille quatre cents de graine de trèfle, cinquante de graine de lin et cinq cents livres de lin brut. — *Animaux domestiques* : quarante-cinq chevaux, quatre cent trente-six bêtes à cornes, deux cent vingt-huit veaux, cent dix-huit cochons, dix-huit chèvres, et trois cent soixante-sept moutons.

POPULATION : Huit cent soixante-deux habitans.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-dix-sept maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux moulins à farine et un à huile.

MEYEL, commune du canton et à 2 lieues 4/5 N. E. de Weert, de l'arrondissement et à 3 lieues N. O. de Ruremonde.

AGRICULTURE : On y récolte deux mille deux cent quatre-vingt-quinze rasières de seigle, mille vingt d'avoine, sept cent soixante-cinq de sarrasin, deux mille cinq cents de pommes de terre, cent vingt-huit mille kilogrammes de foin et un million deux cent soixante-quinze mille kilogrammes de paille. — *Animaux domestiques* : vingt-quatre chevaux, cinq cent trente-six bêtes à cornes, cent vingt cochons.

POPULATION : Neuf cent cinquante-trois habitans.

HABITATIONS : Cent soixante-quatre maisons, une église et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries, une distillerie, une blanchisserie de cire et un moulin à farine. On y exploite de la tourbe.

MHEER, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. O. de Galoppe, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/2 S. E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Bannet.

AGRICULTURE : On y récolte deux mille deux cent quarante rasières de froment, mille neuf cent vingt de seigle, mille quatre cent dix d'orge, deux mille quatre cent trente d'avoine, cinq cent cinquante de féveroles, vingt-cinq de pois et cinq mille quatre cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent dix chevaux, quarante-quatre poulains, cent quatre-vingt-douze bêtes à cornes, cent trente-un veaux, deux cent quarante-deux cochons et dix chèvres.

POPULATION : Huit cent quatre-vingt-neuf habitans.

HABITATIONS : On y compte cent soixante-dix maisons, une église et une école primaire.

MIDDELAER, dépendance de la commune de Mook.

MIDDELHEERS, dépendance de la commune de Heers.

MIDDELIK, dépendance de la commune de Horst.

MIELEN-SUR-AELST, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/3 S. de Hasselt et à 6 lieues 4/5 O. S. O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Aelst, à l'E. par celle de Marlinne, au S. par celles de Boukhout et Borloo et à l'O. par celle de Muzen.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Born-Beek qui prend sa source dans la commune et se dirige vers le N.

AGRICULTURE : Ce territoire produit, année commune, six cents hectolitres de froment, mille huit cents de seigle, quatre-vingts d'épeautre, deux mille trois cents d'avoine, deux cents quatre-vingts de divers fourrages, trente de colza, trois mille cinq cent soixante-dix de pommes de terre, cent kilogrammes de houblon, huit mille quatre cents de trèfle, et cinq cent treize mille deux cents de paille. On y élève des chevaux, des bêtes à cornes, des porcs et des moutons.

POPULATION : Quatre cent trente habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-trois maisons. — Une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune route pavée ne traverse le territoire; il s'y trouve un grand chemin connu sous le nom de *Luit-Stræt* ou *Fransche-weg*.

MILLEN, commune du canton et à 1 lieue 1/5 E. de Tongres, de l'arrondissement et à 2 lieues S. O. de Maestricht.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau d'Elst.

AGRICULTURE : Année commune on y récolte environ trois cents hectolitres de froment, trois cent sept de seigle, cent quatre-vingts d'orge, soixante-quinze d'épeautre, et cent cinquante d'avoine. — *Animaux domestiques :* cinquante-sept chevaux, quinze poulains, soixante-cinq bêtes à cornes, quinze veaux, trente cochons et vingt chèvres.

POPULATION : Huit cent un habitants.

HABITATIONS : Il y a cent trente-cinq maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Tongres à Maestricht traverse le territoire.

MILSBEEK, dépendance de la commune d'Ottersum.

MOERSLAG, dépendance de la commune de Sainte-Gertrude.

MOERVELD, dépendance de la commune de Geulle.

MOERVELD, dépendance de la commune d'Ules'raeten.

MOESELKEENT, dépendance de la commune de Weert.

MOLEN, dépendance de la commune de Lummen.

MOLEN, dépendance de la commune de Zonhoven.

MOLENVELD, dépendance de la commune de Stockheim.

MOLLEM, dépendance de la commune de Peer.

MOLSBERG, dépendance de la commune de Simpelveld.

MONTENAKEN ou **MONTENAEKEN**, commune du canton et à 2 lieues 1/2 S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 5 lieues S. S. O. de Hasselt, et à 8 lieues 1/3 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Niel et Gingelon, au N. E. par celle de Borloo, à l'E. par les territoires de Goyer et Corthys, au S. E. par ceux de Fresin et Corthys, au S. et à l'O. par la province de Liège.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau de petit Fresin.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par les ruisseaux de Montenaeken et du Petit-Fresin, qui ont leurs sources dans les environs.

SOL : Les terres arables, généralement argileuses, sont plus ou moins mêlées de sable; quelques parties offrent une couche végétale assez profonde.

AGRICULTURE : On sème ordinairement cent soixante bonniers en froment, cent quarante en seigle, cent cinquante en avoine et divers fourrages; le trèfle et les jachères occupent trois cents bonniers, les jardins et les prés cent cinquante bonniers. — *Animaux domestiques :* en 1832, on y comptait cent cinquante chevaux, trente poulains, cent soixante-dix bêtes à cornes, trente-cinq veaux, deux cents cinq cochons.

POPULATION : Huit cent trente-sept habitants.

HABITATIONS : Les propriétés bâties se

composent de vingt-trois fermes, cent seize habitations rurales, trente cabanes et une maison particulière. — Une église et une chapelle. Cette commune est la résidence d'un notaire, d'un médecin, d'un chirurgien, d'un pharmacien, et d'un artiste vétérinaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine et un à huile.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 8 septembre : on y vend des draps, des étoffes de coton, de la ferronnerie, de la grosse quincaillerie, de la poterie en terre, de la verrerie, etc.

ROUTES ET CHEMINS : On communique avec les communes voisines par des chemins vicinaux : ils sont assez difficiles à parcourir pendant l'hiver.

MONTENAKEN, dépendance de la commune de Vroenhoven.

MONTFORT, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 S. S. O. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : Le Vloot arrose la commune du S. E. au N. O.

POPULATION : Six cent trente-sept habitants.

MOOK, commune du canton et à 9 lieues 1/2 N. de Horst, de l'arrondissement et à 15 lieues N. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Bissels, Middelaer et Plasmole.

AGRICULTURE : Année commune on récolte quatre-vingt-dix lastes de seigle, huit d'orge, deux de froment, quatre d'avoine, quarante de sarrasin et sept de pois. — *Animaux domestiques* : soixante-trois chevaux, deux cent soixante-neuf bêtes à cornes, cent soixante-dix cochons.

POPULATION : Neuf cent quarante-un habitants.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie, une papeterie et un moulin à farine.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient des foires aux chevaux le 3 et le 17 juillet et le 10 et le 20 novembre; ces foires sont très suivies.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Venlo

à Nimègue traverse la commune. Il y a un bureau de douanes.

HISTOIRE : Dans les landes, au N. de Mook, il se donna, le 14 avril 1574, entre les insurgés et les Espagnols, un combat dans lequel le comte Louis de Nassau fut battu et tué, avec le prince Henri, son frère.

MOPERTINGEN, commune du canton et à 4/5 de lieue E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 O. de Maestricht.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte cent quatre-vingt-quinze hectolitres de froment, deux cent quatre-vingt-dix de seigle, trente d'orge, huit de sarrasin, cent vingt d'avoine et mille cent de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quarante-sept chevaux, soixante-sept bêtes à cornes, trente cochons.

POPULATION : Quatre cent soixante-deux habitants.

HABITATIONS : La commune renferme soixante maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie et un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Hasselt traverse la commune de l'E. S. E. à l'O. N. O.

MULK, dépendance de la commune de Hamont.

MULKEN, dépendance de la commune de Tongres.

MULLENS, dépendance de la commune de Lanklaer.

MUNSTERBILSEN, commune du canton et à 1/2 lieue S. E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/4 O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Un affluent du Demer arrose le territoire.

AGRICULTURE : Cette commune récolte environ six cent soixante-neuf rasières de seigle par an, cent cinquante-huit d'orge, six cent trente-quatre d'avoine, quatre mille soixante de pommes de terre, mille cinq cents kilogrammes de lin et trois cents de chanvre. — *Animaux domestiques* : dix-huit chevaux, cent soixante-dix bêtes à cornes, vingt cochons.

POPULATION : Neuf cent trente-deux habitants.

HABITATIONS : On y compte cent trente-huit maisons, une église et une école primaire.

MUNSTERGELEEN, commune du canton et à 1/2 lieue S. de Sittard, de l'arrondissement et à 4 lieues N. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Winteraken et Abshoven.

HYDROGRAPHIE : La Geleen traverse le territoire du S. au N.

AGRICULTURE : On récolte tous les ans mille quatre cents rasières de seigle, sept cents de froment, quarante d'orge, cent soixante de sarrasin, cinq cent soixante d'avoine et mille six cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* cinquante-cinq chevaux, quinze poulains, deux cent seize bêtes à cornes, cinquante-sept veaux, soixante-dix cochons et dix-huit chèvres.

POPULATION : Cinq cent quatre-vingt-sept habitants.

HABITATIONS : Il y a cent six maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

MUYSEN, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. de Saint-Trond, de l'arron-

dissement et à 4 lieues 2/3 S. S. O. de Hasselt, et à 7 lieues 2/3 O. S. O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Kerkom, à l'E. par celle de Milen-sur-Aelst, au S. par celle de Buvingen et à l'O. par celle de Gingelon.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée, par un petit ruisseau qui court du S. au N.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : Trois cent cinquante hectolitres de seigle, trois cents de froment, mille quatre cent soixante-cinq d'avoine, trois cent soixante-quinze de pommes de terre, du trèfle et du foin, tels sont les principaux produits de l'agriculture de cette commune. — *Animaux domestiques*, en 1832, on y comptait trente chevaux, neuf poulains, quarante-cinq bêtes à cornes, vingt-deux veaux et cinquante cochons.

POPULATION : Cent seize habitants.

HABITATIONS : Il y a vingt-huit maisons, une église et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule ressource des habitants de cette commune.

ROUTES ET CHEMINS : Elle n'est traversée par aucune grande route. — Un pont en pierre et un bois.

N

NAGELBEEK, dépendance de la commune de Schinnen.

NEDERHEIM, commune du canton et à 2/3 lieue de S. E. de Tongres, de l'arrondissement et à 2 lieues 7/8 S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Geer et le Beek arrosent cette commune.

AGRICULTURE : On y récolte tous les ans environ trois cents hectolitres de froment, quatre cents de seigle, trois cent cinquante

d'avoine, cinquante d'orge, deux cent dix d'épeautre, sept cents de pommes de terre, quinze mille kil. de foin et cent cinquante mille cinq cents de paille. — *Animaux domestiques :* cent dix chevaux, trente-quatre poulains, cent soixante-quatre bêtes à cornes, soixante-trois veaux, deux cents trois cochons.

POPULATION : Quatre cent trente-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingt-quinze

maisons, une chapelle, une maison communale, une école primaire et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Commerce en productions du sol.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Tongres à Liège traverse le territoire vers l'O.

NEDERWEERT, commune du canton et à 7/8 de lieue N. E. de Weert, de l'arrondissement et à 3 lieues 3/8 N. O. de Ruremonde.

Cette commune se compose de son chef-lieu et d'un grand nombre de dépendances, dont les principales sont Rosveld, Hytstraet, Bocker, Herstraet, Strateris, Bossestraet, Winnestraet, Straetje, Nieuwstraet, Horik, Ospel, Klaasstraet, Kreyel, Waatskamp, Schansstraet, Hoeven, Roeven, Budschoep, Eynd, Schoor, Kraan, Hulsen; Liveroy et Staet.

HYDROGRAPHIE : Le canal de Bois-le-duc à Maestricht traverse le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte tous les ans trois mille rasières de seigle, trois mille d'avoine et six cents d'orge. — *Animaux domestiques* : deux cents chevaux, mille huit cents bêtes à cornes, cinq cents cochons et quarante chèvres.

POPULATION : Quatre mille cent soixante-treize habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme sept cents maisons, deux églises, deux chapelles, une maison communale et trois écoles.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une imprimerie de coton, trois brasseurs, cinq tanneries, six moulins à huile, un moulin à scier le bois, quatre moulins à farine. On y exploite de la tourbe.

NEER, commune du canton de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 N. de Ruremonde.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Keyserbosch.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne la commune par sa rive gauche et y reçoit la Neer.

AGRICULTURE : Les principaux produits du territoire sont le seigle, le froment, le

sarrasin, l'orge le froment et l'avoine. — *Animaux domestiques* : soixante-treize chevaux, quatre cent vingt-six bêtes à cornes, quatre-vingt-deux veaux, deux cent soixante-trois cochons.

POPULATION : Mille quatre cent dix-neuf habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent quatre-vingt-trois maisons, une église, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède deux brasseries, une distillerie, une teinturerie, une tannerie, une tuilerie, une fabrique de poterie de terre, un moulin à farine et à huile et un moulin à scier les planches.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient deux foires par an : le premier lundi après le 25 novembre et le 17 mars.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse la commune.

NEER, rivière qui prend sa source dans les environs de Peer, se dirige de l'O. au N. E. par Hansel, Grathem, Halen, Nanhem et Neer, où elle se réunit à la rive gauche de la Meuse.

NEERBEEK, dépendance de la commune de Beek.

NEERBEEK, dépendance de la commune de Geleen.

NEERGLABEEK, commune du canton et à 2 lieues 7/8 N. N. O. de Mechelen, de l'arrondissement et à 4 lieues 7/8 N. N. O. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Berg.

HYDROGRAPHIE : Un seul ruisseau parcourt le territoire.

AGRICULTURE : Ce territoire, généralement peu fertile, ne produit année commune qu'environ trois cents hectolitres de seigle, cinquante de sarrasin, dix d'avoine et six cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : en 1832, on n'y comptait que huit chevaux et seize cochons.

POPULATION : Cent dix-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a seize maisons et une église.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve que des chemins vicinaux.

NEERHAREN, commune du canton et à 1 lieue 1/8 S. de Mechelen, de l'arrondissement et à 5/6 de lieue N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Herbricht.

HYDROGRAPHIE : La Meuse et le canal du Nord arrosent cette commune.

AGRICULTURE : La commune de Neerharen récolte, année commune, trois cent vingt hectolitres de froment, huit cent cinquante-un de seigle, huit cent vingt d'avoine, deux cent soixante d'orge, cent cinquante de sarrasin, cent de pois et fèves, mille six cents de pommes de terre et environ soixante-quinze mille kilogrammes de foin. — *Animaux domestiques* : vingt-trois chevaux, quatre-vingt-quatorze bêtes à cornes, vingt-neuf veaux, soixante-quinze cochons.

POPULATION : Trois cent vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre maisons particulières, quarante habitations rurales et dix-neuf cabanes.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse le territoire.

NEERITTER, commune du canton et à 1 lieue 5/8 N. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 7 lieues 1/2 N. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Beesel et Manestraet.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est arrosée par l'itter et l'Oude-Beek.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte environ trois mille rasières de seigle, cent d'orge, quatre cent cinquante de sarrasin, quatre cents d'avoine, quarante de pois, sept cents de pommes de terre et cent de graine de trèfle. — *Animaux domestiques* : cinquante-neuf chevaux, trois cent trente bêtes à cornes, cinquante veaux, cent quatre-vingt-dix cochons.

POPULATION : Mille deux cent trente-neuf habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent

quinze maisons ; une église, une chapelle et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries, deux distilleries, une teinturerie et trois moulins à farine. On y exploite de la tourbe.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient deux foires par an : elles ont lieu le premier octobre et le 15 décembre.

ROUTES ET CHEMINS : Les principaux moyens de communication sont les chemins cantonaux de Ruremonde sur Brée et de Maeseyck sur Weert.

NEEROETEREN, commune du canton et à 1 lieue 1/8 O. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 6 lieues N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Geysteren.

HYDROGRAPHIE : Le canal de Bois-le-Duc à Maestricht et le Beck arrosent cette commune.

AGRICULTURE : Le territoire de Neeroeteren produit, année commune, cinq mille rasières de seigle, deux mille cinq cents d'avoine, deux mille de sarrasin, douze mille de graine de trèfle, quatre cents de graine de lin et deux mille cinq cents de lin brut. — *Animaux domestiques* : soixante-deux chevaux, trois cent quatre-vingt-une bêtes à cornes, trois cent huit veaux, quatre-vingt-quinze cochons, dix-sept chèvres et quatre cent cinquante moutons.

POPULATION : Mille cent onze habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de deux cent onze maisons. — Une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a quatre moulins à huile et deux moulins à farine, mûs par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve que des chemins vicinaux. On traverse le canal sur deux ponts-levis.

NEERPELT, commune du canton et à 1 lieue S. O. d'Achel, de l'arrondissement et à 7 lieues 1/3 O. de Ruremonde.

Ses dépendances sont les hameaux de Boscheynd, Herent, Hoek et Broeseynd, Grootheyde, Heyenhoek et Plashoek, Damsheyde, Heerstraet, Boelehoeve.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Dommel.

POPULATION : Mille huit cent dix-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent quatorze maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie et un moulin à farine.

NEERREPEN, commune du canton et à $\frac{3}{4}$ de lieue N. de Tongres, de l'arrondissement et à 3 lieues $\frac{1}{4}$ O. de Maestricht.

POPULATION : Cent soixante-quatorze habitants.

HABITATIONS : Il y a vingt-quatre maisons et un château. — Une église.

NÈTHE (GRANDE), rivière qui prend sa source près d'Echtel, canton de Peer, coule de l'E. à l'O., pénètre de suite dans la province d'Anvers et va se réunir à la Petite-Nèthe, à Lierre.

NEUF MOULINS, dépendance de la commune de Looz.

NIEL (près d'Asch), commune du canton et à 1 lieue $\frac{2}{3}$ N. N. O. de Mechelen, de l'arrondissement et à 3 lieues $\frac{1}{3}$ N. N. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Breede-Beek.

AGRICULTURE : On récolte environ cinq cents hectolitres de seigle, cinquante de sarrasin, quinze d'avoine, mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : en 1832, on n'y comptait que trois chevaux, cent quarante-deux bêtes à cornes, vingt-deux veaux et vingt-cinq cochons.

POPULATION : Cent soixante-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a vingt-huit maisons et une église.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Hasselt sur Maeseyck traverse le territoire.

NIEL (près de Saint-Trond), commune du canton et à 2 lieues S. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 5 lieues $\frac{1}{3}$ S. S. O. de Hasselt et à 8 lieues O. S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le

ruisseau des Fontaines, qui prend sa source au Petit-Fresin.

AGRICULTURE : Cinquante-cinq bonniers sont cultivés en froment, cinquante en seigle, cinquante en avoine et plantes fourragères; le trèfle et les jachères occupent quatre-vingts bonniers, et les bois cinq bonniers. — *Animaux domestiques* : cinquante-six chevaux, cent quinze bêtes à cornes, cent quinze cochons.

POPULATION : Deux cent quatre-vingts habitants.

HABITATIONS : On y compte cinquante-huit maisons, une église et un château.

NIEUWENHAGEN, commune du canton et à $\frac{5}{6}$ de lieue N. E. d'Heerlen, de l'arrondissement et à 4 lieues $\frac{2}{5}$ E. N. E. de Maestricht.

Elle a pour dépendance le hameau de Heidé situé au N. du village.

AGRICULTURE : On récolte, tous les ans, environ deux mille deux cent cinquante rasières de froment, deux mille trois cent cinquante de seigle, trois mille sept cents d'avoine, sept cent cinquante de sarrasin et quinze mille rasières de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cinquante chevaux, cent soixante-treize bêtes à cornes, cent cinquante cochons et quarante chèvres.

POPULATION : Mille soixante-dix-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent vingt-six maisons.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie.

NIEUWERKERKEN, commune du canton et à 1 lieue N. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 2 lieues $\frac{3}{4}$ S. O. de Hasselt et à 7 lieues O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Weyer, à l'E. par celle de Cosen, au S. par celle de Saint-Trond et à l'O. par celle de Binderveld.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau de Tichelary.

HYDROGRAPHIE : Aucun ruisseau n'arrose cette commune.

AGRICULTURE : On y récolte du seigle,

du froment, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, de la spergule, du trèfle, des légumes et un peu de fruit. — *Animaux domestiques* : vingt-neuf chevaux, trois poulains, quarante bêtes à cornes, douze veaux, vingt cochons.

POPULATION : Cinq cent quatre-vingt-neuf habitants.

HABITATIONS : On y compte soixante-onze maisons. — Une église.

ROUTES ET CHEMINS : Elle n'est traversée par aucune grande route.

NIEUWSTAD, commune du canton et à 1 lieue 2/5 S. E. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/4 N. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Sept cours d'eau circulent sur le territoire ; ils sont connus sous les noms de Roaybeek, Vloedgraaf, Meulebeek, Slugsbeek, Limberigebeek, Lindebeek et Rouschbeek.

AGRICULTURE : On y récolte environ quatre cent quarante hectolitres de froment, quatre cents de seigle, cinquante d'orge, mille cent cinquante d'avoine, deux cent soixante de sarrasin, quatre cent soixante-dix-neuf de pommes de terre et deux cent cinquante de fèves. — *Animaux domestiques* : soixante-trois chevaux, huit poulains, deux cent quarante-neuf bêtes à cornes, cent trente veaux, cent vingt cochons.

POPULATION : Sept cent trente-trois habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme cent quarante-six maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine mûs par l'eau.

NIEUWSTAD, dépendance de la commune de Beek.

NIEUWSTRAET, dépendance de la commune de Nederweert.

NOORBEEK, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. S. O. de Galoppe, de l'arrondissement et à 3 lieues S. E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux suivans : Cruits, Berghuisen,

Terlinden, Schilberg, Ulvent, Vroulen et Schey.

HYDROGRAPHIE : On n'y trouve qu'une fontaine connue sous le nom de Noordbeek.

AGRICULTURE : Mille huit cent soixante-dix rasières de froment, mille six cent dix de seigle, mille quatre cent vingt d'orge, deux mille trois cents d'avoine, cinq cent cinquante de fèves, vingt-cinq de pois et quatre mille quatre cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent dix chevaux, vingt-trois poulains, deux cent trente bêtes à cornes, cent cinquante-sept veaux, deux cent six cochons.

POPULATION : Sept cent quatre-vingt-six habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-neuf maisons, une église, une chapelle et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : Le grand chemin d'Aubel à Maestricht traverse le territoire.

NUNHEM, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/6 N. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un affluent de la Meuse.

AGRICULTURE : On cultive le seigle, le sarrasin, l'avoine, un peu de froment et d'orge, des pommes de terre et des plantes potagères pour la consommation. — *Animaux domestiques* : seize chevaux, soixante-quatorze bêtes à cornes, seize cochons.

POPULATION : Cent quatre-vingt-sept habitants.

HABITATIONS : Il y a trente maisons, une église, un château et deux maisons de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Trois moulins à farine, deux à huile et un à scier le bois.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Maestricht à Venlo traverse la commune.

NUTH, commune du canton et à 2/3 de lieue S. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 3 lieues N. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Hellebroek, Hun-

nekum, Straaten, Grysegrubben et Vaes-raedt.

HYDROGRAPHIE : Les cours d'eau qui arrosent le territoire sont la Geben et le Betschbeek.

AGRICULTURE : On récolte, année commune, mille six cent quarante hectolitres de seigle, mille de froment, six cent cinquante d'avoine, quatre cent trente de sarrasin, deux cent quarante d'orge, trois cent soixante de féveroles, et mille deux cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* cent trente chevaux, trente poulains, cinq cent quatorze bêtes à cornes, cent vingt veaux, deux cent cinquante cochons et dix chèvres.

OBBICT-ET-PAPENHOVEN, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. S. E. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/2 N. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Meuse, dont les inondations causent souvent de grands dommages à l'agriculture.

AGRICULTURE : Cette commune récolte tous les ans environ huit cents hectolitres de froment, deux mille deux cents de seigle, sept cent vingt d'orge, quatre cent quatre-vingts de sarrasin et neuf cent soixante d'avoine. — *Animaux domestiques :* trente-cinq chevaux, neuf poulains, cent soixante-dix-huit bêtes à cornes, quatre-vingt-sept veaux et soixante-dix cochons.

POPULATION : Cinq cent soixante-quatorze habitants.

HABITATIONS : Il y a cent dix-sept maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une tannerie et un moulin à farine activé par le vent.

ODILIENBERG, commune du canton, de l'arrondissement et à 4/5 de lieue S. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Lerop, Reutjen et Paarloo.

POPULATION : Mille deux cent trois habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent neuf maisons; une église, une chapelle, une maison communale, et une école primaire. On y remarque un château et une maison de campagne. — Résidence d'un médecin et d'un artiste vétérinaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : Le territoire n'est traversé que par quelques chemins vicinaux.

NYKEN, dépendance de la commune de Roggel.

NYSWILLER, dépendance de la commune de Wittem.

O

HYDROGRAPHIE : La Roer arrose le territoire du S. E. au N. O.

AGRICULTURE : On y cultive le froment, l'orge, l'avoine, le sarrasin, les pois, les pommes de terre, et un peu de colza. — *Animaux domestiques :* soixante-un chevaux, trois cent dix-neuf bêtes à cornes, cent trente cochons.

POPULATION : Six cent quatre-vingt-seize habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme cent vingt-une maisons, une église, une école primaire et trois maisons de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On y fabrique des tuiles.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire aux bestiaux le troisième mardi de juillet.

OENZEL, dépendance de la commune de Schimmert.

OFFELKEN, dépendance de la commune de Tongres.

OFFENBEEK, dépendance de la commune de Beesel.

OHE-ET-LAAK, commune du canton et à 3/8 de lieue N. E. de Maeseyck, de

l'arrondissement et à 7 lieues N. N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est située dans une petite île que forme la Meuse sur sa rive droite.

AGRICULTURE : Ce territoire, généralement fertile, produit environ quatre cents rasières de seigle par an, mille de froment, cent d'orge, cinquante d'avoine, deux cents de sarrasin et cent de colza. — *Animaux domestiques :* quarante-trois chevaux, deux cent dix-huit bêtes à cornes, cinquante-deux veaux, soixante-trois cochons.

POPULATION : Cinq cent cinquante-deux habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingt-dix-huit maisons, une chapelle et une école primaire. On y trouve le château de Walburgh qui appartient au baron Redezel d'Eisenbach.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule industrie de cette commune.

OIRLO, dépendance de la commune de Venray.

OIRSBECK, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/2 N. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont les hameaux de Gracht, Ophoven et Daenraedt.

AGRICULTURE : On y récolte environ mille cinq cent vingt rasières de froment, mille cinq cent vingt de seigle, cent dix d'orge, mille six cents d'avoine, trois cents de sarrasin, trois cents de féveroles et pois, et quatre mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* quatre-vingt-six chevaux, onze poulains, quatre cent quarante bêtes à cornes et cent cinquante cochons.

POPULATION : Mille trente-huit habitants.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries, une tannerie et un moulin à farine.

ONDER-ET-EINDK, dépendance de la commune d'Helden.

ONDERSPEKHOLTZ, dépendance de la commune de Kerkrade.

ONLENDE, dépendance de la commune d'Asch.

ONZEL, dépendance de la commune de Beek.

OOL, dépendance de la commune d'Herten.

OOLRE, dépendance de la commune de Grathem.

OOST, dépendance de la commune d'Eysden (rive droite de la Meuse).

OOSTENRYK, dépendance de la commune de Horst.

OOSTHAM, commune du canton et à 1 lieue 1/4 N. N. O. de Beeringen, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/3 N. O. de Hasselt, et à 9 lieues 1/4 N. O. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux de Gerhees, Genenberg, Quamol et Langven.

HYDROGRAPHIE : Un petit cours d'eau dit Ruisseau de la commune, circule sur le territoire.

AGRICULTURE : Cent rasières de seigle, quarante rasières d'avoine, vingt rasières de sarrasin et cinq cents rasières de pommes de terre, tels sont les principaux produits de l'agriculture de ce terroir, généralement peu fertile. — *Animaux domestiques :* quinze chevaux, cent soixante-quinze bêtes à cornes, soixante-sept veaux, et quarante cochons.

POPULATION : Mille cent huit habitants.

HABITATIONS : Cent quatre-vingt-onze habitations rurales, vingt cabanes et un château qui menace ruines. — Une église et une école primaire.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient tous les ans deux grands marchés : l'un a lieu le huitième jour après Pâques, l'autre le premier lundi après les Rois.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux.

OOSTRUM, dépendance de la commune de Venray.

OPDEHEIDE, dépendance de la commune d'Asch.

OPDEVOORDT, dépendance de la commune de Posterholt.

OPGLABEEK, commune du canton et à 2 lieues 1/2 N. O. de Mechelen, de l'ar-

rondissement et à 4 lieues N. O. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Lonwel et d'Ophoven.

HYDROGRAPHIE : Le Breede-Beek est le seul cours d'eau qui arrose cette commune.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte environ douze mille hectolitres de seigle, deux cents de sarrasin, treize d'avoine et trois mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* seize chevaux, trois cent dix bêtes à cornes, soixante-quatorze veaux, soixante-cinq cochons.

POPULATION : Quatre cent quatre-vingt-cinq habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingts habitations rurales et onze cabanes.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve une tannerie, un moulin à farine et un moulin à huile.

ROUTES ET CHEMINS : Les routes de Maeseyck à Hasselt et de Bois-le-Duc à Maestricht traversent le territoire.

OPGRIMBY, commune du canton et à 1/2 lieue S. de Mechelen, de l'arrondissement et à 2 lieues N. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un ruisseau connu sous le nom de Kerkbeek.

AGRICULTURE : Cette commune récolte annuellement environ cinquante rasières de froment, cent de seigle, huit d'orge, dix de sarrasin, quatre-vingts d'avoine et cent de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* douze chevaux, trente-deux bêtes à cornes, dix veaux, six cochons et cinquante-six moutons.

POPULATION : Cent douze habitants.

HABITATIONS : Il y a quinze maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture forme la principale branche d'industrie.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venloo traverse la commune du S. au N.

OPHEERS. Voyez HEERS (HAUT).

OPHOVEN, commune du canton et à 5/8 de lieue N. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 7 lieues 1/4 N. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Geystingen et d'Hagendoren.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne le territoire par la rive gauche.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte environ quatre cents rasières de froment, quatre mille quatre cents de seigle, sept cent cinquante d'orge, six cents d'avoine, quatre-vingts de pois et féveroles, sept cents de sarrasin, mille de pommes de terre, cinquante de colza, cent de graine de lin et quarante de graine de trèfle. — *Animaux domestiques :* soixante-quatorze chevaux, quatre cent trente bêtes à cornes, cent vingt-huit cochons.

POPULATION : Neuf cent quatre-vingt-dix-huit habitants.

HABITATIONS : On y compte cent soixante-deux maisons, une église, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois brasseries, une distillerie, deux moulins à farine et un moulin à scier le bois mûs par le vent.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse la commune du S. au N.

OPHOVEN, dépendance de la commune d'Oirsbeek.

OPHOVEN, dépendance de la commune d'Opglabeeck.

OPHOVEN, dépendance de la commune de Roggel.

OPHOVEN, dépendance de la commune de Sittard.

OPITTER, commune du canton et à 1 lieue S. S. E. de Beek, de l'arrondissement et à 5 lieues O. S. O. de Ruremonde.

Ses dépendances sont les hameaux de Rooren et Solt.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par l'Iter.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte mille neuf cent quinze hectolitres de seigle, dix de froment, mille deux cent quatre-vingt-onze d'avoine, cent dix-neuf d'orge, trois cent trente-deux de sarrasin, deux mille sept cents kilogrammes de graine

de trèfle, cent cinquante-cinq de graine de lin, et deux mille huit cents kilogrammes de lin brut. — *Animaux domestiques* : vingt-sept chevaux, deux cent seize bêtes à cornes, soixante-quatorze veaux, quatre-vingt-un cochons, vingt chèvres et deux cent soixante-deux moutons.

POPULATION : Quatre cent vingt-cinq habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-huit maisons, une église, une chapelle et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à huile et un à farine mûs par l'eau.

OPLEEUW. Voyez GORS-OP-LEEUW. **OPOETEREN**, commune du canton et à 1 lieue 3/4 O. de Maeseyck, de l'arrondissement-et à 5 lieues 1/4 N. de Maestricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et des hameaux de Booren, Houw, Dorne, Riet et Berkeinde.

HYDROGRAPHIE : Le Beek circule du S. O. au N. E.

AGRICULTURE : On y récolte environ mille hectolitres de seigle par an, cinq cents d'avoine, cinq cents de sarrasin, deux cents de graine de trèfle, cinquante de graine de lin et mille trois cents kilogrammes de lin brut. — *Animaux domestiques* : vingt chevaux, trois cent quatre-vingt-dix bêtes à cornes, soixante cochons, quinze chèvres et quatre cent cinquante moutons.

POPULATION : Cinq cent dix-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a cent maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve un moulin à foulon, un à huile et un à farine mûs par l'eau.

OPPUM, dépendance de la commune d'Herck.

ORDINGEN, commune du canton et à 3/5 de lieue E. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 3 lieues S. S. O. de Has-selt, et à 6 lieues 1/3 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. E. par la commune
PROVINCE DE LIMBOURG.

de Zepperen, à l'E. par celles d'Houppertingen et Ryckel, au S. par celle de Brusthem, et à l'O. par la ville de Saint-Trond.

HYDROGRAPHIE : Un ruisseau parcourt le territoire du S. au N.

AGRICULTURE : On sème tous les ans trente bonniers de froment, quarante-deux de seigle, six d'orge, seize d'avoine, sept de pommes de terre, quatre de féveroles, trois de colza, six de trèfle, un de chanvre et sept de navets. La quantité approximative des récoltes est évaluée de la manière suivante : froment, trois cent soixante hectolitres; seigle, six cent trente; orge, quatre-vingt-dix; avoine, trois cent vingt; pommes de terre, mille six cent dix; féveroles, cinquante-six; colza, trente-trois. — *Animaux domestiques* : vingt-six chevaux, cinq poulains, trente-huit bêtes à cornes, quatorze veaux et cinquante cochons.

POPULATION : Cent soixante-sept habitants.

HABITATIONS : Il y a vingt-six maisons et un château. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine et un à drèche.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Saint-Trond à Maestricht traverse la commune de l'O. à l'E.

OSDEN, dépendance de la commune de Linne.

OSPEL, dépendance de la commune de Nederweert.

OTRANGE, commune du canton et à 1 lieue 1/6 S. O. de Tongres, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/5 S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Geer arrose la commune et se dirige du S. O. au N. E.

AGRICULTURE : Les productions de cette commune consistent en froment, seigle, épeautre, orge, avoine, féveroles, vesces et pommes de terre. — *Animaux domestiques* : trente-cinq chevaux, huit poulains, cinquante-une bêtes à cornes et cinquante cochons.

POPULATION : Trois cent quatre-vingt-un habitants.

HABITATIONS : On y compte soixante-cinq

maisons, une église et une école primaire. Il y a un vieux château qui n'est pas habité depuis 1792.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine et à drèche mû par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve que des chemins vicinaux qui communiquent avec la route de Saint-Trond à Liège, avec Tongres, etc.

OTTERSUM, commune du canton et à 1 lieue $\frac{3}{4}$ N. N. O. de Horst, de l'arrondissement et à 7 lieues $\frac{1}{3}$ N. de Ruremonde.

De cette commune dépendent les hameaux ou villages suivants : Zelder et Bisterveld, Veen et Dam, Aaldonk, Melsbeek et Saint-Jorisberg, Loy et Yshovel.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Niers.

AGRICULTURE : On y récolte environ huit mille hectolitres de froment par an, neuf mille de seigle, cinq mille d'orge, six mille d'avoine, mille de sarrasin et seize mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent trente-six chevaux, cinq cent soixante-quinze bêtes à cornes, trois cent quarante-cinq cochons et trente-neuf chèvres.

POPULATION : Mille quatre cent vingt habitants.

HABITATIONS : Cette commune comprend deux cent vingt-sept maisons, une église, une chapelle et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une fabrique de tabac à fumer et un moulin à farine mû par les eaux de la Niers. — On y exploite de la tourbe.

OULD-VALKENBERG. Voyez FAUQUEMONT (VIEUX).

OVELINGEN, dépendance de la commune de Gelinden.

OVERBROEK, dépendance de la commune de Venray.

OVERBROEK, dépendance de la commune de Wellen.

OVERBROUCK, dépendance de la commune de Gelinden.

OVEREYS, dépendance de la commune de Wittem.

OVERHOVEN, dépendance de la commune de Sittard.

OVERIS, dépendance de la commune de Peer.

OVERPEL, commune du canton et à 1 lieue $\frac{1}{2}$ S. O. d'Achel, de l'arrondissement et à 7 lieues $\frac{2}{5}$ O. de Ruremonde.

Elle a pour dépendances les hameaux de Heesakker, Hoeven, Lindel, Hasselt, Hoerseynde et Hasperhoven.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Dommel.

AGRICULTURE : On y récolte du seigle, du sarrasin, des plantes légumineuses et fourragères. — *Animaux domestiques* : cinquante-trois chevaux, huit cent quinze bêtes à cornes, deux cents cochons et cinquante-deux chèvres.

POPULATION : Mille trois cent trente-six habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent cinquante-sept maisons, une église, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On y trouve une brasserie, une distillerie, trois moulins à farine et un à huile mûs par l'eau.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient deux foires par an : elles ont lieu le lundi après la Trinité et le premier lundi après la Saint-Barthélemi.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Boisdue à Liège traverse le territoire.

OVERREPEN, commune du canton et à $\frac{3}{4}$ de lieue N. O. de Tongres, de l'arrondissement et à 3 lieues $\frac{1}{4}$ O. de Maëstricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux de Colmont et Ridderheck.

POPULATION : Trois cent quarante-cinq habitants.

HABITATIONS : Il y a cinquante-neuf maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture seulement.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Tongres à Hasselt traverse la commune du S. E. au N. O.

OYEN, dépendance de la commune de Broekhuisen.

OYEN, dépendance de la commune de Kessel.

P

PAEL ou PAAL, commune du canton et à 1/2 lieue S. O. de Beeringen, de l'arrondissement et à 3 lieues 3/8 N. O. de Hasselt, et à 9 lieues N. O. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Meelberg, Breelaer et Tervant.

HYDROGRAPHIE : Le Winterbeek et un autre cours d'eau circulent sur le territoire

AGRICULTURE : On y récolte mille deux cent cinquante hectolitres de seigle, quatre-vingts d'avoine, trente de sarrasin, quatre cents de pommes de terre et quatre cent mille kilogrammes de foin. — *Animaux domestiques* : vingt-deux chevaux, trois poulains, sept cents bêtes à cornes, cent cinquante veaux, quatre-vingt-six cochons et vingt-une chèvres.

POPULATION : Mille neuf cent vingt-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte six fermes, cent soixante-quatorze habitations rurales et soixante cabanes. — Une église, une maison communale et deux écoles primaires.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux moulins à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Quatre grands chemins sablonneux traversent le territoire du N. au S. et de l'E. à l'O. — Quatre ponts en bois sur les cours d'eau.

PAERLO, dépendance de la commune d'Odilienberg.

PALENBERG, dépendance de la commune de Schaesberg.

PALMENHOF, dépendance de la commune de Meeswyk.

PANHEEL. Voyez **HEEL ET PANHEEL**.

PANINGE, dépendance de la commune de Helden.

PANNOVER, dépendance de la commune de Gennep.

PAPENDAEL, dépendance de la commune de Sutendael.

PAPENHOVEN. Voyez **ONBICHT-ET-PAPENHOVEN**.

PARTEY, dépendance de la commune de Wittem.

PEER, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 4 lieues 3/4 N. de Hasselt, et à 8 lieues N. O. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Boekt, Boomen, Lindestraet, Waberg, Overis, Borkel, Mollem et Maarloo.

AGRICULTURE : On y récolte du seigle, du sarrasin, des plantes fourragères et des légumes. — *Animaux domestiques* : trente-huit chevaux, deux cent soixante-onze bêtes à cornes et deux cent vingt-un veaux.

POPULATION : Mille quatre cent trente-sept habitants.

HABITATIONS : Il y a cent quatre-vingt-quatorze maisons, une église, deux chapelles, une maison communale et une école primaire.

PESAKEM, dépendance de la commune de Galoppe.

PETERSHEIM, dépendance de la commune de Lanaken.

PETIT-BROGEL. V. **BROGEL (PETIT)**.

PETIT-FRESIN, dépendance de la commune de Montenaken.

PETIT-GUYER. Voyez **GUYER (PETIT)**.

PETIT-JAMINE. Voy. **JAMINE (PETIT)**,

PETIT-MEMBRUGGEN. Voyez **MEMBRUGGEN (PETIT)**.

PETIT-SPAUWEN. Voyez **SPAUWEN (PETIT)**.

PEY, dépendance de la commune d'Echt.

PICARDIE, dépendance de la commune de Gennep.

PIEPER, dépendance de la commune de Wittem.

PIERRE (SAINT), commune du canton, de l'arrondissement et à 1/4 de lieue S. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : La Meuse et le Geer baignent le territoire de cette commune.

sol : Le plateau de Saint-Pierre peut être considéré comme l'extrémité septentrionale d'un plateau fort étendu, contenu entre la Meuse et la petite rivière de Geer. Il en est distingué par un ressaut de terrain gris qui se voit sur la route de Liège par les hauteurs, entre Caster et la cense nommée le Sart, dans l'endroit où un pli de terrain, qui conduit les eaux pluviales vers le Geer, rétrécit tellement ces hauteurs, qu'entre l'origine de ce pli et l'escarpement oriental, il ne reste que quelques mètres de largeur, occupés par le jardin de la cense et par la route de Liège. Ce ressaut, élevé seulement de quelques mètres au-dessus du sol où le Sart est bâti, est-il le résultat de quelque affaissement opéré dans l'intérieur d'un terrain percé de nombreuses galeries; est-il dû à quelque ancien retranchement qui fermait le camp romain du côté du midi, et dont la route actuelle de Liège répondrait à la porte Prétorienne ?

Le cours de la Meuse, depuis Argenteau et Visé sur la droite du fleuve, suit la direction du sud au nord, en décrivant de légères sinuosités, dont la plus considérable formant un coude vers l'ouest, se trouve à plus d'une lieue au-dessus de Maestricht. Jusqu'à ce coude, la rive gauche de la Meuse présente une plaine richement cultivée, où l'on trouve successivement les villages de Hallebaye, de Lixe, de Léon, Nivelles et de Naye, après avoir traversé le petit ruisseau qui, venant d'Heur-le-Romain, baigne Haccour et se jette vis-à-vis de la plus méridionale des petites îles formées devant Visé par des alluvions. La plaine dont il est question, est bornée au couchant par une pente brusque fort élevée, au faite de laquelle on devine aisément que doit exister un ter-

rain uni, sillonné par l'effet des eaux pluviales, et dont une craie éblouissante ou des teintes ferrugineuses diaprent les parties qu'une verdure misérable et sombre ne saurait embellir. Cette pente, se courbant en un arc immense dont la corde n'aurait pas moins d'une lieue et demie, est éloignée de la Meuse d'environ trois mille mètres, vis-à-vis de Hallebaye; mais atteinte, en se prolongeant vers le nord, par le coude que forme la rivière au pied du Sart et de Caster, elle ne s'éloigne plus de celle-ci, encaisse sa rive gauche, et forme alors le flanc oriental du plateau de Saint-Pierre. A partir du point où la Meuse lave la base de l'escarpement, celui-ci change d'aspect : à la monotonie de ses gazons rembrunis ou de son éblouissante stérilité, succède un tableau varié. Des brisures nombreuses que décorent des bocages, entre l'épais feuillage desquels on voit saillir des blocs de roche bizarrement groupés, des murs naturels, dépouillés de toute verdure, comme zébrés par l'effet des bandes noirâtres de silex qui s'y présentent par assises horizontales; des antres ténébreux, dispersés à diverses hauteurs, ou disposés quelquefois à la suite les uns des autres, comme les portiques des temples de l'antiquité; le château de Caster et l'ancien couvent de Slavande avec leurs jardins disposés en terrasses; enfin la vieille tour de César qui couronne le centre du paysage, font de ce site l'un des plus pittoresques qu'on puisse imaginer.

L'escarpement dont on vient de décrire l'aspect, et qu'on peut admirer surtout en descendant la Meuse par la barque de Liège, supporte une plaine considérable et très unie dans toute son étendue, à l'exception des endroits où quelques affaissements, opérés dans les cryptes inférieures, y ont occasionné de légères inégalités ou des trous plus ou moins considérables en forme de cratères. Cette plaine, depuis le point que M. Bory de Saint-Vincent suppose avoir été la limite méridionale de l'ancien camp romain entre le Sart et

Caster, jusqu'au fort actuel de Saint-Pierre, situé à son extrémité septentrionale, peut avoir cinq mille pas environ de longueur dans la direction du S. S. E. au N. N. O. Sa largeur varie selon que ses pentes occidentales commencent plus ou moins près de l'escarpement oriental. Cette largeur peut être évaluée à mille ou douze cents pas par le travers de Slavande et de Lichtenberg, où elle est le plus considérable.

Les pentes du plateau de Saint-Pierre, loin d'être aussi brusques vers le couchant et vers le nord, où ce plateau s'abaisse, que du côté de la Meuse, y sont au contraire en plusieurs endroits assez adoucies pour être facilement cultivées; lorsque leur maigreur ne les rend pas propres à se revêtir de moissons, elles demeurent abandonnées aux troupeaux, qui ne permettent guère aux plantes sauvages de prendre tout l'accroissement dont elles seraient susceptibles. Le nombre de ces plantes n'est pas considérable: celles que M. Bory de Saint-Vincent a vues sur les pentes stériles et broutées, ont toutes un air languissant; les plus communes sont: *bromus mollis*, *bromus pinnatus*, *festuca ovina*, *brisa media*, *cistus helianthemum*, *galium verum*, *galium pusillum* (*scabrum*: *Pers*), *plantago media*, *carduus acanthis*, *ononis arvensis*, *linum catharticum*, *thymus serpyllum*, *poterium sanguisorba*, *anthylis vulneraria*, *centaurea decipiens* (*Thuilier*), *rumex acetosella*, qui colore quelquefois en rougeâtre des espaces de terrain considérables; *erica vulgaris*, *genista anglica*, *pteris aquilina*. Ces plantes sont à peine ombragées par quelques genévriers (*juniperus communis*) appliqués contre le sol, ou par des buissons d'églantiers (*rosa aeglantaria*) dont les feuilles froissées entre les doigts répandent un agréable parfum. Aux lieux anfractueux et parmi les rochers, on trouve quelques autres végétaux, entre lesquels il en est d'assez rares en diverses parties de la Belgique, tels que le réséda crépu (*reseda crispa*) et la germandrée, pe-

tit chène (*Teucrium chamædris*), le bouillon blanc (*verbascum thapsus*) et la scabieuse des champs (*scabiosa arvensis*): ces plantes semblent se plaire parmi les ébouléments, et sur les pentes des entonnoirs provenus d'affaissemens souterrains, lorsque ceux-ci ne sont pas remplis d'arbustes, de peupliers et de chênes, sur lesquels la bryone (*bryonia alba*) et surtout la clématite (*clematis vitalba*) étendent leurs rameaux grimpons.

Le marube (*marubium vulgare*), la chaussetrape (*centaurea calcitrapa*), le laurier de Saint-Antoine (*epilobium latifolium*), le chardon acantin (*onopordum acantium*), l'hièble (*sambucus ebulus*), le chardon Rolan (*eryngium vulgare*), l'origan (*origanum vulgare*), la vipérine commune (*echium vulgare*), la cynoglosse usuelle (*cynoglossum officinale*), le behen (*cucubalus behen*), sont les plus apparentes entre les plantes vulgaires des lieux herbeux; le baguenaudier (*colutea arborescens*), et le vinetier (*berberis vulgaris*), peut-être échappés des jardins, se mêlent en certains lieux, au prunelier (*prunus spinosa*), au cornouiller (*cornus sanguinea*), à l'aubépine (*crataegus oxyacantha*), au noisetier (*corylus avellana*), et autres arbrisseaux dont les bocages sont presque entièrement composés; bocages à l'abri desquels végètent la ronce à feuilles de coudrier (*rubus corylifolius*), le senéçon automnal (*senecio saracenicus*); la vesce des bois (*latyrus sylvaticus*), la vesce printanière (*latyrus vernus*), l'eupatoire d'Avicène (*eupatorium cannabinum*), et quelques autres végétaux plus ou moins communs partout.

D'après M. Bory de Saint-Vincent, la hauteur du plateau de Saint-Pierre doit être de cent soixante-quatorze pieds au-dessus des eaux du Geer, au point sous lequel existe ce qu'on nomme la grande entrée des grottes, et près du fort Saint-Pierre.

D'après les mesures prises par M. Faujas, comme dans cette direction le cours de

la Jaar peut-être de deux toises, au moins, supérieur à celui de la Meuse, la hauteur du plateau, en avant du fort, doit être d'une soixantaine de mètres, et M. Bory de Saint-Vincent la croit encore plus considérable vers Caster.

L'élévation du plateau se compose, toujours, selon Faujas, dont M. Bory a vérifié les observations en ce point, 1^o d'une couche de galets arrondis ou ovales de la grosseur du poing à celle d'une noix, quartz, opaques, tantôt grisâtres, tantôt d'un blanc plus ou moins terne, tantôt couverts d'une rouille ferrugineuse, parmi lesquels on trouve quelques jaspes grossiers rougeâtres; ou d'un violet obscur. Cette couche, au lieu où elle a pu être exactement mesurée, avait d'épaisseur vingt-cinq pieds, huit pouces et demi;

2^o D'une couche de sable quartz, friable, dont les particules n'ont point d'adhérence, de couleur ocreuse jaunâtre, souvent très vive et très foncée, et profonde de vingt-trois pieds, six pouces et demi;

3^o D'une autre couche de sable pareil au précédent, mais plus compacte, d'un gris verdâtre, et comme lié par un ciment calcaire qui lui donnerait la faculté de se laisser tailler en blocs : ce sable repose immédiatement sur la partie pierreuse et solide, qui se prolonge à des profondeurs inconnues, et dans laquelle les célèbres carrières ont été creusées. La surface du plateau de Saint-Pierre est formée par la continuité de ces trois couches; mais celles-ci varient dans leur épaisseur : il est des endroits où la partie solide est bien plus rapprochée de l'extérieur du sol, et celui-ci demeurant toujours à peu près de niveau, il est clair que la surface de la masse compacte inférieure n'est pas tout-à-fait horizontale, et doit être légèrement ondulée. Quoi qu'il en soit, cette masse compacte est celle qui mérite toute l'attention du géologue; on voit que si la hauteur totale du plateau est de cent quatre-vingts pieds, en faisant la déduction des cinquante-six pieds d'épaisseur totale pour les trois couches qui la recouvrent, il reste pour elle,

jusqu'au niveau de la Meuse, cent vingt-quatre pieds, au moins, de puissance.

La matière dont se compose cette énorme épaisseur, est vulgairement connue sous le nom de *pierré de Maestricht*, ou *pierré de sable*. Elle n'a point paru à M. Bory être un grès quartz, comme l'appelle M. de Thury (dans son essai potamographique sur la Meuse), ni une espèce de grès très tendre, comme le pense Faujas; mais, comme le dit M. Clerc (Journal des mines, septembre 1813), un amas de calcaire grossier, dont la texture intérieure, seulement assez semblable à celle des grès, semblerait indiquer qu'il doit son existence à une agglomération mécanique de petits grains calcaires, provenant sans doute de la destruction d'un calcaire plus ancien. M. Clerc ajoute qu'on peut regarder ce calcaire, comme une espèce de tuf, en général très tendre, qui se réduit facilement en poussière par la moindre pression et qui peut être taillé avec facilité au moyen d'un instrument tranchant; il est rude au toucher, happe faiblement à la langue, et exhale une odeur argileuse par l'expiration de l'haleine. Sa couleur est le plus ordinairement jaunâtre, et passe rarement au gris ou au blanc sale; et dans ce cas il est beaucoup moins tendre. Lorsqu'on frappe sur une de ses masses isolées avec un marteau, on entend un bruit particulier, très différent de celui que rendrait un calcaire compact ordinaire. Sa cassure est imparfaitement conchoïde; calciné, il donne de la chaux, mais d'une qualité inférieure, ce qui fait qu'on ne l'emploie guère.

Le tuf calcaire des environs de Maestricht se façonne, au moyen de la scie, en pierres de forme à peu près constante, et en carré long; ces pierres sont de temps immémorial employées à construire des maisons et des édifices, que les années ne tardent point à altérer; elles conviennent, dit-on, mieux pour des fondemens que pour des murs exposés aux intempéries de l'atmosphère. Sur les tours des églises de Maestricht, qui en sont bâties, sur celle qu'on appelle encore Tour de Cesar, et qui

fait partie de la cense de Lichtenberg, on voit les traces du ravage des siècles qui ne prouvent point en faveur de la bonté des matériaux. Les débris aréniformes qui résultent de la taille de ces pierres, sont employés comme engrais dans les champs, et souvent on ne creuse le tuf que pour en obtenir le sable dont l'agriculture tire un grand parti.

Le voisinage de la Meuse, qui facilite le transport de la pierre de Maestricht et du sable d'engrais, ne laisse à la masse du tuf calcaire aucun repos : les carrières continuent à la percer en tout sens, assurés qu'ils sont de la défaite des produits qu'ils en obtiennent et dont la difficulté du transport ne saurait faire tomber le prix. Ces carrières cultivent leurs champs pendant la belle saison ; rarement les voit-on abandonner la clarté du jour pour travailler à la pâle lueur d'une lampe, tant que la charrue ou les moissons peuvent réclamer leurs bras ; mais dès que les soins de la campagne ne peuvent suffire à leur activité, nouveaux Troglodytes, ils descendent dans leurs galeries souterraines, et profitent de l'hiver pour préparer les chargemens de pierre ou les amas de sable qui doivent être amenés au printemps suivant. Les tristes jours pendant la courte durée desquels la neige, les pluies et les tempêtes se disputent le ciel et la terre, se passent pour eux à l'abri des météores humides, et dans une température des plus douces. L'habitude de parcourir le vaste labyrinthe, qu'ils rendent de plus en plus inextricable, leur donne la connaissance de ses moindres détours ; ils y circulent à l'aide de signes qu'ils inscrivent contre ses parois. Il est arrivé cependant que quelques-uns d'entre eux, s'y étant égarés à diverses époques, y ont trouvé le désespoir et la mort.

M. Faujas rapporte que, dans son excursion sous le plateau de Maestricht, « l'officier français qui lui servait de guide » le conduisit dans une galerie vaste et fort « exhaussée, très différente de celles qu'il » avait déjà parcourues, en ce que les deux

« murs qui la forment étaient contigus, » c'est-à-dire sans ouvertures latérales, » tandis que les autres étaient percés dans » tous les sens, par des arcades où le » voyageur court risque de ne plus recon- » naître sa route. Ici, ajoute M. Faujas, » l'on se trouve au contraire comme dans » une longue et large rue, en quelque » sorte isolée des autres, et qui de loin » paraît n'avoir d'autre issue que celle par » où l'on est entré. Nous étions arrivés » vers la moitié de cette espèce de caverne, » lorsque les flambeaux qui nous précéd- » daient nous permirent de voir d'assez » loin un objet qui ressemblait à un homme » étendu sur la terre, comme s'il dormait ; » et cet homme fixait de plus en plus notre » attention, lorsque la lumière, frappant » sur lui, nous fit apercevoir le corps d'un » mort. Le lieu, l'état de ce malheureux » excitèrent en nous une surprise mêlée » d'horreur. Ce n'était plus qu'un sque- » lette desséché, vêtu d'un habit, un » chapeau à côté de sa tête, ses souliers » détachés de ses pieds, et un chapelet » près d'une main. On jugeait à son cos- » tume que ce pouvait être un ouvrier qui, » s'étant égaré dans ces vastes souterrains, » y avait péri de faim et de désespoir. L'état » de dessiccation complète dans lequel il se » trouvait, annonçait qu'il pouvait y avoir » plus de soixante ans que cet infortuné » était venu s'envelir vivant dans ce » tombeau. Il est probable que, depuis » lors, personne n'était entré dans cette » galerie : on venait seulement de la dé- » couvrir depuis quelques jours. L'air sec » qui règne dans ces carrières souterraines, » l'absence de toute espèce d'insectes dans » ces lieux ténébreux, avaient permis à ce » corps de se conserver, en se desséchant, » à la manière de ceux qu'on voyait au- » trefois dans les caveaux des cordeliers » de Toulouse. »

Les guides qui conduisent les voyageurs dans les souterrains ne manquent point de leur raconter l'histoire de plusieurs canonniers, qui, pendant le siège de Maestricht par les armées de la république

française, s'étant jactancieusement hâsardés à les parcourir seuls, n'en sont jamais revenus. Ils ajoutent qu'au temps où la conscription pesait sur le pays, des jeunes gens décidés à tout entreprendre pour se soustraire à ce genre de recrutement, cherchèrent dans les mêmes cryptes un asile contre les gendarmes; les plus heureux finirent par s'y diriger comme dans une grande cité déserte, et par trouver dans les profondeurs de la terre cette liberté qui n'eût plus existé pour eux à sa surface; mais d'autres, prédestinés sans doute, et comme si l'heure suprême leur eût été marquée d'avance, rencontrèrent dans l'égarement, les ténèbres, et le silence, ce trépas que la guerre leur eût au moins donné d'une manière glorieuse et mille fois moins cruelle.

En parcourant à deux reprises les cryptes de Maestricht, M. Bory lui-même a trouvé dans quelques-unes des ossemens humains, tristes restes d'infortunés dont les souffrances morales durent être plus horribles encore que les tourmens physiques au milieu desquels ils rendirent le dernier soupir. On montre en divers endroits des barbouillages au charbon, qui représentent la découverte de quelques cadavres, ou les portraits, avec la relation de leur fin tragique, de quelque malheureux enterré vivant dans ces vastes sépulchres. Ici l'on distingue un ouvrier qui, ne retrouvant plus la direction qu'il eût dû tenir, ayant erré dans ce dédale tant que son flambeau avait pu lui en faire distinguer les routes croisées et entretenu dans sa main les dernières étincelles du feu qui n'avait pas suffi pour guider ses pas, s'assit avec les doigts brûlés dans le fond d'un impasse où la faim termina ses misères; ailleurs, c'est un autre ouvrier, dont la lampe s'était renversée, et qui ne put trouver l'issue par laquelle il s'était introduit au fond d'une galerie infréquentée, à l'extrémité de laquelle il avait espéré découvrir une bonne exploitation.

De toutes les histoires de ce genre, celle de quatre récollets, morts en 1640, est

la plus lamentable. Ces religieux avaient conçu le projet de tailler une chapelle au fond de quelque retraite souterraine, et dans ce pieux dessein parcouraient souvent les grottes, voulant choisir l'endroit le plus convenable par la majesté des galeries environnantes. Dédaignant de prendre des guides à mesure qu'ils apprenaient à connaître ces galeries, ils imaginèrent un jour d'employer le moyen d'Ariadne, afin de pénétrer dans les profondeurs les moins connues, et qui, depuis long-temps abandonnées, n'étaient plus fréquentées des ouvriers; s'étant munis d'un peloton de fil, ils en fixèrent le premier brin à l'endroit ou quittant les routes battues, ils s'enfonçaient dans les antiques travaux; ayant voyagé tant que le peloton leur en fournait les moyens, ils parvinrent dans un réduit inconnu alors, fameux depuis. A l'entrée de ce lieu funeste, l'un d'eux traça avec du charbon la vue, encore existante, de l'escarpement du plateau de Saint-Pierre, prise du côté de la Meuse, où l'on apercevait le couvent de son ordre. Après avoir écrit au-dessous de cette esquisse la date d'une découverte qui devait leur coûter si cher, les récollets, songeant à retourner sur leurs pas, s'aperçurent probablement bientôt que le fil qui devait les guider, revenait sur eux à mesure qu'ils le pelotonnaient. Ce fil avait été brisé sans qu'on en sache la cause. On ignore quel parti prirent dans cette affreuse circonstance les pauvres religieux; mais leur supérieur, ne les voyant point revenir, ordonna qu'on les cherchât dans les carrières. Telle est l'immensité de celles-ci, ou plutôt tel était l'isolement des vieux travaux où les quatre infortunés avaient pénétré, que ce fut après sept jours seulement que l'on rencontra leurs quatre cadavres, étendus à peu de distance les uns des autres, le visage contre terre, le chapelet à la main; et comme prosternés dans l'attitude de l'oraison; ils étaient tombés en adressant leur dernier soupir au ciel qui les avait perdus de vue.

Les portraits de ces malheureux sont

charbonnés avec une effrayante vérité, vis-à-vis l'endroit même où gissait chacun d'eux.

En plus d'un endroit, dans les carrières de Maestricht, le portrait du diable est dessiné d'après l'idée que s'en forma chaque barbouilleur. En un lieu surtout appelé l'enfer, lieu situé dans le fond d'un antre reculé, Satan, tenant sa cour, paraît environné d'une immensité de figures fantastiques, dont quelques-unes ne sont pas sans originalité. Dans cette partie des cryptes le savant Van Swinden fit, en 1782 et en 1792 quelques observations sur la température souterraine.

M. Van Swinden employa un thermomètre de Fahrenheit, composé de deux thermomètres très sensibles, l'un au mercure, l'autre à l'esprit de vin, appliqués à la même échelle. Leur boule était de la grosseur d'une cerise. Le 3 juillet 1782, ce savant, pénétrant dans les carrières par l'entrée de Slavande, vers neuf heures dix minutes du matin, l'instrument qu'il tenait suspendu à l'extrémité d'une canne, pour que la chaleur humaine n'influat pas sur lui, marquait, exposé à l'air extérieur, 58° (13° du thermomètre de Réaumur). Quatre minutes après et à quelques centaines de pas dans les galeries, il tomba à 52° (10° R.); à neuf heures vingt-trois minutes, il marquait 50° (9° R.) seulement, et trois minutes après 49° (8° 1/2 R.). Ce thermomètre fut alors suspendu à l'une des parois de l'enfer où, loin de faire plus chaud qu'ailleurs, la température était plus basse; l'instrument n'y marqua plus que 47° 3/4 après un quart-d'heure environ de suspension. Il faut que l'enfer soit l'endroit le plus frais des souterrains dont M. Van Swinden observait les températures avec l'attention la plus scrupuleuse; car en s'en éloignant, l'habile physicien observa que le thermomètre remontait insensiblement; il se soutint constamment à 48° (8° R.) dans le reste des galeries, même lorsqu'il approchait de l'issue par laquelle on devait sortir; à peine ce thermomètre fut-il exposé de nouveau à l'extérieur et

à la clarté du jour qu'il atteignit 62° (15° R.).

M. Deluc ayant reconnu que le thermomètre à mesure, de Réaumur, marque dans les caves de l'observatoire de Paris 10° en nombre rond, il résulte des observations exactes de M. Van Swinden, que la température des carrières de Maestricht, retrouvée par lui absolument la même au mois de juin 1792, c'est-à-dire dix ans après ses premières expériences, est plus froide que celle de ces caves, de 2°, toujours sans tenir compte des fractions.

Quand Faujas pénétra dans les carrières de Maestricht, le 23 janvier 1795, le froid était rigoureux, et le mercure du thermomètre de Réaumur s'était abaissé, pendant la nuit, à 19° 1/2 au-dessous de 0 (7° au-dessous de 0 du thermomètre Fahrenheit); à dix heures du matin, il marquait 16° (0 F.). Quand Faujas eut parcouru un espace d'environ trois cents pas dans la longueur des galeries, il fit une station d'un quart d'heure pour donner à son instrument le temps nécessaire afin d'en obtenir des résultats exacts. Le mercure s'était élevé à 6 au-dessus de glace, ce qui formait une différence de 22° entre la température intérieure et extérieure. A mesure que l'observateur s'enfonçait dans les souterrains, le mercure montait, et parvenu à 8°, il y demeura stationnaire. Dans la galerie où M. Faujas avait trouvé l'homme mort, le mercure s'éleva même à 9°; mais M. Faujas attribue cette élévation d'un degré à la réunion des personnes que sa triste rencontre avait occasionnée autour du thermomètre; et au sortir de cet endroit, le thermomètre redescendit à 8°, pour ne plus varier.

A l'époque (en 1819) où M. Bory de St.-Vincent, accompagné de MM. Dekin et Behr fils, visita les carrières du plateau St.-Pierre, ces sçavans étaient munis d'un thermomètre de Réaumur, qui leur donna, pour la température extérieure, vers cinq heures de l'après-midi, au mois de juillet, 22° 1/2. Quand ils furent arrivés vers l'endroit signalé par la fin déplorable des qua-

trerécollets, leur instrument, qui, pendant plus d'un quart d'heure, était demeuré exposé loin d'eux et des flambeaux, marquait un peu plus de 8°. Soit que la légère différence qui se trouve entre leur observation et celles de MM. Faujas et Van Swinden, résultât d'un accroissement réel dans la température des souterrains, ou de la construction des instrumens, elle est trop peu sensible pour que la température des carrières de Maestricht ne doive être évaluée définitivement à 8°, sur lesquels ne peut, que peu ou point, influer la température extérieure en aucune saison, comme le prouve l'extrême différence qui existait entre cette température en février, où M. Faujas visita les cryptes, et en été où M. Van Swinden et M. Bory de Saint-Vincent les ont parcourues.

Non loin de l'enfer, le voyageur peut se faire conduire dans ce qu'on appelle le paradis, où toutes les hiérarchies célestes et les apôtres sont griffonnés autour d'une trinité grotesque; des sujets profanes tels que Marsias écorché par Apollon, et des bamboches à plusieurs couleurs, prouvent en divers lieux que des artistes habiles n'ont pas dédaigné de laisser sur les murs des galeries, comme des monumens de leurs promenades souterraines, quelques preuves de leurs talens. Mais pour une figure bien faite, que de barbouillages tapissent la plupart de ces longues et silencieuses rues, où l'égalité de la température, jointe à l'absence de toute humidité et des courans d'air, permet au moindre trait charbonné de braver la durée des siècles! En plusieurs endroits, des figures informes et des noms propres écrits à différentes hauteurs, acquièrent une certaine importance par leur antiquité et par les lumières qu'on en pourrait tirer pour fixer la date de l'exploitation de la pierre et du sable d'engrais dans tel ou tel canton des carrières. Il est des endroits où l'on ne voit presque pas de noms qui ne soient espagnols; ailleurs aucun millésime ne s'éloigne de l'an quinze cent, il y en a même de quatorze, et dans un endroit que les guides prétendent être rempli

d'inscriptions grecques, tous les noms sont écrits en vieux gothique du style des plus anciens manuscrits du moyen âge.

Ces noms des curieux de différens siècles indiquent aussi la manière dont les cryptes s'agrandissent. Ceux qui, dans les mêmes galeries, portent la date la plus vieille, sont en général les plus élevés et voisins des voûtes, tandis que les modernes sont presque toujours à la hauteur où l'homme peut crayonner ou gratter la pierre sans prendre une attitude gênante. En effet, les carriers commencent toujours leur exploitation par le haut, et le plus près possible de la partie supérieure du banc de tuf calcaire; les premiers conduits par lesquels ils percent celui-ci, n'ont guère plus de quatre ou cinq pieds d'élévation, et de huit à dix de largeur. C'est quand ces conduits étaient bas, que les noms qui paraissent maintenant si élevés durent être écrits. Quand les ouvriers jugent que l'éloignement de l'entrée au point où ils travaillent, devient trop considérable, et rendrait trop lente l'extraction des pierres ou du sable préparé, ils creusent par en bas la route qu'ils avaient tracée, et continuent ainsi à travailler de plus bas en plus bas. Après un certain temps, des boyaux, d'abord étouffés et mesquins, se trouvent transformés en galeries imposantes, dont plusieurs n'ont pas moins de quarante-cinq pieds de hauteur, sur quinze au moins de large. Que sont les catacombes de Rome comparées aux cryptes des environs de Maestricht? Les descriptions qui nous en ont le plus exagéré l'étendue en portent la largeur à deux ou trois pieds, et la hauteur à huit ou dix.

On se ferait une idée très fautive de la majesté des belles galeries souterraines du plateau de St.-Pierre, si l'on s'en rapportait à la figure qu'en a donnée Faujas (Hist. de la mont. de Maestricht, etc., p. 111). Cette figure a probablement été composée de mémoire ou d'après quelque site des carrières qui se prolongent sous une partie de Paris, carrières dans lesquelles M. Bory se rappelle avoir vu, en certains endroits,

des arcades dans le genre de celles qu'a figurées un dessinateur inexact. Dans aucune des parties où M. Bory a pénétré, il n'a vu de ces piliers grêles, à six ou huit pans, s'élevant en forme gothique pour soutenir des voûtes cintrées qui ressembleraient bien plus à celles de la mosquée de Cordoue qu'à la réalité; piliers d'une hauteur exagérée et qui dans un ouvrage de la nature de celui de M. Faujas, prouvent, en dépit de la richesse du burin, que tous les dessins n'y ont point été également soignés.

M. Bory a tâché de rendre la forme des galeries, jusqu'ici mal représentées. Elles s'étendent toujours à angle droit et dans diverses directions, entre de solides massifs quelquefois cubiques, dont les dimensions sont à peu près égales à de grandes distances. En couvrant une table de marbre de dés, posés deux à deux l'un sur l'autre, ou par cubes de quatre à quatre, à la distance de l'épaisseur de l'un de ces mêmes dés et dans un même alignement, en chargeant ensuite ces dés, figurant des piliers, d'une autre plaque de marbre, qui figurerait des voûtes plates, on obtiendrait, un plan assez exact des souterrains si mal figurés dans le magnifique ouvrage de M. Faujas. On remarque sans qu'il soit nécessaire d'en être averti par les guides, deux genres de travaux assez différens dans les carrières de St.-Pierre, les modernes et les anciens. Les premiers appartiennent aux habitans du pays. M. Bory n'hésite point à regarder les seconds comme devant être attribués aux soldats romains.

Dans la position encore appelée *Caster*, M. Bory a cru retrouver les limites de l'un de ces camps où les militaires de l'Empire ne demeuraient jamais oisifs. Après avoir occupé les soldats à se retrancher, à construire le château de Lichtenberg, où se voit encore une des tours qu'ils élevèrent, on put les employer au travail des carrières, qui n'a jamais été, sur les bords de la Meuse, un supplice comme chez le tyran de Syracuse. On voit encore aujourd'hui que la condition du carrier n'a rien de pénible, et pour procurer à leurs subordonnés

un supplément de paie, avec lequel ceux-ci pussent se procurer ces douceurs que le soldat en garnison trouve quelquefois dans son industrie, les chefs romains ne pouvaient-ils pas avoir réservé pour leurs troupes l'exploitation, sous leur camp, d'une pierre et d'un sable d'engrais que l'habitant était obligé de venir acheter d'elles? Ce qui confirme M. Bory dans cette idée, c'est que les travaux qui se voient sous Caster, ainsi que tous ceux qui s'étendent sous la cense de Lichtenberg, c'est-à-dire dans la partie méridionale du plateau qu'il suppose avoir été proprement le camp romain, ont été évidemment asservis à un plan où l'on reconnaît une sorte de grandeur, et duquel en aucun endroit les travailleurs ne se sont écartés.

L'entrée de ce que M. Bory regarde comme des galeries antiques fut long-temps dérobée à la curiosité des voyageurs; ce n'est que depuis peu d'années que le propriétaire du château actuel de Caster, où l'on jouit d'une vue admirable, voulant, en homme de goût, profiter des accidens offerts par le terrain, afin d'embellir sa demeure, et de l'environner de jardins pittoresques, les fit débayer, précisément à l'extrémité de l'une des allées de son parc, à mi-côte environ et sous les limites de la partie du plateau où fut l'extrémité méridionale du camp romain. Sept portiques principaux ont été mis à jour. Ces entrées portent un caractère particulier que n'ont point les modernes, ou peut-être de plus antiques encore. Elles s'élèvent, comme la façade d'un péristyle, au-dessus d'un espace de terrain, de quelques pas de largeur, qui fut évidemment aplani par la main de l'homme, comme une place publique au-devant d'un monument. Par elles on pénètre dans une infinité de rues alignées, se coupant à angles droits, remarquables par leur largeur et surtout par l'élévation des voûtes plates qui en couronnent les parties supérieures. Ici les piliers de support sont en général très massifs et taillés en carré long, de sorte que les rues transversales, coupant celles à qui les portiques

servent d'entrée, sont plus éloignées les unes des autres que dans la plupart des travaux regardés comme nouveaux ou qui le sont en effet. Plusieurs de ces piliers ont jusqu'à vingt pas de long, et aucun n'a moins de quarante-cinq pieds de hauteur; leurs quatre faces sont parfaitement unies; on n'y aperçoit aucune recoupe, ce qui porte à croire qu'ils ont été taillés d'une seule fois. Des cannelures parallèles, qu'on y découvre de distance en distance, marquaient peut-être la longueur des pierres qu'on obtint en les taillant, et confirment encore la conjecture de M. Bory en prouvant que ceux qui creusèrent les cryptes méridionales, donnaient aux pierres qu'ils en retiraient des dimensions plus fortes que celles qu'on leur donne aujourd'hui. Ces cannelures parallèles et perpendiculaires, portent des lignes qu'on aperçoit sur l'espèce de corniche qui règne tout autour des piliers, corniche qui ne manque à ceux-ci nulle part, et qui toute simple qu'elle est, ne leur en donne pas moins un air monumental. Cette corniche ne se retrouve jamais dans ce que l'on pourrait considérer comme les exploitations des barbares; les carriers actuels ne prennent pas la peine de la tailler, et l'on distingue aisément les galeries qu'ils ont creusées par l'absence de cet ornement.

Les plafonds des travaux romains sont remarquables par la manière dont ils ont été égalisés et grattés. En les admirant, on y aperçoit quelquefois un caractère charbonné, qui dut servir à indiquer quelque direction pour les travailleurs.

M. Bory rapporte que tandis qu'il prenait une vue des portiques méridionaux de Caster, M. Behr fils fit une découverte qui ne laissa plus le moindre doute sur leur antiquité; il reconnut, sous l'une des entrées, les restes d'une statue taillée dans la pierre, ou plutôt d'un groupe, dont on peut encore distinguer un personnage colossal, avec quelques membres qui ne peuvent lui avoir appartenus. Le temps a considérablement détérioré des figures sculptées dans un tuf trop mou, et expo-

sées au contact de l'air extérieur, de sorte que beaucoup de personnes ont passé et passeront sans les remarquer; mais dès que M. Behr en eût saisi les contours, M. Bory et M. Dekin les reconnurent avec la plus grande facilité, et distinguèrent surtout une tête dont les traits ont presque disparu, avec une épaule et un bras, dans une attitude indicative: la partie droite de cette sculpture, où semblaient avoir été taillées d'autres figures, est la plus maltraitée; et quant aux extrémités inférieures, les moyeux des roues des charrettes les heurtant, en entrant dans les souterrains, ont tout détruit. Comme ces charrettes n'ont été, à ce qu'il paraît, employées dans les travaux romains que depuis le temps où le propriétaire en a repris l'exploitation, il est probable qu'à l'époque très rapprochée où l'on déblaya l'entrée de ces travaux, les statues eussent été plus reconnaissables. Quoi qu'il en soit, ces longues et majestueuses galeries, où des hommes venus des bords du Tibre imprimèrent le caractère de grandeur qui s'attache partout au nom romain, sont aujourd'hui des rues très fréquentées, et l'on peut s'y retrouver plus facilement qu'ailleurs, parce que des ornières fraîches y indiquent toujours un chemin de sortie. Ces ornières pénètrent jusqu'à l'extrémité occidentale des galeries où les charrettes viennent chercher les pierres; des *Tipules*, s'attachant aux animaux qui les traînent, ou recherchant peut-être la fraîcheur des grottes, s'y égarèrent, et M. Bory en trouva qui, s'étant comme étouffées dans l'obscurité, tapissaient par milliers, pâles et mourantes, les parois des galeries reculées, où, privé de la lumière bienfaisante, aucun être ne saurait long-temps vivre ou végéter.

Un garde des carrières habite sous l'un des portiques romains, à quelque distance des sept entrées qui figurent un temple. Cet homme fort intelligent assura à M. Bory ainsi qu'à MM. Behr et Dekin qu'il pourrait les conduire jusque sous les voûtes du fort St.-Pierre, avec lesquelles les galeries de Caster ont, disait-il, des communica-

tions; mais il ajouta que l'entreprise serait périlleuse, parce que des effondrements avaient intercepté divers passages. Il montra les peaux des fouines et des renards qu'il prend fréquemment dans les souterrains. Des oiseaux de nuit clonés contre sa porte, prouvèrent que la chouette est assez commune aux environs de sa demeure.

Quant aux travaux, ceux qu'on peut considérer comme modernes sont les plus rapprochés de la ville de Maestricht; les ouvriers qui se trouvent aujourd'hui employés à les continuer, conviennent eux-mêmes que les galeries antiques sont beaucoup plus belles et mieux entendues que les leurs. Celles-ci sont en général moins élevées, moins larges, irrégulières, dépourvues de tout ornement, et leurs voûtes quoique plates, ne paraissent point avoir été gratées avec une certaine prétention au fini.

On aperçoit en quelques endroits, par les parois des piliers qu'on peut croire avoir été taillés il y a quelques siècles, deux, et mêmes trois rebords parallèles, situés les uns au-dessous des autres à six pieds environ de distance, saillant de trois à six pouces, et qui indiquent les traces successives des travaux que nécessita leur taille, en rétrécissant sensiblement les galeries par le bas. Des blocs de silex désunis sont quelquefois accumulés sur ces sortes d'étagères.

Les galeries commencent toujours par le haut et les carriers, après les avoir poussées à une certaine distance, les reprenant par le bas, ce doit être à cette méthode, évidemment pratiquée de temps immémorial, que les rebords dont il est question doivent leur origine; des carriers ont pu juger dans l'exploitation de certaines parties de la masse calcaire, qu'il était nécessaire de renforcer par le bas les piliers de soutien; ils ont alors rétréci chaque nouveau creusement, et jeté sur le rebord qu'occasionait cette précaution, les rognons de silex qui s'étaient trouvés sous leurs instrumens, enssent été un poids inutile dans le sable d'engrais qu'ils venaient extraire. C'est dans quelques-unes des gale-

ries à rebord, que M. Bory s'aperçut, pour la première fois, des taches noires, arrondies et de quelques pouces de diamètre, disposées presque toujours au hasard, mais quelquefois en lignes transversales et parallèles, contre les plafonds. M. Bory crut d'abord que ces taches, toujours un peu éloignées les unes des autres, devaient être attribuées à quelque infiltration, ou bien à la végétation de quelque plante cryptogame appartenant à la famille des bysses. S'étant procuré les moyens d'y atteindre, il reconnut qu'elles venaient de la fumée des lampes employées par d'anciens travailleurs; lampes qui, se fixant dans la pierre par une pointe de fer, ont toujours laissé un petit trou à côté de la tache de noir de fumée. Ce noir de fumée avait conservé tous les caractères de la fraîcheur, jusqu'à l'odeur qui lui est propre, au point qu'on l'aurait cru étendu de la veille.

Plusieurs entrées conduisent dans les souterrains du plateau de St.-Pierre; les guides assurent qu'elles se correspondent toutes, qu'ils ont autrefois traversé la masse calcaire dans toutes les directions, mais que des affaissemens généraux ou des effondrements partiels ne permettent plus de passer par dessous la terre du vallon de la Meuse à celui de la Jaar.

Quand Faujas visita ces lieux, une ligne avec du charbon sur l'un des côtés des rues qu'il parcourut, dirigeait sa marche. Cette précaution, dit-il, avait été prise depuis quelques jours par des ingénieurs français, lesquels, à l'aide d'un ancien plan, de la boussole et avec l'assistance d'intrépides sapeurs étaient parvenus à trouver une route qui traversait la montagne: dans sa partie la plus étroite, et aboutissait vers une ancienne ouverture correspondante au bord de la Meuse. Cette ancienne ouverture est devenue la plus fréquentée aujourd'hui, et ce n'est point dans la partie la plus étroite de la montagne qu'il fallait voyager pour y parvenir, en entrant par-dessous le fort St.-Pierre, mais dans une ligne à peu près diagonale et qui équivalait presque à la moitié de la longueur totale

du plateau. Quoi qu'il en soit, un affaissement général, ayant depuis quelques années eu lieu dans une longueur d'environ sept ou huit cents pas, sur deux ou trois cents de largeur, cet affaissement a interrompu les communications qui existaient d'un côté à l'autre de la partie septentrionale du plateau. Cependant il existe encore quelques galeries praticables, mais dangereuses à parcourir, au moyen desquelles on peut entrer par un côté et sortir par l'autre.

Quant au fort St. Pierre, il suffit ici qu'on sache que cette pesante masse est située à l'extrémité septentrionale du plateau de St. Pierre, au point même d'où partent les pentes qui le terminent en s'adoucissant. On assure que la pointe sur laquelle on l'a construit, n'est point intérieurement percée de galeries, encore que l'on pût autrefois entrer dans les cryptes par l'escalier qui se voit dans son intérieur, et par lequel M. Bory lui-même y a pénétré. Quoi qu'il en soit le fort St. Pierre ne s'élevât-il que sur un banc calcaire non excavé, il devait être facile de prévoir qu'en surchargeant de bâtisse cette masse déjà si lourde, telle que le génie militaire français l'avait laissée, l'immense surcroît de pesanteur qu'on y ajouterait, agissant non seulement verticalement, mais encore latéralement, occasionerait, dans une circonférence dont les parois des cryptes formeraient des tangentes en quelques points, l'écrasement de ces mêmes parois.

En examinant la nature du sol à une certaine profondeur, en interrogeant la géologie, on eût appris que la masse calcaire de tout le plateau est, inférieurement et par le niveau de la Meuse, beaucoup moins consistant que dans la région où les carrières se trouvent percées; de sorte que lors même que ces galeries ne se fussent pas trouvées dans les environs du fort, comme pour y être crevées par l'effet de son poids, le tassement inférieur eût tôt ou tard fait glisser le fort entier dans la direction des pentes septentrionales, vers lesquelles il se déjettera nécessairement par la suite.

Naguère une partie de ce fort disparut

presque subitement : on ne voit plus de traces de cet événement qu'au point où la route de Liège, par le plateau, en a été rétrécie. Cette route, en s'élevant, avait dû nécessairement effleurer la partie supérieure de la masse calcaire; et celle-ci, mise à nu par les travaux qu'elle nécessite, avait été coupée à quelques mètres de profondeur, pour adoucir la montée et la descente; par le dernier affaissement les parois de ce chemin, dont l'éloignement était tel, que les voitures les plus larges y passaient facilement, se sont rapprochées, au point qu'une charrette ordinaire y pent à peine passer.

En observant attentivement ces parois, où se distinguent les extrémités des fentes immenses que le poids du fort, s'affaisant sur lui-même, a déterminées, on remarque, ainsi que dans les parties intérieures des galeries crevées où M. Bory a pénétré, que ces fentes suivent une direction générale et constante, d'après laquelle il est indubitable que ces lieux sont encore destinés à devenir le théâtre de catastrophes contre lesquelles tout l'art possible serait impuissant. En vain le génie lutterait-il contre l'effort lent, mais certain de la nature, qui ne forna point le plateau de St.-Pierre pour supporter un fardeau qu'elle ne lui avait point imposé. Il est probable que la hauteur sur laquelle se trouve la cense de Lichtenberg est percée de galeries; aussi les anciens en s'y fortifiant n'y construisirent-ils qu'un château, dont les restes prouvent évidemment que la pesanteur de celui-ci avait été calculée et subordonnée à la solidité du sol qui le devait porter.

Quoi qu'il en soit, les principales entrées des cryptes sont en assez grand nombre. La plus remarquable est celle dont Faujas a donné deux vues, dont l'une est prise par dehors, et l'autre de quelque point choisi à cinquante pas environ dans son enfoncement. Elle a un peu plus de quarante-trois pieds de hauteur sur une largeur de cinquante. On l'aperçoit, à une grande distance par la route de Tongres, et, vue de

loin ou de près, elle offre un aspect singulièrement imposant et pittoresque.

Pratiquée comme une immense arcade dans les flancs d'un amas de roches calcaires, elle correspond souterrainement à ce qu'on peut appeler le glacis méridional du fort St.-Pierre. Tout dans son ensemble retrace, mais en grand, la forme des entrées ordinaires, et M. Bory ainsi que ses savans compagnons de voyage, n'y ont rien aperçu qui ait pu déterminer M. Faujas à prononcer que cette immense caverne ne fut point l'ouvrage des générations passées. « Il dit, il répète, que la grande grotte est l'ouvrage de la nature. Notre intention, ajoute-t-il, n'est pas de rechercher si cette profonde cavité est due à un courant de mer, dont les efforts et la rapidité se sont fait jour à travers des sables mouvans qui leur ont opposé moins de résistance que les masses environnantes, ou à d'autres causes dont la discussion mènerait trop loin, et tout annonce que cette première caverne n'a jamais été ouverte par la main de l'homme. »

« Pourquoi, dit M. Bory, chercher dans des révolutions du globe, dans un courant dont la marche eût été contraire à celle de tous ceux qu'on voit aujourd'hui, et dans une cause physique improbable, la formation d'une grotte qui n'a d'extraordinaire que ses proportions, et de l'origine de laquelle le moindre carrier de Maestricht, et la plus mesquine des grottes qu'on voit sur les flancs du plateau de St.-Pierre, rendent chaque jour complètement raison? »

La grande caverne de Maestricht n'est qu'une entrée ordinaire, que des paysans du voisinage ont élargie pour en faire leur habitation, probablement quand l'exploitation dont elle était la porte, fut abandonnée et transférée un peu plus vers le sud. On y distingue encore les traces d'une écurie, une aire creusée dans le sol où des fermiers battaient leur grain, l'emplacement de la maison rustique pratiquée dans le rocher, et dont la façade en maçonnerie se voyait au temps du voyage de M. Faujas. Celui-ci raconte, au sujet de la grotte dont

il est question, une anecdote digne d'être conservée.

Pendant le siège qui fit tomber Maestricht au pouvoir de la république française, des chasseurs de l'armée assiégeante vinrent s'y établir. Les Autrichiens occupaient au-dessus d'eux le fort St.-Pierre, et malheureux dans les sorties qu'ils tentaient sur l'aire supérieure, ils imaginèrent de descendre par l'escalier intérieur du fort dans les galeries souterraines, dans l'espoir de chasser leurs ennemis cantonnés à l'entrée de ces mêmes galeries. Mais la lueur des flambeaux qui guidaient leur marche silencieuse à travers l'obscurité, ayant trahi les projets des Autrichiens, les chasseurs français se dirigèrent à pas de loup sur ces flambeaux, et surprenant ceux qui croyaient les surprendre, les accablant d'un feu vivement nourri, ils dispersèrent dans les profondeurs du labyrinthe, tout ce qui ne tomba pas sous le plomb meurtrier ou ne demeura point prisonnier de guerre. Cet événement a servi de leçon aux ingénieurs, qui depuis ont amélioré les défenses du fort St.-Pierre; une partie de l'orifice de la grande entrée a été fermée par un mur épais muni de meurtrières, qui ne permettrait plus à quelque détachement que ce fût, de s'introduire sous des ouvrages qu'il eût été si aisé de détruire. au moyen de puissantes mines dont les galeries se trouvaient toutes creusées, et praticables avant que les derniers affaissemens dont il a été parlé n'en eussent comblé les communications avec les souterrains du fort.

« A une très petite distance de la grande grotte, dit Faujas, il en existe une beaucoup moins élevée, et néanmoins très profonde. C'est par celle-ci que le savant professeur du muséum d'histoire naturelle de Paris pénétra dans l'intérieur du plateau St. Pierre. Il ne dit point par où il en sortit, et si après y avoir voyagé il revint sur ses pas. M. Bory présume que c'est par elle qu'il entrevit une faible lueur, au terme de l'excursion qu'il fit dans les cryptes en 1816. Elle est pratiquée dans la face occidentale de la masse calcaire, mise

à nu ; M. Behr fils a fait remarquer dans cet endroit une maison souterraine abandonnée, et à quelques pas, les débris d'une brasserie, naguère écrasée par la chute des rochers dont on voit une sorte de muraille dans l'escarpement dominé par le fort du côté de la Jaar.

Depuis la petite entrée jusqu'au Sart, en remontant le cours du Geer par sa rive droite, on ne trouve plus d'escarpemens de rochers mis à nu ; mais des pentes plus ou moins adoucies qui les cachent. A quelque distance, se rencontrent deux petites exploitations, toutes nouvelles, creusées jusqu'au niveau du vallon, et qui n'offrent encore l'une et l'autre que des conduits fort bas, au fond desquels M. Bory, dans sa dernière exploration, aperçut au loin la lueur des lampes qui annonçaient la présence des ouvriers.

Plus loin sont des entrées plus considérables, creusées à deux ou trois portiques, dans des pans de rochers calcaires assez élevés et dépouillés. Les galeries de plain pied, où ces portiques conduisent, paraissent abandonnées ; les pâtres y conduisent leurs brebis pour les mettre à l'abri du mauvais temps ou des ardeurs du jour. La plus septentrionale de ces deux anciennes issues, commença à révéler à M. Bory et aux savans qui l'accompagnaient le mystère de la formation des effondrements en entonnoir. A peine s'y étaient-ils enfoncés d'une vingtaine de pas, la route se trouva encombrée de galets, de sable et de terre végétale, arrachés au sol supérieur, et en visitant ensuite la surface de ce sol supérieur, précisément au-dessus du point où ils avaient rencontré l'obstacle, ils aperçurent trois enfoncemens de dimensions différentes, mais peu considérables, résultant évidemment de la déperdition d'une partie de la superficie des pentes du plateau, qui avait été engloutie.

Les derniers éboulemens ont mis à jour, près du fort, une autre entrée fort anciennement abandonnée à la gauche et au bord du chemin encaissé, qui fut la grande route jusqu'à l'instant où le rapproche-

ment de ses parois en ait interdit le passage aux voitures dont la voie est un peu large. Une autre issue, également infréquentée depuis long-temps, existe à la même hauteur sur la pente nord-est, qui s'adoucit vers Maestricht : on en reconnaît la place depuis les glaciés de la ville, à quelques buissons qui croissent à l'entour.

En continuant à voyager vers le midi, du côté de la Meuse, on trouve bientôt une maison blanche ; située un peu avant l'église de St.-Pierre, et vis-à-vis laquelle existe le chemin de l'entrée maintenant le plus en usage ; à sept ou huit cents pas de cette entrée, se trouve Lavandegh ou Slavande, ancien couvent de récollets, maintenant à demi ruiné et métamorphosé en guinguette. Les bâtimens de Slavande sont situés, aux deux tiers de la hauteur, sur l'escarpement dont la Meuse baigne la base, et sur la pente brusque duquel les religieux ont pratiqué, à grands frais, des jardins en terrasses d'assez mauvais goût. Malgré le peu d'intelligence avec lequel la construction de Slavande fut dirigée, ces lieux produisent un effet assez grandiose, vu de la rive opposée de la Meuse, et les vieux ifs, taillés en pions d'échecs, dont le jardin supérieur est encore décoré, contrastant par leur feuillage sombre avec la blancheur de la pierre dont les terrasses sont bâties, produisent un accident assez heureux dans l'ensemble du paysage.

C'est contre le mur méridional de l'enclos de Slavande qu'existe l'issue par laquelle les guides des voyageurs rendent ordinairement ceux-ci à la clarté du jour ; elle est marquée dans la carte de M. Bory. Pour y parvenir en quittant la route à mi-côte, il faut passer sous un grand rocher calcaire, qu'on a percé de part en part, et qui rappelle les ruines d'un arc de triomphe dont tous les ornemens eussent été détruits. La voûte de ce roc a servi plusieurs fois de salle de festin à des curieux qui, après une excursion souterraine, voulaient se livrer aux plaisirs de la table.

Les hommes qui creusèrent ce roc, et lui donnèrent la forme d'un monument

détruit par les âges, trouvèrent moins d'obstacles à se faire jour à travers le tuf, que de le dégager, par sa droite ou par sa gauche, de la terre qu'il eût fallu enlever pour pratiquer un chemin de charrette; chemin qui se prolonge en divers sens jusqu'aux dernières extrémités des souterrains.

En sortant de Slavande, et vers la base du rocher, le voyageur se trouve sur une esplanade peu étendue, pratiquée de main d'homme, à mi-côte. Des blocs calcaires s'élèvent à sa droite, confusément entassés, et la vieille tour de Lichtenberg couronne vis-à-vis une hauteur, en pain de sucre, qui semble séparée du reste du plateau comme une montagne isolée, encore qu'elle ne le soit pas réellement. Lichtenberg, après avoir été successivement un château-fort des Romains et une seigneurie des temps féodaux, ne présente maintenant qu'une modeste cense. Ce nom de Lichtenberg, qui signifie montagne de la lumière, indique assez qu'autrefois on faisait, sur ses tours, des signaux de nuit dont les feux devaient s'apercevoir de loin. Une vieille entrée se trouve cachée dans les buissons, vers le milieu de la gorge, par l'effet de laquelle Lichtenberg, vu de Slavande, paraît une montagne détachée. Les guides prétendent que par cette vieille porte on pourrait communiquer avec celles qui se trouvent en-dessous de Lichtenberg du côté de la Meuse, si des effondrements, dont ils indiquent les entonnoirs supérieurs, ne s'y opposaient.

Ces entrées, que l'on voit sur le flanc de l'escarpement quand on le parcourt à mi-côte, en voyageant vers le sud, et lorsqu'on a laissé Lichtenberg derrière soi, sont abandonnées, et peut-être ne pénètrent pas dans la masse calcaire aussi profondément qu'on l'assure; elles sont en assez grand nombre, et conduisent aux galeries les moins élevées; mais celles-ci sont fort curieuses à visiter, car c'est dans la partie de l'escarpement où elles furent creusées que se rencontre un grand nombre de tuyaux d'orgues géologiques, tuyaux

dont plusieurs ont été mis à nu par le fracassement des rochers, comme pour présenter au géologue les moindres circonstances de leur formation, et dont les plus remarquables sont figurés dans la planche publiée par M. Bory.

Depuis les environs de Lichtenberg jusques aux portiques méridionaux, dans lesquels M. Bory a cru voir un monument romain, on ne trouve plus d'issues pour pénétrer au loin dans la masse calcaire; ce n'est pas qu'il n'en doive exister, mais des éboulemens recouverts d'épais taillis, les cachent sans doute.

En s'éloignant de Maestricht par la porte de Liège, on aperçoit non loin de la fourche que forment le chemin du plateau et celui de Slavande, par l'église de St.-Pierre, une chaumière qu'habite le guide le plus capable de conduire les voyageurs dans les profondeurs des fameuses carrières. Une enseigne qui promet au voyageur la connaissance de toutes les curiosités de la montagne, fait aisément reconnaître cette modeste habitation entre les maisons voisines. M. Bory s'y était adressé en 1816 pour pénétrer dans les cryptes. M. Behr fils l'y conduisit de nouveau en 1819. Le guide et son fils s'étant munis de plusieurs torches de résine, d'amadou, d'allumettes, d'un briquet et de pierre à feu, conduisirent les deux savans voyageurs d'abord vis-à-vis de la maison blanche, d'où, tournant à droite ils furent bientôt rendus à l'entrée qui est pratiquée véritablement à mi-côte; car un plateau de peu de largeur, et qui s'étend entre le chemin de Slavande et les pentes assez brusques qu'on voit sur la droite ou en face, se trouve situé au-dessus d'autres pentes, qu'on laisse à gauche et bientôt derrière soi : au pied de ces pentes inférieures s'allonge parallèlement à la rivière le village de St.-Pierre, par rapport auquel la paroisse, la maison blanche, le lieu appelé *Maaszigt* (vue de la Meuse) et Slavande, se trouvent sur les hauteurs, encore que ces points soient à leur tour dominés par le grand plateau, dont la base est assise sur un plateau étroit,

et d'où l'on entre de plain pied dans les galeries.

Pour commencer une exploitation dans le calcaire grossier de ces lieux, il faut d'abord dégager du sable ou des galets qui la recouvrent, la face du rocher par lequel on prétend pénétrer dans sa masse; aussi les chemins par lesquels on gagne l'entrée des travaux actuels, et particulièrement l'entrée dite de *l'église*, paraissent-ils s'enterrer à mesure qu'on y avance, et leurs côtés, de plus en plus élevés, les encaissent souvent profondément au point où, pénétrant dans le cœur de la pierre, ils en deviennent les rues. Ces chemins demeurent à peu près de plain pied jusqu'à une certaine distance sous le plateau même; mais en suivant toujours la trace des ornières dans l'intérieur du sol, on s'aperçoit, à l'élévation croissante des voûtes qui restent cependant au même niveau, que les chemins souterrains s'enfoncent insensiblement dans la profondeur du calcaire: ils y ont été si bien ménagés que leur pente n'est jamais un obstacle à la circulation des charrettes chargées de pierres taillées ou de sable d'engrais.

A peine M. Bory et ses compagnons eurent-ils parcouru un espace de deux cents pas dans les souterrains, que ceux-ci présentèrent à leur esprit la sombre idée d'un labyrinthe inextricable, où l'homme, abandonné à ses propres ressources, ne saurait trouver que la mort. Ils avaient déjà compté plus de vingt rues transversales, aux extrémités desquelles régnaient d'épaisses ténèbres; l'absence de tout écho faisait connaître qu'elles se prolongeaient à de grandes distances.

Si quelque chose peut ajouter à l'horreur de l'obscurité complète, c'est le silence funèbre dont l'empire est si bien établi dans ces sinistres profondeurs; la voix de l'homme suffit à peine pour l'y troubler, les cris y demeuraient sourds, étouffés et comme arrêtés par la seule épaisseur des ténèbres; ils ne retentissaient point contre des voûtes et des parois sans élasticité, qui semblaient les amortir. Si parfois, M. Bory

et ses compagnons, se séparant en deux troupes, s'éloignaient les uns des autres afin de juger l'effet que produiraient, dans la profonde obscurité, leurs flambeaux et leurs voix; leurs flambeaux, brillant d'un éclat rougeâtre et tranquille, n'aidaient point à reconnaître les objets qui s'en trouvaient rapprochés, et leurs voix, sans vibration, se perdant à travers mille routes croisées, rappelaient, à quelques pas de distance, ces bruits éternels qui parviennent à l'oreille par la coupe d'un madrier à l'autre extrémité duquel on parlerait à voix basse.

Pour juger de toute la solitude dans laquelle il s'enveloppait, et pour se faire une idée de ce qu'y peut être l'égarément, le voyageur, après avoir apprécié la complication du labyrinthe vers ses dernières profondeurs, doit faire tout à coup éteindre les flambeaux, et ordonner au guide de l'abandonner à lui-même pendant quelques instans: une sorte de terreur le saisira soudain, un instinct irrésistible le poussera vers les murailles muettes, comme pour chercher, en les interrogeant par le tact, la certitude qu'il lui reste encore un sens; le seul qui ne le trahisse point, le seul à l'aide duquel il pourrait essayer de se diriger dans cet abandon absolu, où son œil chercherait en vain à discerner quelque lueur secourable, où l'oreille ne saurait saisir le moindre bruit consolateur, où le néant du tombeau l'environne vivant, et lui révèle toutes les horreurs du supplice qu'éprouveront les désespérés dont les cris, les pleurs, les prières ferventes et les transports d'une rage inutile se perdirent dans la solitaire immensité de ces mêmes lieux. Après avoir erré quelques minutes contre les murailles du dédale et se sentant déjà perdu, l'homme le plus intrépide s'arrête interdit; il appelle son guide; il veut revoir la clarté des torches, et la première étincelle qui jaillit du caillou lui cause une inexprimable émotion.

On recommande aux personnes qui auraient le malheur de s'égarer dans les carrières, de s'arrêter aussitôt qu'elles com-

mencent à s'apercevoir du danger qu'elles courent; elles s'exposeraient à s'égarer davantage, par des recherches qu'on ne peut guère faire de sang-froid. En s'arrêtant, il leur reste l'espoir que, s'apercevant sur la terre de leur disparition, les personnes qui fouilleraient les galeries afin de venir à leur secours, passeraient nécessairement assez près d'elles pour qu'on pût entendre leurs voix et qu'elles pussent distinguer la lueur des flambeaux secourables. En s'obstinant à chercher le chemin perdu, dans l'immensité des galeries, on risquerait de s'enfoncer, comme les quatre récollets dont il a été question, dans des impasses et dans certains conduits abandonnés, au fond desquels on pourrait bien n'être retrouvé que trop tard.

Dans le récit de sa savante exploration, M. Bory nous dit qu'après avoir voyagé souterrainement pendant environ trois cents pas vers l'ouest, il changea de direction et abandonna dans la ligne où Faujas fait remarquer que des officiers français avaient traversé la montagne, celle que M. Bory avait suivie autrefois, quand il fut conduit vers la partie septentrionale des souterrains. Un grand éboulement intercepte ici toute communication; on prend alors vers le sud où l'on retrouve bientôt la route des charrettes; M. Bory suivit celle-ci pendant plus de mille pas, admirant le nombre infini des rues transversales qu'il laissait à droite et à gauche, pour se diriger vers un puits d'exploitation dont l'orifice se trouve vers le milieu du plateau, non loin d'un entonnoir d'effondrement isolé, fort profond et rempli d'arbres.

La clarté fixe et pâle de quelques lampes lui indiqua ainsi qu'à ses compagnons, d'une grande distance, le point où quelques carriers étaient occupés à détacher de la pierre. Apercevant ces feux, les travailleurs se dirigèrent vers M. Bory, et réclamèrent du guide une portion de la récompense qui devait lui être donnée, en alléguant que, pour pénétrer dans leur domaine, il fallait

payer une sorte de droit. Cette réclamation faite sous terre, et d'une manière tant soit peu impérative, rappela à M. Bory la façon dont le soldat espagnol, armé d'une arquebuse, sur une route écartée des Asturies, demandait l'aumône à Gilblas.

Après que le guide se fut entendu avec les carriers, M. Bory examina la manière décrite plus haut dont ceux-ci agrandissent les galeries. Parvenus fort loin des portes orientales, à force de creuser la masse calcaire, ces carriers ont trouvé plus court de communiquer avec l'aire supérieure par un puits, en tout pareil à ceux dont est criblée la plaine de Mont-Rouge, près de Paris.

M. Bory se trouvait ici rendu vers les limites occidentales du banc calcaire de Saint-Pierre. Il s'achemina encore vers le sud, en laissant sur sa droite des rues fort larges et quelquefois beaucoup plus enfoncées que le chemin battu; celui-ci même s'élevait en plusieurs endroits au-dessus du fond de ces galeries basses comme une chaussée; l'œil plongeait alors dans d'obscurs précipices. C'est après avoir fait quelques centaines de pas en suivant la même direction, qu'il arriva à l'entrée de l'impasse où se voient les portraits de religieux morts en 1640. A partir de ce point, M. Bory, accompagné constamment de MM. Belr et Dekin, voyagea vers le nord, et le guide s'arrêta bientôt en un lieu qu'il appelait *la Fontaine*.

Ici les voûtes étaient assez basses, et dans une sorte de carrefour se trouvait un bloc de pierre, singulièrement façonné, un peu élevé au-dessus du sol, creusé dans le milieu en forme de cuvette et dont une eau limpide remplissait la capacité: on eût dit le bénitier rustique de quelque misérable église de campagne. La température de cette eau fut autrefois constatée par M. Van Swinden; elle était alors de 47° 4/8 au thermomètre de Fahrenheit, un peu moins de 8° de Réaumur.

Elle est encore la même¹, et Faujas paraît ne point avoir pénétré jusqu'en cet

¹ Il est remarquable que cette température

soit à peu près la même que celle des eaux douces

endroit, puisqu'il n'en a pas parlé. Cette eau, qui nous parut fraîche, n'avait aucun goût désagréable, cependant elle ne peut passer pour bonne ; elle ne manque jamais : de larges gouttes tombant du plafond, comme d'une pierre à filtrer des Canaries, la renouvellent sans cesse, mais fort lentement. Ces gouttes résultant d'une infiltration, tenant nécessairement en dissolution du carbonate calcaire, ont formé peu à peu sur la voûte qu'elles traversent, une sorte de stalactite informe, brunâtre et grossière, qui descend vers la cuvette inférieure, comme le Cône renversé d'un filtre. Ce conduit sail-lant paraît être à M. Bory l'extrémité d'une orgue géologique. En le brisant, on le trouverait peut-être rempli de fragmens de couches supérieures, et si par quelque ébranlement on forçait ces fragmens à s'écrouler, on verrait s'opérer à la surface du plateau un nouvel entonnoir, en forme de cratère.

Ce doit être non loin de cette sorte de fontaine que les paysans des environs de Maestricht sont venus, plus d'une fois, en temps de guerre, chercher un asile; ils s'étaient établis dans ce triste séjour avec leurs animaux domestiques, pour soustraire ceux-ci et leurs récoltes, à la rapacité du soldat; et le vainqueur vit avec surprise, lorsqu'il fut demeuré paisible possesseur du pays, sortir des profondeurs de la terre, de nombreuses familles suivies de leurs troupeaux.

M. Bory passa bientôt dans une galerie où le guide assura que l'on avait découvert, en 1770, la fameuse mâchoire fossile qui maintenant embellit la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris. Faujas prétend que ce précieux monument d'une race antédiluvienne fut rencontré à cinq cents pas de la grande entrée. Quoi qu'il en soit, comme tous les débris qu'on

trouve dans le calcaire grossier du plateau de Saint-Pierre paraissent avoir été entraînés d'une grande distance, et déjà dans un état de destruction, la connaissance précise du gisement de ceux qui méritent une place distinguée dans les collections, ne donnerait point l'espérance de trouver à l'entour des fragmens qui complétassent ceux qu'on possède. Tout est ici confondu : à côté de restes de tortue se rencontrent des coquilles diverses, des pattes de crabe, ou quelque belemnite; ailleurs des dentales se trouvent mêlés avec des vertèbres diverses; des cornes d'animaux terrestres avec les dents de quelque saule; des échinodermes ou des alcyons avec du bois pétrifié, percé de tarets; et des madrépores avec des ossemens de sauriens. C'est évidemment à un animal gigantesque de cette famille qu'appartient la mâchoire, que Faujas reproduit comme celle d'un crocodile d'espèce particulière. Camper la crut d'abord celle de quelque cétacé, mais il revint ensuite au sentiment de Faujas. M. Cuvier, après avoir prouvé qu'elle n'avait point été celle d'un crocodile, dit, en parlant de l'être dont elle indique l'antique existence « qu'il a dû former un « genre intermédiaire entre la tribu des « sauriens à langue extensible et fourchue, « qui comprend les *monitors* et les *lé-* « *zards ordinaires*, et celles des sauriens « à langue courte, et dont le palais est « armé de dents, laquelle embrasse les « iguanes, les marbrés, et les anolis; « mais qui ne tenait aux *crocodiles* que « par les liens généraux qui réunissent « toute la grande famille des sauriens. »

Le docteur Hoffman, habile naturaliste, auquel les carriers de Maestricht portaient soigneusement tout ce qu'ils trouvaient d'extraordinaire dans leurs fouilles,

extérieures, à une grande profondeur. M. De Saussure, ayant fait quelques expériences sur le lac de Genève, en août 1774, trouva que le thermomètre de Réaumur marquait 8° et demi, à cent douze pieds sous l'eau, tandis que, près de la surface, il marquait 15° et 20° pour la température atmosphérique. Le fond du lac de Genève, et gé-

néralement celui des grands lacs, jouiraient donc, au-dessous de cent pieds, de la même température que les caves de Maestricht, desquelles l'eau contenue dans la cuvette naturelle appelée *La Fontaine* doit être regardée comme l'étalon, selon le savant Van Swinden.

fut le premier averti de la découverte du grand saurien. Il se rendit sur les lieux, travailla de ses mains à détacher du massif, qui les tenait encastrés, les restes du squelette; ce morceau rare qu'il avait préservé de la destruction fut en 1795 envoyé à Paris.

On avait déjà découvert en 1766, à quatre-vingts pieds de profondeur, une mâchoire qui fut transportée à Harlem dans le muséum de Tayler, et qui paraît avoir appartenu à quelque autre grand saurien congénère de celui dont il vient d'être question.

Les considérations suivantes de M. Bory prouvent combien le mélange des restes de tant d'êtres qui ne vécurent point dans le même élément, jette de lumière sur l'origine du système calcaire à travers lequel la Meuse a creusé son lit.

S'il est évident, par la seule inspection des lieux, que les débris d'animaux terrestres, fluviaux et marins, confondus avec du bois fossile, ont été entraînés de divers points du continent voisin par l'effet des eaux intérieures, ou rejetés par la mer sur son antique plage, ces débris ont dû tomber au fond d'un golfe où la jonction des rivières et des vagues opérait, en luttant, un de ces remous considérables, tels qu'on en observe à l'embouchure de tous les grands fleuves.

Les traces du golfe, où des testacées et des madrépores roulés et brisés en fragmens, souvent aréniformes, se mêlèrent en les englobant, à des carapaces de tortue, à des vertèbres de poisson, de mammifère et de reptile, à des cornes de cerf et d'élan, à des tronçons de bois; les traces du golfe, dont la vase calcaire est devenue le banc intérieur des plateaux actuels de Kanne, de Saint-Pierre et de Fauquemont, se distingueraient facilement sur une carte physique, où le bassin de la Meuse inférieure, avec ses affluens, serait exactement représenté.

Quand la mer, diminuant d'étendue, couvrait cependant encore cette vaste et aride plaine appelée *Campine* (solitude

en tout semblable aux grandes landes de l'Aquitaine) sur la lisière méridionale de laquelle on trouve, notamment aux villages de Bilsen, des dunes de sable mouvant pareilles à celles des côtes d'Arcachon ou de la Hollande; quand les eaux de la Jaar, de la Meuse et de la Gueule durent traverser les vases, encore molles, du golfe abandonné, pour porter à cette *Campine*, plage de l'Océan, le tribut de leurs eaux; ces rivières se creusèrent leurs lits dans ces vases profondes, à peu près, comme nous voyons, sur le fond des étangs qu'on dessèche, des filets d'eau se creuser des vallées en miniature, où l'observateur attentif peut reconnaître tous les accidens topographiques qu'offrent, dans d'immenses proportions, le lit et l'embouchure des fleuves les plus considérables. Pour le ver infusoire, pour l'insecte microscopique, rampant au fond d'un humide bourbier, des filets d'eau serpentant à la surface de celui-ci, et s'y creusant des encaissemens de quelques lignes de profondeur, peuvent paraître des phénomènes aussi imposans qu'inexplicables; et l'homme inattentif ressemble trop souvent, par l'admiration irréfléchie qu'il accorde à des choses, grandes seulement par la comparaison qu'il en fait avec sa fragilité, à l'insecte ou à l'infusoire, qui ne saurait reconnaître l'image de la Meuse dans une rigole s'encaissant en un tas de boue.

La Meuse, la Jaar et la Gueule, en sillonnant les vases calcaires du golfe abandonné, y ont produit des accidens de terrain, qu'on retrouve partout où les rivières n'ont point eu à lutter contre des rochers. La pierre de Maestricht n'était pas dure à cette époque, elle ne s'est consolidée que plus tard, par l'effet de l'évaporation et du tassement. Dans l'origine, les eaux coulantes pouvaient en entraîner aisément des parties, et tandis que la surface des vastes laisses de l'océan se nivelait, en se durcissant, les courans interrompaient cette surface, tantôt en la coupant brusquement aux lieux où nous voyons aujourd'hui des escarpemens à pic, tantôt en glissant

mollement partout où nous voyons maintenant de longues pentes adoucies.

M. Bory, en voyageant vers le nord-est, et en s'approchant sous terre du couvent de Slavande, rencontra beaucoup de galeries obstruées par de la terre végétale, du sable et des galets. Ces substances s'étaient comme épanchées dans les cryptes par les conduits, auxquels il crut devoir conserver le nom d'*orgues géologiques* qui leur fut donné par M. Mathieu; de pareils éboulemens ne permettant plus au guide de diriger M. Bory et ses compagnons, comme il prétendait qu'on eût pu le faire autrefois, vers la rive de la Meuse en passant sous Lichtenberg, il leur fit revoir le jour, après trois heures de promenade souterraine, par la porte dite de *sortie*, d'où ils passèrent sous le rocher percé.

Si l'on en croyait les carriers et le guide, charmés de donner du merveilleux à leurs ateliers ténébreux, les galeries s'étendraient jusques vis-à-vis de Visé, vers le sud, à trois lieues au moins de distance. Il serait possible, à la rigueur, que le terrain contenu entre la Jaar et la Meuse pût être partout percé de carrières, mais l'absence sur le plateau de tout effondrement en entonnoir, quand on a passé le Sart, rend cette opinion improbable, et plus d'une lieue de longueur accordée en dimensions aux cryptes de Maestricht, rendent ceux-ci assez remarquables pour qu'on puisse se dispenser de les exagérer. Quoi qu'il en soit, au terme de son sombre voyage, admirant la clarté du beau jour dont il salua le couchant, M. Bory gagna, à mi-hauteur, l'escarpement oriental par le travers du cabaret appelé le *Cog rouge* : c'est en ce lieu qu'il fallait se rendre pour observer commodément les tuyaux d'orgues géologiques.

Ici, des quartiers considérables ont été détachés de la masse du banc calcaire par divers fracassements. Les travaux des hommes, les eaux pluviales, l'effet de la végétation des racines d'arbres, agissant, à la longue, comme des coins, ont produit sur

ce flanc du plateau un désordre complet; et sur plusieurs de ses points, on pourrait se croire dans quelques parties d'anciennes cryptes qui auraient été entièrement détruites. Des petits cônes de galets, de sable et de terre végétale, recouverts d'un gazon serré qui, leur servant comme de revêtement, ne permet pas qu'ils se détériorent, retracent plusieurs de ceux qu'on trouve dans les galeries des carrières obstruées; il n'y manque que les cylindres, par lesquels ces amas coniques seraient descendus à travers une voûte, d'un sol supérieur également transporté ailleurs. Contre des pans de rochers, près de diverses entrées de carrières, on voit de ces cônes qui y semblent appuyés, et alors, on distingue au-dessus, sur la face de la pierre mise à nu, les traces du canal qui dut faciliter le passage des galets et du sable dont le tas conique est composé.

L'admiration augmente, lorsqu'on distingue de tout côté, sur la surface des rochers, non seulement les traces de pareils cylindres plus ou moins dégradés, mais encore des cylindres entiers, parfaitement conservés; dans ceux-ci, l'on peut découvrir jusqu'aux moindres particularités de leur contexture.

M. Mathieu observa le premier ces cylindres que les carriers de Maestricht nomment *puits de terre* (Aerde-Pyp), et ces puits de terre paraissent être à M. Bory absolument la même chose que ce qu'on appelle *fontis* dans les carrières dont quelques ramifications pénètrent sous l'un des quartiers méridionaux de Paris. Messieurs Brongniart et Cuvier ont appelé *puits naturels* ces cavités « qui sont assez exactement cylindriques, percent toutes les couches calcaires et sont exactement remplies d'argile ferrugineuse et de silex roulés et brisés. » Ces savans les ont remarquées dans les carrières des communes de Houille et carrières Saint Denis, au nord-ouest de Paris. Ils en ont encore trouvé dans une autre carrière, ouverte sur la droite de la route de Paris, à Triel. En ce lieu, les puits naturels « sont verticaux, à parois

« assez unies et comme usées par le frotte-
 « ment d'un torrent ; ils ont environ cinq
 « décimètres de diamètre, et sont remplis
 « d'une argile sablonneuse et ferrugineuse
 « et de cailloux roulés. Ces puits sont
 « assez communs dans le calcaire marin
 « des environs de Paris ; il y a même peu
 « de carrières qui n'en présentent..... Il
 « en existe à Sèvres.... il y en a un assez
 « grand nombre dans les carrières dites
 « du *Loup*, dans la plaine de Nanterre ;
 « et tous sont remplis d'un mélange de
 « cailloux siliceux et calcaires, dans un
 « sable argilo-ferrugineux. »

Bosc, cet observateur infatigable auquel
 aucun fait d'histoire naturelle ne pouvait
 échapper dans les cantons qu'il explorait,
 avait déjà vu ces puits dans les anciennes
 carrières de Wesegnicourt, département
 de l'Aisne, sur la lisière de la forêt de
 Saint-Gobin. Ils traversent en ce lieu un
 banc de calcaire coquillier marin, et sont
 ou verticaux ou légèrement inclinés ; leur
 diamètre surpasse quelquefois un mètre,
 leurs parois sont assez lisses et enserrment une
 terre argileuse pareille à celle des couches
 supérieures.

« M. Gillet-Laumont a trouvé sur les
 « bords de l'Oise, près des communes d'Au-
 « vers et de Mery, des espèces de tuyaux
 « peu inclinés à l'horizon, de la grosseur
 « du doigt, quelquefois très nombreux,
 « traversant un banc calcaire grêlé, qui
 « contient des coquilles marines, dont la
 « puissance est de cinq à six mètres ; ils
 « sont, pour la plupart, remplis d'un
 « sable calcaire siliceux, mêlé de parties
 « très fines de chlorite verte. Plusieurs
 « présentant des renflements qui ont leurs
 « parois plus compactes que la masse en-
 « vironnante, les ont fait prendre, par
 « quelques personnes, pour des ossements
 « fossiles. »

Ce savant pense avec raison que sa dé-
 couverte peut jeter quelques lumières sur
 les puits de terre de Maestricht ; en effet,
 ces petits cylindres indiqués à M. Gillet-
 Laumont comme des ossements pétrifiés,
 ne sont que nos *Aerde-Pyp* en petit, et

proportionnés au peu d'épaisseur du banc
 calcaire qu'ils ont criblé.

M. Mathieu, qui a mentionné le pre-
 mier les orgues géologiques, s'exprime de
 la manière suivante à ce sujet :

« Je fus conduit à la colline de St.-Pierre,
 « dit-il, par M. Behr, ancien officier au
 « service de Hollande, habitant actuelle-
 « ment Maestricht, amateur zélé d'histo-
 « naturelle, qui voulut bien avoir la com-
 « plaisance de me mener dans les lieux les
 « plus curieux. En parcourant l'extérieur
 « de la colline du côté de la Meuse, je fus
 « singulièrement surpris à l'aspect d'un
 « grand nombre de trous cylindriques qui
 « me paraissaient partir du point où je me
 « trouvais, et aller jusqu'à la surface supé-
 « rieure de la colline : je les pris d'abord
 « pour des soupîraux faits pour faciliter les
 « travaux d'exploitation ; mais leur nom-
 « bre, leur rapprochement dans un même
 « lieu, et bien plus leur position sans nul
 « rapport avec les travaux des carrières,
 « me firent bientôt sortir de l'erreur où je
 « me trouvais ; je remarquai alors que tous
 « les trous se continuaient dans la profon-
 « deur de la montagne, et que, dans leur
 « situation verticale, ils affectaient des si-
 « nuosités et des renflements qui me para-
 « rent dater d'une époque fort ancienne.
 « J'observai scrupuleusement le grain et les
 « nuances de la surface intérieure de ces
 « cylindres ; la différence de la texture de
 « cette surface avec la masse générale, et de
 « petites aspérités formant comme des sta-
 « lactites légères qui la recouvraient, me
 « prouvèrent que ces trous étaient indubi-
 « tablement l'ouvrage de la nature. Ces
 « cavités cylindriques sont remplies d'un
 « amas de cailloux mêlés de terre, sembla-
 « bles à la grève qui couvre le plateau de
 « la colline (nommée *camp de César*) : ceux
 « de ces trous qui sont coupés par les sou-
 « terrains d'excavation sont vides dans la
 « partie supérieure, le dépôt de cailloux s'y
 « étant naturellement affaissé par son pro-
 « pre poids. »

M. Bory a porté particulièrement son
 attention sur les tuyaux d'orgues qui, mis

à jour aux lieux que M. Mathieu avait visités avant lui, ont paru les plus propres à expliquer leur origine. Ceux que M. Bory a examinés, au nombre de plus de cent, avec MM. Dekin et Behr, digne fils de ce même M. Behr qui voulut bien servir de guide à M. Mathieu, ont paru affecter constamment une disposition verticale, quelquefois légèrement oblique, et souvent assez sinieuse pour que des courbures en fissent disparaître une partie sur la face des rocs dont le brisement met à jour le reste de leur longueur. Ces puits, en plusieurs endroits, sont tellement rapprochés, que quelques-uns d'entr'eux se touchent et circulent, pour ainsi dire, les uns autour des autres ; il en est même qui semblent se coller avec leurs voisins, pour demeurer réunis ou pour se séparer encore. On pourrait les comparer à des cônes renversés excessivement allongés, se terminant constamment en pointe par en bas, et présentant toujours un évasement plus ou moins considérable, à mesure qu'on remonte vers le haut ; ils sont généralement cylindriques, et laissent souvent sur les pans de roches qui les ont partagés en se partageant eux-mêmes, des traces creusées en larges gouttières. Ici, la section a été complète sur toute la surface du massif calcaire fracassé ; alors il ne reste qu'une trace plus ou moins profonde, munie de légères aspérités, et dégagée de tout corps étranger. Ailleurs, cette section n'a eu lieu que dans la portion supérieure du tuyau d'orgue, laquelle est demeurée remplie de débris des couches d'en haut, ou vide dans la partie brisée ; mais on voit dans la masse calcaire le tuyau continuer sa route vers les plus grandes profondeurs, toujours rempli de sable et de galets ; là, quelque autre tuyau d'orgue, mis à jour longitudinalement sur la paroi d'une galerie souterraine, par quelque imprudent carrier, a laissé échapper, pour en former un petit cône à la base du pilier de support, des fragmens du sol supérieur, qu'il tenait renfermés dans la longueur de la section, tandis que ces portions du sol supérieur, étaient tellement tassées au-dessus de l'é-

boulement qu'elles continuent à encombrer les conduits ; autre part, des tuyaux pareils ont été coupés horizontalement dans leur diamètre, et leur tranche, souvent fort considérable, se voit sur les voutes plates des galeries, sans qu'il en soit résulté d'effondrement, tant la pression des matières qui s'y sont introduites, jointe à quelque ciment calcaire produit par l'infiltration des eaux, ont rendu compact le contenu de ces puits ; dans quelques-uns on dirait un véritable pouding, une nouvelle pierre indestructible et comme un bouchon, placé par la nature, pour empêcher l'écoulement du sol supérieur par des canaux qui n'avaient point été faits pour que l'homme les vint intercepter.

En général, les carriers intelligens évitent les puits de terre ; quand ils les rencontrent, ils les tournent autant que possible, et quand ils ne le peuvent, ils les murent ou leur laissent une sorte d'encaissement. Quand, par maladresse ou par nécessité, ils les ont mis à nu, de manière à redouter un éboulement, ils ne cessent de les observer, et pour peu que quelques cailloux s'en détachent, on les voit fuir avec rapidité, car l'effet d'un effondrement est souvent terrible. Les substances étrangères contenues dans des canons d'un genre si extraordinaire, pressées de tout le poids des couches supérieures, se précipitent par l'issue qui leur est donnée, selon cette loi de la pesanteur qui accélère avec fracas la chute des corps pesans ; des cailloux de tous les volumes roulent au loin avec un bruit confus, et remplissent en peu d'instans une étendue des galeries, proportionnelle au diamètre du tuyau d'orgue par lequel l'effondrement s'est opéré. Le malheureux, surpris dans une pareille catastrophe, serait enseveli, pulvérisé, sans qu'il vâlût la peine qu'on troublât sa sépulture pour rechercher ses tristes lambeaux.

Il arrive cependant que ces effondrements n'ont pas toujours lieu d'une manière également brusque ; ils se forment et s'accroissent aussi peu à peu, par l'effet de chaque hiver pluvieux. Dans tous les cas, il en

résulte de ces cavités en forme de cratère. Ces cavités présentent à M. Bory l'idée de grands clepsydres, où la nature, qui tient compte de la durée des temps, mesure ceux qui sont nécessaires pour que le sol du plateau de Maestricht descende dans les travaux de l'homme et les efface. Lorsque tous les clepsydres naturels, dont les orgues géologiques sont les conduits, auront marqué l'heure où tous ces lieux auront dû changer de forme, le plateau de Saint-Pierre n'aura plus rien de commun avec la description qu'en donne M. Bory; ses vastes cryptes seront comblées; les portiques encombrés de ceux-ci seront inconnus à des générations qui peut-être ignoreront l'existence des nôtres; sa surface anfractueuse, creusée, déchirée, dépourillée, ne se couvrira plus de riches moissons, et le géologue d'alors, en considérant un tel désordre, n'en pourra deviner la cause.

Un bouleversement qui pourrait bien être analogue à celui que M. Bory ose prédire, a déjà été observé dans les terrains calcaires des provinces Illyriennes, par M. Omalius d'Halloy. Ce savant géologue nous apprend, que dans les environs de Trieste et de Fiume surtout, une grande quantité d'enfoncemens, souvent très considérables, en forme d'entonnoirs ou de cônes renversés, donnent au pays un aspect extraordinaire. Ces cavités ne retiennent point les eaux pluviales, qu'elles laissent filtrer au contraire; de sorte que lorsque les pentes n'en sont pas trop rapides, on y cultive quelques oliviers; M. Omalius d'Halloy n'a pu se rendre raison de ce phénomène; il s'est borné à nous faire observer qu'il ne peut être attribué à un affaissement local du sol; car les couches dans lesquelles sont creusés les entonnoirs ne présentent aucun dérangement particulier, et conservent la même disposition que toute la masse du terrain environnant: mais il leur soupçonne de l'analogie avec les cavernes dont l'Illyrie est remplie; cavernes qui, dit-il, communiquent peut-être avec les entonnoirs. N'est-il pas, en effet, probable que cette Illyrie, si antiquement peuplée, était

remplie, dès le temps où les arts floris-
saient dans la Grèce, de villes populeuses
et de monumens. Les peuples qui élevèrent
ces monumens et ces cités en trouvèrent
les matériaux dans leur sol calcaire, ils
creusèrent celui-ci dans toutes les direc-
tions; et, comme on l'a fait dans le plateau
de St.-Pierre, ils tranchèrent une multi-
tude d'orgues géologiques, qui successive-
ment ont occasioné le transport du sol
supérieur dans l'intérieur des galeries sou-
terraines; galeries qu'on retrouverait, à
coup sûr, sous le sol criblé d'entonnoirs,
décrit par M. Omalius d'Halloy, si l'on se
donnait la peine de les chercher.

Il est difficile d'apprécier la longueur des
tuyaux d'orgues géologiques du plateau de
St.-Pierre; si l'on en croit les carriers, ils
traversent le grand banc calcaire, dépas-
sent les parties inférieures où se voient
des assises de silex, et descendent jusqu'au-
dessous du niveau de la rivière. M. Bory
ne sait sur quelles données on peut éta-
blir une pareille opinion, qui aura peut-
être déterminé M. Clerc à supposer aux
orgues géologiques jusqu'à soixante mètres
de hauteur. M. Bory a vainement cherché
leurs traces au niveau de la Meuse sur ces
grands escarpemens, en forme de murs
éblouissans. Nulle part il n'a aperçu le
moindre indice qui pût autoriser à penser
que les puits naturels descendissent aussi
profondément dans la masse calcaire; il est
porté à croire qu'ils ne dépassent pas la
région où les bancs siliceux commencent à
présenter une stratification continue. Quoi
qu'il en soit, il en a observé de bien for-
més, c'est-à-dire de ceux qui, descendant
depuis la surface du banc calcaire, tra-
versent les cryptes, dont le diamètre varie
prodigieusement, et depuis deux ou trois
centimètres, jusqu'à quatre mètres et demi.
Plus communément ce diamètre égale un
ou deux mètres. Les tuyaux qui dépassent
quatre mètres sont les moins fréquens;
ils occasionent ce qu'on peut appeler un
effondrement complet; après avoir donné
passage aux portions du sol supérieur qui
les encombraient, ils demeurent entière-

ment vides, comme pour montrer leur gorge et laisser pénétrer la clarté du jour dans quelques points des galeries.

Le plus remarquable de ces effondrements complets a eu lieu depuis trois ou quatre ans près de Caster, au milieu même de la route du Sart, au point de jonction du chemin qui, conduisant à la base du plateau par sa face orientale, passe successivement devant quelques entrées de carrières dont on a fait des granges et devant la porte inférieure du jardin du château. Il a été nécessaire d'environner ce précipice, qu'on ne pouvait faire disparaître, d'une haie qui ne permit pas d'y tomber. En y plongeant ses regards, l'observateur découvrira que les parois du puits offrent, en grand, la même forme et la même texture que celles des autres puits moins considérables, et dont il ne reste que des traces sur les flancs des rochers.

Ceux-ci, examinés avec la plus scrupuleuse attention, ont présenté à M. Bory, les aspérités que M. Mathieu compara à des stalactites légères, et les renflements qu'il y observa; il les a trouvés formés d'une croûte dure, plus compacte que le calcaire grossier environnant, et cette croûte, dont l'épaisseur est en raison du diamètre de chaque tuyau d'orgue, forme un conduit dont la substance particulière se confond extérieurement et graduellement avec la masse qu'il perce. Le plus curieux de tous paraît être celui que M. Bory a figuré. Le fracassement du banc calcaire qu'il traversait et qui s'est brisé précisément dans sa longueur, en a respecté les moindres détails; le pan du rocher par lequel il dut être long-temps caché, et qui, gisant couché sur la terre à peu de distance, conserve encore sur un de ses flancs une empreinte demi-cylindrique, n'emporte dans sa chute qu'une petite portion de la croûte compacte du tuyau d'orgue révélateur. Ce tuyau légèrement sinueux, dont la circonférence intérieure peut avoir trois mètres tout au plus, saille comme le ferait la moitié d'une grosse colonne détériorée, mais taillée d'un seul fût, sur un antique mur de construc-

tion cyclopéenne. En approchant de cette saillie, on aperçoit bientôt qu'elle est interrompue vers sa base, et cette interruption n'est qu'une brisure en forme de porte, par laquelle on pénètre dans l'intérieur du conduit où l'on peut se tenir debout, et par l'extrémité supérieure duquel on aperçoit le ciel au-dessus de sa tête. Le naturaliste qui, chassant ou herborisant dans une antique forêt, aura cherché un abri dans le cœur de quelque arbre en décrépitude où l'on pénètre par une déchirure du tronc, peut se former une idée très juste du tuyau d'orgue géologique dont il est question.

On peut se former encore une idée de l'effet que produisent sur certaines faces de rochers, la confusion et le rapprochement des traces de vingt puits de terre détériorés et mis à jour, en jetant les yeux sur les murs limitrophes de ces maisons, fort élevées et détruites dans une grande cité, où divers conduits de cheminée se croisent et s'élèvent tantôt parallèlement, tantôt en serpentant d'étages en étages : on dirait ailleurs l'empreinte de madrépores gigantesques, ou d'énormes tracos de taret; et M. Bory ne fut pas surpris, à cet aspect, que M. Mathieu, n'ayant eu le temps d'examiner ces mêmes lieux que superficiellement, ait pensé qu'on pouvait attribuer la formation des orgues géologiques à quelque animal monstreux, qui, au temps où la masse calcaire n'avait point acquis la consistance qu'elle présente maintenant, l'eût sillonnée, « ainsi que la taupe creuse
« la terre, et que l'araignée maçonne,
« construit son admirable demeure, dans
« un granit encore très dur quoiqu'en état
« de décomposition. » Dans cette hypothèse, il eût été cependant plus naturel d'attribuer les tuyaux d'orgues géologiques à quelque pholade colossale, et détruite comme les races puissantes des temps antédiluviens, puisque les pholades actuelles creusent sous l'eau, dans une pierre analogue à celle de Maestricht, de véritables orgues géologiques en diminutif.

Ni des pholades dont on ne trouve pas

de débris, ni aucun animal probable n'eussent pu former les puits de terre. Ce ne put être non plus le dégagement d'un gaz qui aurait autrefois pénétré, de ses bulles ascendantes, un sol délayé et presque liquide, ainsi que de l'hydrogène sulfuré traverse la vase très molle des marais. M. Bory doute encore que des torrens ou des courans en puissent expliquer l'origine. En vain M. Cuvier voudrait-il essayer de rendre raison, par ce moyen, de la formation d'un conduit qu'il a observé dans les carrières de Sèvres, et qui, selon lui, ressemble à un canal oblique sillonné par un courant.

Il était réservé à M. Gillet-Laumont d'entrevoir la véritable cause à laquelle on doit attribuer la formation des puits de terre. « J'ai regardé, dit ce savant, les tuyaux (observés sur les bords de l'Oise, près d'Anvers et de Mery) comme formés par l'infiltration des eaux dans une masse composée de grains peu adhérens les uns aux autres..... » Mais pour que cette infiltration ait pu s'opérer, il n'est pas nécessaire de remonter à l'époque où l'Oise devait être plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui; des masses d'eaux supérieures, stagnantes ou coulantes peuvent y avoir été tout-à-fait étrangères, et non seulement les puits de terre des bords de l'Oise, des environs de Paris, et du plateau de Saint-Pierre, ont pu se former à une époque fort reculée, mais il s'en forme encore tous les jours, et à cet égard M. Bory a pris la nature sur le fait.

En descendant par la plus méridionale des entrées, M. Dekin a remarqué dans la paroi droite du chemin de très petits tuyaux de terre; il s'en trouvait depuis quelques pouces jusqu'à quelques pieds de longueur; à mesure que ceux-ci s'allongeaient, leur forme conique se perdait pour passer à celle d'un cylindre dont l'extrémité inférieure se terminait toujours en pointe. D'abord ces tuyaux naissans ne sont point remplis de sable ou de galets, le grain de la pierre grossière y prend seul une disposition nouvelle; l'eau qui le pénètre goutte à goutte

en sépare les parties et, dissolvant du carbonate calcaire, dépose latéralement cette substance durcie, en laissant le milieu du tube inégalement obstrué d'une terre boliaire brunâtre, et qui souvent affecte une disposition rubanée avec de petits interstices longitudinaux. Cette disposition est remarquable dans une moitié de tuyau d'orgue géologique, longue de deux mètres environ, et qu'on avait annoncée à M. Bory comme un madrépore fossile; le diamètre de celui-ci est de onze à quinze centimètres; on l'aperçoit sur le flanc d'un gros rocher comme suspendu sous Lichtenberg, et qui semble menacer le curieux qui l'observe d'une chute que le moindre ébranlement suffirait pour déterminer.

M. Bory a figuré un tuyau d'orgue pareil qu'on peut observer sans danger sur un autre bloc abattu; en le grattant intérieurement, on fait tomber aisément la terre *vermiculiforme*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui le remplit, et le cylindre du petit puits demeure alors en tout semblable aux grandes parois des puits, c'est-à-dire inégal, rugueux, et plus dur dans son pourtour, que le calcaire grossier environnant.

Après avoir bien examiné ces divers phénomènes, M. Bory essaya de rivaliser avec la nature, et de faire aussi des tuyaux d'orgues géologiques. Pour ne pas trop attendre le résultat de ses expériences, il choisit une substance aisément pénétrable par les liquides, et dont la cristallisation confuse ou l'agglomération des particules offrit quelque rapport avec le calcaire grossier de Maestricht. Ayant fait tomber de l'eau, goutte à goutte, sur des morceaux de sucre, il obtint de petits puits naturels. Pour répéter son expérience d'une manière plus concluante, il prit un pain de sucre raffiné, le tailla en carré long de trois décimètres, large de douze centimètres, et, autant qu'il le put, d'un décimètre d'épaisseur. Pour obtenir plus de ressemblance entre ce morceau de sucre et le plateau calcaire qu'il devait représenter, il creusa sur la partie qu'il destinait à deve-

nir le dessous , de petites galeries de trois à cinq décimètres ; de sorte que son ouvrage posé sur une table de marbre, ressemblait à la moitié supérieure d'une coupe. Il éboulait ensuite au-dessus, et à quelques lignes de la surface de son simulacre, des morceaux de tube d'un thermomètre brisé, par lesquels il fit couler lentement de très petites gouttes, car l'eau en trop grande quantité eût détruit ses espérances. Ces gouttes, dissolvant lentement le sucre, aux points seuls sur lesquels il les fit tomber successivement, y pénétrèrent peu à peu ; elles formèrent des cylindres de la grosseur d'un tuyau de plume, quelquefois sinueux, inégaux, raboteux intérieurement ; et quand ils furent secs, leurs parois tapissées d'une sorte de cristallisation, devenues plus dures que le reste de la masse, présentèrent de véritables puits naturels, dont plusieurs pénétrèrent jusque dans les petites galeries à travers leurs voûtes plates, ou en crevant quelques-uns de leurs piliers latéraux.

Satisfait d'avoir si bien réussi, M. Bory voulut savoir approximativement quelle charge pourrait supporter son plateau factice. M. Behr père, avec lequel M. Bory avait pénétré sous le fort Saint-Pierre, lui avait signalé un fait très remarquable, qui lui suggéra l'idée de cette seconde expérience.

Le Geer, depuis Émale, s'écoule vers le nord ; il arrose dans cette direction un vallon tellement incliné, qu'on peut évaluer l'élévation de son niveau au-dessus de celui de la Meuse à douze ou quinze mètres par le travers de Caster et au sud de Kanne. Le cours de cette petite rivière, intercepté par plusieurs moulins, est loin d'être rapide, et ses eaux sont d'autant moins abondantes qu'on se rapproche de Maestricht. Il suffit d'un premier coup-d'œil pour se convaincre, vers les glacis de la ville, de la diminution considérable qu'a éprouvée dans une lieue et demie de trajet cette Jaar dont aucune saignée apparente n'appauvrit la Meuse. Que deviennent donc ces eaux qui se perdent avant

d'arriver à leur embouchure naturelle ? M. Behr pense qu'elles filtrent vers la Meuse sous le plateau de Saint-Pierre. Cette opinion acquit le plus grand poids, aux yeux de M. Bory, quand il observa sur la grève de la Meuse, jusque par le travers du fort, une multitude de petites sources qui déposent des sédiments calcaires, et, se faisant jour à quelques pas les unes des autres, semblent reproduire le long de la rivière la déperdition des eaux de la Jaar, outre les eaux sans cesse filtrantes à travers un plateau qui, n'étant point exempt de l'influence des pluies, ne présente nulle part des vallons par lesquels se puissent écouler celles-ci, tandis qu'il présente au contraire des enfoncemens cratériformes propres à les retenir, pour faciliter ensuite leur introduction dans l'intérieur du sol. Le calcaire de ces profondeurs, que M. Bory suppose avec M. Behr propre à donner passage aux déperditions du Geer et s'abreuver d'humidité infiltrante, doit être nécessairement ramolli par les eaux qu'il transmet insensiblement dans la ligne de pente du Geer à la Meuse. M. Bory a vérifié ce fait concluant, et tout le monde peut le vérifier aisément. Il suffit d'entrer dans les masures et dans les caves que creusent, au pied de leur escarpement, les habitans de Caster. Non loin d'un conduit par lequel on jette, au bord d'un coude de la Meuse, le sable d'engrais qu'on extrait au-dessus des rochers à pic, on trouvera en pénétrant dans la masse calcaire, percée çà et là, que celle-ci, toujours composée de débris aréniformes pareils à ceux à travers lesquels on a creusé les carrières dans la région supérieure, est humide et mollasse, réduite en véritable craie ; elle s'étend sous les doigts comme le ferait du mastic de vitrier dont elle a l'aspect, la couleur et la consistance, tandis que dans la partie du banc qui se rapproche de la superficie du sol, M. Bory l'a toujours trouvée sèche, friable, happant légèrement à la langue, et se délitant au moindre choc.

Partout M. Bory a reconnu que les mo-

lécules du calcaire de Maestricht paraissent d'autant plus grossières, désunies et dépourvues d'humidité, qu'on les observe plus près de la surface du banc, et d'autant plus fermes, mouillées et cohérentes, qu'elles se rapprochent de la ligne de pente existante entre la Jaar et la Meuse. Cet indice le détermina à mouiller la surface du marbre qui supportait son plateau de Saint-Pierre artificiel, après lui avoir donné une légère inclinaison; mais, en y entretenant une certaine humidité, M. Bory fut très économe d'arrosage : il avait posé au-dessus un corps solide, façonné en tour et qui pesait un peu plus de quatre livres; il ne tarda point à voir tout son appareil s'affaisser insensiblement du côté de l'inclinaison, et bientôt les piliers de ses petites galeries se crevant latéralement, le poids supérieur s'enfonça dans la masse avec tout ce qui l'environnait, comme l'a fait jadis la partie méridionale du fort Saint-Pierre.

On sent combien les résultats de la seconde expérience de M. Bory sont peu rigoureux; la base des véritables piliers des carrières ne repose point immédiatement sur la partie inférieure humide et conséquemment mobile du banc calcaire, mais il n'en demeure pas moins démontré, que celle-ci, comprimée par l'immense poids qu'elle supporte, doit nécessairement céder à la pression supérieure, et se tasser irrégulièrement, en donnant passage à des cours d'eau, qui tout peu considérables qu'on les puisse supposer lorsqu'ils s'échappent de la Jaar, recevant le tribut que leur portent continuellement les organes géologiques, se creusent des conduits clandestins destinés, en s'affaissant les uns après les autres, à produire des fracassements plus ou moins considérables. On doit attribuer à ces fracassements inférieurs beaucoup plus qu'à ceux de quelques piliers de galeries, les grands affaissemens qui ont eu lieu depuis quelques années vers la partie septentrionale du plateau, et dont on n'a point encore vu les derniers.

Partout où l'on a observé des organes

géologiques, on les a trouvées, quand quelque accident n'en avait pas vidé les tuyaux, remplies de substances pareilles à celles dont se compose la croûte du sol, comme si les organes d'une formation antérieure avaient été obstrués au moment où les couches extérieures de terre, de sable ou de galets, furent déposées sur les bancs calcaires dans lesquels des gouttes d'eau les avaient percées. Cette antériorité est probable pour les plus grands des puits de terre du plateau de Saint-Pierre, et partout où ces puits intacts, remplis de corps étrangers, n'ont pas occasionné à la surface du terrain des entonnoirs en forme de cratère; mais il se forme tous les jours de ces puits. M. Bory en a trouvé qu'on peut considérer comme en bas âge; et ceux-ci acquérant avec les siècles des proportions assez considérables pour absorber une grande partie des couches supérieures, devront occasionner également dans celles-ci, une déperdition de substance cratériforme; mais ces effondremens futurs se feront peu à peu, tandis que ceux qui proviennent de la coupure inférieure et accidentelle d'un puits de terre, s'opèrent ordinairement en peu d'instans et avec fracas; tels sont les effondremens qui se trouvent au nord-ouest du château de Caster, et qui sont devenus les ornemens de son parc; ils interceptèrent la route de Liège tout à coup, et forcèrent à lui donner une nouvelle direction sinueuse.

Les entonnoirs cratériformes sont, depuis le fort Saint-Pierre jusqu'au Sart, comme distribués en cinq ou six groupes, tous peu éloignés de l'escarpement oriental, entre celui-ci et la route de Liège. Ces groupes indiqueraient-ils que la masse calcaire ayant été traversée en dessous par une multitude de galeries d'exploitation, un plus grand nombre de tuyaux d'organes géologiques y ont été tranchés, et que les enfoncemens cratériformes n'ont jamais lieu où des galeries ne contraignent point les puits de terre à se vider par leur partie inférieure? Cependant on ne peut douter que la région occidentale du plateau ne

soit aussi percée dans diverses directions ; M. Bory y a pénétré au-delà des endroits visités antérieurement, et il n'y a rencontré d'autre entonnoir que celui qu'on voit non loin du puits d'extraction. Les carrières de Kanne, toutes vastes qu'elles sont, ne lui ont point montré non plus de ces éboulemens intérieurs, indices certains d'un puits de terre intercepté ; il ne se souvient pas d'y en avoir rencontré plus de trois ou quatre, et ceux-ci étaient demeurés intacts.

Les orgues géologiques ne seraient-elles donc point répandues dans toute la masse du système calcaire de Fauquemont, de Maestricht et de Kanne ? M. Bory a déjà rapporté que les couches supérieures, composées de galets et de sable, présentant dans toute l'étendue du plateau de Saint-Pierre, une surface parfaitement aplanie, n'étaient cependant point également épaisses partout, ce qui prouvait que la superficie du banc calcaire inférieur ne devait point être exactement horizontale. C'est dans les anfractuosités présumables de cette superficie que les eaux pluviales, recueillies par infiltration, préparent lentement ces conduits qui nous paraissent si étranges, lorsque le temps, nos travaux, ou le hasard les exposent à nos yeux et les forcent à se dégorger.

M. Gillet-Laumont, après avoir soupçonné la véritable origine des orgues géologiques, s'est rapproché du sentiment de M. Cuvier, qui crut y voir des conduits, dont les parois *ont été usées par le frottement d'un torrent*. Pour étayer cette opinion difficile à soutenir, il a cité des puits verticaux de trois à cinq mètres de profondeur, observés par M. Cordier dans le schiste argilo-quartzueux primitif, sur lequel se précipite la cascade de Saint-Juery, département du Tarn, ainsi que d'autres puits d'une très grande dimension, creusés par le fleuve Saint-Laurent, entre les lacs Érié et Ontario, dans la roche calcaire secondaire, en bancs horizontaux, dont se compose le pays environnant, et que M. Maclure, très habile minéralogiste américain, a fait connaître. Ces puits n'ont

aucun rapport avec les orgues géologiques ; ils sont très fréquens dans tous les pays de montagnes : M. Bory en a trouvé de pareils dans le lit de toute eau torrentueuse qui sillonne des rochers, particulièrement dans les schistes primitifs que creusent les rivières de la Sierra Morena, en Espagne, et dans les laves compactes basaltiques, dont se forment les bassins des ravins de l'île de la Réunion. Quand ces puits ne sont pas dus à la destruction de quelques corps étrangers, contenus primitivement dans les substances qu'ils percent, c'est la chute des eaux et leur tournoiement au fond des trous, sur lesquels on les voit se précipiter, qui les forme ; ce tournoiement frotte, use et polit le fond des moindres cavités, surtout quand des particules de sable et des corps durs qu'il met en mouvement ajoutent à son action.

M. Clerc parle d'un autre phénomène, qu'il dit avoir observé dans le calcaire de Maestricht, et qui, « selon lui, présente » rait des caractères particuliers d'autant « plus importants, qu'ils semblent, dit-il, » repousser l'idée d'une origine par filtration qu'on est presque forcé d'attribuer « aux orgues géologiques. » Ce phénomène consiste dans ce que M. Clerc regarde comme une seconde espèce de puits naturels, et qu'il décrit de la manière suivante :

« La seconde espèce de cavités, qui est » autant remarquable par ses formes et sa » position que par la matière qu'elle contient, consiste en des trous plus allongés » dans un sens que dans d'autres, que » j'ai observés dans la couche du milieu, » dont plusieurs n'ont guère que quelques » mètres de longueur, tandis que d'autres » ont à peine quelques décimètres. Ils » présentent une multitude de formes diverses dans leurs coupes ; leur position » n'a rien de régulier ; tantôt ils sont horizontaux, tantôt inclinés, d'autres fois » perpendiculaires, etc. Ces trous sont » ordinairement remplis de terrain végétal, qui quelquefois est mêlé avec des » cailloux roulés, de même nature que

« ceux qui remplissent les tuyaux verticaux. On remarque que ces amas de terre végétale se rencontrent souvent à une profondeur de plus de soixante à quatre-vingts mètres du sol dans la masse calcaire. »

Quelque confiance qu'inspirent les observations de M. Clerc, M. Bory se trouve contraint de douter de l'exactitude de celle-ci. L'introduction du terrain végétal dans des cavités sans issue au cœur d'un épais rocher, ne lui paraît pas plus possible que celle de reptiles que tous les carriers disent avoir rencontrés dans le centre des pierres les plus dures, mais que personne digne de foi n'y a jamais vus.

M. Bory a bien observé assez fréquemment des amas de terre, de sable et de galets, former sur des parois de galeries ou sur leurs voûtes, des figures irrégulières dans le genre de celles que M. Clerc regarde comme la coupe de ses cavités extraordinaires, mais partout il a reconnu, dans ces amas, les tranches d'orgues géologiques, verticales ou obliques, isolées ou contiguës, tranches dont la forme varie selon qu'elles ont été opérées en travers, en biais ou en long, et plus ou moins profondément dans l'épaisseur des orgues. En faisant dégager de tout son contenu l'intérieur de l'une de ses prétendues cavités éparées, M. Clerc se fût aisément convaincu qu'elle appartenait à quelque puits de terre, sinueux, irrégulier, et se prolongeant de haut en bas en formant quelque renflement; puits tel que M. Bory en a vu, dont la tranche marquée sur le plafond des galeries correspondait à la tranche opposée qu'il foulait aux pieds, en laissant des traces de quelque ancien coude sur les parois de certains piliers de support.

En cherchant, dans les cavités que les habitants de Caster ont creusées au pied de l'escarpement du plateau, quelle était la nature de ses parties inférieures, M. Bory se trouva rendu au point où le géologue doit venir interroger la nature sur la formation des silex vagues, ou disposés par couches. Dans la partie supérieure, friable

et grossière du grand banc calcaire, il avait déjà trouvé des blocs de cette substance, mais dispersés en rognons irréguliers, plus ou moins considérables. Ces rognons n'observent aucun ordre dans leur position respective, et se présentant au hasard aux lieux où les carriers travaillent, ils forcent souvent ceux-ci à se détourner de leur direction, afin de chercher une pierre homogène, dans laquelle nul corps étranger n'occasionne de défauts ou de cassure.

Au-dessous de la région des carrières, le grain du calcaire devient plus fin, plus serré, et les silex commencent à se présenter en couches horizontales; mais ces couches, peu étendues, ne se rencontrent qu'en divers endroits dispersées, çà et là sur le flanc de certains pans de rochers des parties mitoyennes de l'escarpement oriental. A mesure qu'on se rapproche du niveau de la Meuse, et que la masse calcaire, humide, comprimée par le poids de ses parties supérieures, passe à l'état d'une véritable craie compacte, blanche et un peu molle, les silex deviennent extrêmement nombreux; ils se présentent alors en bancs horizontaux, très remarquables par un aspect régulier, qui frappe d'étonnement jusqu'aux hommes les moins sensibles aux singularités de la nature.

M. Bory a figuré ces assises inférieures de silex, qui sont d'autant plus rapprochées que, déposées dans une craie plus molle, le poids de tout le plateau les comprime davantage, et les forcera peut-être, par la suite, à ne plus former qu'une masse continue, vers le niveau des eaux de la Meuse, comme celle que forment les pierres meulières.

Lorsque la barque de Liège tourne à gauche, en suivant le coude au moyen duquel la rivière vient baigner immédiatement l'escarpement sous Caster, le voyageur qui descend avec elle, aperçoit en face, comme un mur énorme, qu'après avoir vu les portiques majestueux des travaux romains, il est tenté de croire aussi l'ouvrage de l'homme. La régularité dans ses plus vastes proportions le frappe d'a-

bord, et quand il distingue sur l'éblouissante élévation, des assises horizontales, régulières, et marquées par des lignes noirâtres non interrompues, il a besoin de toute sa raison pour ne pas s'imaginer qu'il contemple une gigantesque bâtisse. Impatient d'examiner la singulière disposition de ces lieux, M. Bory se fit mettre à terre, au pied de l'immense muraille naturelle, devant un conduit par lequel on précipitait le sable d'engrais dont le conde de la Meuse pourrait être considéré comme un port et un entrepôt. Cette muraille s'étend, dans toute sa majesté, depuis les terrasses au-dessous des jardins du château de Caster jusque proche d'un cabaret appelé le Tilleul. On a pratiqué à sa base un chemin de halage, pris dans sa propre substance; celle-ci n'offre qu'une craie toujours plus grossière vers le haut de l'escarpement, et plus pure à mesure qu'on l'examine vers le niveau du chemin. On y creusa des caves et même des granges; les entrées de quelques-unes, pratiquées à mi-hauteur, ne sont accessibles qu'au moyen d'échelles, et ressemblent aux sabords d'un vaisseau de ligne. Des couches de silex d'un à trois décimètres d'épaisseur, exactement parallèles, s'y observent d'une extrémité à l'autre, sans y jamais manquer, bien que des blocs d'autres silex vagues viennent, en s'interposant, rompre la plus exacte symétrie. La couleur de ces couches, contrastant avec les substances qu'elles coupent, les fait remarquer de loin. On les retrouve moins distinctement après qu'on a passé le *Tilleul*, parce qu'alors l'escarpement brisé ne présente plus l'apparence d'un mur continu; mais après le *Coq rouge*, en se rapprochant de Maestricht, on retrouve encore les assises siliceuses très rapprochées et parfaitement parallèles, le long d'un chemin que les débordemens couvrent parfois, dans un petit escarpement en mur non interrompu, élevé de quelques mètres et que des buissons couronnent.

Les proportions du grand mur calcaire, sa nature, sa nudité, sa blancheur, les

couches de silex qui s'y voient, retracent ces côtes à pic de la Manche, que l'on nomme les falaises en Normandie.

Faujas de Saint-Fond avait remarqué ces couches siliceuses, mais il était tombé dans une étrange erreur à leur égard, erreur où il entraîna M. Héricart de Thury, qui répète textuellement, d'après lui, « que l'escarpement taillé à pic (qu'on voit après Slavande en venant de Maestricht), est composé de couches horizontales, d'un sable fin, blanc, et un peu crayeux, qui alternent avec des couches également horizontales de silex noirs, mamelonnés et comme branchus, dont quelques-uns ont appartenu autrefois à des *madrépores* passés à l'état siliceux, mais dont l'extérieur offre encore quelques traces d'organisation régulière. On y trouve également du bois et des coquilles à l'état siliceux. — Cette circonstance est d'autant plus digne d'attention, que l'autre face de la montagne renferme en général des *madrépores* et des *coquilles* entièrement calcaires, et de la plus parfaite conservation, au point qu'on en retrouve quelques-uns qui ont encore leurs couleurs naturelles. »

Cen'est point un sable fin, blanc, un peu crayeux, qui compose la partie des escarpemens où se voient les couches siliceuses, mais de véritable craie; les silex branchus qui forment ces couches en s'emboîtant les uns dans les autres, à peu près comme les sutures des os d'un crâne, ne sont point dus seulement à des *madrépores*, lesquels par l'effet des siècles changèrent de nature, et dont plusieurs offrent encore quelque trace d'organisation régulière; enfin l'autre face de la prétendue montagne, continue M. Bory, n'est point exempte de couches siliceuses, comme semble l'indiquer la remarque par laquelle MM. Faujas et Héricart de Thury terminent le passage qui leur est commun.

M. Bory ne prétend point nier que des *madrépores* ne passent à l'état siliceux, et que dans cet état, leurs formes conservées

ne rappellent celles des silex confondus dans les couches des fondemens du plateau de St.-Pierre, mais les madrépores ne jouent point ici un rôle plus important que d'autres pétrifications quelconques, et quant aux fossiles demeurés calcaires sur les parties orientales, ils y sont dispersés comme du côté de la Meuse, dans les régions supérieures à grain grossier, où l'homme perce des galeries, et au-dessus de la région où les silex abondent. Si l'on ne voit point ceux-ci dans les flancs du vallon de la Jaar, c'est que le fond de ce vallon, répondant à peu près au niveau de ce plateau mitoyen de Slavande, de Maeseyk et de la Maison blanche, duquel on entre de plain pied dans les carrières, n'atteint nulle part à la profondeur nécessaire pour les rencontrer. Dans les cryptes de Kanne, M. Bory revit quelques rognons siliceux dispersés dans les anciens travaux, et qui ne sont, pas plus que les silex par couches, d'anciens madrépores; mais il ne put pénétrer à la région de la craie inférieure coupée d'assises siliceuses, qu'on retrouverait à coup sûr au moyen d'un puits de vingt à trente mètres seulement de profondeur.

M. Clerc avait mieux observé ces lieux que les savans qui s'en occupèrent avant lui. « On ne peut pas dire, écrit-il (Journal des mines, 1814), que la roche (du plateau Saint-Pierre) forme des couches bien réglées et bien prononcées: ce sont plutôt des amas où l'on distingue cependant des indices de stratification en plusieurs endroits; mais cela tient principalement à la présence d'une multitude de silex qui ont été, à ce qu'il paraît, précipités à diverses époques. » Il eut peut-être été plus exact, répond M. Bory, de dire, dont la substance se précipita à diverses époques, et se précipite encore tous les jours. M. Clerc ajoute, avec raison, que la partie supérieure des grands bancs calcaires qu'on voit aux environs de Maestricht « est composée d'un calcaire très friable, dont la couleur ordinairement jaunâtre est quelquefois grisâtre, et excessivement coquillier . . . il est rare

« qu'on y rencontre les restes de grands animaux terrestres et marins, et l'on ne dit nulle part qu'il y en ait été observé. » Les coquilles dispersées au hasard dans cette partie du banc appartiennent presque toutes à des bivalves. M. Clerc avait encore reconnu que la partie inférieure du plateau « qui est aussi la plus considérable, et dont il est difficile d'estimer au juste la puissance, parce qu'elle varie selon les lieux, est composée spécialement d'un calcaire compacte, beaucoup plus solide que celui des bancs supérieurs. Ce troisième et dernier banc renferme beaucoup plus de rognons siliceux que les précédens, en outre ils y sont disposés par lits horizontaux au lieu d'y être parsemés irrégulièrement. Les strates, qui sont formées par des assemblages de rognons indépendans, sont assez généralement bien réglées dans leur allure et leur épaisseur, qui a environ deux ou trois décimètres. La pierre compacte, plus dure, semble moins coquillière que celle de la couche intermédiaire supérieure (où l'on trouve les grands débris), et on a lieu de croire qu'elle recèle aussi une moins grande quantité de restes de grands animaux. »

Après avoir si bien vu, M. Clerc semble se laisser cependant entraîner à l'idée que les rognons siliceux furent des madrépores; mais il ne se prononce point affirmativement à cet égard.

Si l'on rencontre, dit M. Bory, entre les rognons siliceux ou parmi les stratifications siliceuses des diverses régions du plateau de Saint-Pierre, des madrépores, du bois, ou des coquilles, devenus silex, ce n'est qu'accidentellement, et ces substances n'eussent-elles point existé, le silex ne s'en fut pas moins formé partout où on le voit aujourd'hui. La plupart de ces silex peuvent être d'une origine fort ancienne; mais il a dû s'en former postérieurement un dépôt marin qui leur sert de gangue: il s'en forme même tous les jours, et l'observateur peut assister à leur organisation, comme il a vu se former des organes géolo-

giques. Ainsi que l'eau infiltrant à travers le grain grossier du calcaire de Maestricht, en dissout du carbonate calcaire purifié, afin d'en former les parois des tuyaux d'orgue; ainsi cette même eau y dissout, à l'aide de quelque agent qui nous est encore inconnu, la matière des silex abondamment répandue dans l'épaisseur du plateau; cette matière (par les lois qui déterminent la juxtaposition de ses molécules) au lieu d'affecter la forme de tuyaux et de puits naturels, se dépose dans les couches pénétrables qui présentent les conditions nécessaires à l'agglomération en blocs rameux, amorphes, et souvent bizarrement contournés; blocs qui, venant à se confondre les uns dans les autres par leurs appendices branchus et leurs cavités nombreuses, se soudent et forment bientôt une couche continue, dans laquelle des madrepores, du bois, des coquilles diverses, des ossements même, se trouvent englobés, peuvent passer à l'état siliceux, sans qu'on puisse dire que ces corps, véritablement étrangers aux couches de silex qui les englobent, en aient été les causes déterminantes.

La formation des silex de Maestricht doit être la même que celle des silex amorphes, isolés ou stratifiés, qu'on rencontre si fréquemment en Belgique, non seulement dans la plupart des carrières de pierre calcaire, ou dans la craie, mais encore aux environs de Bruxelles dans toutes les sablières, où l'on va les recueillir pour en composer ces rocaillies dont on tapisse les grottes et le couronnement des murs de jardins. Partout l'eau doit être considérée, comme le dissolvant propre à opérer cette formation. Il suffit, pour s'en convaincre, de se transporter hors de la porte de Halle, sous l'ancien fort de Monterey, où la grande route coupe un banc de sable, exploité pour les besoins journaliers d'une grande ville. On y verra l'eau, chargée des parties constitutives de silex, filtrer goutte à goutte, et se durcir dans la profondeur du sable même en corps comparables par leur forme à des tronçons de branchages, à des frag-

ments de bâtons plus ou moins gros, aux racines nourricières de la carotte ou du navet; enfin à quelques os longs du corps humain. On reconnaît dans la cassure de ceux-ci que la matière siliceuse dont ils sont formés a été déposée autour de corps étrangers, tels que des brins chevelus de racines profondément pénétrantes, des morceaux de coquilles, ou des parcelles de sable un peu plus grossières que leurs voisines, agglutinées en petits canons : calcines, débris ou amas qui, encroûtés dans la pierre nouvelle, identifiés avec elle, en conservant seulement leur forme primitive, demeurent les noyaux, toujours reconnaissables, de silex modernes. D'autres fois, les gouttes d'eau *silicifère*, agissant dans l'épaisseur des sablières comme celles qui creusent les orgues géologiques dans le calcaire grossier, laissent, au centre d'un silex *canaliculé*, un conduit cylindrique qui ne se remplit qu'à la longue, de silice, par le mécanisme au moyen duquel s'obstruit, tôt ou tard, tous les conduits d'eau.

On s'est beaucoup occupé de l'origine et de la formation du silex. « Leur existence « dans les dépôts calcaires, dit M. Patrin, « est un phénomène qui a toujours attiré « l'attention des naturalistes. — Quelques- « uns ont dit que c'était par l'infiltration « d'un *liquide siliceux*, qui venait remplir « des cavités dans les couches de la craie; « d'autres pensent que le silex est formé « par une simple modification de la terre « calcaire. » La préexistence des cavités dans les sablières ou dans la craie, n'est nullement nécessaire à la formation du silex; de telles cavités, au contraire, ne pourraient que porter obstacle à cette formation; car, en y pénétrant, le *liquide silicifère*, au lieu de s'y endurcir en corps compacts, pourrait tout au plus y former des gèdes telles que nous en voyons souvent dans les cavités des coquilles, dont le plein s'est transformé en silex véritable.

La présence d'un plein, pénétrable par l'eau *silicifère*, est nécessairement indis-

pensable, selon M. Bory, dans une opération naturelle qu'on doit comparer à celle par laquelle les particules constituantes du bois font place aux infiltrations qui le pétrifient et l'agatisent, et à cette sorte de transmutation, par déplacement de molécules, au moyen de laquelle des vieilles ferrailles jetées dans le Rio-Tinto en Andalousie, y deviennent, après un certain laps de temps, du cuivre très pur. Si des madrépores, des coquilles et autres débris marins se trouvent au point où des causes inconnues déterminent ce qu'on pourrait appeler *silicifications*, ces débris, comme tout autre corps étranger qui eût pu se rencontrer accidentellement aux mêmes lieux, subissent une métamorphose analogue, qui ne respecte que les formes. Il n'est point nécessaire, dans ce cas, que la chaux soit convertie en silice, mais seulement que ses parcelles éprouvent la même espèce de remplacement qui a lieu dans le bois et le fer pénétrés d'infiltrations lapidifiques ou culvreses.

Après avoir scrupuleusement visité le plateau de Saint-Pierre, extérieurement et intérieurement, M. Bory nous dit qu'il fut conduit par M. Behr fils, sur la rive gauche de la Jaar, dont il avait de loin distingué la constitution calcaire et les cavernes. On commence à rencontrer celles-ci entre Émale et Kanne, plusieurs sont situées dans ce dernier village, et l'on en trouve à mi-côte jusques au-dessous d'une cense qu'on nomme *les Apôtres*.

Parmi les carrières dans lesquelles on peut encore entrer, M. Bory remarqua celles qui se trouvent à droite, au bord, et le long d'un chemin profondément encaissé, qui se dirige vers l'occident lorsqu'on sort de Neder-Kanne par ce côté. Elles sont fort basses et paraissent avoir été creusées sur un modèle particulier : vers la jonction du chemin qui, de cette même route, conduit au château, on trouve encore des cryptes fort étendues; mais celles-ci, plus élevées, approchent, par leurs proportions, des plus belles galeries. L'une d'elles constitue l'une des rues de Kanne : ce quartier souterrain

est celui où chaque habitant, murant ou fermant d'une porte quelque galerie latérale, a établi ses écuries avec le dépôt de ses instrumens aratoires et de ses récoltes.

Le pont du château de Neder-Kanne tire sa principale singularité de la série d'entrées par lesquelles on communique avec les carrières dont fut entièrement percée la hauteur à laquelle il se trouve adossé. Ces entrées, à demi-cachées dans un feuillage épais, portant un caractère d'abandon, toutes fréquentées qu'elles sont encore, rustiques quand on les compare avec les entrées romaines, ont un aspect sauvage et rappellent l'idée de ces autres qu'habitent, au désert, les animaux féroces; imposantes mais irrégulières, vastes mais obscures, elles parurent encore curieuses à M. Bory après toutes celles qu'il avait visitées. Les galeries dont elles étaient les portes, un peu moins hautes que celles du plateau de Saint-Pierre, semblerent être plus larges; quelques-unes avaient jusqu'à vingt pieds; des corniches n'en ornaient point les parties supérieures, mais elles étaient strictement alignées, percées fort régulièrement, à angle droit, par d'autres galeries transversales : quoique dépourvus de flambeaux, M. Bory et ses compagnons n'y pénétrèrent pas moins à plus de cent cinquante pas à travers des ténèbres toujours croissantes; éblouis par l'éclat du jour, quand ils jetaient les yeux derrière eux, cet éclat était d'autant plus vif qu'ils s'en éloignaient davantage; et son effet, à l'extrémité des sombres et longs conduits souterrains, ressemblait à celui que produit le ciel au petit bout d'une lunette, lorsqu'on le regarde par le côté du grand verre.

Le niveau de ces lieux répondant à celui de la grande entrée, pratiquée sous le fort Saint-Pierre, et des autres portes placées sur les pentes occidentales du plateau opposé, la nature du calcaire grossier s'y trouve absolument pareille. Une circonstance particulière et fort remarquable indiqua à M. Bory à quel point ce niveau

est demeuré exactement le même, malgré que le Geer ait divisé, en deux parties, un plateau qui dut être originairement continu.

En décrivant la grande entrée, Faujas a remarqué qu'on voyait sur ses parois, au-dessus de la hauteur d'appui, une couche de six à dix pouces, plus blanche que le reste de la pierre, disposée horizontalement et entièrement formée de débris confondus de toute sorte de corps marins. M. Bory y a reconnu des dentales, des morceaux d'huîtres, des comes et autres bivalves, des cassures qui ne peuvent avoir appartenu qu'à des univalves assez épaisses, et même nacrées telles que des murex ou des nautilus, des enveloppes d'oursins réduites en mille pièces, avec ou sans leurs pointes, de petits coraux brisés, les dents de diverses espèces de squales, des becs de sèches, et de la poussière grossière de madrépores. Ces débris sont moins détériorés, et sont à peine liés les uns aux autres dans le centre de la couche, dont les parties supérieure et inférieure sont quelquefois réduites en poudre aréniforme jaunâtre.

Cette couche isolée, que M. Bory suivit à une certaine profondeur dans l'intérieur des galeries qui succèdent à la grande entrée, régnait encore, extérieurement, sur tous les pans du rocher, où, continuant à circuler le long de ceux qui demeurent à nu, jusqu'à la petite entrée, on la voyait disparaître dans les combles, pour la retrouver ensuite jusque sur les parois des cryptes orientales, toutes les fois que l'on descendait ou que l'on s'élevait au niveau qu'elle observe invariablement. M. Bory en ayant soupçonné l'existence dans la masse de Kanne, elle y frappa bientôt ses regards. C'est particulièrement dans la première galerie de ce qu'on peut appeler le bosquet de Neder-Kanne que M. Bory éprouva une grande satisfaction à la reconnaître; elle y conservait exactement les mêmes caractères que sur le flanc opposé du vallon, et semblait circonscrire, à deux ou trois pieds d'élévation, d'imposants pilastres. Un fait la rendit fort intéressante,

il acheva de fixer les idées de M. Bory sur la formation du silex.

Au milieu du même banc de fragmens coquilliers qui coupe horizontalement en deux parties tout le système calcaire de Maestricht, banc que l'on doit retrouver à de grandes distances et probablement jusqu'à Fauquemont, M. Bory aperçut le point d'un bloc irrégulier, qui lui parut au premier coup-d'œil d'une substance différente des parties friables qui l'environnaient; ayant appelé MM. Dekin et Behr pour l'examiner avec lui, il y reconnut un silex vague, tirant sur le bleuâtre, extrêmement dur, produisant une multitude d'étincelles sous les coups à l'aide desquels il essaya de l'arracher. Le liquide silicifère, déposé dans une couche que composaient mille débris peu liés, avait d'abord pénétré les interstices de ces débris, puis ces débris eux-mêmes et se les était assimilés; l'on reconnaissait, dans le silex de nouvelle formation, ces débris devenus quartz; ceux-ci étaient demeurés, pour la forme, pareils aux fragmens calcaires à peine liés, qui n'en étaient pas distans de six pouces. Des morceaux de coquilles, des dentales surtout, se trouvant sur les limites de la *silicification*, étaient métamorphosés en silex dans la moitié de leur longueur, tandis que le reste était encore calcaire. Quelques morceaux de bivalves étaient même demeurés calcaires dans la masse du caillou que l'on fit d'impuissans efforts pour enlever avec sa gangue. On n'a pu détacher que des fragmens; mais, tout petits qu'ils étaient, ces fragmens présentaient les caractères de la masse. M. Bory et ses compagnons renoncèrent à leur travail, lorsque la chute de quelques pierres, tombant des voûtes ébranlées, les avertit que le plus bel échantillon minéralogique ne vaut pas qu'on s'expose à demeurer englouti dans les entrailles de la terre pour essayer de l'en retirer; ils parvinrent par leurs efforts et en grattant tout autour la couche friable, afin de l'en extraire, à faire produire à leur silex coquillier une saillie remarquable; les voyageurs qui, suivant

les mêmes traces, voudraient observer un des plus beaux échantillons de curiosités de Kanne, l'apercevront sur la face du premier pilier à droite, en entrant dans les souterrains.

Une substance particulière dont M. Bory avait remarqué des traces sous diverses entrées obscurcies de branchages, tapisse, en plus grande abondance que les autres entrées de carrières, celle du château de Neder-Kanne. Cette substance, d'un vert noirâtre luisant, quelquefois mamelonnée à sa superficie, épaisse de deux à six centimètres, inodore, à peu près insipide, molle et poissant les doigts comme de la glu de houx, eût été qualifiée de *bissus*, quand la connaissance des cryptogames était en son enfance, et que des noms génériques donnés au hasard, indiquaient tous les végétaux dont les caractères échappent à la simple vue. M. Bory l'avait déjà observée dans plusieurs carrières des environs de Saint-Leu, sur les bords de l'Oise, particulièrement au confluent d'une petite rivière, qui, venant de Chantilli, se dégorge en un lieu nommé Touvois; les carrières en cet endroit sont, comme celle de Caster, percées sous un camp romain, parfaitement reconnaissable. Au premier coup-d'œil, la substance dont il est question parut à M. Bory un bitume; en l'examinant plus attentivement, il lui reconnut les plus grands rapports avec une autre substance humide, mollasse, verdâtre, et d'une consistance fongueuse qu'il découvrit autrefois sur des voûtes et sur des parois de grottes volcaniques dans l'île de Mascareigne. Dans les plus obscures de ces grottes, elle acquerrait jusqu'à un pouce d'épaisseur et la consistance du suif, en se confondant avec le rocher ramolli par ses points de contact. Un premier essai sur l'analyse de cette production a donné près de quarante parties de silice sur cent, autant de parties d'eau,

moins de magnésie caustique, avec un peu de carbonate de chaux et d'oxide de fer.

Vers l'entrée de la rue souterraine de Kanne, la substance visqueuse est si abondante, que de la paille et du foin y demeurent attachés, lorsque des chariots trop chargés y introduisent les récoltes, et chaque saison augmentant l'épaisseur de cette couche collante où s'arrêtent les corps étrangers, elle finit par tomber en écailles dont on ne concevrait pas la nature, si on ne les eût vues se former.

Soumis au microscope, l'enduit visqueux des grottes et des carrières devient un véritable végétal voisin du nostoc, mais le végétal le plus imparfait de tous, ou du moins le plus simplement organisé. Les genres qui se groupent après ce végétal se compliquent, comme pour démontrer que dans la formation des plantes, ainsi que dans celle des animaux, la nature, passant du simple au composé, s'essaya nécessairement à produire avant de créer les espèces où la complication des organes seule détermine la supériorité ¹.

POPULATION : Six cent soixante-dix-neuf habitants.

PIRANGE, *Piringen*, commune du canton et à 5/8 de lieue O. de Tongres, de l'arrondissement et à 3 lieues 5/8 O. S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un petit ruisseau qui se dirige du S. au N.

AGRICULTURE : Le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les féveroles, la vesce, et les pommes de terre, sont les principales productions de ce territoire. —

Animaux domestiques : quarante-cinq chevaux, soixante bêtes à cornes, quarante cochons.

POPULATION : Quatre cent deux habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-neuf maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois brasseries et un moulin à farine et à drêche.

(1) Le mémoire que M. le colonel Bory de Saint-Vincent a publié sur le plateau de Saint-Pierre est le fruit des recherches que ce grand naturaliste a faites pendant plusieurs voyages depuis 1815 jus-

qu'en 1819, époque à laquelle il habitait la Belgique, où il a puissamment contribué à répandre le goût des sciences physiques.

Le Dr MEISSER.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Saint-Trond à Liège, par Tongres, traverse la commune de l'O. à l'E.

PIRINGEN. Voyez PIRANGE.

PLASHOEK, dépendance de la commune de Neerpelt.

PLASMOLE, dépendance de la commune de Mook.

PLOEKEROY, dépendance de la commune de Wyshagen.

POLL, dépendance de la commune de Grathem.

POLL, dépendance de la commune de Wessem.

POSTERHOLT, commune du canton et à 3 lieues 2/5 E. de Maeseyck, de l'ar-

rondissement et à 8 lieues 1/2 N. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Holst, Opdevoorst et Kivit.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en seigle, avoine, sarrasin et pommes de terre. — *Animaux domestiques* : deux cent trente-cinq chevaux, deux cent quatre-vingts bêtes à cornes et cent vingt cochons.

POPULATION : Huit cent vingt-six habitants.

HABITATIONS : La commune de Posterholt comprend cent vingt-une maisons ; une église, une école primaire et une maison de campagne.

PUTH, dépendance de la commune de Schimen.

Q

QUAEDMECHELEN, commune du canton et à 1 lieue 1/2 N. O. de Beeringen, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/2 N. O. de Hasselt, et à 10 lieues N. O. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Genenbemde, Genendyk, Gerhoeven et Velthoven.

HYDROGRAPHIE : Deux ruisseaux arrosent le territoire : le Swerteldbeek et le Meerhouterbeek.

SOL : Généralement sablonneux.

AGRICULTURE : Ce territoire produit, année commune, deux cents rasières de seigle, quarante d'avoine, cinquante de

sarrasin, trente-cinq de colza, et six cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quarante chevaux, trois cents bêtes à cornes, deux cents veaux et cent cochons.

POPULATION : Mille cinquante-huit habitants.

HABITATIONS : On y compte cent soixante-dix maisons, une église, une chapelle et deux écoles.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une tannerie et deux moulins à farine mûs par le vent. — Commerce de grains, bêtes à cornes et porcs.

QUAMOL, dépendance de la commune d'Oostham.

R

RAAR, dépendance de la commune de Meerssen.

RAEDE, dépendance de la commune de Bingelraede.

RAEHELS, dépendance de la commune de Lanklaer.

RANSDAEL, dépendance de la commune de Klinmen.

RABERTINGEN, dépendance de la commune de Hasselt.

RAREN, dépendance de la commune de Vael.

REBBERSEL, dépendance de la commune d'Heusden.

RECKHEIM, commune du canton et à 1/2 lieue S. de Mechelen, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Wezette.

HYDROGRAPHIE : Trois ruisseaux et le canal de Bois-le-Duc à Maestricht baignent le territoire.

AGRICULTURE : Les principaux produits de l'agriculture sont . année commune , trois cent quatre-vingt-deux rasières de froment , deux mille neuf cent douze de seigle , deux cent cinquante-cinq d'orge , six cent soixante-cinq d'avoine , quatre cent quatre-vingt-dix de sarrasin , cent soixante d'épeautre , quatre mille neuf cent cinquante de pommes de terre , cent soixante de chanvre et cent quatre-vingt-cinq mille kilogrammes de foin . On y récolte aussi du trèfle , des pois et des fèves . — *Animaux domestiques* : quarante chevaux , treize poulains . trois cent une bêtes à cornes , quatre-vingt-huit veaux , cent cinquante-cinq cochons et huit chèvres .

POPULATION : Neuf cent quatre-vingts habitants .

HABITATIONS : Il y a cent quatre-vingt-dix maisons , une église , deux chapelles . une maison communale , une école , une prison et un dépôt de mendicité destiné aux mendiants des provinces de Liège et de Limbourg . Ce dépôt est administré par un conseil d'inspection et de surveillance , composé d'un président , de cinq membres et d'un secrétaire trésorier . La direction intérieure comprend un directeur , un sous-directeur et instituteur des enfans , un aumônier , un médecin et un économiste . La population moyenne du dépôt est de cent quatre-vingts .

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine . Dans le dépôt de mendicité on fabrique de la flanelle , des gants ,

des gilets , des chaussettes et des bas de laine et de fil . On y file aussi le lin et la laine .

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse une partie du territoire vers l'O .

RECK, dépendance de la commune de Bilsen.

REEKHOVEN, dépendance de la commune de Lummen.

REPPEL, commune du canton et à 2/3 de lieue O. de Beek, de l'arrondissement et à 6 lieues 1/4 O. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un petit ruisseau nommé l'Aa.

AGRICULTURE : On y récolte sept cent cinquante rasières de seigle , cent quatre-vingts d'avoine , deux cents de sarrasin et neuf cents kilogrammes de lin . — *Animaux domestiques* : dix-neuf chevaux , cent cinquante bêtes à cornes , douze veaux et vingt-huit cochons .

POPULATION : Cent quatre-vingt-six habitants .

HABITATIONS : Il y a vingt-neuf maisons , une église , et une maison communale .

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie , un moulin à farine , un à tan et un à huile mûs par l'eau .

RETERSBEEK, dépendance de la commune de Klimmen.

REUTJEN, dépendance de la commune d'Odilienberg.

REUYER, dépendance de la commune de Beesel.

REYKEN, dépendance de la commune de Houppertingen.

REYMERSTOK, dépendance de la commune de Galoppe.

RIDDERSHERCK, dépendance de la commune d'Overrepen.

RIEKEL, dépendance de la commune de Beersel.

RIEMPST, commune du canton et à 1 lieue 5/6 E. N. E. de Tongres, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/3 S. O. de Maestricht.

AGRICULTURE : On sème tous les ans environ quatre-vingts hectares de froment ,

cent cinquante de seigle, quarante d'orge d'hiver, soixante-dix d'avoine, cinquante de pommes de terre et vingt-cinq de fèves, vesces et autres plantes fourragères. — *Animaux domestiques* : quarante-six chevaux, quatre-vingts bêtes à cornes, quarante cochons et cent moutons.

POPULATION : Deux cent soixante-onze habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de cinquante-huit maisons. — Une église.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Maestricht à Tongres traverse la commune du N. E. à l'O. S. O.

RIET, dépendance de la commune d'Opoeteren.

RIMBURG ou **RIMBOURG**, commune du canton et à 1 lieue N. de Kerkraede, de l'arrondissement et à 6 lieues E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Brockhausen.

HYDROGRAPHIE : La Worms traverse la commune du S. au N.

AGRICULTURE : On récolte tous les ans, environ huit cent soixante-dix rasières de froment, mille de seigle, cinq cents d'avoine, deux cents de sarrasin et quatre mille de pommes de terre. Il y a très peu de bois; on n'en exploite que pour cent florins chaque année. — *Animaux domestiques* : vingt-quatre chevaux, quatre-vingt-deux bêtes à cornes, quarante cochons et huit chèvres.

POPULATION : Trois cent dix habitants :

HABITATIONS : Cette commune comprend quatre-vingt-dix-sept maisons, une église et une maison communale.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine et un moulin à huile.

ROUTES ET CHEMINS : Cette commune n'a d'autres communications que des chemins vicinaux souvent impraticables pendant l'hiver et les temps pluvieux. — Un pont en bois sur la Worms.

RIXINGEN, commune du canton et à 1/2 lieue N. de Tongres, de l'arrondissement et à 3 lieues O. de Maestricht.

POPULATION : Deux cent quatre-vingt-dix-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a trente-trois maisons, une église, une maison communale et une communauté d'hommes.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Les habitants n'ont d'autre industrie que l'agriculture.

ROCLENGE *Rukkelingen*, commune du canton et à 2 lieues 1/4 S. de Looz, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/5 S. de Has-selt, et à 6 lieues 1/2 O. S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Deux ruisseaux prennent leurs sources sur le territoire.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : Les productions de cette commune consistent en trois cent soixante hectolitres de froment, quatre cent trente de seigle, cinq cents d'avoine, cinquante de fourrage, dix d'épeautre, cent vingt-deux d'orge, deux mille sept cent quatre-vingts de pommes de terre, cinquante kilogrammes de houblon, dix-sept mille cent de foin, quatre mille trois cent soixante-dix de trèfle, cent cinquante-trois mille trois cent vingt de paille. — *Animaux domestiques* : soixante-six chevaux, quatorze poulains, cinquante-sept bêtes à cornes, trente-quatre veaux, cent cinquante cochons et cent cinquante moutons.

POPULATION : Deux cent soixante-dix-neuf habitants.

HABITATIONS : On y compte quarante maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire.

ROCLENGE, commune du canton de l'arrondissement et à 2 lieues 1/8 S. S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Geer.

AGRICULTURE : Des céréales, des graines oléagineuses, des légumes, des fruits et du foin, tels sont les principaux produits de cette commune. — *Animaux domestiques* : trente-neuf chevaux, cinquante-six bêtes à cornes et trente-deux cochons.

POPULATION : Sept cent soixante-treize habitants.

HABITATIONS : On y compte cent soixante-huit maisons, une église, et deux écoles primaires.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a dix-neuf fabriques de chapeaux de paille qui occupent environ les deux tiers de la population.

ROELEN, dépendance de la commune de Sutendaal.

ROEPAAN, dépendance de la commune de Gennep.

ROER, dépendance de la commune de Ruremonde.

ROER (en allemand *Ruhr*), rivière qui prend sa source dans les États prussiens, province du Bas-Rhin, régence d'Aix-la-Chapelle, cercle et à 2 lieues $1/4$ N. N. E. de Malmedy, dans les montagnes de Montjoie, arrose la ville de ce nom, Düren, Juliers, entre dans la province de Limbourg près de Vlodrop, et se joint à la droite de la Meuse, à Ruremonde, après un cours très sinueux d'environ 30 lieues, d'abord au N. E., puis au N. N. O. Son développement dans la province de Limbourg est d'environ 2 lieues.

Cette rivière roule beaucoup de grosses pierres et de gravier qui l'empêchent d'être navigable. Elle est très poissonneuse : les truites, les brochets, les perches, et surtout les anguilles et les écrevisses y abondent ; le saumon y remonte quelquefois.

La Roer, peu encaissée, change souvent de lit et est sujette à de forts débordemens. Ses bords, stériles en quelques endroits, offrent généralement de beaux prés et des pâturages abondans.

La Roer a donné son nom à un département de l'empire français, dont le chef-lieu était Aix-la-Chapelle.

ROERMOND. Voyez RUREMONDE.

ROEVEN, dépendance de la commune de Nederweert.

ROGGEL, commune du canton et à 2 lieues $4/5$ E. de Weert, de l'arrondissement et à 1 lieue $3/4$ N. N. O. de Ruremonde.

Elle a pour dépendances les hameaux de Nyken et d'Ophoven.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un ruisseau appelé le Roggelschebeek.

AGRICULTURE : Quatre cents bonniers sont cultivés en seigle, quatre-vingt-dix en sarrasin, cent en avoine, quinze en orge, trente-cinq en pommes de terre, quatre-vingt-six en trèfle, lin, pois et spergule, et dix en navets. — *Animaux domestiques :* soixante chevaux, trois cent quatre-vingt-dix-huit bêtes à cornes, deux cent dix veaux, cent quatre-vingt-dix-huit cochons, quarante-cinq chèvres et cent vingt moutons.

POPULATION : Mille trois cent trente-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a cent quatre-vingts maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une teinturerie et imprimerie de toile, une fabrique de sirop de carottes, un moulin à farine et un à gruau.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient un marché aux cochons le jour de la Saint-Pierre.

ROLIGT, dépendance de la commune de Heythuizen.

ROMMERSHOVEN, commune du canton et à 1 lieue $1/3$ N. E. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues $1/2$ S. E. de Hasselt, et à 3 lieues O. de Maestricht.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales en petite quantité, des plantes fourragères, des légumes et des fruits pour la consommation. — *Animaux domestiques :* trente chevaux, cinq poulains, soixante-sept bêtes à cornes, sept veaux, dix-neuf cochons.

POPULATION : Trois cent quarante-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a cinquante-huit maisons et une église.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route. Chemins vicinaux conduisant à Bilsen et aux environs.

ROODEBEEK, affluent de la Meuse.

ROOREN, dépendance de la commune d'Opitter.

ROOREN, dépendance de la commune d'Opoeteren.

ROOSKENS, dépendance de la commune de Horst.

ROOSTEREN, commune du canton et à 1/2 lieue E. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 6 lieues N. N. E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau d'Illekoven.

HYDROGRAPHIE : Le Roodebeek circule sur le territoire.

AGRICULTURE : On récolte environ mille rasières de seigle, trois mille de froment, trois cents d'orge, deux cents d'avoine, quatre cents de sarrasin, cent de colza. — *Animaux domestiques* : soixante-huit chevaux, trois cent deux bêtes à cornes, quatre-vingts veaux et quatre-vingt-quinze cochons.

POPULATION : Sept cent soixante-onze habitants.

HABITATIONS : Il y a cent trente-sept maisons et une église.

ROOTH ('T), dépendance de la commune de Margraten.

ROSMEER, commune du canton et à 1 lieue S. E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 O. de Maestricht.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte trois cent soixante-dix rasières de froment, cinq cents quarante de seigle, vingt-sept d'orge, quinze de sarrasin, deux cent vingt-sept d'avoine, mille deux cent trente-deux de pommes de terre. — Cinquante-six chevaux, cent douze bêtes à cornes, cinquante-un cochons et treize chèvres.

POPULATION : Quatre cent cinquante-neuf habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-une maisons et une église.

ROVELD, dépendance de la commune de Nederweert.

ROTHERM, commune du canton et à 1 lieue 1/9 S. S. O. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 5 lieues N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Trezelt.

HYDROGRAPHIE : Le canal de Bois-le-Duc

à Maestricht et un ruisseau arrosent le territoire.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte environ cinq cent soixante-quinze rasières de froment, mille huit cent quarante de seigle, deux cent soixante-seize d'orge, neuf cent vingt d'avoine, cent soixante-sept de pois et féveroles, quatre cent soixante de sarrasin, soixante-cinq de navette et trois mille de pommes de terre. *Animaux domestiques* : cinquante-trois chevaux, deux cent soixante bêtes à cornes, soixante-huit cochons et deux cents moutons.

POPULATION : Sept cent quatre-vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : Cette commune renferme cent vingt-six maisons, une église, une chapelle et une école primaire.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo traverse la commune du S. O. au N. E.

ROTHERM, dépendance de la commune de Meerssen.

ROTT, dépendance de la commune de Vaels.

ROUS, dépendance de la commune de Brée.

ROYE, dépendance de la commune de Diepenbeek.

ROYER, dépendance de la commune de Bilsen.

RULLEKOVEN, dépendance de la commune de Kerniel.

RUMPEN, dépendance de la commune de Brunsum.

RUNKELN, commune du canton et à 1 lieue N. O. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 3 lieues 2/3 S. O. de Hasselt et à 7 lieues 3/4 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. E. par la commune de Binderveld, au S. E. par celle de Gorssum, au S. par celle de Duras, à l'O. et au N. O. par la province du Brabant.

HYDROGRAPHIE : Il ne s'y trouve aucun cours d'eau.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en seigle, peu de froment, orge, avoine, sarrasin, plantes fourragères et légumi-

neuses. — *Animaux domestiques* : dix chevaux, deux poulains, trente bêtes à cornes, cinq veaux, vingt-cinq cochons.

POPULATION : Deux cent cinquante-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte quarante maisons. — Une chapelle.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux.

RUNXT, dépendance de la commune de Hasselt.

RUREMONDE, *Roermond*, commune, ville et chef-lieu du canton et de l'arrondissement de son nom, à 10 lieues N. N. E. de Maestricht, et à 8 lieues $\frac{3}{4}$ N. N. O. de Juliers.

Cette commune se compose de la ville de Ruremonde, chef-lieu, et des hameaux de Roër, Chapelle et Weert.

HYDROGRAPHIE : Ruremonde est située sur la rive droite de la Meuse qui y reçoit la Roer.

AGRICULTURE : Cette commune récolte tous les ans environ mille deux cent quarante hectolitres de froment, quatre mille quatre cent soixante-neuf de seigle, mille trois cent quatre-vingt-dix-huit de sarrasin et deux mille deux cent quatre-vingts d'orge. — *Animaux domestiques* : en 1832, on y comptait cent six chevaux, trois cent dix-sept bêtes à cornes, cent vingt-cinq cochons et vingt-une chèvres.

POPULATION : Cinq mille trois cent six habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de huit cent cinquante-six maisons. Il y a quatre églises, une chapelle, une maison communale, un hospice, un collège, deux écoles et une prison. La ville, entourée d'un rempart avec fossés, est assez bien bâtie et a une grande place publique. Elle est le siège d'un tribunal de première instance et d'une chambre de commerce.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède une fabrique de draps, deux d'étoffes de coton, une de papiers, une de pipes, une de plomb de chasse, une de bougies, une de chandelles; deux blanchisseries de toiles, cinq brasseries, un moulin

à huile, un à tan, un à foulon, un à farine; une raffinerie de sel, une filature de coton, deux imprimeries sur coton, une distillerie, cinq tanneries, trois teintureries. Le commerce et la navigation y sont assez actifs.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le jour de la Trinité et deux marchés par semaine, le mercredi et le samedi.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo (rive droite de la Meuse) traverse la ville de Ruremonde.

HISTOIRE : Ruremonde n'était qu'un village que Othon III, dit le Boiteux, comte de Gueldre, fit entourer de murailles en 1290. Le prince d'Orange la prit d'assaut sur les Espagnols en 1572, et la leur rendit peu de temps après. Les Hollandais s'en emparèrent en 1632, et trois ans après les Espagnols la reprirent. La plus grande partie en fut détruite en 1665 par un incendie. Les Alliés en chassèrent les Espagnols en 1702, et les Hollandais la gardèrent jusqu'en 1716, époque à laquelle ils la remirent aux Impériaux : elle devint alors capitale de la Gueldre Autrichienne; Joseph II la fit démanteler. Les Français s'en rendirent maîtres en 1792, la perdirent en 1793, mais la reprirent l'année suivante; réunie alors à la France, cette ville fut le chef-lieu d'un arrondissement du département de la Meuse-Inférieure, jusqu'en 1814.

Ruremonde possédait autrefois une riche abbaye fondée en 1370; le pape Pie IV y érigea, en 1561, un évêché qui fut réuni à celui de Liège, en 1801.

Selon la plupart des auteurs, Ruremonde est la patrie du géographe Gérard Mercator, que d'autres font naître à Rupelmonde.

RUSSELT, dépendance de la commune de Wellen.

RUSSELT ou RUTTEN, commune du canton et à $\frac{5}{8}$ de lieue S. de Tongres, de l'arrondissement et à $\frac{2}{8}$ lieues S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Geer traverse une partie du territoire vers l'O.

AGRICULTURE : Année commune on y récolte environ cinq cents hectolitres de froment, mille vingt de seigle, mille deux cent neuf d'avoine, quatre cent sept d'orge, cinq cents d'épeautre, cinq cent soixante-dix de pommes de terre, neuf mille kilogrammes de foin, cent trente-cinq mille de paille. — *Animaux domestiques :* deux cent quatre-vingt-cinq chevaux, quatre-vingt-quatorze poulains, trois cent trente-quatre bêtes à cornes, cent quinze veaux, deux cent trois cochons.

POPULATION : Neuf cent soixante-treize habitants.

HABITATIONS : On y compte sept maisons particulières, trois fermes, cent dix-huit habitations rurales, cinquante-trois cabanes, une église, une chapelle et une école primaire. On y remarque un très beau château situé à peu de distance de la route de Tongres à Liège, et avec laquelle il communique par une drève; ce château appartient au baron de Senzeille.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Tongres à Liège traverse le territoire.

RUTTEN. Voyez *Russon*.

RYCKEL ou **RYKEL**, commune du canton et à 1 lieue 1/5 O. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/5 S. S. O. de Hasselt, et à 6 lieues O. de Maestricht.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : On sème annuellement quarante-huit hectares en froment, quatre-

vingt-trois en seigle, six en orge, trente en avoine, treize en pommes de terre, huit en féveroles et vesces, quatre en colza, dix en trèfle, deux en chanvre, deux en garance et huit en navets. Année commune, on récolte cinq cent soixante-seize hectolitres de froment, mille deux cent quarante-cinq de seigle, cent huit d'orge, sept cent vingt d'avoine, deux mille neuf cent quatre-vingt-dix de pommes de terre, cent douze de féveroles et vesces, et quarante-quatre de colza. — *Animaux domestiques :* vingt-deux chevaux, trois poulains, trente-six bêtes à cornes, quatre veaux et soixante-quinze cochons.

POPULATION : Deux cent quarante-six habitants.

HABITATIONS : Il y a cinquante maisons, un château et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois brasseries.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Saint-Trond à Tongres et Maestricht traverse la commune de l'O. à l'E.

RYCKHOLT, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue S. de Maestricht.

POPULATION : Cent quatre-vingt-onze habitants.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Verviers traverse la commune du N. au S.

RYCKHOVEN, dépendance de la commune de Bilsen.

S

SCHAARSBERG. Voyez *SCHAESBERG*.

SHADYK, dépendance de la commune de Horst.

SCHAEKENBROUCK, dépendance de la commune de Herck.

SCHAESBERG, commune du canton et à 3/8 de lieue N. E. de Heerlen, de l'ar-

rondissement et à 4 lieues E. de Maestricht.

Elle se compose du village de Schaesberg, chef-lieu, et des hameaux de Scheidt, Lichtenberg et Palenberg.

AGRICULTURE : Le territoire de cette commune produit, année commune, six

mille six cent quarante rasières de froment, quatre mille quatre cent cinquante de seigle, cent d'orge, six mille d'avoine, quatre cents de sarrasin, vingt mille de pommes de terre, cent de pommes, et pour environ cinq cents florins de bois taillis. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-sept chevaux, vingt-deux poulains, deux cent quatre-vingt-deux bêtes à cornes, soixante-dix veaux, deux cent soixante-dix cochons.

POPULATION : Mille cinq cents habitants :

HABITATIONS : On y compte deux cent vingt-six maisons et deux châteaux. — Une église, deux chapelles, une maison communale et une école.

SCHALKHOVEN, commune du canton et à 1 lieue 1/2 N. E. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues S. E. de Hasselt, et à 3 lieues O. de Maestricht.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en grains, foin, légumes et fruits. — *Animaux domestiques* : vingt-six chevaux, huit poulains, quarante-neuf bêtes à cornes, dix-neuf veaux.

POPULATION : Deux cent vingt-deux habitants.

HABITATIONS : On y compte quarante-deux maisons et une église. Madame Duviervier y possède une jolie maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux communiquant avec Bilsen, Tongres, Looz et avec la route de Hasselt à Liège.

SCHIMMERT, commune du canton et à 1 lieue N. E. de Meerssen, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/8 N. E. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Rier, Kruys, Oenzel, Groothaasdal et Kleinhaasdal.

AGRICULTURE : On y récolte du froment, du seigle, de l'avoine, de l'orge, du trèfle, des féveroles des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques* : cent trente chevaux, vingt poulains, trois cent vingt bêtes à cornes, cent soixante-dix veaux, deux cent quatre-vingts cochons.

POPULATION : Mille trois cent six habitants.

HABITATIONS : On y trouve trois cents maisons, une église, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

SCHINNEN, commune du canton et à 1/4 de lieue E. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/4 N. E. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Luth, Nagelbeek, Thul, Sweikhuizen et Hominert.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Geleen.

AGRICULTURE : On y récolte tous les ans deux mille huit cent dix rasières de froment, deux mille huit cent dix rasières de seigle, deux cent soixante-dix d'orge, trois mille d'avoine, cinq cents de sarrasin, cinq cents de féveroles et pois, sept mille trois cent dix de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent soixante-trois chevaux, quatre-vingt-deux poulains, cinq cent trente bêtes à cornes, soixante-dix veaux, deux cent soixante cochons, dix chèvres.

POPULATION : Mille neuf cent vingt-neuf habitants.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède deux brasseries, deux tanneries, une fabrique de vinaigre, deux moulins à farine et un moulin à huile mûs par l'eau.

SCHIN-SUR-GEULLE, commune du canton et à 1/2 lieue N. de Galoppe, de l'arrondissement et à 3 lieues E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Waelem.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par la Geulle.

AGRICULTURE : Un bonnier de froment rapporte, année commune, onze rasières et demie de grains ; de seigle onze ; d'avoine seize ; d'orge quatorze ; de féveroles treize et demie ; de pommes de terre cent. — *Animaux domestiques* : cinquante-un chevaux, cent vingt bêtes à cornes, vingt-un cochons.

POPULATION : Trois cent cinquante-trois habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-une maisons, une église et une chapelle. On y remarque le château d'Oort qui appartient à M. le baron de Waelmont. — Résidente d'un notaire.

FOIRES ET MARCHÉS : Le dernier dimanche de juin il s'y tient une foire où l'on vend principalement des instrumens aratoires.

SCHINVELD, commune du canton et à 7/8 de lieue E. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/3 N. E. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Un petit cours d'eau sans nom parcourt le territoire.

AGRICULTURE : Cette commune récolte tous les ans environ cinq cents hectolitres de froment, neuf cents de seigle, deux cent soixante de sarrasin et deux cents d'avoine. — *Animaux domestiques :* quarante-sept chevaux, trois cents bêtes à cornes, cent trente-neuf cochons.

POPULATION : Sept cent quarante-un habitants.

HABITATIONS : On y compte cent cinquante-trois maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie et deux moulins à farine mûs par l'eau.

SCHUELEN, commune du canton et à 3/8 de lieue N. de Herck, de l'arrondissement et à 3 lieues 3/5 O. de Hasselt, et à 8 lieues 1/2 O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est arrosée par le Deinèr et la Herck.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, des plantes fourragères, des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques :* cinquante-six chevaux, sept poulains, deux cent vingt bêtes à cornes, soixante-treize veaux et quatre-vingts cochons.

POPULATION : Huit cent soixante-sept habitants.

HABITATIONS : Les maisons sont assez bien bâties. — Une église.

ROUTES ET CHEMINS : Le chemin de Herck à Lummen traverse le territoire.

SICHEN, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/3 S. S. O. de Maestricht.

Cette commune est composée du village de Sichen, chef-lieu, et de ceux de Sussen et Bolré.

AGRICULTURE : On y récolte cinq cent cinquante rasières de froment, sept cent quatre-vingts de seigle, trente-cinq d'orge, six cents d'avoine, et deux mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* quatre-vingt-deux chevaux, vingt-cinq poulains, cent vingt bêtes à cornes, quarante veaux et soixante cochons.

POPULATION : Mille soixante-un habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent douze maisons, une église et une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On y fabrique de la chicorée.

SIEBENGEWALD, dépendance de la commune de Bergen.

SIMPELVELD, commune du canton et à 2 lieues S. O. de Kerkrade, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/4 E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Buschenhans, Huls, Molsberg et Brbeck.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Beek.

AGRICULTURE : On récolte environ mille deux cent soixante hectolitres de froment par an, mille neuf cents de seigle, huit cent vingt d'orge, deux mille cent d'avoine, cent quatre-vingt-dix-neuf de fèves, mille sept cents de pommes de terre et soixante-cinq mille kilogrammes de foin. — *Animaux domestiques :* quatre-vingt-trois chevaux, deux cent soixante-deux bêtes à cornes, deux cent vingt-sept cochons.

POPULATION : Mille cent trois habitants.

HABITATIONS : On y compte cent quatre-vingt-dix-sept maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine mûs par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : On communique avec Aix-la-Chapelle et Heerlen par des chemins vicinaux.

SITTARD, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 3 lieues 7/8 N. E. de Maestricht.

Cette commune est composée de la ville

de Sittard et des villages ou hameaux suivants : Voorstad, Overhoven, Ophoven, Leyenbroeck et Stadsbroeck.

HYDROGRAPHIE : La Geleen traverse le territoire du S. au N.

AGRICULTURE : Le territoire de Sittard produit, année commune, sept mille rasières de seigle, quatre mille de froment, trois cents d'orge, sept cents de sarrasin, trois mille d'avoine et huit mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent quarante-huit chevaux, trente-trois poulains, quatre cent trente-six bêtes à cornes, cent cinquante veaux, deux cent cinquante cochons et soixante-cinq chèvres.

POPULATION : Trois mille sept cent soixante-onze habitants.

HABITATIONS : La commune de Sittard comprend sept cent vingt-trois maisons. Il y a trois églises catholiques, une réformée, une chapelle, une maison communale, une école primaire, une prison et un dépôt de mendicité.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a sept brasseries, deux distilleries, six tanneries, quatre teintureries, quatre fabriques de tabac, une fabrique de noir animal, une de chicorée, une de chocolat, deux de chandelles, une de tuiles; des moulins à huile et à farine. Le commerce de grains, de toiles, d'étoffes de laine et de coton, y est assez actif.

FOIRES ET MARCHÉS : Il se tient un marché tous les jeudis.

ROUTES ET CHEMINS : La route en projet de Maestricht à Ruremonde (rive droite de la Meuse) traversera la ville de Sittard.

SLECK, dépendance de la commune d'Echt.

SLENAKEN ou **SLENAEKEN**, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. de Galoppe, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/2 S. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Heienrath et Bessenberg.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est traversée par la Gulpe.

AGRICULTURE : Tous les ans on récolte environ mille quatre cent soixante-dix

rasières de froment, mille quatre cent soixante-dix de seigle, quatre cent soixante-seize d'orge, mille six cents d'avoine, cent quarante de féveroles, trente de pois et trois mille deux cent dix de pommes de terre.

— *Animaux domestiques* : soixante-quatorze chevaux, quatorze poulains, cent cinquante-trois bêtes à cornes, soixante-quatre veaux, cent quarante-un cochons.

POPULATION : Cinq cent soixante-douze habitants.

HABITATIONS : On y compte cent seize maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par l'eau.

SLIDERLO, dépendance de la commune de Genck.

SLUISE. Voyez **SLUSE**.

SLUSE ou **SLUISE**, commune du canton et à 7/8 de lieue E. de Tongres, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/2 S. O. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Hautvinaf.

HYDROGRAPHIE : Le Geer arrose une petite partie du territoire.

POPULATION : Quatre cent vingt-six habitants.

HABITATIONS : Elle renferme soixante-une maisons, et une église.

SPALBEEK, commune du canton et à 1 lieue E. de Herck, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 O. de Hasselt et à 7 lieues O. N. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Herck.

AGRICULTURE : On y récolte du seigle, un peu d'orge, de l'avoine, du sarrasin, des plantes fourragères, des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques* : vingt-neuf chevaux, soixante-onze bêtes à cornes, douze veaux et dix-neuf cochons.

POPULATION : Trois cent dix habitants.

HABITATIONS : Quelques maisons sont assez bien bâties. Il y a une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Herck à Hasselt travers le territoire.

SPAUBEEK, commune du canton et à 7/8 de lieue O. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 3 lieues N. E. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux d'Hoeve et Hobelraede.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Beek.

AGRICULTURE : Ses récoltes consistent en mille trois cents rasières de froment, mille trois cent cinquante de seigle, deux cents d'orge, huit cents d'avoine, cinq cent cinquante de pois et féveroles, deux cent quarante de sarrasin et sept mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : soixante-dix-huit chevaux, vingt-trois poulains, cent quatre-vingt-quatorze bêtes à cornes, quatre-vingt-quinze veaux et deux cents cochons.

POPULATION : Six cent trente-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a deux cent dix-neuf maisons et une église. On y remarque le château *den Dycken*, qui appartient à M. Rombaut.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à huile et un moulin à farine mûs par l'eau.

SPAUWEN (GRAND), commune du canton et à 1 lieue S.E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/5 O. de Maestricht.

Ses dépendances sont Weert et Petit-Membruggen.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, cinq cents rasières de froment, sept cents de seigle, soixante d'orge, six cents d'avoine et mille six cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent sept chevaux, cent cinq bêtes à cornes, cinquante cochons.

POPULATION : Six cent quatre-vingt-treize habitants.

HABITATIONS : On y compte cent trente-deux maisons, une église et une école primaire.

SPAUWEN (PETIT), commune du canton et à 3/4 de lieue S. E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 1 lieue 3/4 O. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Bergh et Bosselen.

AGRICULTURE : Cette commune récolte environ deux cent quinze rasières de froment par an, trois cent quarante-sept de seigle, dix-neuf d'orge, deux cent cinquante d'avoine et sept cent quarante de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : vingt-six chevaux, trente-huit bêtes à cornes et vingt-six cochons.

POPULATION : Trois cent quatre-vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : Elle se compose de soixante-six maisons, une église et une école primaire.

STAMPROY, commune du canton et à 1 lieue 1/4 S. de Weert, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/4 O. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Doorenroth, Meubroekroth, Bergerroth, Heyerroth et Breyvensroth.

HYDROGRAPHIE : La Neer et un autre cours d'eau arrosent le territoire.

AGRICULTURE : On y récolte, année commune, trois mille huit cents rasières de seigle, mille cent de sarrasin, cinq cents d'avoine, six cent cinquante de pommes de terre, trois cents de graine de trèfle, trois cent cinquante de graine de lin et cent de spergule. — *Animaux domestiques* : trente-huit chevaux, trois cent cinquante bêtes à cornes, quatre-vingts veaux, deux cent trente cochons.

POPULATION : Mille cent quatre-vingt-douze habitants.

HABITATIONS : On y compte cent dix maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries, deux fabricans de draps, un teinturier, deux moulins à farine mûs par l'eau. On y trouve environ quatre-vingts bonniers de marais où l'on extrait de la tourbe pour le chauffage des habitants.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient quatre foires par an : le mercredi après la Saint-Hubert, à la mi-carême, le mercredi après l'Ascension et le mercredi après la Saint-André.

STEVENSWEERT, commune du can-

ton et à 1 lieue 1/8 N. E. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 7 lieues 1/4 N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau d'Eyland.

HYDROGRAPHIE : La commune de Stevensweert est située dans une petite île formée par la Meuse, sur sa rive droite.

AGRICULTURE : La quantité de grains et graines qu'on y récolte tous les ans est de trois mille huit cent vingt rasières, savoir : seigle neuf cents rasières, froment deux mille; orge quatre cents; avoine cent cinquante; sarrasin deux cent quatre-vingt-dix; colza quatre-vingts. — *Animaux domestiques :* cinquante-neuf chevaux, deux cent quatre-vingt-cinq bêtes à cornes; soixante-neuf veaux, cent trois cochons.

POPULATION : Huit cent quatre-vingt-neuf habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-seize maisons, une église catholique, un temple protestant, une maison communale et une école primaire. — On y trouve un petit fort et des casernes qui peuvent contenir deux cent cinquante hommes.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par le vent.

STEEVOORT, commune du canton et à 1 lieue 1/2 E. de Herck, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/4 O. de Hasselt et à 6 lieues 1/2 O. de Maestricht

HYDROGRAPHIE : La Herck est le principal cours d'eau qui baigne ce territoire.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en seigle, orge, avoine, sarrasin, pommes de terre, plantes fourragères, légumes et fruits pour la consommation. Au N. du village se trouve le bois de Steevoort. — *Animaux domestiques :* soixante-huit chevaux, vingt-quatre poulains, trois cent quatre-vingt-quatorze bêtes à cornes, cent vingt-deux veaux, deux cent cinquante-un cochons et trois cents moutons.

POPULATION : Huit cents habitants.

HABITATIONS : Il y a cent quarante maisons, une église et une école. On y remarque un des plus beaux châteaux de la

province, appelé *het Hof*, il appartient à M. Palmers de Hasselt.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède quatre brasseries, deux moulins à farine et un moulin à huile.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux conduisant à Hasselt et à Herck.

STEYLL, dépendance de la commune de Tegelen.

STEYN, commune du canton et à 5/6 de lieue N. de Meerssen, de l'arrondissement et à 2 lieues 3/8 N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux de Kleine-Mersch et Maasband.

HYDROGRAPHIE : Le ruisseau den Orm arrose le territoire.

AGRICULTURE : On récolte annuellement environ deux mille rasières de froment, quinze mille de seigle, mille d'orge, mille d'avoine, mille de sarrasin, et une grande quantité de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* trente-cinq chevaux, dix poulains, deux cents bêtes à cornes, soixante-quinze veaux, cent cochons et dix chèvres.

POPULATION : Mille six cent quatorze habitants.

HABITATIONS : Il y a trois cent deux maisons, une chapelle, une maison communale, une école primaire et un château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture est la seule industrie de cette commune.

STOCKHEIM, commune du canton et à 1 lieue 1/4 N. N. E. de Mechelen, de l'arrondissement et 3 lieues 3/8 N. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Molenveld.

HYDROGRAPHIE : Cette commune, située sur la rive gauche de la Meuse, est en outre arrosée par deux petits affluents de cette rivière.

AGRICULTURE : Année commune on récolte quatre cents rasières de froment, huit cents de seigle, cent quatre-vingt-seize de sarrasin, trois cent vingt-cinq d'avoine, cent dix d'orge, soixante d'épeautre, cent vingt de pois et fèves, huit cent

dix de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quarante-un chevaux, dix poulains, deux cents bêtes à cornes, soixante-dix veaux, cent quatre-vingt-quinze cochons, huit chèvres et deux cent trente-cinq moutons.

POPULATION : Neuf cent quatre-vingt-quatorze habitants.

HABITATIONS : On y compte vingt-six maisons particulières, deux fermes, cinquante-quatre habitations rurales et cent trente-quatre cabanes; une église, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

Près de la Vieille-Meuse se trouvent les ruines d'un ancien fort.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries, une distillerie, une teinturerie en bleu et un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Venlo passe à peu de distance à l'O. de Stockheim.

STRUGHT, commune du canton et à 1/2 lieue N. de Galoppe, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/4 E. de Maestricht.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en froment, seigle, avoine, orge, féveroles et pommes de terre. — *Animaux domestiques* : vingt-cinq chevaux, onze poulains, soixante-dix-sept bêtes à cornes, quinze veaux et huit cochons.

POPULATION : Deux cent soixante-dix-huit habitants.

HABITATIONS : On y compte cinquante-huit maisons.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Industrie agricole.

SUSSEN, dépendance de la commune de Sichen.

SUSTEREN, commune du canton et à 1 lieue 2/3 N. de Sittard, de l'arrondissement et à 6 lieues N. N. E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Dieteren, Bakhoven et Gehroek, Heid et Furth.

HYDROGRAPHIE : La Geleen, le Roodebeek et le Vloedgragt sont les principaux cours d'eau qui arrosent le territoire.

AGRICULTURE : Tous les ans, on récolte

environ quatre cent soixante-dix-sept hectolitres de froment, quatre cent quatre-vingt-cinq de seigle, soixante-trois d'orge, mille cent soixante d'avoine, deux cents de sarrasin et trois cent soixante-seize de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cent treize chevaux, quarante-huit poulains, quatre cent soixante-neuf bêtes à cornes, trois cent soixante-douze veaux, trois cent trente-huit cochons et quarante chèvres.

POPULATION : Mille sept cent onze habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent huit maisons, deux églises, une maison communale et deux écoles.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à huile, un moulin à huile et à farine, et deux moulins à farine; ils sont mûs par l'eau.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient des foires les 17 mars, 1^{er} mai et 28 octobre.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Ruremonde traverse la commune.

— Dix-sept ponts en pierre et six en bois sur les cours d'eau

SUTENDAEL, commune du canton et à 1 lieue 1/3 N. E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/4 N. O. de Maestricht.

Ses dépendances sont : Roelen, Wemesmael, Papendaal, Gewaye, Bessemer et Stalken.

HYDROGRAPHIE : Un ruisseau connu sous le nom de Molenbeek circule dans la commune.

AGRICULTURE : Mille trois cent cinquante hectolitres de seigle, cent cinquante de sarrasin, trente-cinq d'avoine et trois mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : soixante-quatre chevaux, six cent dix-sept bêtes à cornes et quatre-vingts cochons.

POPULATION : Huit cent cinquante habitants.

HABITATIONS : Il y a cent trente-quatre maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine.

SWALMEN, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue N. E. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Asselt, Willer, Heyde et Boukoel.

HYDROGRAPHIE : La Swalm et deux ruisseaux arrosent cette commune.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte sept cent deux hectolitres de froment, deux mille sept cent soixante-dix de seigle, mille quatre cent vingt-deux d'orge, trois mille soixante-dix-huit d'avoine, deux cent vingt-cinq de fèves et pois, huit cent cinquante-huit de sarrasin et quatre mille neuf cent quatre-vingts de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quatre-vingt-six chevaux, cinq cents bêtes à cornes et deux cents cochons.

POPULATION : Mille quatre cent treize habitants.

HABITATIONS : Il y a cent quatre-vingt-quatorze maisons, une église, une chapelle, une maison communale, une école primaire et un château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On y fabrique de la poterie de terre. Il y a trois brasseries et un moulin à farine et à huile.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Venlo passe sur le territoire.

SWARTBROEK, dépendance de la commune de Weert.

SWEIKHUISEN, dépendance de la commune de Schimmert.

SWIER, dépendance de la commune de Wynandsraede.

SWOLGEN, dépendance de la commune de Meerloo.

T

TEGELEN, commune du canton et à 2/3 de lieue S. du Venlo, de l'arrondissement et à 3 lieues 3/4 N. N. E. de Ruremonde.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Steyll.

HYDROGRAPHIE : La Meuse et quatre ruisseaux arrosent cette commune.

POPULATION : Mille quatre-vingts habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-trois maisons, une église, une chapelle, une maison communale, une école et une prison.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède une savonnerie, une fabrique de chicorée, quinze fabriques de poteries de terre et sept tuileries. Il y a aussi un moulin à farine et à huile. Les poteries emploient cent vingt ouvriers et les tuileries soixante-dix; les premières consomment annuellement pour 30,000 florins de bois, et les secondes pour 10,000 florins. — On y exploite de la tourbe.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Ruremonde à Venlo traverse le territoire.

TENHOUT, dépendance de la commune de Houthaalen.

TERBERMELEN, dépendance de la commune de Herck.

TERBLYT. Voyez **BERG-ET-TERBLYT**.

TEREYKEN, dépendance de la commune de Zepperen.

TERHAGEN, dépendance de la commune d'Elsloo.

TERLINDEN, dépendance de la commune de Noorbeek.

TERLOGT, dépendance de la commune de Looz.

TERMAAR, dépendance de la commune de Margraten.

TERSTOK, dépendance de la commune de Brusthem.

TERVANT, dépendance de la commune de Pael.

TERZYT, dépendance de la commune de Wittem.

TESSENDERLOO, commune du can-

ton et à 2 lieues O. de Beeringen, de l'arrondissement et à 5 lieues $\frac{1}{4}$ O. N. O. de Hasselt, et à 11 lieues O. N. O. de Maestricht.

Cette commune a pour dépendances les hameaux de Hulst, Scoonhees, Engsberg et Schoot.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Swertebeek.

AGRICULTURE : On y récolte tous les ans environ quatre mille rasières de seigle, cent cinquante d'avoine, cent cinquante de sarrasin et quinze cents rasières de pommes de terre — *Animaux domestiques* : soixante-treize chevaux, quatorze poulains, sept cent seize bêtes à cornes, trois cent dix veaux, cent cinquante cochons et vingt chèvres.

POPULATION : Deux mille huit cent trente-huit habitants.

HABITATIONS : On y compte six cent trente-trois maisons, une église, une chapelle, une maison communale et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux tanneries, une fabrique d'étoffes de laine, deux de chandelles, et un moulin à huile activé par un manège.

HISTOIRE : Plusieurs géographes prétendent que Tessenderloo fut la capitale de l'ancienne Taxandrie, où les premiers Francs, sortis de Pannonie, vinrent d'abord s'établir. Selon Grégoire de Tours, c'est là que l'on doit chercher le berceau des lois saliques et de la monarchie française. Il paraît en effet démontré que Clodion a habité Tessenderloo.

THORN, commune du canton et à 1 lieue $\frac{1}{2}$ N. de Maeseyck, de l'arrondissement et à 7 lieues $\frac{1}{2}$ N. de Maestricht.

Ses dépendances sont Baarstraat et Zandfort.

HYDROGRAPHIE : La Meuse par la rive gauche et l'Itteren baignent le territoire.

AGRICULTURE : Le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le sarrasin, les plantes fourragères et les légumes pour la consommation, sont les principaux produits de l'agriculture de cette commune. — *Animaux domestiques* : soixante-treize che-

vaux, deux cent cinquante-deux bêtes à cornes, quatre-vingt-treize cochons et quinze chèvres.

POPULATION : Mille cent vingt-sept habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-sept maisons, une église, une chapelle, une maison communale, une école primaire et deux châteaux.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux brasseries, une distillerie et une blanchisserie de toiles.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le premier lundi après la Saint-Denis.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Maestricht à Venlo et celle de Maeseyck à Ruremonde passent sur le territoire.

TONGERLOO, commune du canton et à 1 lieue S. E. de Beek, de l'arrondissement et à 4 lieues $\frac{3}{4}$ O. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : L'Itter circule sur le territoire

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte mille quatre cent cinquante-six hectolitres de seigle, dix-huit de froment, huit cent soixante-deux d'avoine, cent soixante-un d'orge, cinq cent trente-trois de sarrasin, trois mille trente-cinq kilogrammes de graine de trèfle, deux cent quarante de graine de lin et quatre mille deux cent quarante de lin brut. — *Animaux domestiques* : onze chevaux, deux cent trente-deux bêtes à cornes, quatre-vingt-dix-sept veaux, quatre-vingt-deux cochons, seize chèvres et cinquante moutons.

POPULATION : Cinq cent vingt habitants.

HABITATIONS : On y compte cent deux maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine et un à huile.

TONGRES, *Tongeren*, commune, ville et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 3 lieues $\frac{1}{2}$ S. O. de Maestricht.

Cette commune se compose de la ville de Tongres et des hameaux d'Offelken, Bloer et Mulken.

HYDROGRAPHIE : La ville de Tongres est baignée par le Geer. Près de la ville se

trouvent les eaux minérales que l'on croit être celles que Pline a voulu désigner dans ce passage : « *Tungri, civitas Galliæ, fontem habet insignem, plurimis bullis stillantem, ferruginei saporis; quod ipsum nonnisi sub fine potus intelligitur. Purgat hic corpora, tertianas febres, calculorumque vitia discutit. Eadem aqua, igne admoto, turbida fit, postremum rubescit.* » On y distingue aujourd'hui deux sources d'eaux minérales.

La première, nommée *Sainte-Gilles*, et appelée par les habitans *fontaine de Pline*, est située dans un vallon bordé de tous côtés par une chaîne de montagnes d'environ quarante mètres d'élévation, formées d'un sable très fin, de couleur grise, mêlé d'une terre marneuse écrasée. Entourée de prairies où l'eau qui déborde de la source paraît stagner, ses bas-fonds, présentent un aspect marécageux : la source est reçue dans un bassin carré formé de grosses pierres calcaires ; sa profondeur est de trois mètres, sur un de diamètre. Elle est assez abondante pour fournir, dans l'espace d'une heure, plusieurs tonneaux d'eau ; elle dépose une petite quantité de quartz mêlé de marne et d'oxide de fer, d'un goût astringent bien marqué. Sa température est de 10° du thermomètre à mercure, celle de l'atmosphère étant de 19°. L'eau en est très claire et très limpide ; son goût est, ainsi que son odeur, sensiblement ferrugineux ; elle laisse, après qu'on l'a bue, une amertume dans la bouche. L'aréomètre de Baumé pour les sels s'y enfonce jusqu'à zéro.

La deuxième fontaine, située au N. de la montagne dite de fer, est dans un bassin oblong très étroit, entouré également de montagnes, dont quelques-unes sont couvertes de bois ; elles sont formées par une couche de boue-terre mêlée de sable grisâtre très fin. Au nord de la montagne de fer, on voit les restes d'un bassin formé de

pierres calcaires ; on descend dans ce bassin qui est ovale et assez grand, au moyen de quelques escaliers de pierre. Plusieurs personnes ont assuré à M. Payssé que ce bassin était autrefois le réservoir de la source qui se trouve plus bas. La fontaine n'est qu'un petit bassin ovale, à environ mille mètres de distance de la première, et de deux cents de la route de Tongres à Hasselt, qui se trouve à son midi. L'eau de cette source offre une pellicule irisée qui en couvre toute la surface ; elle dépose une terre marneuse, jaunâtre, d'un goût astringent¹ ; on y a découvert plusieurs espèces d'animaux, tels que des grenouilles et des insectes. Lorsque cette eau est filtrée, elle est très transparente ; son goût et son odeur sont plus sensiblement ferrugineux que ceux de la première fontaine ; sa température est de 13° du thermomètre à mercure, celle de l'atmosphère étant à 19°. L'aréomètre de Baumé pour les sels s'y enfonce jusqu'à zéro lorsque cette eau est filtrée. Le chimiste dont nous avons déjà parlé, ayant soumis ces eaux à diverses expériences, s'est assuré qu'elles contiennent :

1 ^{re} fontaine. 184,320 part. d'eau.	{	Carbonate de fer. 21 part.
		Id. de magnésie. 31 »
		Total. . 52 «
		Au lieu de 55; perte 3 «
2 ^e fontaine 184,320 part. d'eau.	{	Carbonate de fer. 27 part.
		Id. de magnésie. 28 »
		Total. . 55 »
		Au lieu de 59; perte 4 «

AGRICULTURE : Le territoire de Tongres produit, année commune, cinq mille quatre cents hectolitres de seigle, trois mille de froment, dix mille huit cents d'avoine, mille deux cents d'orge, mille trois cent cinquante de féveroles et vingt mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : en 1832, il y avait deux cent quatre-vingt-dix chevaux, trois cent quatre-vingt-sept bêtes à cornes, deux cent onze cochons, vingt-sept chèvres et cinq cent dix moutons.

¹ M. Payssé ne considère pas cette terre comme un vrai dépôt provenant de l'eau minérale ; il pense, au contraire, qu'il est formé en très grande

partie de la terre des parois supérieures du bassin, qui s'éboule très facilement, et des corps étrangers que cette fontaine est exposée à recevoir.

POPULATION : Quatre mille neuf cent soixante-neuf habitans.

HABITATIONS , ÉDIFICES , ETC. : Cette ville possède une église, cinq chapelles, une maison communale, un hospice, un bureau de bienfaisance, trois écoles, un collège municipal, une prison et un château. Il y a aussi une poste aux lettres, une société littéraire et une société d'harmonie. L'église est si ancienne qu'on la croit bâtie du temps de saint Materne, et que ce fut la première en-deçà des Alpes qui ait été dédiée à la Vierge. Il y avait autrefois un prieuré de chanoines réguliers, un couvent de dominicains, et un de récollets ; des chanoinesses régulières du saint Sépulcre, des célestines, des clarisses, des sœurs grises, des sœurs noires et des hospitalières, avec un héguinage. Les jésuites y avaient aussi un collège.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Tongres possède des brasseries, des distilleries, des raffineries de sel, des tanneries, des blanchisseries de toiles, une filature de coton ; des fabriques de chapeaux, de chicorée, de chandelles, de briques et de tuiles, des moulins à tan et à farine et des teintureries.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient des foires le jeudi après Lœtare, le dimanche après le 8 septembre et le jeudi suivant. Il y a aussi des marchés le mardi, le jeudi et le samedi de chaque semaine.

ROUTES ET CHEMINS : Cette ville est traversée par la route de Saint-Trond à Maestricht et par celle de Hasselt à Liège.

HISTOIRE : Tongres, désignée par le nom d'*Atuatuca* dans quelques auteurs latins, est une des plus anciennes villes de la Gaule belge : elle était située dans le pays des Éburons, et elle est célèbre dans les Commentaires de César, par les événemens militaires dont elle fut le théâtre. Son importance ne diminua point sous les premiers empereurs, car il paraît que plusieurs cohortes de Tongrois ont servi constamment dans les armées romaines. Ce fut une druidesse de cette ville qui prédit à Dioclétien sa future élévation à l'em-

pire. Saint Materne, qui était évêque dans le deuxième siècle, y établit son siège épiscopal, qui fut transféré à Maestricht, par saint Servais, et ensuite à Liège, par saint Hubert. Tongres égalait alors en grandeur et en population la ville de Cologne. Cette ville fut ruinée en 451 par Attila, en 881 par les Normands, et en 1467 par le duc de Bourgogne. Les Français la prirent en 1672, la démantelèrent en 1673 et la livrèrent aux flammes en 1677. Des débris d'anciennes murailles, épars dans les campagnes environnantes, attestent que son enceinte a été considérable.

TROND (SAINT), Saint-Truyen, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 3 lieues 2/5 S. O. de Hasselt, et à 7 lieues O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Nieuwerkerken, à l'E. par celles de Zeppenren, Ordingen et Brusthem, au S. E. par celle d'Aelst, au S. par celle de Kerkom, au S. O. par le territoire d'Halmac, à l'O. par celui de Wilderen et au N. O. par celui de Gorssum.

Elle se compose de la ville de Saint-Trond, chef-lieu, et des hameaux de Schuurhoven, Melder, Mielen et Bornedriek, Metzere et Kelsbeck, Bevingen et Straeten, et Zerkingen.

HYDROGRAPHIE : Plusieurs petits cours d'eau arrosent la commune de Saint-Trond ; le plus important est le Cicindria qui y prend sa source et traverse la ville.

AGRICULTURE : Le territoire de Saint-Trond produit, année commune, deux mille quatre cents hectolitres de froment, huit mille de seigle, mille cinq cents d'orge, dix mille cinq cents d'avoine, quarante de sarrasin, huit cents de colza et mille cinq cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* en 1832, on y comptait cinq cent deux chevaux, soixante-onze poulains, sept cent dix-huit bêtes à cornes, deux cent quarante-cinq vœux, quatre cent huit cochons et cent vingt-sept chèvres.

POPULATION : Huit mille trois cent vingt-huit habitans.

HABITATIONS , ÉDIFICES PUBLICS , ETC. :

Cette commune comprend mille quatre cent dix maisons. Il y a onze églises, trois chapelles, un hôpital, un hospice pour les vieillards, une maison d'orphelins, un hôtel-de-ville, six écoles, un collège, deux prisons. On remarque dans les environs de la ville, plusieurs châteaux et maisons de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On trouve à Saint-Trond huit brasseries, sept distilleries, quatre raffineries de sel, une fabrique de savon, une fabrique de tabac, huit moulins à farine, quatre moulins à huile et deux moulins à battre le chanvre. On y fabrique aussi beaucoup de dentelles ; ce genre d'industrie procure des moyens d'existence à un sixième de la population.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient des marchés hebdomadaires les mardis et vendredis pour légumes, beurre et poissons,

et les mercredis et samedis pour grains, vaches, cochons, etc.

ROUTES ET CHEMINS : Cette ville est traversée par la grande route de Bruxelles à Liège, avec embranchement sur Maestricht.

HISTOIRE : Dans le cinquième siècle, Saint-Trond était un village appelé Sarchinium. Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui vient, dit-on, d'un seigneur nommé Treeden, qui y fonda en 656 une abbaye de religieux de l'ordre de Saint-Bernard. Elle fut entourée de murs en 1058. Le duc de Bourgogne s'en rendit maître en 1467 et les Français en 1794.

TRUYDEN (SAINT). Voyez TROND (SAINT).

TUNGELROY, dépendance de la commune de Weert.

TUYLT, dépendance de la commune de Curange.

U

UBACH-OVER-WORMS, commune du canton et à 1 lieue N. de Kerkrade, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/2 E. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Groenstraet.

HYDROGRAPHIE : Le Worms circule à l'extrémité E. du territoire.

AGRICULTURE : On y récolte tous les ans, environ trois cent cinquante rasières de froment, quatre mille quatre cents de seigle, deux mille d'avoine, six cents de sarrasin, quinze mille de pommes de terre et pour quatre cents florins de bois taillis. — *Animaux domestiques :* quatre-vingt-huit chevaux, deux cent quatre-vingt-quatre bêtes à cornes, cinquante-un veaux, deux cents cochons et douze chèvres.

POPULATION : Mille deux cent soixante-deux habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent soixante-seize maisons, une église, une

chapelle, une maison communale et une école primaire.

UBAGSBERG, dépendance de la commune de Voerendaal.

UFFELSEN, dépendance de la commune de Hunsel.

ULBEEK, commune du canton et à 1 lieue N. N. O. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/5 S. de Hasselt, et à 5 lieues 1/5 O. de Maestricht.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau de Beurs.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un petit affluent de la Herck, nommé Spaesbeck.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en froment, seigle, orge, avoine, féveroles, vesces, colza, chanvre, trèfle, navets et en pommes de terre. On récolte, année commune, environ mille huit cents rasières de seigle, trois cent cinquante de froment, sept cents d'avoine,

quatre-vingt-dix d'orge, cent quarante de féveroles et pois, quatre mille de pommes de terre et quarante-huit mille livres de foin. — *Animaux domestiques* : quarante-huit chevaux, vingt-un poulains, cent trente-une bêtes à cornes, quinze veaux, deux cent deux cochons.

POPULATION : Cinq cent quarante-quatre habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre fermes, soixante-quinze habitations rurales, vingt-trois cabanes et un château. — Une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux brasseries.

ROUTES ET CHEMINS : Le territoire n'est traversé par aucune grande route.

ULESTRAETEN, commune du canton et à 1 lieue 1/2 N. E. de Meerssen, de l'arrondissement et à 1 lieue 3/5 N. E. de Maestricht.

Elle a pour dépendances les hameaux de Vleek, Moorveld, Schietekoven et Watterval.

HYDROGRAPHIE : Le Capelbeek et le Raabeek.

AGRICULTURE : On y récolte trois cents rasières de seigle, mille cinq cents de froment, quatre-vingts d'orge, et quatre-vingts de sarrasin. — *Animaux domestiques* : soixante chevaux, vingt-un poulains, deux cent quatre-vingt-onze bêtes à cornes, quatre-vingt-onze veaux, cent soixante-dix cochons et six cent dix-neuf moutons.

POPULATION : Sept cent soixante-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante maisons, une église, une maison communale, une école primaire et un château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture seulement.

ULSTERHOEK, dépendance de la commune de Horst.

ULVENT, dépendance de la commune de Moorbeek.

URMOND, commune du canton et à 1 lieue 1/2 O. de Sittard, de l'arrondisse-

ment et à 3 lieues 1/2 N. N. E. de Maestricht.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau de Berg.

HYDROGRAPHIE : La Meuse baigne la commune par sa rive droite.

AGRICULTURE : La récolte en céréales s'élève, année commune, à trois cent soixante hectolitres de froment, mille neuf cent vingt-cinq de seigle, cinq cent quarante d'orge, trois cent soixante de sarrasin et sept cent vingt d'avoine. — *Animaux domestiques* : quarante-deux chevaux, deux cent soixante-deux bêtes à cornes, cent soixante cochons.

POPULATION : Neuf cent soixante-dix habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent neuf maisons, trois églises et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie et un moulin à farine. On y fait quelque commerce de houille, de chaux et de grains.

UYKHOVEN ou **UYCKHOVEN**, commune du canton et à 3/4 de lieue S. de Mechelen, de l'arrondissement et à 1 lieue 2/5 N. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par la rive gauche de la Meuse.

AGRICULTURE : On y récolte environ sept cent quatre-vingt-huit rasières de froment par an, neuf cent quatorze de seigle, huit cent quatre-vingt-dix-huit d'avoine, quatre-vingt-cinq d'orge, soixante-onze de sarrasin, deux mille cinq cents de pommes de terre et dix-sept mille six cents kilogrammes de foin. Le trèfle, les pois et les fèves sont aussi des objets de grande culture. — *Animaux domestiques* : trente-cinq chevaux, cent cinq bêtes à cornes, cinquante-quatre veaux et cinquante-sept chèvres.

POPULATION : Quatre cent trente-neuf habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingt-douze maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : On y confectionne des tuiles.

V

VAELS, commune du canton et à 2 lieues 1/2 E. de Galoppe, de l'arrondissement et à 5 lieues 1/2 E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Wolfhag, Baren, Holset, Lemiers, Harbs, Berg, Vylen, Mamelis, Rott, Melleschet, Cottesen et Camerig.

HYDROGRAPHIE : Le Selder-Bach limite la commune au N. et la Geulle à l'O. Le territoire est en outre traversé par le Pervers-Barch et le Himmels-Bach.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte six mille deux cents hectolitres de froment, six mille deux cents de seigle, neuf cent vingt d'orge, quatre cent soixante de sarrasin, deux mille deux cents d'avoine, deux cent quarante de pois et fèves, trois cent dix de séveroles, douze mille de pommes de terre et soixante-cinq mille kilogrammes de foin. — *Animaux domestiques* : deux cents chevaux, quinze poulains, cinq cent quatre-vingt-une bêtes à cornes, cent veaux, deux cents cochons, vingt chèvres.

POPULATION : Deux mille six cent quatre habitants.

HABITATIONS : La commune de Vaels renferme cinquante maisons particulières, deux cents habitations rurales, cent cabanes, soixante fermes dont douze grandes et quarante-huit petites, et quatre maisons de campagne. Il y a deux églises et deux chapelles catholiques, une église réformée et une luthérienne, une maison communale et deux écoles primaires.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Le bourg de Vaels est renommé pour ses fabriques de draps ; on en compte sept qui occupent environ quarante à cinquante ouvriers. Il y a aussi une fabrique de couvertures de laine, une filature de laine à la mécanique qui emploie quarante-cinq ouvriers, deux moulins à aiguiser et polir des aiguilles, une

fabrique de bougies, des moulins à drèche, à gruau et à farine.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Maestricht à Aix-la-Chapelle traverse la commune.

VAESRAEDT, dépendance de la commune de Nuth.

VALKENBERG. Voyez FAUQUEMONT.

VARKENSBOSCH, dépendance de la commune de Hamont.

VECHMAEL, commune du canton et à 1 lieue 1/6 O. de Tongres, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/3 O. S. O. de Maestricht.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau de Horn.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un petit ruisseau nommé le Beek.

AGRICULTURE : Ses principaux produits sont le froment, le seigle, l'avoine, l'épeautre, l'orge, les pois, les vesces et les pommes de terre. — *Animaux domestiques* : cinquante-cinq chevaux, soixante-dix bêtes à cornes, soixante-un cochons.

POPULATION : Cinq cent quarante-neuf habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre-vingt-une maisons, une église et une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a quatre brasseries. On y exploite de la marne dans huit carrières.

VELDWESSELT. Voyez VELTWESELT.

VELM ou **WELM**, commune du canton et à 1 lieue 1/4 S. S. O. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/3 S. S. O. de Hasselt, et à 8 lieues O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par les communes de Wilderen et Halmael, à l'E. par celle de Kerkom, au S. par celle de Gingelom, à l'O. par celles d'Attenhoven, Rumsdorp et Neerlanden (province de Liège), et au N. O.

par les territoires de Dormael et Hall-Boyenhoven (province de Brabant).

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un petit cours d'eau qui se dirige du S. au N.
SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : Deux mille cent hectolîtres de seigle, mille huit cent cinquante de froment, cinq mille cent cinquante d'avoine, deux mille soixante de pommes de terre, du trèfle et du foin, tels sont les principaux produits de l'agriculture de cette commune. — *Animaux domestiques :* cent six chevaux, trente poulains, cent soixante-cinq bêtes à cornes, cinquante-trois veaux, trois cent cochons.

POPULATION : Sept cent soixante-et-un habitants.

HABITATIONS : On y compte cent trente-cinq maisons et un château.

ROUTES ET CHEMINS : Elle est traversée par la chaussée romaine.

VELPE, rivière qui prend sa source dans la province de Brabant, entre Opvelp et Neervelp, se dirige du S. O. au N. E., entre dans la province de Limbourg à quelque distance et au N. de Cortenacken, arrose Haelen et se réunit au Demer.

VELPEN, dépendance de la commune d'Haelen.

VELTUM, dépendance de la commune de Venray.

VELTWEZELT ou **VELTWESELT**, commune du canton et à 1 lieue $\frac{3}{5}$ E. de Bilsen, de l'arrondissement et à $\frac{4}{5}$ de lieue O. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Kesselt.

AGRICULTURE : Cette commune récolte environ deux mille cent rasières de froment par an, quatre mille de seigle, deux cent quarante d'orge, quatre-vingts de sarrasin, mille six cents d'avoine et douze mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* cent soixante-un chevaux, deux cent quarante-quatre bêtes à cornes, deux cent vingt-sept veaux et trente chèvres.

POPULATION : Neuf cent soixante-dix-huit habitants.

HABITATIONS : Il y a cent soixante-quatre maisons, une église et deux chapelles.

ROUTES ET CHEMINS : La route non pavée, de Maestricht à Hasselt, traverse le territoire.

VENLO, commune, ville et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 5 lieues N. N. E. de Ruremondo et à 15 lieues N. N. E. de Maestricht.

Latitude N. 51° 21' 17". Longitude E. 3° 50' 16".

HYDROGRAPHIE : Venlo est situé sur la rive droite de la Meuse, à l'embranchement de l'ancien canal appelé Fosse-Eugénienne.

AGRICULTURE : On cultive dans la banlieue, du seigle, un peu de froment, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des plantes fourragères et des légumes. — Élevés de chevaux et de bêtes à cornes.

POPULATION : Six mille quatre cent quatre-vingt-six habitants.

HABITATIONS, ÉDIFICES PUBLICS, ETC. : On y compte mille quarante maisons, cinq maisons de campagne, une église paroissiale, une chapelle, une maison communale, deux hôpitaux, trois hospices, un mont-de-piété, un temple protestant, trois écoles, une prison civile et une prison militaire. La ville est assez bien bâtie ; elle est entourée de fortifications, et défendue par le fort Saint-Michel placé sur la rive gauche de la Meuse. Venlo est le siège d'une chambre de commerce et des fabriques et la résidence d'un commandant de place.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette ville possède une fabrique d'épingles, une clouterie, une filature de coton, une fabrique de peignes, une de pipes en terre, une de tuiles, six de tabac en poudre, quatre de chapeaux, sept brasseries, quatre distilleries, une savonnerie, deux raffineries de sel, une fabrique d'eau de cologne, trois de pains à cacheter et une de cire à cacheter. Il y a aussi des moulins à farine, à huile, à tan, à chicorée et à moutarde, des tanneries, une teinturerie, des blanchisseries de toiles, etc. Le commerce de transport par terre et par eau y est très actif. Venlo était autrefois

une ville anseatique dont le commerce était très étendu.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire aux chevaux, bestiaux, quincaillerie, cuirs, etc., le 24 juin; elle dure quinze jours.

HISTOIRE : Venlo n'était qu'un bourg avant l'an 1343; il a été fortifié par Renaud II, duc de Gueldre, qui lui donna le titre et le privilège de ville. Marguerite d'Autriche l'assiégea sans succès, en 1511. Le 24 septembre 1543, cette ville se rendit à Charles-Quint. Les confédérés la prirent en 1568, et le duc de Parme en 1586. Le prince Maurice s'en empara en 1632; le cardinal infant la reprit en 1637. Elle resta au pouvoir de l'Espagne jusqu'en 1702. La propriété de cette ville fut assurée aux états-généraux par le traité des Barrières conclu en 1715. Les Français la prirent en 1793, l'évacuèrent après la bataille d'Altenhoven et y rentrèrent en 1794 : elle fut cédée à la France par le traité de La Haye du 16 février 1795. En 1830, les Belges s'en emparèrent.

C'est à Venlo que l'on fit le premier essai des bombes qu'un habitant de cette ville inventa pour faire un feu d'artifice. Cette découverte devint funeste à l'inventeur, et brûla plusieurs maisons avec la sienne.

Cette ville est la patrie de l'antiquaire Hubert Goltzius et de l'historiographe Erice Puteanus.

VENRAY, commune du canton et à 1 lieue $\frac{2}{3}$ N. N. O. de Horst, de l'arrondissement et à 7 lieues N. de Ruremonde.

Ses dépendances sont Veltum, Werverslo, Merselo, Beck, Hiept, Smakt, Oostrum, Lull, Castenray, Leunen, Overbroek, Veulen, Schey, Heyde, Virlo.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par trois ruisseaux qui ont leurs sources dans les marais de Peel.

AGRICULTURE : Cette commune récolte environ dix-huit mille rasières de seigle par an, quatre mille cinq cents de sarrasin, neuf mille d'avoine, cinq mille six cent vingt de pommes de terre, un million cent mille kilogrammes de foin et trois millions de paille. — *Animaux domesti-*

ques : deux cent quatre-vingt-quinze chevaux, mille six cent soixante-onze bêtes à cornes, cent cinquante veaux, quatre cent trentecochons et deux cent quinze chèvres.

POPULATION : Quatre mille deux cent trente-neuf habitants.

HABITATIONS : On y compte six cent douze maisons, trois églises, sept chapelles, une maison communale, cinq écoles et une maison d'arrêt.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède trois tanneries, deux teintureries, une distillerie, quatre brasseries, une fabrique de chandelles, trois de sirop de carottes, quatre moulins à farine et deux à huile. On y fabrique aussi une grande quantité de souliers, soit pour l'armée, soit pour être vendus aux foires. Cette branche d'industrie, qui était très florissante autrefois, occupe encore beaucoup de bras.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 14 mai.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Venlo à Nimègue passe dans la commune.

VEULEN. Voyez FOLOGNE.

VEULEN, dépendance de la commune de Venray.

VLIERMAEL, commune du canton et à 1 lieue $\frac{1}{4}$ N. E. de Loos de l'arrondissement et à 2 lieues $\frac{1}{2}$ S. S. E. de Hasselt et à 3 lieues $\frac{2}{3}$ O. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Vliemaebrood et Vliermael Over-de-Beek.

AGRICULTURE : Le territoire de Vliermael comprend neuf cent soixante-dix-sept bonniers de terres labourables qui produisent approximativement mille trois cent quatre-vingt-deux rasières de froment, trois mille huit cent trente-cinq de seigle, deux cent soixante-deux d'orge, quatre mille trois cent soixante-cinq d'avoine, quatre-vingt-dix de féveroles et quatre cent vingt-trois mille kilogrammes de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* en 1832, on y comptait soixante-quatre chevaux, quarante-deux poulains, trois cent trente-cinq bêtes à cornes, cent sept veaux et quatre cents cochons.

POPULATION : Mille huit cent vingt-deux habitants.

HABITATIONS : Il y a six fermes, cent quatre-vingts habitations rurales, quatre-vingt-huit cabanes et trois maisons de campagne.—Une église et deux chapelles.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une brasserie, deux moulins à farine et un moulin à huile activés par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Hasselt à Tongres traverse la commune.

VLIERMAELROOD, dépendance de la commune de Vliermael.

VLIERMAEL-OVER-DE-BEEK, dépendance de la commune de Vliermael.

VLODROP, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 S. E. de Ruremonde.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par la Roer.

AGRICULTURE : Les plantes de grande culture sont le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le sarrasin, les pois, les pommes de terre. On y récolte aussi des légumes et des fruits pour la consommation. — *Animaux domestiques :* soixante-huit chevaux, trois cent soixante bêtes à cornes, cent trente cochons.

POPULATION : Huit cent cinquante-cinq habitants.

HABITATIONS : Elle renferme cent-vingt-quatre maisons, une église et une école primaire. Il y a aussi un château antique et une maison de campagne.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux moulins à farine et à huile.

VLYTINGEN, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue 1/3 O. de Maestricht.

Ses dépendances sont Laeffeld et Ellicht.

AGRICULTURE : On y récolte environ cinq cents rasières de froment, sept cents de seigle, trente d'orge, six cents d'avoine et deux mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* quatre-vingts chevaux, vingt poulains, cent bêtes à cornes, trente veaux et cinquante cochons.

POPULATION : Neuf cent soixante-onze habitants.

HABITATIONS : Il y a cent trente-quatre maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Un moulin à farine mû par le vent.

VOERENDAEL, commune du canton et à 1/4 de lieue N. O. de Heerlen, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/2 E. de Maestricht.

Ses dépendances sont Esschen, Kunraed, Winthagen et Ubagsberg.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par le Molendyk, qui court vers le N. O.

AGRICULTURE : Le froment rapporte, année commune, quinze rasières par bonnier, le seigle quinze, l'orge quinze, l'avoine vingt-trois, le sarrasin quatorze et les pommes de terre soixante-quinze. — *Animaux domestiques :* cent soixante chevaux, soixante poulains, quatre cent soixante-dix bêtes à cornes, deux cent vingt veaux, cent vingt cochons, vingt-cinq chèvres et neuf cent cinquante moutons.

POPULATION : Mille cinq cent quatre-vingt-douze habitants.

HABITATIONS : Cette commune se compose de deux cent dix-huit maisons, trois châteaux, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a deux tanneries, une brasserie, trois blanchisseries de toiles, et un moulin à farine mû par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle par l'auquemont traverse le territoire de l'O. à l'E.

VOORDT, commune du canton et à 1/2 lieue S. O. de Looz, de l'arrondissement et à 3 lieues 1/2 S. de Hasselt, et à 5 lieues 1/2 S. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par un bras de la Herck.

AGRICULTURE : On y récolte environ cinq cent vingt rasières de seigle, cent soixante de froment, trois cents d'avoine, cent d'orge, sept cents de pommes de terre, quarante de pois et féveroles, seize mille livres de foin. — *Animaux domestiques :* vingt chevaux, huit poulains, trente-huit bêtes à cornes, dix veaux et soixante cochons.

POPULATION : Deux cent quatorze habitants.

HABITATIONS : On y compte trente-quatre maisons. M. le comte d'Arschot y possède un château dont la situation est très pittoresque.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Une brasserie et une blanchisserie de toiles.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve que des chemins vicinaux. La route de Saint-Trond à Tongres passe à un quart de lieue au N. du village.

VOORSTADT, dépendance de la commune de Sittard.

VOORSTEHEES, dépendance de la commune de Horst.

VOORSTESTEEG, dépendance de la commune de Horst.

VOSBERG, dépendance de la commune de Helden.

VROENHOVEN, commune du canton, de l'arrondissement et à 1/2 lieue S. O. de Maastricht.

Ses dépendances sont Wilre, Montenaiken et Heukelom.

HYDROGRAPHIE : Le Geer arrose le territoire.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en froment, seigle, orge d'hiver, avoine, féveroles, pois, pommes de terre, chicorée, foin, légumes et fruits. — *Animaux domestiques :* deux cent trente-quatre chevaux, trente poulains, cinq cent dix-sept bêtes à cornes, soixante veaux, deux cents cochons, vingt chèvres et cinq cents moutons.

POPULATION : Mille deux cent vingt habitants.

HABITATIONS : Cette commune comprend quarante-sept fermes, quatre-vingt-sept habitations rurales, quatre-vingt-six cabanes, une église et une chapelle.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède vingt-quatre fabriques de chicorée, quatre moulins à farine et deux à huile mûs par l'eau. On y exploite de la pierre à bâtir.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maastricht à Tongres traverse le territoire.

VROLINGEN, dépendance de la commune de Wellen.

VOULEN, dépendance de la commune de Noorbeek.

VRUSCHEMIG, dépendance de la commune d'Heerlen.

VRYHERN, dépendance de la commune de Rixingen.

VUCHT, commune du canton et à 1/3 de lieue N. de Mechelen, de l'arrondissement et à 2 lieues 1/4 N. de Maastricht.

HYDROGRAPHIE : La Meuse et le canal de Bois-le-Duc à Maastricht baignent le territoire.

AGRICULTURE : Cinq cents rasières de froment, mille cent de seigle, sept cents d'avoine, deux cents d'orge, quatre-vingts de sarrasin, et mille quatre cents de pommes de terre, sont les principaux produits de l'agriculture de cette commune. — *Animaux domestiques :* vingt-quatre chevaux, cent trente-huit bêtes à cornes, vingt-huit cochons et vingt-cinq moutons.

POPULATION : Trois cent quatre-vingts habitants.

HABITATIONS : Il y a cinquante maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par le vent.

VURTEN, dépendance de la commune de Coursel.

VYLEN, dépendance de la commune de Vaels.

W

WAATSKAMP, dépendance de la commune de Nederweert.

WABERG, dépendance de la commune de Peer.

WAHLWILDER, dépendance de la commune de Wittem.

WALIN, dépendance de la commune de Schin-sur-Geulle.

WALTWILDER, commune du canton et à 2/5 de lieue E. de Bilsen, de l'arrondissement et à 1 lieue 5/6 O. de Maestricht.

Le hameau de Hamelsdorp dépend de cette commune.

AGRICULTURE : On y récolte, tous les ans, environ cinq cents rasières de froment, cinq cents de seigle, cent cinquante d'orge, huit cents d'avoine, cinquante de sarrasin et mille deux cent cinquante de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : quarante chevaux, quatre-vingts bêtes à cornes, cent cochons.

POPULATION : Cinq cent quatre-vingt-dix habitants.

HABITATIONS : On y compte soixante-deux maisons, une église et une chapelle. Il y a un château.

ROUTES ET CHEMINS : La route non pavée de Maestricht à Hasselt traverse la commune.

WANSUM, commune du canton et à 1 lieue 3/5 N. de Horst, de l'arrondissement et à 7 lieues 1/4 N. de Ruremonde.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Geisteren.

HYDROGRAPHIE : Deux ruisseaux circulent sur le territoire.

AGRICULTURE : Le territoire de Wansum produit, année commune, deux cent quatre-vingt-six hectolitres de seigle, vingt de froment, cent d'orge, cent vingt d'avoine, quarante de sarrasin, trente de pois et vingt un de navette. — *Animaux domestiques* : cinquante-cinq chevaux, seize poulains, trois cents bêtes à cornes, cent quatre-vingt-douze cochons, cinquante-six chèvres et deux cent quatre-vingts moutons.

POPULATION : Six cent soixante-seize habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingt-quinze maisons, deux églises, deux chapelles, deux écoles et un château.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il s'y trouve

deux moulins à farine et à huile, mûs par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Venlo à Nimègue traverse la commune.

WATERSCHIEY, dépendance de la commune de Genck.

WATERVAL, dépendance de la commune d'Ulestraeten.

WEERT, commune et chef-lieu du canton de son nom, de l'arrondissement et à 4 lieues O. N. O. de Ruremonde.

Cette commune comprend, outre la ville de Weert, les hameaux suivans : Voorpoorten, Moeskeent, Altweert, Boshoven, Hashoven, Laar, Lenken, Swartbroek, Tungelroy, Maeskees et Hutten.

HYDROGRAPHIE : Le canal de Bqis-le-Duc à Maestricht et un ruisseau baignent le territoire de Weert.

AGRICULTURE : La quantité approximative des récoltes par divisions de culture, est évaluée à quatre cents hectolitres de froment, quarante-cinq mille de seigle, six cents d'orge, soixante-deux mille d'avoine, neuf mille de sarrasin et quarante-cinq mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques* : en 1832, il y avait deux cent vingt-sept chevaux, mille neuf cents bêtes à cornes, deux cents veaux, six cents cochons, deux cents chèvres et mille huit cent vingt-cinq moutons.

POPULATION : Cinq mille neuf cents habitants.

HABITATIONS, ÉDIFICES, ETC. : La commune de Weert se compose de mille cent vingt-huit maisons; elle a deux églises, une maison communale, une halle, sept écoles et un collège où l'on enseigne les langues latine, grecque, française et flamande, les mathématiques, la géographie, l'histoire et la mythologie. L'église paroissiale, dédiée à saint Martin, renferme le tombeau de l'amiral de Montmorency, comte de Horn, décapité à Bruxelles, le 5 juin 1568. Près et au N. de la ville, on remarque un château en ruines, qui fut long-temps la résidence des comtes de Horn, seigneurs de Weert; il appartient aujourd'hui au prince de Caraman. Il y a

aussi un ancien couvent de récollets, fondé en 1461, par Jacques, comte de Horn, qui y prit l'habit de religieux.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette ville possède trois fabriques de draps, deux de bas, huit de chapeaux de feutre, quatre moulins à farine, un à tan, deux à huile et quatre à gruau. — Commerce de grains, toiles, fils et bétail.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient un marché aux fils et aux toiles le lundi de carnaval, un marché aux chevaux le 13 mars, un marché aux bêtes à cornes le lundi avant le 10 mai, et un marché aux cochons le deuxième lundi de décembre. Il y a aussi un marché hebdomadaire aux grains et aux légumes le samedi.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Ruremonde à Bois-le-Duc traverse la ville de Weert.

HISTOIRE : Cette ville a vu naître Jean Kneepkens ou Servilius, docteur en médecine et auteur de divers ouvrages latins, et entre autres d'un dictionnaire latin, grec et flamand ; elle est aussi la patrie du fameux Jean de Weert, qui, de simple garçon cordonnier, devint général en chef des armées impériales, vice-roi de Bohême, et mourut à Prague, en 1655.

WEERT, dépendance de la commune de Spauwen (Grand).

WEERT, dépendance de la commune de Linne.

WEERT, dépendance de la commune de Meersen.

WEERT, dépendance de la commune de Ruremonde.

WELL, dépendance de la commune de Bergen.

WELLEN, commune du canton et à 4/5 de lieue N. de Looz, de l'arrondissement et à 1 lieue 7/8 S. de Hasselt, et à 5 lieues O. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Bosch, Vrolingen, Overbroek et Russelt.

HYDROGRAPHIE : Les principaux cours d'eau qui arrosent cette commune sont la

Herck, l'Oudebeek, le Winterbeek, le Bamberck et l'Ulbeek.

AGRICULTURE : Cette commune récolte, année commune, six mille sept cent soixante-dix-sept rasières de seigle, mille cinq cent douze de froment, deux mille sept cents d'avoine, deux cents d'orge, deux mille de pommes de terre, trois cent cinquante de pois et féveroles, et environ trois cent mille livres de foin. — *Animaux domestiques :* cent soixante-quatre chevaux, trente-huit poulains, quatre cent quarante bêtes à cornes, trente-deux veaux, six cent quatre-vingt-quatorze cochons.

POPULATION : Deux mille quarante-quatre habitants.

HABITATIONS : On y compte quatre cent soixante-dix maisons ; une église et deux écoles.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a quatre brasseries, une distillerie, une teinturerie, deux moulins à farine, un moulin à huile et un moulin à battre le chanvre.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux ; le centre de la commune est pavé. On traverse les cours d'eau sur douze ponts en pierre et sept ponts en bois.

WELTEN, dépendance de la commune d'Heerlen.

WENSESMAEL, dépendance de la commune de Sutendaël.

WERM, commune du canton et à 1 lieue 7/8 E. N. E. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues 7/8 S. E. de Hasselt, et à 3 lieues O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Elle est arrosée par une des sources du Deiner.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, des plantes fourragères, des légumes et des fruits. — *Animaux domestiques :* vingt-un chevaux, sept poulains, quarante-quatre bêtes à cornes, et quatorze veaux.

POPULATION : Cent quatre-vingt-onze habitants.

HABITATIONS : Il y a trente-huit maisons et une église.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux.

WESSEM, commune du canton, de

l'arrondissement et à 1 lieue 1/2 S. O. de Ruremonde.

Elle est composée de son chef-lieu et du hameau de Pol.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est baignée par la Meuse, qui y reçoit l'Ytter et le Panheelderbeek.

AGRICULTURE : On y récolte du froment, du seigle, du sarrasin, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre et beaucoup de foin. — *Animaux domestiques :* vingt-huit chevaux, trois cent trente bêtes à cornes et deux cents cochons.

POPULATION : Sept cent quarante-cinq habitants.

HABITATIONS : Cent dix-huit maisons, une église, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois brasseries.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Ruremonde passe sur le territoire.

WEVERSLO, dépendance de la commune de Venray.

WEYER, commune du canton et à 1 lieue 1/4 S. E. de Herck, de l'arrondissement et à 1 lieue 5/6 S. O. de Hasselt, et à 4 lieues O. de Maestricht.

AGRICULTURE : On y récolte des céréales, des plantes fourragères, des légumes, des fruits, du chanvre et du bois. — *Animaux domestiques :* seize chevaux, six poulains, quatre-vingt-quatorze bêtes à cornes, vingt veaux, trente-cinq cochons, et quinze moutons.

POPULATION : Quatre cent trente-un habitants.

HABITATIONS : Il y a soixante-une maisons, un château antique et une maison de campagne; une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède une brasserie et trois tanneries assez importantes.

ROUTES ET CHEMINS : Chemins vicinaux.

WEZETTE, dépendance de la commune de Reckheim.

WIDOYE, commune du canton et à 1 lieue 1/6 O. S. O. de Tongres, de l'ar-

rondissement et à 4 lieues 1/5 S. O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Un petit ruisseau circule sur le territoire.

AGRICULTURE : Le froment, le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine, les fèves, les vesces, des légumes et un peu de fruit, tels sont les principaux produits de cette commune. — *Animaux domestiques :* vingt-huit chevaux, quarante bêtes à cornes, vingt-huit cochons.

POPULATION : Cent quatre-vingt-sept habitants.

HABITATIONS : Il y a trente maisons et une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Quatre brasseries.

ROUTES ET CHEMINS : On n'y trouve que des chemins vicinaux.

WILDEREN, commune du canton et à 4/5 de lieue O. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 4 lieues S. O. de Hasselt, et à 7 lieues 4/5 O. de Maestricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Duras, au N. E. par celle de Gorssum, à l'E. par celle de Saint-Trond, au S. E. par le territoire d'Halmael, au S. par celui de Velm, et à l'O. par celui de Halle-Boynhoven (province du Brabant).

HYDROGRAPHIE : Elle n'est arrosée par aucun cours d'eau.

SOL : Argileux et sablonneux.

AGRICULTURE : On y cultive du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des plantes fourragères et légumineuses. — *Animaux domestiques :* vingt-quatre chevaux, trois poulains, vingt-neuf bêtes à cornes, dix-sept veaux et trente cochons.

POPULATION : Cent cinquante-six habitants.

HABITATIONS : Il y a vingt-trois maisons. — Une église.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Tirlemont à Saint-Trond (Bruxelles à Liège) traverse la commune de l'O. à l'E.

WIMMERTINGEN, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue S. de Hasselt, et à 5 lieues O. de Maestricht.

HYDROGRAPHIE : Le Mombek est le seul cours d'eau qui arrose le territoire.

AGRICULTURE : Année commune, on y récolte trente rasières de froment, soixante-dix de seigle, soixante-quinze d'avoine, quize d'orge et dix de sarrasin. — *Animaux domestiques :* douze chevaux, trois poulains, trente-sept bêtes à cornes, treize veaux et vingt-deux cochons.

POPULATION : Cent quarante-cinq habitants.

HABITATIONS : On y compte deux fermes, dix-sept habitations rurales et trois cabanes. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a trois brasseries.

ROUTES ET CHEMINS : Le territoire est traversé par la chaussée de Liège à Hasselt.

WINTERSHOVEN, commune du canton et à 1 lieue $1/3$ N. E. de Looz, de l'arrondissement et à 2 lieues S. S. E. de Hasselt et à 3 lieues $2/3$ O. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et du hameau de Meersenhoven.

HYDROGRAPHIE : La Herck circule sur le territoire.

AGRICULTURE : Ce territoire produit environ cent quarante rasières de froment, six cent soixante-quinze de seigle, vingt d'orge, neuf cents d'avoine, dix de navette, vingt de pois et fèves, et mille huit cents de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* trente chevaux, quatre poulains, cinquante bêtes à cornes, huit veaux, trente cochons.

POPULATION : Deux cent douze habitants.

HABITATIONS : On y compte trente-cinq maisons et une église. Il y a aussi un vieux château presque inhabitable.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine mû par l'eau et un blanchisseur de cire.

ROUTES ET CHEMINS : La chaussée d'Hasselt à Tongres traverse une petite partie du territoire vers l'O.

WINTERSLAG, dépendance de la commune de Genck.

WINTHAGEN, dépendance de la commune de Voerendaal.

WITTEM, commune du canton et à $1/2$ lieue S. S. E. de Galoppe, de l'arrondissement et à 3 lieues $1/2$ E. de Maestricht

Ses dépendances sont : Eys, Pieper, Eyserheide, Trientelen, Overeys, Banenheide, Nyswiller, Walwiller, Partey, Cartils, Mechelen, Schweberg, Dehelle, Hilleslagen, Epen Eperheide. Terzyt, Kuttingen

HYDROGRAPHIE : La Geulle, le Sencelbach et la Mechele arrosent le territoire.

AGRICULTURE : On récolte, tous les ans environ mille cinq cent cinquante muids (un muid = deux hectolitres et demi) de seigle, mille quatre cent soixante-deux de froment, deux mille quatre cents d'avoine, huit cent quarante d'orge, trente de sarrasin, huit cent cinquante de fèves de marais et soixante-quinze de pois. — *Animaux domestiques :* trois cent vingt-six chevaux, cinquante-neuf poulains, mille deux cent vingt-deux bêtes à cornes, quarante veaux, sept cent vingt cochons, dix chèvres.

POPULATION : Trois mille sept habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre cent trente-huit maisons, trois églises, trois chapelles et une école primaire. On y remarque les châteaux de Goedenraad et de Nieswiller.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède deux moulins à papier, un moulin à foulon et deux moulins à farine mûs par l'eau.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire le 9 octobre.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Maestricht à Aix-la-Chapelle, par Galoppe traverse la commune du N. O. au S. E.

WOLFHAG, dépendance de la commune de Vaels.

WONCK, commune du canton, de l'arrondissement et à 1 lieue $2/3$ S. de Maestricht.

Elle se compose de son chef-lieu et du hameau de Brou-Wonck.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est traversée par le Geer qui imprime le mouvement à deux moulins.

AGRICULTURE : Ses productions consistent en froment, seigle, orge, avoine, graines oléagineuses, trèfle, légumes et fruits. — *Animaux domestiques :* cent chevaux, dix-neuf poulains, cent soixante-trois bêtes à cornes, quatre-vingt-quatre veaux, quatre-vingt-cinq cochons.

POPULATION : Mille quatre cent soixante-douze habitants.

HABITATIONS : On y compte deux cent quatre-vingt-seize maisons, une église et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Le principal genre d'industrie consiste dans la fabrication de chapeaux de paille dont il y a treize fabriques dans la commune. — On y exploite de la pierre à bâtir.

WORMS, rivière qui prend sa source dans les bois de Vorst, au S. d'Aix-la-Chapelle, et se dirige du S. au N. ; arrivée près de Kerkraede, province de Limbourg, elle sépare le canton de son nom, de la province prussienne du Bas-Rhin, jusqu'à Limbourg, où elle rentre en Prusse en suivant la direction du N. E., puis du N. O., et va confluer avec la Roer à quelque distance et au N. de Heinsberg.

WYCHMAEL, commune du canton et à 2/3 de lieue O. de Peer, de l'arrondissement et à 4 lieues 1/2 N. de Hasselt et à 8 lieues 1/2 N. O. de Maestricht.

Ses dépendances sont Houtstraet, Bylever, Tiggeihoven, Herck et Hondrieks.

POPULATION : Trois cent quatre-vingt-quatre habitants.

HABITATIONS : Il y a vingt-quatre habitations rurales ; une église, une chapelle et une école primaire.

WYLRÉ, commune du canton et à 1/4 de lieue N. E. de Galoppe, de l'arrondissement et à 3 lieues E. de Maestricht.

Ses dépendances sont : Etenaken, Schonboren, Elkenraad, Stockheim et Schuiler.

HYDROGRAPHIE : Cette commune est traversée par la Guelle ; le Schonboren lui sert de limites à l'E. et l'Eys au S.

AGRICULTURE : La quantité de céréales qu'on récolte tous les ans est évaluée approximativement à mille deux cents hecto-

litres de froment, mille trois cents de seigle, deux cents d'orge et cinquante de sarrasin. — *Animaux domestiques :* deux cent soixante-trois chevaux, cinquante-sept poulains, sept cent soixante-douze bêtes à cornes quinze veaux, cinq cents cochons et trente-six chèvres.

POPULATION : Mille six cent vingt-cinq habitants.

HABITATIONS : On y compte quatorze fermes, deux cent quarante-deux habitations rurales, cinquante cabanes et deux châteaux. Il y a une église, une chapelle, une maison communale et une école primaire.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine et à huile.

ROUTES ET CHEMINS : La route de Maestricht à Aix-la-Chapelle passe à quelque distance au S. de la commune.

WYNANDSRADE, commune du canton et à 1 lieue S. S. O. d'Oirsbeek, de l'arrondissement et à 2 lieues 3/4 E. N. E. de Maestricht.

AGRICULTURE : Cette commune récolte tous les ans environ mille sept cents hectolitres de froment, mille six cent de seigle, six cents d'avoine, quatre cents de sarrasin, deux cents d'orge, trois cents de féveroles et mille de pommes de terre. — *Animaux domestiques :* soixante-trois chevaux, vingt-neuf poulains, deux cent soixante-seize bêtes à cornes, soixante veaux, cent vingt cochons.

POPULATION : Quatre cent soixante-neuf habitants.

HABITATIONS : Il y a quatre-vingt-une maisons et une église. — On y remarque le château de M. le baron Van Bongard.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Deux brasseries et un moulin à farine mû par l'eau.

ROUTES ET CHEMINS : Cette commune n'est traversée que par quelques chemins vicinaux.

WYRKEN, dépendance de la commune de Lommel.

WYSHAGEN, commune du canton et à 1 lieue 1/4 S. de Beek, de l'arrondissement

ment et à 6 lieues 1/2 O. de Ruremonde et à 6 lieues 1/2 N. de Maastricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux de Soetebeek et Ploekeroy.

AGRICULTURE : Ce territoire produit, année commune, trois cents hectolitres de seigle, cent soixante-six d'avoine, cent soixante-dix de sarrasin, cent kilogrammes de graine de trèfle, dix-sept de graine de

lin et quatre cent cinquante de lin brut. — *Animaux domestiques* : dix-huit chevaux, quatre-vingt-douze bêtes à cornes, soixante-un veaux, dix-neuf cochons quatre-vingt-deux moutons.

POPULATION : Cent quatre-vingt-cinq habitants.

HABITATIONS : On y compte trente-une maison. — Une église.

Y

YZEREN, dépendance de la commune de Fauquemont (Vieux).

YSHOVEL, dépendance de la commune d'Ottersum.

Z

ZANDBERG, dépendance de la commune de Helden.

ZANDFORT, dépendance de la commune de Thorn.

ZEELHEM, commune du canton et à 1 lieue O. N. O. de Herck, de l'arrondissement et à 3 lieues 5/8 O. de Hasselt, et à 9 lieues 1/2 O. de Maastricht.

Cette commune a pour dépendances les hameaux de Kolebergh, Schans, et Heesch.

HYDROGRAPHIE : Le Demer, le Zwart-water et le Melderschebeek, baignent le territoire.

AGRICULTURE : Cette commune récolte, année moyenne, deux mille quatre cents hectolitres de seigle, quatre cents de sarrasin, mille d'avoine, cent cinquante de froment, deux cents d'orge, et huit cents de pommes de terre. On y cultive aussi le chanvre; prairies naturelles et artificielles, bois et bruyères. — *Animaux domestiques* : cinquante chevaux, trente poulains, deux cent six bêtes à cornes, quatre-vingts veaux, soixante-quinze cochons.

POPULATION : Cinq cent quatre-vingt-deux habitants.

HABITATIONS : On y compte cent qua-

torze maisons. Il y avait autrefois une chartreuse. — Une église une maison communale et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Les chemins de Linkhout et de Lummen à Diest traversent la commune de Zeelhem.

ZELCK, dépendance de la commune d'Haelen.

ZELDER, dépendance de la commune d'Ottersum.

ZELEN, dépendance de la commune de Helden.

ZEPPEREN, commune du canton et à 4/5 de lieue E. de Saint-Trond, de l'arrondissement et à 2 lieues 4/5 S. O. de Hasselt, et à 6 lieues 1/5 O. de Maastricht.

Elle est bornée au N. par la commune de Cosen, à l'E. par celle de Berlingen, au S. par celle de Ryckel, au S. O. par celle d'Ordingen, et à l'O. par celle de Saint-Trond.

Cette commune se compose de son chef-lieu et des hameaux de Deygen, Tereyken et Gippershoven.

HYDROGRAPHIE : Un ruisseau circule à

l'O. et la sépare du territoire de Saint-Trond.

AGRICULTURE : Les principales productions de ce territoire sont du seigle, un peu de froment, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, des plantes fourragères et légumineuses. — *Animaux domestiques :* en 1832, on y comptait cent vingt chevaux, trente poulains, quatre cent vingt-six bêtes à cornes, soixante-cinq veaux et deux cents cochons.

POPULATION : Mille deux cent soixante-dix habitants.

HABITATIONS : Cette commune comprend vingt fermes, trois maisons particulières, deux cents habitations rurales et vingt-sept cabanes. — Une église.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Cette commune possède huit brasseries, une distillerie et un moulin à farine.

ROUTES ET CHEMINS : Il ne s'y trouve que des chemins vicinaux qui communiquent avec Ordingen et la grande route de Saint-Trond à Tongres ; celle-ci passe à environ 1/3 de lieue S. du village. — Un pont en bois sur le ruisseau.

ZERKINGEN, dépendance de la commune de Saint-Trond.

ZOLDER, commune du canton et à 1 lieue 1/3 E. de Beeringen, de l'arrondissement et 2 lieues 1/4 N. N. O. de Hasselt, et à 7 lieues 1/2 O. N. O. de Maestricht.

Cette commune est composée de son chef-lieu et des hameaux de Viverselle, Boldenberg et Stokroy.

HYDROGRAPHIE : Les ruisseaux qui circulent sur le territoire sont le Loembeek et le Mangelbeek.

AGRICULTURE : La quantité approximative des récoltes est évaluée à treize mille sept cent quatre vingt-dix hectolitres de seigle, mille sept cent quatre-vingt-quinze d'avoine, cinq cent dix d'orge, cinq cent quatre-vingt-dix de sarrasin, vingt-six mille de pommes de terre, quatre mille cent soixante de chanvre, un million six cent soixante-six mille kilogrammes de foin et deux millions huit cent quatre-vingt-seize mille de paille. — *Animaux domestiques :*

soixante chevaux, six poulains, sept cent soixante-quatre bêtes à cornes, quatre cent quarante-un veaux, trois cent vingt-cinq cochons et quinze chèvres.

POPULATION : Deux mille trois cent cinquante-trois habitants.

HABITATIONS : On y compte cinq fermes, quatre cent soixante habitations rurales et dix cabanes. — Une église et une maison communale. On y remarque le château de Vogelzang qui appartient à M. le baron de Villenfagne, et une maison de campagne nommée Terlaume.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a une tannerie et deux moulins à farine, dont un sert aussi à faire de l'huile et à battre le chanvre.

ROUTES ET CHEMINS : Aucune grande route ne passe sur le territoire.

ZONHOVEN, commune du canton de l'arrondissement et à 1 lieue 1/4 N. de Hasselt, et à 6 lieues N. O. de Maestricht.

Elle est composée de son chef-lieu et des hameaux de Donk, Colveren, Molen et Berkenen.

HYDROGRAPHIE : Les cours d'eau qui arrosent cette commune sont le Roesterbeek et le Loembeek.

AGRICULTURE : Ce territoire produit tous les ans environ treize mille six cent cinquante hectolitres de seigle, mille six cent quatre-vingts d'avoine, quatre cent cinquante d'orge, cinq cents de sarrasin, vingt-cinq mille de pommes de terre, douze mille cinq cent kil. de chanvre, un million deux cent cinquante mille de foin et deux millions soixante-six mille neuf cents de paille. — *Animaux domestiques :* Cent huit chevaux, huit cent cinquante-cinq bêtes à cornes, sept cent trente-cinq veaux, trois cent soixante-quinze cochons et vingt-deux chèvres.

POPULATION : Deux mille sept cent soixante-seize habitants.

HABITATIONS : On y compte cinq cents habitations rurales et vingt cabanes. Il y a une église, une chapelle, une maison communale et une école.

COMMERCE ET INDUSTRIE : Il y a quatre moulins à farine , deux moulins à huile et un moulin à battre le chanvre.

FOIRES ET MARCHÉS : Il s'y tient une foire aux chevaux le 16 mars.

ROUTES ET CHEMINS : La grande route de Hasselt à Liège traverse le centre de la commune.

ZOON, dépendance de la commune de Beegden.

ZULLIGEN , dépendance de la commune de Looz.

ZWARTBROEK , dépendance de la commune de Weert.

ZWEIKHUISEN , dépendance de la commune de Schinnen.

FIN.

ROUTES ET RIVIÈRES
DE
LA PROVINCE DE LIMBOURG.



Administration des Ponts et Chaussées.

151

SUITE DU PREMIER TABLEAU : ROUTES EXISTANTES.

[illegible]

SUITE DU PREMIER TABLEAU : ROUTES EXISTANTES.

[illegible]

SUITE DU PREMIER TABLEAU : ROUTES EXISTANTES.

ÉPOQUE de leur construction	LIEUX traversés.	LARGEUR des chaussées pavées.			LARGEUR des chaussées pavées.			LARGEUR des chaussées pavées.	LIEUX traversés.	DESIGNATION des routes, sections et embranchements.	NUMÉRO.	CLASSÉ.
		Pavée.	Empierrée.	Des traverses.	Pavée.	Empierrée.	Des traverses.					
5	Rue de Wimber- tungen. Lange- sum. Garg- Over- Trop. Frezen.	20,085,50			12 m.			1630		Routa de l'entretien an- nuel d'une longueur de 5000 mètres.		
7	Rue de Mee- trecht. Berz. Fou- mont. Klin- Berlin. Kerke- de.	30,688 m			11			1635				
8	Routa qui commen- ce à Tal- ave, Gal- eubren- à une par- tie de la se, et se finit à la Prusse.	1702			13			1300				

155

DEUXIÈME TABLEAU : ROUTES EN PROJET.

DESIGNATION DES ROUTES.	LIEUX à visiter.	LONGUEUR APPROXIMATIVE en m.		LACROIX			DÉPENSES PRÉVUES.		OBSERVATIONS.
		Des traverses.	En campagne.	de la chaussée.	des accotements.	des fossés.	Total.	Par qui elle sera supportée.	
Route de première classe de Saint-Troand à Biss.			22,545 m.				18 m.		
Route de première classe de Maestricht à Long.			27,542				18	218,616 fr. 43 c.	
Route de deuxième classe de Duest à Busselt.			21,462				16	498,308	
Route de deuxième classe de Saint-Troand à Busselt.			18,344				16	233,011	64
Route de Werrt à Burmondée.			19,681				16 m. 21	125,461	62
Route de Maestricht à Mech, par la rive droite de la Meuse.							10		
Route de Sittard à Weert.			15,935						

TROISIÈME TABLEAU : RIVIÈRES NAVIGABLES.

[illegible]

158

158

QUATRIEME TABLEAU : RIVIERES NON NAVIGABLES.

[illegible]

0

160

MAASLANDSE MONOGRAFIEËN

- 1 Dr. M.G. Spiertz, *Maastricht in het vierde kwart van de achttiende eeuw*
- 2 Dr. Remigius Dieteren O.F.M., *Grondbeleid en volkshuisvesting in de Mijnstreek*
- 3 Dr. J. M. Gijsen, *Nikolaus Heyendal (2 delen)*
- 4 Drs. J. F. R. Philips, Drs. J. C. G. M. Jansen, Drs. Th. J. A. H. Claessens, *Geschiedenis van de landbouw in Limburg 1750-1914*
- 5 Dr. P. Th. van Beuningen, *Wilhelmus Lindanus als inquisiteur en bisschop*
- 6 Dr. E. Roebroeck, *Het land van Montfort*
- 7 J. Koreman, *De stadsrekening van Maastricht over het jaar 1399-1400*
- 8 Dr. J. M. Gijsen, *Joannes Augustinus Paredis (1795-1886) bisschop van Roermond en het Limburg van zijn tijd*
- 9 Dr. Jean Baerten, *Het graafschap Loon (11e-14e eeuw)*
- 10 A. H. Paape, *Donkere jaren*
- 11 Dr. Mr. H.H.E. Wouters, *Grensland en bruggehoofd*
- 12 Dr. C. van den Berg, H. B. J. van Rijn, *burgemeester van Venlo, pionier der milieuhygiëne*
- 13 Dr. J. Grauwels, *Dagboek van gebeurtenissen opgetekend door Christiaan Munters (1529-1545)*
- 14 Dr. P. L. Nève, *Het rijkskamergericht en de Nederlanden*
- 15 Prof. Dr. W. Jappe Alberts, *Geschiedenis van de beide Limburgen, Deel I*
- 16 Dr. L. Peters, *Geschichte des Geschlechtes von Schaesberg*
- 17 Prof. Dr. W. Jappe Alberts, *Geschiedenis van de beide Limburgen, Deel II*
- 18 Ir. C. E. P. M. Raedts m.i., *De opkomst, de ontwikkeling en de neergang van de steenkolenmijnbouw in Limburg*
- 19 Dr. S. Y. A. Vellenga, *Katholiek Zuid-Limburg en het fascisme*
- 20 Dr. W. Krings, *Wertung und Umwertung von Allmenden im Rhein-Maas-Gebiet vom Spätmittelalter bis zur Mitte des 19. Jahrhunderts*
- 21 Dr. P. J. H. Ubachs, *Twee heren, twee confessies. De verbouding van Staat en Kerk te Maastricht, 1632-1673*
- 22 Jaak Brepoels, *Het Lager Onderwijs in de provincie Limburg (1815-1830)*
- 23 Harry Schillings, *Toneel en Theater in Limburg in de 19e en 20e eeuw*
- 24 Prof. Dr. W. Jappe Alberts, *Van heerlijkheid tot landsheerlijkheid*
- 25 Ph. Vander Maelen, *Dictionnaire géographique du Limbourg*

